



Déclinaison régionale
Plan national d'actions
2025-2030
Vipères de France hexagonale

Plan Régional d'Actions

Les Reptiles :
sentinelles des milieux secs du Grand Est
2026 - 2031



Life Biodiv'Est est piloté par la Région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires



Plan régional d'actions rédigé par :

Alain FIZESAN
Chargé d'étude pour l'association BUFO
8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG – 03.88.22.11.76
alain.fizesan@bufo-alsace.org



Damien AUMAÎTRE
Secrétaire de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine
Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
3 rue Robert Schumann 57400 Sarrebourg – 03.87.03.00.90
d.aumaitre@cen-lorraine.fr



Mathieu AUBRY
Chef de projets au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Sud Champagne
Domaine de Saint-Victor 10200 SOULAINES-DHUYS – 03.25.92.28.33
contact@cpiesudchampagne.fr
mathieu.aubry@cpiesudchampagne.fr



Matthieu GAILLARD
Directeur technique de l'association NEOMYS
Centre Ariane 240 rue de Cumène 54230 Neuves Maisons – 03.83.23.36.92
contact@cpiesudchampagne.fr
matthieu.gaillard@neomys.fr



Avec le soutien et les compléments d'informations apportées par les associations locales :



Agir pour
la biodiversité



Synthèse des données, rédaction et cartographies :

Aurore SINDT-VONFLIE
Chargée de mission géomatique pour ODONAT Grand Est
12 Rue René Schickelé 67000 Strasbourg – 03.88.22.36.68
aurore.sindt@odonat-grandest.fr



Avec la précieuse contribution du Comité d'experts pour la relecture du plan composé de :

Mickaël BARRIOZ, CPIE Cotentin
Stéphane BELLENOUE, CPIE du Sud Champagne
Éric GRAITSON, Natagora (Belgique)
Laura KOUYOUMDJIAN, Société Herpétologique de France
Vincent NOËL, BUFO
Gaëtan REY, CEN Hauts-de-France
Sylvain URSENBACHER
Jean-Pierre VACHER

Avec le suivi du comité de pilotage dont les financeurs du plan :

Région Grand Est (Benoît GRANDMOUGIN, Stéphanie KAEMPF, Arthur COUTIN)
Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Catherine MEYER, Clémence RICOCHON)
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (Lionel PERRIN)
Agence de l'Eau Seine-Normandie (Anne-Louise GUILMAIN)
DREAL Grand Est (Sophie OUZET, Aymeric JOUBERT)
Office Français de la Biodiversité (Olivia MERCIER, Florent LAMAND)
ODONAT Grand Est (Emilio ROJAS, Anaïs GSELL-EPAILLY)

Document présenté au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 15 décembre 2025.

Citation recommandée : Fizesan A., Aubry M., Aumaître D., Sindt-Vonflie A. & Gaillard M. (2026). Plan Régional d'Actions. Les Reptiles : sentinelles des milieux secs du Grand Est. Région Grand Est. 368 pages.

Photos de couverture et d'introduction des parties : © Alain FIZESAN & © Mathieu AUBRY

Résumé :

Le Plan régional d'actions en faveur des reptiles des milieux secs du Grand Est est dédié aux espèces menacées (Vipères péliade et aspic, Lézard à deux raies) et quasi menacées (Lézard des souches et Coronelle lisse) d'après la dernière évaluation de leur statut Liste Rouge dans la région (2023). En raison des multiples pressions qui s'exercent sur les populations de reptiles, les déclins constatés pour ces espèces dans le Grand Est et les pays ou régions limitrophes apparaissent désormais clairement et sont particulièrement alarmants, certaines étant au bord de l'extinction. Il est donc urgent d'agir et de prendre enfin en compte ce groupe souvent délaissé par les programmes de conservation et les démarches de sensibilisation.

Au préalable, la trame des milieux secs favorables aux reptiles concernés par le plan a été cartographiée à l'aide de différents croisements de couches cartographiques et de données empiriques basée sur une liste regroupant 71 espèces de faune déterminantes des milieux secs de la région. Cette trame représente 2,3 % du territoire.

Chacune des espèces menacées a été diagnostiquée par unités de conservation décrites au sein de la trame des milieux secs : dix unités pour la Vipère péliade, 51 pour la Vipère aspic et 36 pour le Lézard à deux raies. Chaque unité a ensuite été analysée, avec les connaissances actuelles, pour qualifier un état de conservation relatif, basé sur cinq critères d'évaluation (notés de 0 à 2), destiné à prioriser certaines actions de connaissances, protection, de reconnexion ou de gestion.

Pour les deux espèces quasi menacées, aux répartitions régionales bien plus étendues, la stratégie a été différente pour orienter les actions. Des populations cœurs théoriques ont été discriminées au sein de la trame des milieux secs, jugées importantes en termes de conservation dans le Grand Est. Elles se répartissent dans 17 et 12 régions naturelles (sur les 74 unités existantes) pour le Lézard des souches et la Coronelle lisse respectivement. D'autre part, des secteurs déficitaires en termes de connaissances ont été cartographiés, soit une trentaine de régions naturelles pour chacune des deux espèces.

Ce plan se décline ainsi en quatre thématiques d'actions classiques : animation du plan, amélioration des connaissances, conservation et sensibilisation/communication autour des reptiles. Un total de neuf actions est proposé, déclinées en 38 sous-actions opérationnelles et priorisées selon trois niveaux. Gageons que ces actions, dont la mise en place sera dépendante des sources de financement mobilisables jusqu'en 2030, puissent améliorer les conditions de vie de certaines populations du Grand Est, de préserver et restaurer les habitats semi-naturels, et d'enrayer les constats négatifs voire régressifs de notre herpétofaune régionale et des espèces associées.

Table des matières

INTRODUCTION	16
1. Le programme LIFE Biodiv'Est	16
2. Pourquoi un PRA sur les reptiles en région Grand Est ?	16
3. Quels sont les plans d'actions déjà existants sur ces cinq espèces ?	17
3.1. Vipère péliade (<i>Vipera berus</i>).....	18
Plusieurs plans d'actions territoriaux ont été rédigés depuis 2012 sur cette espèce en France et en Belgique :.....	18
3.2. Vipère aspic (<i>Vipera aspis</i>).....	19
3.3. Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>).....	19
3.4. Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>).....	19
3.5. Coronelle lisse (<i>Coronella austriaca</i>).....	19
4. Quel est l'intérêt et la portée possible du PRA ?	19
PARTIE 1	21
LA TRAME DES MILIEUX SECS FAVORABLES AUX REPTILES.....	21
1. Qu'est-ce que la trame des milieux secs favorables aux reptiles?	22
2. Méthodologie de cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles dans le Grand Est	23
2.1. Méthode générale utilisée pour la cartographie.....	23
2.2. Définition de la trame des milieux secs favorables aux reptiles.....	23
2.3. Définition des espèces des milieux secs associées.....	24
2.4. Données mobilisées.....	25
2.4.1. Données naturalistes.....	25
2.4.2. Données de référence.....	26
2.5. Cartographie de la trame à l'aide de traitements SIG.....	29
2.6. Relecture et consultations.....	31
2.7. Modifications manuelles.....	31
2.8. Version finalisée de la trame des milieux secs favorable aux reptiles du Grand Est.....	32
2.8.1. Aperçu général.....	32
2.8.2. Analyse des résultats.....	33
2.8.2.1. Espaces des milieux secs « validés ».....	33
2.8.2.2. Faux positifs.....	34
2.8.2.3. Faux négatifs.....	35
2.8.2.4. Confrontation à des cartographies de référence existantes.....	36
2.9. Conclusions générales sur la trame obtenue et améliorations futures possibles.....	40
PARTIE 2	42
LE DIAGNOSTIC.....	42
1. Introduction	43
2. Stratégies d'évaluation des espèces du PRA	43
2.1. Stratégie générale d'évaluation des cinq espèces.....	43
2.2. Cas des espèces menacées : <i>Vipera berus</i> , <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>	44
2.2.1. Définitions.....	44
2.2.2. Comment évaluer leur état de conservation ?.....	44
2.2.3. Quelles thématiques d'actions prioriser dans le cadre du PRA ?.....	47
2.2.4. Comment restituer l'information pour chaque UC ?.....	49
2.2.5. Cas particulier des populations introduites (espèces autochtones).....	50
2.3. Cas des espèces quasi menacées : <i>Lacerta agilis</i> et <i>Coronella austriaca</i>	51
2.3.1. Discrimination de "populations cœurs" de la trame des milieux secs.....	51
2.3.2. Discrimination de "secteurs déficitaires" de la trame des milieux secs.....	51
3. Jeux de données « reptiles » analysées	54
3.1. Les données ponctuelles.....	54
3.2. Les données par mailles 2x2 km.....	54
4. État des lieux de <i>Vipera berus</i> dans le Grand Est	56
4.1. Présentation de l'espèce dans le Grand Est (cf. Monographie en Annexe partie 3).....	56
4.2. Synthèse des actions déjà menées sur l'espèce dans le Grand Est.....	57
4.2.1. Volet connaissances.....	57

4.2.2.	Volet conservation.....	58
4.2.3.	Volet communication.....	60
4.3.	Situation en Champagne-Ardenne	60
4.4.	Populations introduites.....	62
4.4.1.	En Lorraine.....	62
4.4.2.	En Alsace	63
4.5.	Bilan du diagnostic de <i>Vipera berus</i> dans le Grand Est.....	63
4.5.1.	Bilan des états de conservation	63
4.5.2.	Bilan des actions “connaissance” à envisager	64
4.5.3.	Bilan des actions “protection” à envisager.....	64
4.5.4.	Bilan des actions “reconnexion” à envisager	65
4.5.5.	Bilan des actions “gestion” à envisager	65
4.6.	Synthèse et perspectives d’actions.....	65
5.	État des lieux de <i>Vipera aspis</i> dans le Grand Est.....	68
5.1.	Présentation de l’espèce dans le Grand Est (cf. Monographie en Annexe partie 4)	68
5.2.	Synthèse des actions déjà menées sur l’espèce dans le Grand Est.....	69
5.2.1.	Volet connaissances	69
5.2.2.	Volet conservation.....	70
5.2.3.	Volet communication.....	72
5.3.	Situation en Lorraine.....	73
5.4.	Situation en Champagne-Ardenne	76
5.5.	Situation en Alsace	78
5.5.1.	Population introduite à Ribeauvillé (68)	78
5.5.2.	Population introduite au <i>Bollenberg</i> à Rouffach (68).....	79
5.5.3.	Population historique et autochtone de Sondersdorf (68).....	79
5.6.	Bilan du diagnostic de <i>Vipera aspis</i> dans le Grand Est.....	79
5.6.1.	Bilan des états de conservation	79
5.6.2.	Bilan des actions “connaissance” à envisager	81
5.6.3.	Bilan des actions “protection” à envisager.....	81
5.6.4.	Bilan des actions “reconnexion” à envisager	82
5.6.5.	Bilan des actions “gestion” à envisager	82
5.7.	Synthèse et perspectives d’actions.....	82
6.	État des lieux de <i>Lacerta bilineata</i> dans le Grand Est.....	86
6.1.	Présentation de l’espèce dans le Grand Est (cf. Monographie en Annexe partie 5)	86
6.2.	Synthèse des actions déjà menées sur l’espèce dans le Grand Est.....	87
6.2.1.	Volet connaissances	87
6.2.2.	Volet conservation.....	88
6.2.3.	Volet communication.....	90
6.3.	Situation en Alsace	91
6.4.	Situation en Champagne-Ardenne	92
6.5.	Bilan du diagnostic de <i>Lacerta bilineata</i> dans le Grand Est.....	95
6.5.1.	Bilan des états de conservation	95
6.5.2.	Bilan des actions “connaissance” à envisager	96
6.5.3.	Bilan des actions “protection” à envisager.....	96
6.5.4.	Bilan des actions “reconnexion” à envisager	97
6.5.5.	Bilan des actions “gestion” à envisager	97
6.6.	Synthèse et perspectives d’actions.....	97
7.	État des lieux de <i>Lacerta agilis</i> dans le Grand Est.....	103
7.1.	Présentation de l’espèce dans le Grand Est (cf. monographie en annexe partie 6).....	103
7.2.	Synthèse des actions déjà menées sur l’espèce dans le Grand Est.....	104
7.2.1.	Volet connaissances	104
7.2.2.	Volet conservation.....	106
7.2.3.	Volet communication.....	106
7.3.	Situation en Alsace	107
7.3.1.	Évolution des connaissances.....	107
7.3.2.	Les “populations cœurs” de la trame des milieux secs.....	107
7.3.3.	Les “secteurs déficitaires”	108
7.4.	Situation en Lorraine.....	110
7.4.1.	Évolution des connaissances.....	110
7.4.2.	Les “populations cœurs” des milieux secs	110
7.4.3.	Les “secteurs déficitaires”	111
7.5.	Situation en Champagne-Ardenne	112
7.5.1.	Évolution des connaissances.....	112
7.5.2.	Les “populations cœurs” des milieux secs	113
7.5.3.	Les “secteurs déficitaires”	114
7.6.	Synthèse et perspectives d’actions en Grand Est.....	115
8.	État des lieux de <i>Coronella austriaca</i> dans le Grand Est.....	119
8.1.	Présentation de l’espèce dans le Grand Est (cf. monographie en annexe partie 7).....	119

8.2.	Synthèse des actions déjà menées sur l'espèce dans le Grand Est.....	120
8.2.1.	Volet connaissances	120
8.2.2.	Volet conservation.....	121
8.2.3.	Volet communication.....	122
8.1.	Situation en Alsace	122
8.1.1.	Évolution des connaissances	122
8.1.2.	Les "populations cœurs" de la trame des milieux secs.....	123
8.1.3.	Les "secteurs déficitaires".....	123
8.2.	Situation en Lorraine.....	126
8.2.1.	Évolution des connaissances	126
8.2.2.	Les "populations cœurs" de la trame des milieux secs.....	127
8.2.3.	Les "secteurs déficitaires".....	127
8.3.	Situation en Champagne-Ardenne	130
8.3.1.	Évolution des connaissances	130
8.3.2.	Les "populations cœurs" de la trame des milieux secs.....	130
8.3.3.	Les "secteurs déficitaires".....	131
8.4.	Synthèse et perspectives d'actions en Grand Est.....	132

PARTIE 3.....136

LES MENACES136

1.	<i>Les reptiles, des animaux sensibles aux changements.....</i>	<i>137</i>
2.	<i>Menaces pesant sur les reptiles de la trame des milieux secs du Grand Est... 137</i>	
2.1.	La destruction directe des habitats.....	138
2.2.	La fragmentation des milieux.....	145
2.3.	La modification naturelle des espaces de vie	148
2.4.	Les effets du dérèglement climatique	151
2.5.	Les destructions et prélèvements volontaires de spécimens	151
2.6.	Les effets indésirables des espèces introduites et/ou chassables.....	152
2.7.	Les polluants	153
2.8.	Les maladies infectieuses	154

PARTIE 4.....155

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PRA155

1.	<i>Durée et points d'étapes clés du plan</i>	<i>156</i>
2.	<i>Gouvernance et animation du PRA</i>	<i>156</i>
2.1.	Les rédacteurs et animateurs du plan.....	156
2.2.	Le réseau d'acteurs mobilisable pour donner vie au PRA.....	156
3.	<i>Thématiques de travail.....</i>	<i>157</i>
4.	<i>Moyens alloués et perspectives d'actions</i>	<i>157</i>
		158

PARTIE 5.....158

LES ACTIONS158

1.	<i>Les actions à déployer en faveur des reptiles des milieux secs.....</i>	<i>159</i>
1.1.	La fiche action de la thématique "Animation du PRA Reptiles"	164
1.2.	Les fiches actions de la thématique "Amélioration des connaissances sur les Reptiles" (x11).....	165
1.3.	Les fiches actions de la thématique "Conservation des Reptiles" (x15).....	176
1.4.	Les fiches actions de la thématique "Communication et sensibilisation autour des Reptiles" (x6).....	191
2.	<i>Bilan financier prévisionnel des actions selon leurs thématiques et niveaux de priorité.....</i>	<i>197</i>

ABRÉVIATIONS.....198

BIBLIOGRAPHIE.....200

1. Liste des 71 espèces « déterminantes » de la trame des milieux secs du Grand Est	211
2. Cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est	216
3. Monographie de <i>Vipera berus</i> en Grand Est.....	217
3.1. Unités de conservation de <i>Vipera berus</i> en Grand Est.....	220
3.1.1. État des lieux de VbCA1 : Saint-Nicolas-la-Chapelle et La Saulsotte (10).....	220
3.1.2. État des lieux de VbCA2 : Rancennes (08).....	222
3.1.3. État des lieux de VbCA3 : Givet et Foisches (08).....	223
3.1.4. État des lieux de VbCA4 : Hierges (08).....	224
3.1.5. État des lieux de VbCA5 : Grauves et Blancs-Coteaux (51).....	225
3.1.6. État des lieux de VbCA6 : Harricourt (08).....	227
3.1.7. État des lieux de VbCA7 : Liart, Logny-Bogny (08).....	228
3.1.8. État des lieux de VbCA8 : Fumay, Hargnies, Haybes, Monthermé, Thilay (08).....	229
3.1.9. État des lieux de VbCA9 : Maubert-Fontaine, Regniowez, Rocroi, Sévigny-La-Forêt, Taillette (08).....	230
3.1.10. État des lieux de VbCA10 : Bourg-Fidèle, Harcy, Le-Chatelet-Sur-Sormonne, Les Mazures, Nouzonville, Rocroi (08).....	231
4. Monographie de <i>Vipera aspis</i> en Grand Est.....	232
4.1. Unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	235
2.1.1. État des lieux de VaL1 : Algrange (57).....	235
2.1.2. État des lieux de VaL2 : Saint-Privat, Marange-Silvange, Malancourt-la-Montagne (57).....	236
2.1.3. État des lieux de VaL3 : Ouest messin (57)	238
2.1.4. État des lieux de VaL4 : Ancy-sur-Moselle, Novéant-sur-Moselle (57).....	239
2.1.5. État des lieux de VaL5 : Vallée du Rupt-de-Mad (54).....	240
2.1.6. État des lieux de VaL6 : Norroy-lès-Pont-à-Mousson (54).....	242
2.1.7. État des lieux de VaL7 : Vallée de l'Esch (54)	243
2.1.8. État des lieux de VaL8 : Boucles de la Moselle, rive gauche (54).....	245
2.1.9. État des lieux de VaL9 : Boucles de la Moselle, rive droite (54).....	246
2.1.10. État des lieux de VaL10 : Aingeray, Fontenoy-sur-Moselle (54)	247
2.1.11. État des lieux de VaL11 : Nancy Sud (54).....	249
2.1.12. État des lieux de VaL12 : Écrouves (54).....	251
2.1.13. État des lieux de VaL13 : Choley-Ménillot, Domgermain (54).....	252
2.1.14. État des lieux de VaL14 : Plateau Sainte-Barbe, pelouse de Sexey (54).....	253
2.1.15. État des lieux de VaL15 : Biqueley (54).....	255
2.1.16. État des lieux de VaL16 : Vannes-le-Châtel (54), Pagny-la-Blanche Côte, Champougny (55).....	256
2.1.17. État des lieux de VaL17 : Vandeléville, Fécocourt, Sion, Vaudémont (54).....	258
2.1.18. État des lieux de VaL18 : Vallée du Vair (88).....	259
2.1.19. État des lieux de VaL19 : Vallée du Mouzon (88)	260
2.1.20. État des lieux de VaL20 : Côtes de Meuse, rive droite (55).....	261
2.1.21. État des lieux de VaL21 : Vallée de la Meuse, rive droite (55).....	262
2.1.22. État des lieux de VaL22 : Gondrecourt, Horville-en-Ornois (55)	263
2.1.23. État des lieux de VaL23 : Vallée de la Méholle (55).....	264
2.1.24. État des lieux de VaL24 : Vallée de l'Ornain, Barrois (55).....	265
2.1.25. État des lieux de VaL25 : Vallée de la Meuse, rive gauche (55)	266
2.1.26. État des lieux de VaL26 : Nancy Nord - Maxéville (54).....	267
2.1.27. État des lieux de VaL27 : côtes RN4, Ligny-en-Barrois (55).....	268
4.2. Unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> en Champagne-Ardenne.....	269
4.2.1. État des lieux de VaCA1 : Macey, Montgueux et Saint-Lyé (10).....	269
4.2.2. État des lieux de VaCA2 : Javarnant, Lirey, Sommeval et Souigny (10).....	270
4.2.3. État des lieux de VaCA3 : Gyé-sur-Seine et Les-Riceys (10).....	271
4.2.4. État des lieux de VaCA4 : Courteron, Essoyes et Gyé-sur-Seine (10).....	272
4.2.5. État des lieux de VaCA5 : Mussy-sur-Seine (10).....	274
4.2.6. État des lieux de VaCA6 : entre Merrey-sur-Arce et Landreville (10).....	275
4.2.7. État des lieux de VaCA7 : Bourguignons, Chervey, Magnant et Merrey-sur-Arce (10).....	277
4.2.8. État des lieux de VaCA8 : Vendeuvre-sur-Barse (10).....	278
4.2.9. État des lieux de VaCA9 : entre Argançon et Ville-sous-la-Ferté (10).....	279
4.2.10. État des lieux de VaCA10 : entre Nully (52) et Lignol-le-Château (10).....	281
4.2.11. État des lieux de VaCA11 : Chevillon (52)	283
4.2.12. État des lieux de VaCA12 : Poissons et Thonance-les-Moulins (52).....	284
4.2.13. État des lieux de VaCA13 : Andelot-Blancheville, Doulaincourt-Saucourt, Froncles et Vouécourt (52).....	285
4.2.14. État des lieux de VaCA14 : Jonchery (52).....	286
4.2.15. État des lieux de VaCA15 : Chaumont (52).....	287
4.2.16. État des lieux de VaCA16 : Louvières et Marnay-sur-Marne (52)	288
4.2.17. État des lieux de VaCA17 : Orges (52).....	289
4.2.18. État des lieux de VaCA18 : Latrency-Ormois-sur-Aube (52).....	291

4.2.19.	État des lieux de VaCA19 : Rochetaillée (52).....	292
4.2.20.	État des lieux de VaCA20 : Colmier-le-Haut et Germaines (52).....	293
4.2.21.	État des lieux de VaCA21 : Vals-des-Tilles (52)	294
4.2.22.	État des lieux de VaCA22 : Le Pailly, Saint-Geosmes et Chalindray (52).....	295
4.2.23.	État des lieux de VaCA23 : Grenant et Saulles (52).....	297
4.2.24.	État des lieux de VaCA24 : Le Montsaugonnais (52).....	299
5.	Monographie de <i>Lacerta bilineata</i> en Grand Est.....	300
5.1.	Unités de conservation de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	303
5.1.1.	État des lieux de LbA1 : entre Dambach-la-Ville et Scherwiller (67).....	303
5.1.2.	État des lieux de LbA2 : entre Saint-Hippolyte (68) et Orschwiller (67).....	305
5.1.3.	État des lieux de LbA3 : entre Rorschwihr et Bergheim (68).....	307
5.1.4.	État des lieux de LbA4 : Kaysersberg Vignoble (68).....	309
5.1.5.	État des lieux de LbA5 : Ammerschwihr (68).....	312
5.1.6.	État des lieux de LbA6 : Katzenthal (68).....	314
5.1.7.	État des lieux de LbA7 : entre Niedermorschwihr et Ingersheim (68).....	315
5.1.8.	État des lieux de LbA8 : Turckheim nord (68)	317
5.1.9.	État des lieux de LbA9 : entre Turckheim sud et Zimmerbach (68).....	318
5.1.10.	État des lieux de LbA10 : Wihr-au-Val (68).....	320
5.1.11.	État des lieux de LbA11 : entre Wintzenheim et Éguisheim (68)	322
5.1.12.	État des lieux de LbA12 : entre Soultzmatt et Rouffach (68).....	324
5.1.13.	État des lieux de LbA13 : le <i>Bollenberg</i> à Westhalten, Rouffach et Orschwihr (68)	327
5.1.14.	État des lieux de LbA14 : entre Guebwiller et Buhl (68)	330
5.1.15.	État des lieux de LbA15 : Thann (68).....	332
5.2.	Unités de conservation de <i>Lacerta bilineata</i> en Champagne-Ardenne.....	334
5.2.1.	État des lieux de LbCA1 : Berru (51).....	334
5.2.2.	État des lieux de LbCA2 : entre Avize et Blancs-Coteaux (51)	335
5.2.3.	État des lieux de LbCA3 : entre Le Meriot et Villenauxe-le-Grande (10)	336
5.2.4.	État des lieux de LbCA4 : entre Avant-lès-Marcilly et Saint-Loup-de-Buffigny (10)	337
5.2.5.	État des lieux de LbCA5 : Marcilly-le-Hayer (10).....	338
5.2.6.	État des lieux de LbCA6 : entre Aix-Villemaur-Palis et Paisy-Cosdon (10)	339
5.2.7.	État des lieux de LbCA7 : entre Bercenay-en-Othe et Prugny (10)	340
5.2.8.	État des lieux de LbCA8 : Virey-sous-Bar (10)	341
5.2.9.	État des lieux de LbCA9 : entre Bagneux-la-Fosse et Les Riceys (10).....	342
5.2.10.	État des lieux de LbCA10 : entre Courteron et Les Riceys (10).....	344
5.2.11.	État des lieux de LbCA11 : Mussy-sur-Seine (10)	346
5.2.12.	État des lieux de LbCA12 : entre Courteron et Essoyes (10).....	347
5.2.13.	État des lieux de LbCA13 : entre Celles-sur-Ource et Ville-sur-Arce (10).....	349
5.2.14.	État des lieux de LbCA14 : Verpillières-sur-Ource (10).....	351
5.2.15.	État des lieux de LbCA15 : entre Longpré-le-Sec et Puits-et-Nuisement (10).....	352
5.2.16.	État des lieux de LbCA16 : entre Arconville et Urville (10).....	353
5.2.17.	État des lieux de LbCA17 : entre Arrentières (10) et Beurville (52).....	355
5.2.18.	État des lieux de LbCA18 : entre Latrency et Ormoy-sur-Aube (52).....	357
5.2.19.	État des lieux de LbCA19 : Vals-des-Tilles (52).....	358
5.2.20.	État des lieux de LbCA20 : entre Dommarien et Le Montsaugonnais (52)	359
5.2.21.	État des lieux de LbCA21 : entre Chassigny et Villegusien-le-Lac (52)	360
6.	Monographie de <i>Lacerta agilis</i> en Grand Est.....	362
7.	Monographie de <i>Coronella austriaca</i> en Grand Est.....	365

Table des figures

Figure 1 : Méthode générale employée pour la cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles	23
Figure 2 : Exemples d'espèces indicatrices retenues pour définir les milieux secs du Grand Est : chenilles d' <i>Eriogaster catax</i> , <i>Emberiza cia</i> , <i>Ephippiger diurnus</i> et <i>Cicadetta cantilatrix</i> © Alain FIZESAN.....	24
Figure 3 : Méthode de cartographie de la trame par croisement de couches	30
Figure 4 : Méthode utilisée pour les modifications manuelles de la couche.....	32
Figure 5 : Zones de vignobles à Colombé-le-Sec (10) et Éguisheim (68) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »	33
Figure 6 : Pointe de Givet (08) et Rupt-de-Mad (54) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »	33
Figure 7 : Chaume du Gazon du Faing (88) et camp militaire de Suippes (51) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »	34
Figure 8 : Aéroport Strasbourg Polygone (67) et digues du Rhin vers Diebolsheim (67) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte ».....	34
Figure 9 : Secteur de la Fosse-à-eau (08) et secteur proche de l'étang de Lachaussée (55) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte ».....	35
Figure 10 : Espaces identifiés comme "Formations pré-forestières" dans la couche d'occupation du sol mais devenues en réalité des espaces boisés, vers Commercy (55) – Fond : ORTHO HR® IGN.	35
Figure 11 : Pelouses de l'Aéroport de Malzéville et butte attenante (54) non incluses dans la trame car classées en « Autres équipements collectifs » – Fond : ORTHO HR® IGN.	36
Figure 12 : « Trou non sec » identifié dans les pelouses sèches du Bollenberg (68) et lande sèche fragmentée mais pourtant bien homogène à Sundhoffen/Sainte-Croix-en-Plaine (68) – Fond : ORTHO HR® IGN.	36
Figure 13 : Recouvrement des deux cartographies : trame des milieux secs produite dans le cadre du PRA et couches des cœurs de réservoirs thermophiles de la TVB régionale	38
Figure 14 : Exemples de divergences entre la TVB régionale (sous-trame thermophile) et la trame des milieux secs réalisée dans le cadre du PRA	39
Figure 15 : Exemples de convergences entre la TVB régionale (sous-trame thermophile) et la trame des milieux secs réalisée dans le cadre du PRA	40
Figure 16 : Exemple de trame des milieux secs viticole à Niedermorschwihr (68) favorable à <i>Lacerta bilineata</i> et <i>Coronella austriaca</i> , 27/04/2023 © Alain FIZESAN	41
Figure 17 : Schéma de principe illustrant les cinq états de conservation possibles de cinq UC selon les critères évalués	46
Figure 18 : Quel avenir pour <i>Lacerta agilis</i> dans certains territoires du Grand Est ? Haut-Rhin (68), 22/04/2020 © Alain FIZESAN	53
Figure 19 : Représentation (en %) des états de conservation évalués pour les 10 UC de <i>Vipera berus</i> dans le Grand Est	64
Figure 20 : <i>Vipera berus</i> dans l'Aube (10), 11/04/2008 © Christian ROUSSELLE.....	67
Figure 21 : Représentation (en %) des états de conservation évalués pour les 51 UC de <i>Vipera aspis</i> dans le Grand Est.....	81
Figure 22 : <i>Vipera aspis</i> sur la pelouse d'Arnaville (54), 28/06/2021 © Damien AUMAITRE	85
Figure 23 : Représentation (en %) des états de conservation évalués pour les 36 UC de <i>Lacerta bilineata</i> dans le Grand Est.....	96
Figure 24 : <i>Lacerta bilineata</i> dans un muret viticole de l'UC LbA5 d'Ammerschwihir (68) présentant un état de conservation moyen, 29/04/2016 © Alain FIZESAN.....	102
Figure 25 : Boîtes à moustaches du nombre de données de <i>Lacerta agilis</i> , par ex-régions et tranches de dix années (Source : JP Vacher, CEN L - 2024)	105
Figure 26 : Exemple de grand secteur agricole déficitaire, au nord du massif de Haguenau (67), pouvant faire l'objet d'actions spécifiques de connaissance et de protection. En jaune : trame des milieux secs potentielle. En vert : mailles de présence de <i>Lacerta agilis</i> . Fond : ORTHO HR® IGN	109

Figure 27 : Exemple de secteur déficitaire couvert par des entités de trame des milieux secs stricte (en orange) pouvant faire l'objet d'actions spécifiques dans la population cœur des collines sous-vosgiennes méridionales (en bleu) au nord de Mutzig (67). En vert : mailles de présence de <i>Coronella austriaca</i> après 2009. Fond : ORTHO HR® IGN	125
Figure 28 : Exemple de petite voie ferrée locale favorable à <i>Coronella austriaca</i> à Wittenheim (68), 05/06/2025 © Alain FIZESAN	125
Figure 29 : Exemple de voie ferrée nord-sud, représentée par des entités de trame potentielle (en jaune) pouvant faire l'objet d'actions spécifiques en partenariat avec la SNCF dans le secteur de Feldkirch (68). En orange : trame stricte. En vert : mailles de présence de <i>Coronella austriaca</i> . Fond : ORTHO HR® IGN	126
Figure 30 : Exemples d'entités de trame stricte (en orange) avec mailles de présence de <i>Coronella austriaca</i> (en marron). Il s'agit ici de deux lacunes locales de présence sur les côtes de Moselle (57). ..	128
Figure 31 : Exemples d'entités de trame stricte (en orange) avec mailles de présence de <i>Coronella austriaca</i> (en marron). À gauche, le secteur des côtes du Muschelkalk des Vosges du Nord ; à droite, une portion de la trame des milieux secs des côtes de Meuse.	128
Figure 32 : Travaux sur des talus viticoles en période d'activité pouvant impacter des populations de reptiles dans l'Aube (10), mai et septembre 2024 © Mathieu AUBRY	138
Figure 33 : Milieux détruits par divers projets sans aucune prise en compte des reptiles. À gauche : élargissement d'une piste à Colombé-la-Fosse (10), 10/10/2022. À droite : milieu défriché à Celles-sur-Ource (10), 13/01/2024 © Mathieu AUBRY	139
Figure 34 : Secteur de maïsiculture intensive de la plaine alsacienne haut-rhinoise où plus aucun habitat favorable aux reptiles n'existe sur des dizaines d'hectares, 11/01/2025 © Alain FIZESAN	140
Figure 35 : Secteur de grandes cultures en Champagne-crayeuse démontrant l'absence de corridors écologiques, de haies ou de buissons favorables aux reptiles, 28/04/2021 © Olivia GARCIN.....	140
Figure 36 : « Le Vignoble en 1965 » (Labbé, 2004) : illustration d'un paysage viticole avec une végétation buissonnante encore présente et viticulture plus intensive en 2025 - Urville (10) © Mathieu AUBRY	141
Figure 37 : Terril Amélie et ses abords à Wittelsheim (68) symbolisant le développement économique récent (parcs photovoltaïques, zones d'activité) et agricole (suppression d'une partie d'une ZNIEFF de type 1) au détriment des milieux naturels secs abritant de nombreuses espèces de faune et de flore, dont <i>Lacerta agilis</i> et <i>Coronella austriaca</i>	142
Figure 38 : Ancienne carrière de Villey-Saint-Étienne (54) reconvertie en centrale photovoltaïque (suppression d'une partie d'une ZNIEFF de type 1 et d'un ENS 54) au détriment des milieux naturels abritant de nombreuses espèces de faune et de flore, dont <i>Vipera aspis</i> et <i>Coronella austriaca</i> . Cartes comparatives entre 2015 (haut) et 2024 (bas) – Source : Googlemaps pour 2024	143
Figure 39 : Haie broyée avec présence de <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i> en période d'activité dans l'Aube (10), 07/04/2024 © Mathieu AUBRY.....	144
Figure 40 : Gestion ponctuelle « par le feu » d'une haie durant la période de reproduction des reptiles à Kaysersberg Vignoble (68), 04/05/2023 © Alain FIZESAN	145
Figure 41 : <i>Vipera aspis</i> écrasée sur une route départementale – Octobre 2023 à Bar-sur-Aube (10) © Mathieu AUBRY	146
Figure 42 : <i>Lacerta bilineata</i> écrasé sur la route locale traversant la RNR des Collines de Rouffach (68) au Bollenberg, 10/04/2025 © Alain FIZESAN	147
Figure 43 : Voies ferrées favorables aux reptiles (ici secteur avec présence de <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>) à Bar-sur-Aube (10), 10/04/2025 © Mathieu AUBRY	148
Figure 44 : Exemple de la régression naturelle d'une trame des milieux secs : pelouses de Waville, vallée du Rupt de Mad (54). Cartes comparatives entre 1950 (gauche) et 2015 (droite) – Source : www.remonterletemps.ign.fr	149
Figure 45 : Autres illustrations de fermeture naturelle d'une pelouse sèche à Arnville (54) avec présence de <i>Vipera aspis</i> – Source : www.delcampe.net	149
Figure 46 : Exemple de gestion conservatoire d'une pelouse sèche dans la RNR du Bollenberg (68). Photos avant (14/11/2024) et après (19/12/2024) © Louis THIÉBAUT – CEN Alsace	150

Figure 47 : Entretien des pelouses du Bollenberg (68) à l'aide du pastoralisme. 27/11/2024 © Claudia CARIDI – PNR Ballons des Vosges	151
Figure 48 : Le célèbre « vipéricide » Jean-Baptiste Courtol, ayant chassé plus de 40 000 vipères en Haute-Loire (43) entre 1843 et 1902, mort par envenimation. Source de l'image : J. Martia, edit. Le Puy	152
Figure 49 : Exemple de milieu favorable aux reptiles dégradé par le sanglier dans la RNR du Hardtwald à Heiteren (68), 08/03/2021 © Louis THIÉBAUT – CEN Alsace	153
Figure 50 : Hiérarchisation théorique des menaces pesant sur les reptiles des milieux secs du Grand Est	154
Figure 51 : Répartition financière des actions envisagées dans le cadre du plan (2026-2030) et par la suite	197
Figure 52 : Pelouse de Montacran (10) favorable à <i>Vipera berus</i> , 28/10/2021 © Audrey MENNILO ...	221
Figure 53 : Pelouse et <i>Vipera berus</i> – Station de la Goutte d'or à Grauves (51), 14/09/2011 © Aymeric MIONNET	226
Figure 54 : Habitat à <i>Vipera aspis</i> – station de Marange (57), 2026 © Damien AUMAITRE	237
Figure 55 : Pelouse du Rudemont, vallée du Rupt-de-Mad (54), habitat à <i>Vipera aspis</i> , <i>Coronella austriaca</i> et <i>Lacerta agilis</i> – 2022 © Damien AUMAITRE	241
Figure 56 : Pelouse de Jézainville, vallée de l'Esch (54), habitat à <i>Vipera aspis</i> , <i>Coronella austriaca</i> et <i>Lacerta agilis</i> – 2010 © Damien AUMAITRE	244
Figure 57 : Pelouse d'Aingeray (54), habitat à <i>Vipera aspis</i> , <i>Coronella austriaca</i> et <i>Lacerta agilis</i> – 2018 © CEN Lorraine	248
Figure 58 : Habitat à <i>Vipera aspis</i> – plateau de Ludres (54) © Damien AUMAITRE	250
Figure 59 : Pelouse de Sexey-aux-Forges (54), habitat à <i>Vipera aspis</i> , <i>Lacerta agilis</i> et <i>Coronella austriaca</i> – 2022, 2015 © Damien AUMAITRE, Gilbert BOR	254
Figure 60 : La Blanche Côte, Réserve Naturelle Régionale (55), habitat à <i>Vipera aspis</i> , <i>Lacerta agilis</i> et <i>Coronella austriaca</i> – 2018 © CEN Lorraine	257
Figure 61 : <i>Vipera aspis</i> juvénile sur un ourlet thermophile également favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station de Courteron (10), 30/06/2023 © Mathieu AUBRY	273
Figure 62 : Vue sur un talus favorable à <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i> – station de Celles-sur-Ource (10), 18/04/2023 © Mathieu AUBRY	276
Figure 63 : Exemple de micro-habitat avec présence de <i>Vipera aspis</i> – station de Urville (10), 22/05/2024 © Mathieu AUBRY	280
Figure 64 : Bordure de route avec présence de <i>Vipera aspis</i> (et <i>Lacerta bilineata</i>) – station de Saulcy (10), 01/09/2024 © Mathieu AUBRY	280
Figure 65 : Vue sur lisière en bordure de vignes avec présence de <i>Vipera aspis</i> – Arsonval (10), 07/07/2024 © Mathieu AUBRY	282
Figure 66 : Carrière avec présence de <i>Vipera aspis</i> (et <i>Coronella austriaca</i>) – Nully (52), 18/03/2024 © Mathieu AUBRY	282
Figure 67 : <i>Vipera aspis</i> sur une lisière – station de Orges (52), 31/07/2023 © Mathieu AUBRY	290
Figure 68 : <i>Vipera aspis</i> sur une lisière forestière en bordure de pelouse – station de Le Pailly (52), 02/05/2023 © Mathieu AUBRY	296
Figure 69 : Habitat de pelouse favorable à <i>Vipera aspis</i> – Station de Grenant (52), 21/03/2023 © Fanny BOISSIER	298
Figure 70 : Vue d'un habitat favorable à l'espèce proche du château de l'Ortenbourg à Scherwiller (67), 29/05/2021 © Jean-Pierre VACHER. Notons les Fraxinelles (<i>Dictamnus albus</i>) en fleur au premier plan, espèce de flore protégée au niveau régional	304
Figure 71 : Vue d'un habitat favorable au <i>Langenberg</i> à Saint-Hippolyte (68), 15/08/2020 © Roberto D'AGOSTINO	306
Figure 72 : Vue sur l'ancienne carrière du <i>Grasberg</i> à Bergheim (68), 10/07/2021 © Jean-Pierre ZIEGER	308
Figure 73 : Vue sur une pelouse du <i>Grasberg</i> à Bergheim (68), 28/10/2021 © Jean-Pierre ZIEGER	308
Figure 74 : <i>Lacerta bilineata</i> dans son habitat proche du château du <i>Schlossberg</i> (68), 11/04/2017 © Alain FIZESAN	310

Figure 75 : Exemple d’affleurement rocheux embroussaillé favorable à l’espèce à Kaysersberg Vignoble (68), 12/04/2016 © Alain FIZESAN.....	310
Figure 76 : Vue sur la station isolée de l’ <i>Elsenrein</i> à l’ouest, séparée de la station principale par le massif forestier, Kaysersberg Vignoble (68), 07/09/2017 © Alain FIZESAN.....	311
Figure 77 : Milieu structuré intra-viticole – station du <i>Sonnenberg</i> à Ammerschwihr (68), 29/04/2016 © Alain FIZESAN.....	313
Figure 78 : Vue sur un talus intra-viticole favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station du <i>Flieh</i> à Niedermorschwihr (68), 27/04/2023 © Alain FIZESAN.....	316
Figure 79 : Vue sur un muret végétalisé favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station de l’ <i>Ensenberg</i> à Zimmerbach (68), 02/05/2023 © Alain FIZESAN	319
Figure 80 : Vue générale d’un milieu intraviticole diversifié favorable à <i>Lacerta bilineata</i> et à <i>Coronella austriaca</i> à Wihr-au-Val (68), 03/04/2025 © Alain FIZESAN	321
Figure 81 : Exemple de pierrier intraviticole au niveau de la station de l’ <i>Oberschoflit</i> à Wintzenheim (68), 21/06/2016 © Alain FIZESAN.....	323
Figure 82 : Talus intraviticole à la fois rocailleux et herbeux, très favorable à <i>Lacerta bilineata</i> dans le vignoble de Wintzenheim (68) 28/04/2025 © Alain FIZESAN	323
Figure 83 : Milieu pelousaire du <i>Zinnkoepfle</i> à Soultzmatt (68), 01/05/2023 © Alain FIZESAN	325
Figure 84 : Milieu pelousaire du <i>Strangenberg</i> à Westhalten (68) 11/07/2024 © Alain FIZESAN.....	325
Figure 85 : Exemple de talus structuré en bordure de parcelle viticole de l’ <i>Oelberg</i> à Westhalten (68), 22/05/2024 © Alain FIZESAN	326
Figure 86 : Mosaique de milieux dans une pelouse sèche du <i>Bollenberg</i> à Rouffach (68) extrêmement favorables à <i>Lacerta bilineata</i> (et <i>Vipera aspis</i>), 02/05/2025 © Alain FIZESAN.....	328
Figure 87 : Haie structurée et pierrier au <i>Bollenberg</i> à Rouffach (68) favorable à <i>Lacerta bilineata</i> (et <i>Vipera aspis</i>), 02/05/2025 © Alain FIZESAN	329
Figure 88 : Muret végétalisé favorable à l’espèce au <i>Kitterlé</i> à Guebwiller (68), 19/04/2016 © Alain FIZESAN.....	331
Figure 89 : Contexte local de vignoble structuré et très pentu favorable à l’espèce à Thann (68), 18/05/2016 © Alain FIZESAN	333
Figure 90 : Vue sur une pelouse favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station de Les Riceys (10), 29/04/2023 © Ninon CHINAL.....	343
Figure 91 : Vue sur une lisière à ourlets thermophiles favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station de Gyé-Sur-Seine (10), 02/06/2020 © Mathieu AUBRY.....	345
Figure 92 : Vue sur une lisière à ourlets thermophiles favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station de Gyé-Sur-Seine (10), 27/04/2023 © Mathieu AUBRY.....	348
Figure 93 : Vue sur pelouse favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station de Celles-sur-Ource (10), 18/04/2023 © Mathieu AUBRY.....	350
Figure 94 : Vue sur un habitat favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – station de Baroville (10), 19/10/2024 © Mathieu AUBRY.....	354
Figure 95 : Vue sur lisière en bordure de vignes et de village favorable à <i>Lacerta bilineata</i> – Arsonval (10), 07/07/2024 © Mathieu AUBRY.....	356
Figure 96 : Habitat de pelouse fréquenté par <i>Lacerta bilineata</i> – Station de Grenant (52), 21/03/2023 © Fanny BOISSIER	361

Table des tableaux

Tableau 1 : Statuts Listes Rouges des espèces concernées par le PRA, en Europe, en France et dans les pays ou régions frontaliers au Grand Est.....	18
Tableau 2 : Paramétrage retenu pour définir la trame des milieux secs du Grand Est.....	24
Tableau 3 : Données de référence pour cartographier la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est.....	26
Tableau 4 : Typologie d'occupation des sols retenue en tant qu'espaces favorables aux reptiles des milieux secs à l'échelle du Grand Est	28
Tableau 5 : Comparatifs des paramètres utilisés pour définir la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est.....	37
Tableau 6 : Modalités d'attribution des notes (de 0 à 2) par critères et par espèces.....	45
Tableau 7 : Évaluation des états de conservation selon le score obtenu par UC	45
Tableau 8 : Priorisation des actions en fonction des états de conservation évalués pour chaque UC.	49
Tableau 9 : Exemple type de tableau à remplir pour chaque UC identifiée.....	49
Tableau 10 : Nombre de données totales mobilisées et étudiées pour les cinq espèces de reptiles du PRA	54
Tableau 11 : Nombre de mailles étudiées à l'échelle du Grand Est.....	54
Tableau 12 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle du Grand Est avant et après 2010.....	55
Tableau 13 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle de l'Alsace avant et après 2010.....	55
Tableau 14 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle de la Lorraine avant et après 2010	55
Tableau 15 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle de la Champagne-Ardenne avant et après 2010.....	55
Tableau 16 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de <i>Vipera berus</i> en CA au sein des habitats majoritairement secs.....	60
Tableau 17 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de <i>Vipera berus</i> en CA en contexte majoritairement humide	61
Tableau 18 : Bilan des états de conservation et des actions proposées par unités de conservation de <i>Vipera berus</i> décrites dans le Grand Est	63
Tableau 19 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de <i>Vipera berus</i> dans le Grand Est	65
Tableau 20 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de <i>Vipera berus</i> dans le Grand Est....	66
Tableau 21 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	74
Tableau 22 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de <i>Vipera aspis</i> en CA ...	77
Tableau 23 : Bilan des états de conservation et des actions proposées par unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> décrites dans le Grand Est	80
Tableau 24 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de <i>Vipera aspis</i> dans le Grand Est.....	82
Tableau 25 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de <i>Vipera aspis</i> dans le Grand Est.....	83
Tableau 26 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	91
Tableau 27 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de <i>Lacerta bilineata</i> en CA	93
Tableau 28 : Bilan des états de conservation et des actions par unités de conservation de <i>Lacerta bilineata</i> décrites dans le Grand Est.....	95
Tableau 29 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de <i>Lacerta bilineata</i> dans le Grand Est.....	97
Tableau 30 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de <i>Lacerta bilineata</i> dans le Grand Est	98
Tableau 31 : Pourcentages (nombre de sites intégrant l'espèce/nombre de sites totaux) de périmètres environnementaux (hors ENS) avec présence de <i>Lacerta agilis</i> dans le Grand Est	106
Tableau 32 : Discrimination de « populations cœurs » de <i>Lacerta agilis</i> par régions naturelles d'Alsace	108

Tableau 33 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de <i>Lacerta agilis</i> par régions naturelles d'Alsace incluses dans des matrices agricoles intensives	109
Tableau 34 : Discrimination de « populations cœurs » de <i>Lacerta agilis</i> par régions naturelles de Lorraine	111
Tableau 35 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de <i>Lacerta agilis</i> par régions naturelles de Lorraine	112
Tableau 36 : Discrimination de « populations cœurs » de <i>Lacerta agilis</i> par régions naturelles de Champagne-Ardenne.....	113
Tableau 37 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de <i>Lacerta agilis</i> par régions naturelles de Champagne-Ardenne.....	114
Tableau 38 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de <i>Lacerta agilis</i> dans le Grand Est	115
Tableau 39 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de <i>Lacerta agilis</i> dans le Grand Est	116
Tableau 40 : Pourcentages (nombre de sites intégrant l'espèce/nombre de sites totaux) de périmètres environnementaux (hors ENS) avec présence de <i>Coronella austriaca</i> dans le Grand Est	122
Tableau 41 : Discrimination de « populations cœurs » de <i>Coronella austriaca</i> par régions naturelles d'Alsace.....	123
Tableau 42 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de <i>Coronella austriaca</i> par régions naturelles d'Alsace incluses dans les populations cœurs.....	124
Tableau 43 : Discrimination de « populations cœurs » de <i>Coronella austriaca</i> par régions naturelles de Lorraine	127
Tableau 44 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de <i>Coronella austriaca</i> par régions naturelles de trame de Lorraine	129
Tableau 45 : Discrimination de « populations cœurs » de <i>Coronella austriaca</i> par régions naturelles de Champagne-Ardenne.....	131
Tableau 46 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de <i>Coronella austriaca</i> par régions naturelles de Champagne-Ardenne.....	131
Tableau 47 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de <i>Coronella austriaca</i> dans le Grand Est.....	133
Tableau 48 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de <i>Coronella austriaca</i> dans le Grand Est.....	133
Tableau 49 : Listing des actions destinées à conserver les populations et freiner les déclins en cours pour les reptiles du Grand Est.....	160

Table des cartes

Carte 1 : Distribution de <i>Vipera berus</i> dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km	57
Carte 2 : Discrimination géographique des dix unités de conservation de <i>Vipera berus</i> en CA	62
Carte 3 : Priorisation des actions au sein des dix UC de <i>Vipera berus</i> en Champagne-Ardenne (nord)...	66
Carte 4 : Priorisation des actions au sein des dix UC de <i>Vipera berus</i> en Champagne-Ardenne (sud).....	67
Carte 5 : Distribution de <i>Vipera aspis</i> dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km.....	69
Carte 6 : Discrimination géographique des 27 unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine (nord)	75
Carte 7 : Discrimination géographique des 27 unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine (sud)	75
Carte 8 : Discrimination géographique des 24 unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> en CA	78
Carte 9 : Priorisation des actions au sein des 27 UC de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine (nord)	83
Carte 10 : Priorisation des actions au sein des 27 UC de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine (sud).....	84
Carte 11 : Priorisation des actions au sein des 24 UC de <i>Vipera aspis</i> en Champagne-Ardenne (nord)...	84
Carte 12 : Priorisation des actions au sein des 24 UC de <i>Vipera aspis</i> en Champagne-Ardenne (sud)	85
Carte 13 : Distribution de <i>Lacerta bilineata</i> dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km	86
Carte 14 : Discrimination géographique des 15 unités de conservation de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace ..	92
Carte 15 : Discrimination géographique des 21 unités de conservation de <i>Lacerta bilineata</i> en CA	94
Carte 16 : Priorisation des actions au sein des 15 UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace (nord)	98
Carte 17 : Priorisation des actions au sein des 15 UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace (centre).....	99
Carte 18 : Priorisation des actions au sein des 15 UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace (sud)	99
Carte 19 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Champagne-Ardenne (nord)	100
Carte 20 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Champagne-Ardenne (ouest).....	100
Carte 21 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Champagne-Ardenne (centre).....	101
Carte 22 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Champagne-Ardenne (sud)	101
Carte 23 : Distribution de <i>Lacerta agilis</i> dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km ..	104
Carte 24 : Dernières années d'observation de <i>Lacerta agilis</i> en région Grand Est, entre 1980 et 2023, par mailles 10 x 10 km (Source : JP Vacher, CEN L - 2024)	105
Carte 25 : Localisation des populations cœurs de <i>Lacerta agilis</i> de la trame des milieux secs du Grand Est	117
Carte 26 : Localisation des secteurs déficitaires de <i>Lacerta agilis</i> dans le Grand Est	118
Carte 27 : Distribution de <i>Coronella austriaca</i> dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km	120
Carte 28 : Dernières années d'observation de <i>Coronella austriaca</i> en région Grand Est, entre 1980 et 2024, par mailles 10 x 10 km (Source : JP Vacher, CEN L - 2024)	121
Carte 29 : Localisation des populations cœurs de <i>Coronella austriaca</i> de la trame des milieux secs du Grand Est	134
Carte 30 : Localisation des secteurs déficitaires de <i>Coronella austriaca</i> dans le Grand Est	135

INTRODUCTION

1. Le programme LIFE Biodiv'Est

Lancé en février 2022 et déployé sur une période de 10 ans, le projet LIFE Biodiv'Est, soutenu par la Commission européenne et la Région Grand Est, développe des programmes pour la protection de la biodiversité sur le territoire régional. Il concentre cinq cofinanceurs (AESN, AERM, AERMC, OFB, DREAL) et 14 partenaires pour une enveloppe totale de 26 millions d'euros.

Au travers de 27 actions (plantation de haies, îlots de sénescence, création de Réserves Naturelles Régionales, stratégie foncière, etc.), ce projet ambitionne d'œuvrer pour la conservation des espèces et des habitats, la protection des sols, l'amélioration de la qualité de l'air et l'eau, la gestion des déchets, l'atténuation ou l'adaptation face aux changements climatiques.

Une de ces actions, l'action A03, porte sur l'élaboration et la mise en œuvre de 10 plans d'actions régionaux (PRA) en faveur des espèces et milieux menacés dans le Grand Est. Six de ces PRA porteront sur la faune et les habitats associés, et quatre sur la flore et les habitats associés, pour des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles la région possède une responsabilité particulière.

Le PRA présenté ici est le 3^{ème} PRA « Faune » à être rédigé et dont les actions seront déployées dans le Grand Est.

2. Pourquoi un PRA sur les reptiles en région Grand Est ?

Il existe à ce jour 54 PNA dédiés à la faune et la flore en France (<https://biodiversite.gouv.fr/projet-pna>). En France hexagonale, les groupes des oiseaux et de la flore sont les mieux représentés par ces plans, suivis des mammifères et des reptiles. Pour ces derniers, leurs caractères endémiques et/ou l'influence quant aux climats de façade méditerranéenne ou atlantique justifient à juste titre leur inscription à ces démarches conservatoires. Ce sont ensuite les amphibiens, les insectes, les poissons et les mollusques, souvent moins connus, étudiés et documentés par les naturalistes, qui en possèdent le moins (deux à trois par groupe).

Concernant le volet herpétologique (amphibiens & reptiles) à l'échelle de la Région Grand Est, qui comporte le plus d'espèces d'amphibiens de France métropolitaine (19 espèces autochtones), l'accent a toujours été porté sur trois de nos espèces emblématiques au regard des menaces pesant sur elles et de leur état de conservation globalement défavorable : le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*), le Crapaud vert (*Bufotes viridis*) et le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*).

En revanche, pour le groupe des reptiles, aucune proposition d'un PRA spécifique ou multi-spécifique n'avait encore jamais été évoquée avec les instances officielles. Avec ses 11 espèces autochtones (26 % de l'herpétofaune métropolitaine, tortues marines incluses), soit une richesse spécifique que l'on peut qualifier de « pauvre » en Grand Est par comparaison avec d'autres régions de France métropolitaine, les enjeux conservatoires n'apparaissaient pas prioritaires. Pourtant, certaines sont situées en limites d'aires de répartition, sont isolées, subissent des pressions anthropiques au quotidien et ont vu certaines de leurs populations décroître ces 20 dernières années. Ce constat alarmant et récent reste du même ordre au niveau de nos pays frontaliers (cf. Tableau 1 ci-dessous) en Allemagne ([Rote-Liste-Gremium Amphibien und Reptilien, 2020](#)), en Belgique ([Graitson, et al., 2021](#)) et en Suisse ([Ursenbacher & Meyer, 2023](#)).

Avec la publication de la dernière Liste Rouge des espèces de reptiles menacées dans le Grand Est ([ODONAT Grand Est, 2023](#)), la situation a changé puisque des dix taxons évalués, **trois espèces sont considérées menacées et deux quasi menacées** notamment en lien avec l'observation de déclin locaux sur la période dite récente (2012-2022) :

- la **Vipère péliade** (*Vipera berus*) au statut « En danger critique d'extinction (CR) » ;
- la **Vipère aspic** (*Vipera aspis*) et le **Lézard à deux raies** (*Lacerta bilineata*) au statut « Vulnérable (VU) » ;
- le **Lézard des souches** (*Lacerta agilis*) et la **Coronelle lisse** (*Coronella austriaca*) au statut « Quasi menacée (NT) ».

Ces espèces font toutes l'objet d'une fiche synthétique vulgarisée (répartition, biologie, écologie, menaces, protection) présentée en annexes 3 à 7. En effet, le choix a été fait de ne pas rédiger ici des monographies classiques trop détaillées, déjà existantes et consultables dans d'autres documents (PNA, PRA, divers ouvrages spécialisés en herpétologie). En revanche, **l'accent sera priorisé et développé dans ce PRA sur leurs spécificités dans le Grand Est : études et suivis de populations, statuts de conservation et menaces.**

Si les populations de vipères et de *Lacerta bilineata* sont souvent cantonnées à certaines pelouses sèches ou coteaux viticoles de certaines régions naturelles par exemple, *Coronella austriaca* et *Lacerta agilis* affichent des répartitions souvent plus étendues dans le Grand Est liées à des écologies plus « souples ». Toutefois, outre leur statut d'espèces menacées ou quasi menacées, elles possèdent toutes un dénominateur commun représenté par les milieux dits « secs » qu'elles affectionnent, parfois même de manière exclusive pour certaines espèces. Le regroupement en un **cortège d'espèces liées à la trame des milieux secs du Grand Est, représenté par ces cinq taxons, a alors logiquement émergé pour la proposition d'un PRA en faveur des reptiles.**

Enfin, l'intégration de deux espèces non menacées dans un PRA n'est pas chose courante. Pourtant, **ce statut d'espèces quasi menacées est un véritable levier d'alerte à destination des pouvoirs publics.** C'est en effet à court terme que leur prise en considération doit être opérée avec des actions conservatoires concrètes, et avant que ces espèces ne manifestent trop de déclin, notamment en marges de leurs aires de répartition. De plus, elles peuvent localement partager avec les espèces menacées des habitats semblables, permettant de mutualiser des actions de conservation.

3. Quels sont les plans d'actions déjà existants sur ces cinq espèces ?

De nombreuses actions conservatoires ont déjà vu le jour par l'intermédiaire de PRA ou d'autres plans de sauvegarde. Ces documents pourront être des sources d'inspiration précieuses pour celui consacré aux reptiles du Grand Est. Sont listés ci-dessous les documents, nationaux ou internationaux (pays limitrophes au Grand Est), qui ont œuvré, qui œuvrent encore ou qui œuvreront dans un futur proche à la sauvegarde des reptiles.

Au préalable, sont synthétisés ci-dessous les statuts « Listes Rouges » des cinq reptiles concernés par le plan, mis en regard par rapport aux autres statuts évalués en Europe, en France, ainsi qu'au niveau des régions (ou anciennes régions) et des pays frontaliers au Grand Est. Ce travail comparatif est essentiel pour mettre en perspective certaines situations d'évaluation récentes d'espèces menacées et en déclin.

Notons que la Liste Rouge nationale devient obsolète (2015) et sera réactualisée en 2026 par le MNHN. Par exemple, concernant *Vipera aspis*, des 13 listes rouges régionales établies entre 2012 et 2023, 85 % évaluent cette espèce comme menacée ou quasi menacée ([Kouyoumdjian & Kotwica, \(coord.\) 2025](#)), preuve que sa situation en métropole a clairement évolué défavorablement depuis 10 ans.

Tableau 1 : Statuts Listes Rouges des espèces concernées par le PRA, en Europe, en France et dans les pays ou régions frontaliers au Grand Est

Pays / région	Année de parution	<i>Vipera berus</i>	<i>Vipera aspis</i>	<i>Lacerta bilineata</i>	<i>Lacerta agilis</i>	<i>Coronella austriaca</i>
Grand Est	2023	CR	VU	VU	NT	NT
Europe	2024	LC	VU	LC	LC	LC
France	2015	VU	LC	LC	NT	LC
Belgique	2021	CR	-	-	EN	EN
Suisse	2023	EN	EN	VU	VU	EN
Allemagne*	2020	« EN »	« CR »	« EN »	« NT »	« VU »
Picardie	2017	EN	-	VU	VU	VU
Ile-de-France	2022	EN	EN	LC	NT	NT
Franche-Comté	2020	EN	NT	VU	NT	NT
Bourgogne	2015	-	NT	LC	DD	DD

CR : En danger critique d'extinction ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi menacé ; LC : Préoccupation mineure ; DD : Données insuffisantes

* statuts « équivalents » mentionnés car Liste Rouge allemande non basée sur les mêmes critères d'évaluation de l'IUCN

→ À la lecture du tableau, on remarque que les cinq espèces concernées se trouvent dans des situations de conservation très préoccupantes dans les pays ou régions limitrophes au Grand Est. **Ce constat doit alerter les pouvoirs publics sur leur prise en compte immédiate dans des programmes d'actions conservatoires sur notre territoire.**

3.1. Vipère péliade (*Vipera berus*)

Plusieurs plans d'actions territoriaux ont été rédigés depuis 2012 sur cette espèce en France et en Belgique :

- Le Plan d'actions régional (2012-2016), rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais (CEN NPDC) et le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord de la France (GON) (Cheyrezy, et al., 2012). Fort d'une trentaine d'actions de conservation, connaissances et sensibilisation, ce plan a permis de dresser un état des lieux plus complet sur les différentes populations d'espèces qui manquaient cruellement d'informations en région.
- Le Plan d'actions régional (2019-2028), réalisé par le CEN Hauts-de-France (Rey, 2018) qui succède au plan précédent, motivé notamment par la fusion des ex-régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie pour former les Hauts-de-France ainsi que le classement comme espèce « En Danger (EN) » à la Liste Rouge régionale (Godin & Quevillart, 2015). Après avoir dressé le bilan du plan précédent, près d'une vingtaine d'actions, suivant les trois mêmes thématiques classiques, sont en cours.
- Le Plan National d'Actions (2025-2030) sur les « Vipères de France hexagonale » (Kouyoumdjian & Kotwica, (coord.) 2025). Ce plan concerne trois vipères : la Vipère de Seoane (*Vipera seoanei*), *Vipera berus* et *Vipera aspis*. La Vipère d'Orsini (*Vipera ursinii*) n'est pas concernée car elle bénéficie déjà d'un PNA (2020-2030).
- Le Plan d'action pour la Vipère péliade (*Vipera berus*) en Wallonie (Graitson, 2011).
- Le Plan Régional d'Actions « Amphibiens et Reptiles en péril de Normandie » (Jourdain & Skrzyniarz, 2024) mené par l'observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHeN) et porté par l'URCPIE de Normandie. Ce plan vise cinq espèces : Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), *Vipera berus* et *Lacerta agilis*.

3.2. Vipère aspic (*Vipera aspis*)

- Le Plan National d'Actions (2025-2030) sur les « Vipères de France hexagonale ».

3.3. Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*)

À notre connaissance, aucun plan d'action ne concerne cette espèce en France. Cette dernière est répartie dans les 2/3 du pays et n'est pas menacée (statut LC sur la Liste Rouge France).

3.4. Lézard des souches (*Lacerta agilis*)

- Un Plan d'actions « ancien » pour la conservation de l'espèce dans le nord-ouest de l'Europe (Edgar & Bird, 2006).
- Des propositions d'actions pour la préservation de *Lacerta agilis* en Wallonie (Jacob & Remacle, 2016). Une réactualisation du document est en cours (Duchesne & Graitson, à paraître).
- Et plus récemment en France, le PRA en faveur de *Lacerta agilis* (2022-2031) en région Centre-Val de Loire (Sansault, 2021), où l'espèce est fortement menacée et classée EN (Dohogne, 2013).
- Le Plan Régional d'Actions « Amphibiens et Reptiles en péril de Normandie ».

3.5. Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

À notre connaissance, aucun plan d'actions n'encourage la conservation de cette espèce en France, relativement bien répartie et non menacée (statut LC). En revanche, à l'instar de *Lacerta agilis*, elle bénéficie d'actions de conservation en Wallonie et d'un Plan d'action en cours de réactualisation (Duchesne & Graitson, à paraître).

4. Quel est l'intérêt et la portée possible du PRA ?

Les PNA, ainsi que leurs éventuelles déclinaisons régionales sous forme de PRA, constituent « *des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif* » (source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 20/08/2024).

Les états de conservation de ces espèces bénéficiant de tels programmes sont généralement tous plus ou moins défavorables selon leur situation biogéographique, certaines populations (ou sous-populations) pouvant mieux se porter que d'autres. Elles souffrent néanmoins toutes des multiples pressions exercées sur elles : en premier lieu par les activités humaines, mais également par les effets du dérèglement climatique, influencés par ces mêmes facteurs anthropiques.

Ces menaces induisent des impacts parfois délétères sur certaines populations conduisant, plus ou moins vite, à des baisses d'effectifs d'individus voire à certaines extinctions locales. Ainsi, « *l'état de conservation de ces espèces est considéré comme mauvais ou défavorable lorsque les paramètres qui conditionnent leur dynamique ou qui évaluent la quantité et la qualité de leurs habitats se dégradent à un niveau tel que la viabilité de leurs populations sur le long terme est remise en cause. L'objectif des réglementations européenne¹ et nationale² relatives à la protection des espèces de faune et de flore sauvages est d'assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces les plus menacées. L'état de conservation de certaines espèces nécessite des actions spécifiques pour restaurer leurs populations et leurs habitats* » (source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 20/08/2024).

→ **Les objectifs du PRA « Les Reptiles des milieux secs du Grand Est » restent donc en théorie équivalents à ceux encouragés par les PNA financés par le Ministère.** Le présent document s'articulera aussi en trois parties :

¹ Directive Habitats faune flore 92/43/CEE du 21 mai 1992

² Article L. 411-1 du code de l'environnement

- **le diagnostic** destiné à préciser, dans la mesure des connaissances actuelles pour chacune des cinq espèces considérées, l'état de conservation relatif à l'analyse des dynamiques de population, des évolutions d'aires de répartition ainsi que des capacités propres à chaque espèce pour faire face aux pressions et menaces ;
- **les propositions d'actions** concrètes pour freiner significativement les déclins et/ou faire perdurer les populations. Ces actions se déclineront en trois thématiques complémentaires : améliorer si nécessaire les connaissances scientifiques, proposer des actions opérationnelles sur les reptiles et faire connaître les reptiles et sensibiliser sur leur conservation ;
- **la stratégie d'animation du plan**, à minima sur toute la durée envisagée (2026-2031), en incluant un maximum de partenaires techniques, scientifiques, financiers, institutionnels et privés.

Pour mener à bien ce projet ambitieux et de portée régionale, **trois structures associatives référentes**, accompagnées par d'autres organismes associatifs partenaires (ReNArd, ANN, LPO CA, CEN CA et Neomys), ont participé à la rédaction du document et se chargeront du volet animation dans chacune des trois ex-régions :

- le **CPIE du Sud Champagne** pour la Champagne-Ardenne ;
- le **CEN Lorraine** pour la Lorraine ;
- l'**association BUFO** pour l'Alsace.

Enfin, en appui technique, l'**association ODONAT Grand Est** s'est chargée de la mobilisation des données et de ses traitements cartographiques.

Notons que, comme ce PRA multi-espèces concerne les deux espèces de vipères du Grand Est, et que les enjeux, les menaces et les actions souhaitées en faveur de ces espèces sont précisés dans ce document, il fera office de déclinaison régionale du PNA « Vipères de France hexagonale » sur la région.

PARTIE 1

La trame des milieux secs favorables aux reptiles



1. Qu'est-ce que la trame des milieux secs favorables aux reptiles ?

Les notions de « trames » se généralisent en France avec l'essor des politiques « TVB » (Trame Verte et Bleue) encouragées par les Lois Grenelle 1 du 03/08/2009 et Grenelle 2 du 12/07/2010. La TVB se compose généralement de cinq sous-trames (Dehouck & Amsallem, 2017) : sous-trame des milieux ouverts, sous-trame des landes, sous-trame forestière, sous-trame des zones humides et sous-trame des milieux aquatiques.

La Région Grand Est a défini dans son diagnostic de synthèse (Région Grand Est, 2019) une stratégie régionale de prise en compte et de préservation de la biodiversité sur son territoire. Elle fixe notamment les grandes orientations et les objectifs à atteindre. Les reptiles sont concernés par plusieurs trames et sous-trames mentionnés dans ce document (trame verte : avec les lisières et les haies, la trame bleue). En ce qui concerne la trame thermophile, souvent réputée favorable aux reptiles, la stratégie régionale fait état d'un déclin à la suite de l'abandon des pratiques agro-pastorales, ces milieux sont relictuels et en voie de disparition (enfrichement, transformation en vignoble, fragmentation, etc.). Les réservoirs de biodiversité de milieux thermophiles fonctionnent en petits réseaux limités dans l'espace. Il est donc difficile de visualiser des corridors à l'échelle du Grand Est. On peut cependant en identifier deux traversant la Lorraine sur un axe nord-sud : les côtes de Meuse et de Moselle. En Moselle existe aussi le corridor du Muschelkalk. En Champagne-Ardenne, les corridors de la cuesta d'Ile-de-France et des coteaux du Barrois ont été ressortis d'intérêt régional Grand Est ainsi que le corridor des crayeuses.

Le présent plan d'actions vise cinq espèces de reptiles dont un des dénominateurs communs est leur préférentiel écologique envers les « **milieux secs** ». La définition générale des milieux secs est souvent synonyme de milieux arides : ce sont des espaces caractérisés par une **faible disponibilité en eau** pendant la majeure partie de l'année. Cette contrainte hydrique influence fortement le climat, le sol, la végétation et la faune qui y vivent. La définition de l'aridité impose des précipitations inférieures à 250 mm par an, ce qui n'est pas le cas en région Grand Est. Par extension, et dans le cadre de ce plan, la trame des milieux secs du Grand Est est définie comme étant la matrice des milieux de vie les plus favorables à la majorité des espèces de reptiles, certains y étant exclusifs, d'autres y passant tout ou partie de leur cycle de vie. Il s'agit d'espaces en général restreints en surface, bien exposés, ouverts ou semi ouverts.

Par ailleurs, ces mêmes espèces s'avèrent de véritables « **sentinelles écologiques** ». En effet, cette notion de sentinelle (du latin *sentire* « sentir, percevoir ») est la conséquence de leurs faibles capacités de déplacement et de dispersion : elles sont très sensibles aux changements spatiaux et temporels de leurs milieux. Elles sont donc souvent les premières à répondre aux modifications de ces habitats et permettent de « tirer la sonnette d'alarme » dès lors que l'on constate par exemple une baisse voire un effondrement rapide de populations. À l'inverse, ces espèces sentinelles permettant également de qualifier la « bonne santé écologique » d'un milieu dans le cas de populations abondantes et/ou stables dans le temps. De surcroît, protéger ou améliorer les conditions de vie d'une de ces espèces dans le cadre du plan sera forcément bénéfique à tous les cortèges faunistiques et floristiques associés à ces mêmes milieux secs.

Le titre donné à ce PRA « Les Reptiles : sentinelles des milieux secs du Grand Est » prend ainsi tout son sens.

→ Il a donc été décidé de travailler sur la réalisation d'une « trame des milieux secs » favorables à ce cortège de cinq espèces selon une méthodologie décrite ci-après. C'est au sein de cette trame que seront majoritairement dédiées les actions proposées.

2. Méthodologie de cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles dans le Grand Est

2.1. Méthode générale utilisée pour la cartographie

La méthode de cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles a suivi le processus détaillé ci-dessous. Après un cadrage méthodologique, la compilation de données naturalistes et de référence décrivant le territoire ainsi que quelques tests, la méthode a surtout consisté en **la répétition de deux étapes de création d'une version de la trame puis de sa relecture par les experts du projet** afin d'affiner la cartographie successivement. Une fois une version consolidée de la trame obtenue après plusieurs itérations, une relecture plus large impliquant divers acteurs régionaux ainsi que la confrontation à des cartographies de référence ont été en outre réalisées. Enfin, des modifications manuelles ont été appliquées en fin de processus afin de corriger des imprécisions ou erreurs constatées.

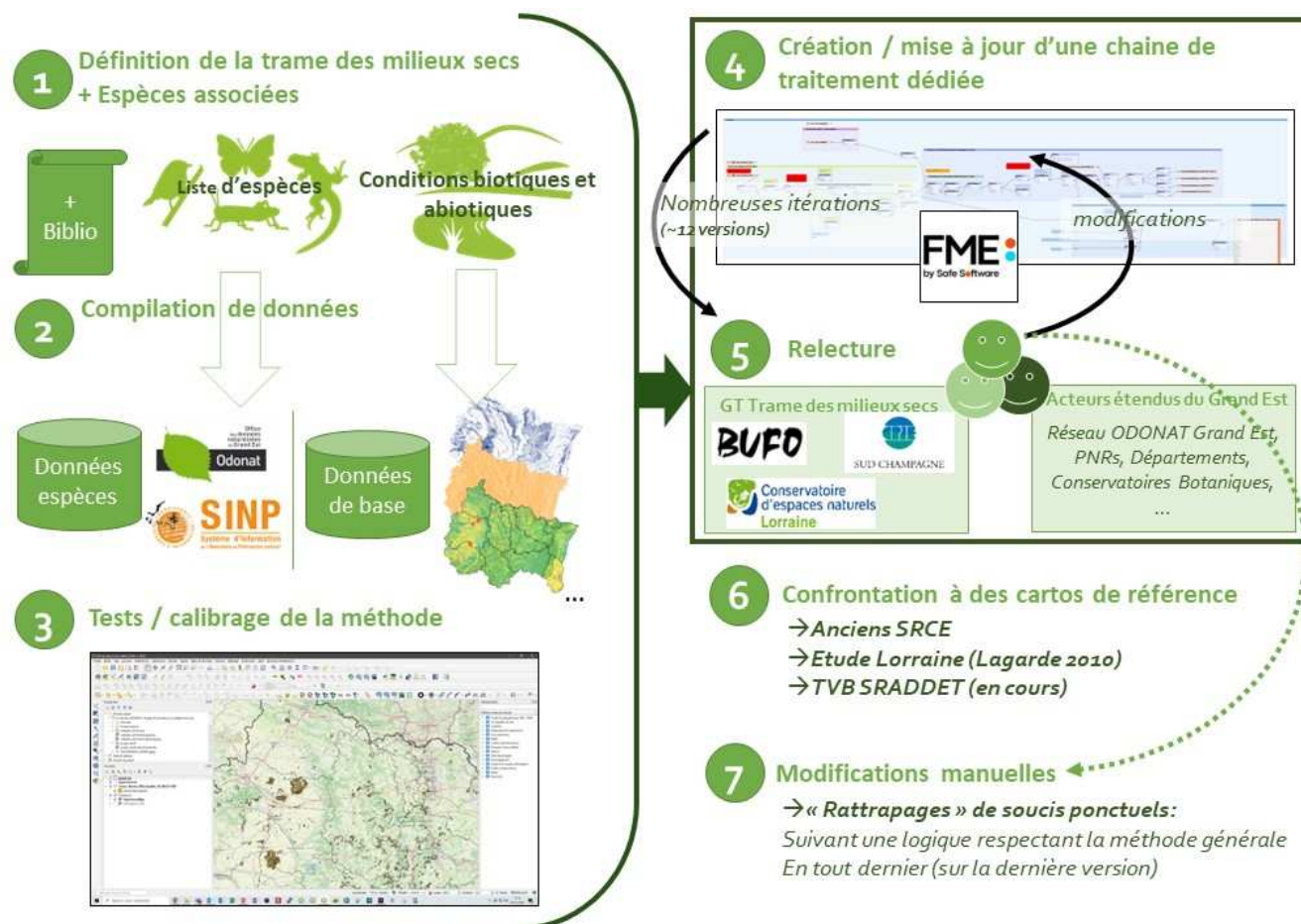


Figure 1 : Méthode générale employée pour la cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles

Les différentes étapes de ce schéma sont détaillées aux titres suivants.

2.2. Définition de la trame des milieux secs favorables aux reptiles

Comme évoqué précédemment, la notion de « trame des milieux secs » est difficile à cadrer et peut revêtir plusieurs définitions. Afin de permettre la cartographie à l'échelle régionale à l'aide des données disponibles, tout en gardant à l'esprit le cadre dans lequel la définition de cette trame s'inscrit (un plan d'actions pour les reptiles, occupant certains types de milieux qui leur sont favorables), la définition suivante a été retenue après les différents tests : **« la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est se caractérise par des milieux ouverts naturels ou semi-naturels, incluant divers milieux anthropisés favorables, une exposition au soleil d'orientation est au sud-ouest, et qui accueille plusieurs espèces faunistiques indicatrices de ces milieux ».**

Tableau 2 : Paramétrage retenu pour définir la trame des milieux secs du Grand Est

Paramètres généraux	Paramétrage retenu
Milieu à inclure	Milieux ouverts naturels et semi-naturels
	Milieux anthropisés favorables (digues, talus d'autoroute, voies ferrées...)
Sol (pédologie)	Critère non retenu (manque de données)
Sous-sol (géologie)	Utilisation indirecte pour le tri des données naturalistes en entrée
Pente	Critère non retenu (trop restrictif)
Altitude	Critère non retenu pour conserver les espaces favorables en altitude
Exposition	Est, sud, sud-ouest
Espèces (faune)	Espèces indicatrices de milieux secs présentes

Certains paramètres n'ont ainsi pas été retenus, en raison soit d'un manque de données mobilisables de manière cohérente à l'échelle du Grand Est, soit d'un critère trop restrictif. La géologie notamment a été écartée lors des premiers tests de cartographie car les données du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) étaient trop complexes à mobiliser sur le Grand Est et trop restrictives (des milieux secs pouvant aussi être présents en dehors d'un contexte de sous-sol calcaire par exemple).

De plus, bien que le plan d'actions soit construit en premier lieu à la faveur des reptiles, les milieux secs cartographiés sont également partagés par de nombreux autres groupes d'espèces (faune et flore), dont bon nombre d'espèces protégées et/ou patrimoniales. **Cette stratégie de construction d'une trame « multi-groupes des milieux secs » encouragera en effet des synergies pertinentes au travers des actions de conservation qui seront proposées.**

2.3. Définition des espèces des milieux secs associées

Une liste d'espèces dites « **espèces indicatrices** » de la trame des milieux secs a été élaborée en tenant compte de leurs affinités aux divers contextes (ex)régionaux. Ainsi, une déclinaison par anciennes régions (Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace) a été travaillée étant donné que certaines espèces peuvent être considérées comme indicatrices de milieux secs dans certains territoires mais pas dans d'autres. Les espèces retenues sont basées sur des échanges avec plusieurs experts régionaux associatifs du réseau associatif ODONAT Grand Est : IMAGO, SLE, CPIE SC, LOANA, LPO Alsace et LPO Champagne-Ardenne. La liste, disponible en Annexe 1, comprend ainsi **71 espèces faunistiques** :

- une large majorité d'insectes : 37 lépidoptères, quatorze orthoptères, quatre coléoptères, trois névroptères et deux hémiptères ;
- sept espèces d'oiseaux (statut reproducteur retenu) ;
- quatre des cinq espèces de reptiles du plan. En effet, *Lacerta agilis*, trop ubiquiste à l'échelle Grand Est et notamment en Alsace, n'a pas été retenu comme espèce des milieux secs bien que l'on puisse évidemment le rencontrer dans un tel contexte. Il aurait été en effet trop ardu de différencier des 8 000 données mobilisées celles affiliées aux stations de milieux secs, des autres stations. **Notons que les stations de *Vipera berus* situées en contexte humide n'ont pas été prises en compte** pour l'élaboration de la cartographie des « milieux secs ». Elles sont cependant bien considérées dans le diagnostic.

Remarque : par manque de temps/moyens concernant la mobilisation des données et la sollicitation de l'expertise botaniste à l'échelle du Grand Est, la flore n'a pas été incluse dans ce travail.



Figure 2 : Exemples d'espèces indicatrices retenues pour définir les milieux secs du Grand Est : chenilles d'*Eriogaster catax*, *Emberiza cia*, *Ephippiger diurnus* et *Cicadetta cantilatrix* © Alain FIZESAN

2.4. Données mobilisées

Afin de cartographier la trame des milieux secs favorables aux reptiles, une importante compilation de données a été réalisée.

2.4.1. Données naturalistes

Un jeu de données naturalistes a été constitué pour les espèces indicatrices des milieux secs de la liste présentée précédemment à partir de **deux sources principales** :

- les données faunistiques du réseau associatif ODONAT Grand Est, constituant la majeure partie du jeu de données ;
- les données faunistiques des SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel) : la plateforme régionale pilotée par la DREAL Grand Est (<https://ginco2-grandest.mnhn.fr/>) et la plateforme nationale pilotée par Patrinat (<https://www.patrinat.fr/fr/systeme-dinformation-de-linventaire-du-patrimoine-naturel-sinp-6044>).

→ Les collectifs et associations du Réseau ODONAT Grand Est ayant mis à disposition les données dont ils sont gestionnaires sont les suivantes : BUFO, CEN Alsace, CEN Champagne-Ardenne, CEN Lorraine/CRA de Lorraine, Collectif Faune Champagne-Ardenne (CPIE du Sud Champagne, ANN, LPO CA, ReNArd), Collectif Faune Lorraine (LOANA, LPO Grand Est, LPO 55, LPO 54, LPO 57), IMAGO, SLE et LPO Alsace.

Plus de **160 000 données** ont ainsi été compilées dans ce jeu de données, sur lequel des tris ont été réalisés sur les champs suivants :

- retrait des données trop anciennes (datant d'avant 2010) ;
- retrait des données d'absence ;
- retrait des données invalides, douteuses ou des données n'ayant pas subi de processus de validation. Les données reptiles ont bénéficié d'une révision supplémentaire par les experts du projet. Pour les autres groupes, lorsqu'un doute sur la validité de certaines données subsistait, ces dernières ont été écartées ;
- retrait des données imprécises et conservation uniquement des données de localisation précises (pas de données communales, maillées ou au lieu-dit). Les données de précision inconnue (notamment données des SINP) ont été retirées ;
- et pour les oiseaux uniquement : conservation des données de reproduction (certaine, probable ou possible).

*Remarque : le jeu de données comprenait également celles de *Lacerta agilis*, mobilisées pour la rédaction du plan et les cartographies associées mais non mobilisées pour la cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles comme expliqué plus haut.*

→ **Finalement, un jeu d'environ 46 000 données de présences valides, précises et récentes ont été mobilisées pour aider à cartographier la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est.**

2.4.2. Données de référence

De nombreuses données de référence ont été compilées mais toutes n'ont finalement pas servi à la cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles. Les données compilées et retenues sont décrites dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Données de référence pour cartographier la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est

Type	Source	Producteur	Année(s)	Retenu ?	Remarques
Météorologie	Données Météo France : Données mensuelles	Météo France	Période 1950 - 2022 Période 2023 - 2024	NON	900 stations météo sur le Grand Est mais données complexes à utiliser dans la cartographie de la trame, interpolations réalisées à partir des données trop imprécises malgré la couverture.
Occupation du sol	BD OCS GE 2 (livrée par départements)	DataGrandEst	Millésimes 2024 (images de 2018-2021)	OUI	Une des données principales utilisées pour la cartographie de la trame.
Habitats	CarHab	Ministère de l'Environnement (avec PatriNat, OFB, CBN, EVS)	2023 - 2024	Pour vérification uniquement	Données partielles sur le Grand Est au moment de la cartographie de la trame (seuls certains départements livrés). Utilisé uniquement pour la vérification de la trame a posteriori.
Relief / altitude	MNT Copernicus à 25 m – Courbes de niveau générées à partir du MNT	Programme COPERNICUS (Europe)	2011	NON	Aucune limitation d'altitude n'a au final été retenue (trop restrictif).
Relief / altitude	MNT Copernicus à 25 m – Pente générée à partir du MNT	Programme COPERNICUS (Europe)	2011	NON	Aucune limitation de pente n'a au final été retenue (trop restrictif).
Relief / altitude	MNT Copernicus à 25 m – Exposition générée à partir du MNT	Programme COPERNICUS (Europe)	2011	OUI	Raster Exposition utilisé avec l'occupation du sol pour identifier les lisières bien exposées à l'ensoleillement.
Relief / altitude	MNT RGE Alti à 5m	IGN	2023	NON	MNT non utilisé car trop précis pour l'échelle Grand Est (traitements trop lourds).
Géologie	BD CHARM 50	BRGM	2019	NON	Données trop précises / trop lourdes pour l'usage Grand Est. Nomenclature complexe à utiliser.

Géologie	Couches géologiques simplifiées et harmonisées pour CarHab (BD CHARM simplifiée à partir CHARM 50)	BRGM	2020	OUI	<i>Utilisé pour le retrait de données Vipera berus sur substrats non favorables (humides dans les Ardennes notamment).</i>
Zones humides	Prélocalisation des zones humides (seuillée)	INPN	2023	OUI	<i>Couche retenue pour identifier les zones « probablement non humides » (sous-entendant les milieux secs).</i>

→ Parmi les données explorées, **seuls deux référentiels principaux** ont été conservés pour les analyses :

- la BD OCS GE 2 pour **l'occupation du sol** (cf. tableau 4 ci-dessous) avec la typologie retenue au niveau 4 (et 5). Notons que les milieux forestiers (feuillus, conifères et mixtes), non cités dans ce tableau, ont été retenus uniquement pour l'analyse de leurs lisières théoriquement favorables aux reptiles (à l'inverse des cœurs de forêts denses) ;
- la prélocalisation des zones humides pour identifier les **zones probablement non humides**.

→ Ces couches de référence ont été complétées par des données géologiques et d'exposition pour des besoins spécifiques.

Tableau 4 : Typologie d'occupation des sols retenue en tant qu'espaces favorables aux reptiles des milieux secs à l'échelle du Grand Est

cod n1	lib_n1	cod n2	lib_n2	cod n3	lib_n3	cod n4	lib_n4	cod n5	lib_n5
1	Territoires artificialisés	13	Activités économiques	131	Emprises d'activités	1314	Anciennes emprises d'activité	13143	Perméable
				132	Emprises militaires	1320	Emprises militaires	13203	Perméable
								13403	Perméable
				134	Zones d'extraction	1340	Zones d'extraction	13402	Imperméable non bâti
		14	Infrastructures et superstructures des réseaux de transport			1411	Emprise réseau ferré	14113	Perméable
				141	Réseaux routiers, ferroviaires et espaces associés	1412	Emprise réseau routier Espaces associés aux réseaux	14123	Perméable
						1413	routiers et ferrés	14133	Perméable
				142	Emprises aéroportuaires	1420	Emprises aéroportuaires	14203	Perméable
		16	Espaces en mutation	161	Espaces en transition	1610	Espaces en transition	16103	Perméable
								16102	Imperméable non bâti
2	Territoires agricoles	22	Cultures permanentes	221	Vignes	2210	Vignes		
				222	Arboriculture	2221	Vergers traditionnels		
		23	Autres zones agricoles	231	Prairies, friches et démaissés agricoles	2310	Prairies, friches et démaissés agricoles		
				232	Bosquets et haies	2320	Bosquets et haies		
3	Espaces forestiers et semi- naturels	32	Formations naturelles herbacées ou arbustives	321	Pelouses et pâturages de montagne	3210	Pelouses et pâturages de montagne		
				322	Formations pré-forestières	3220	Formations pré- forestières		
				323	Surfaces enherbées semi-naturelles	3230	Surfaces enherbées semi-naturelles		
		33	Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	332	Roches nues	3320	Roches nues		

2.5. Cartographie de la trame à l'aide de traitements SIG

La cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles a été réalisée suivant une méthode triviale de **croisements successifs de couches SIG**. Une chaîne de traitement a été réalisée à l'aide du logiciel FME, permettant de nombreuses itérations et une reproductibilité des traitements facilitée.

Remarque : il est important de préciser que la modélisation à proprement parler (statistique *stricto sensu* avec des modèles linéaires généralisés ou des modèles additifs généralisés par exemple, ou sous forme de modélisation de réseaux écologiques à l'aide de Graphab) n'a pas été employée pour ce travail.

→ La méthode d'identification de la trame des milieux secs a été schématisée sur la base d'un exemple fictif pour plus de clarté (cf. figure 3). Ses grandes lignes sont explicitées ci-dessous par étapes :

1. Une « **base abiotique** » a été constituée à l'aide de l'intersection mathématique des occupations du sol identifiées comme favorables aux reptiles et des zones probablement non humides. Cette base représente les zones théoriques pouvant correspondre, par leurs caractéristiques physiques, à des milieux secs favorables aux reptiles.
2. Chaque polygone de la base abiotique généré a ensuite été confronté à la présence des 71 espèces déterminantes : si au moins une donnée d'espèce indicatrices de milieux secs était située dans le polygone ou dans un rayon de 100 mètres, **ce dernier était alors validé comme espace de la trame des milieux secs « stricte » générée**. La zone tampon de 100 mètres a été choisie afin de prendre en compte les éventuelles et minimes imprécisions des données (de l'ordre de quelques mètres) ainsi que les capacités des espèces à se mouvoir dans un petit domaine vital, de taille cohérente notamment pour l'herpétofaune.
3. Les polygones « résiduels » non validés par la présence d'espèces indicatrices de milieux secs constituent quant à eux la **trame de milieux secs « potentielle »**. Cette dernière peut à la fois correspondre :
 - à des espaces véritablement secs mais encore orphelins d'espèces indicatrices de milieux secs en raison d'un déficit de connaissances naturalistes ;
 - à des espaces non secs en réalité générant des « artéfacts » liés à des imprécisions des données de référence cartographiques.

→ Elle doit donc être utilisée avec plus de précautions que la trame des milieux secs favorables aux reptiles « stricte ».

Méthode de cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles

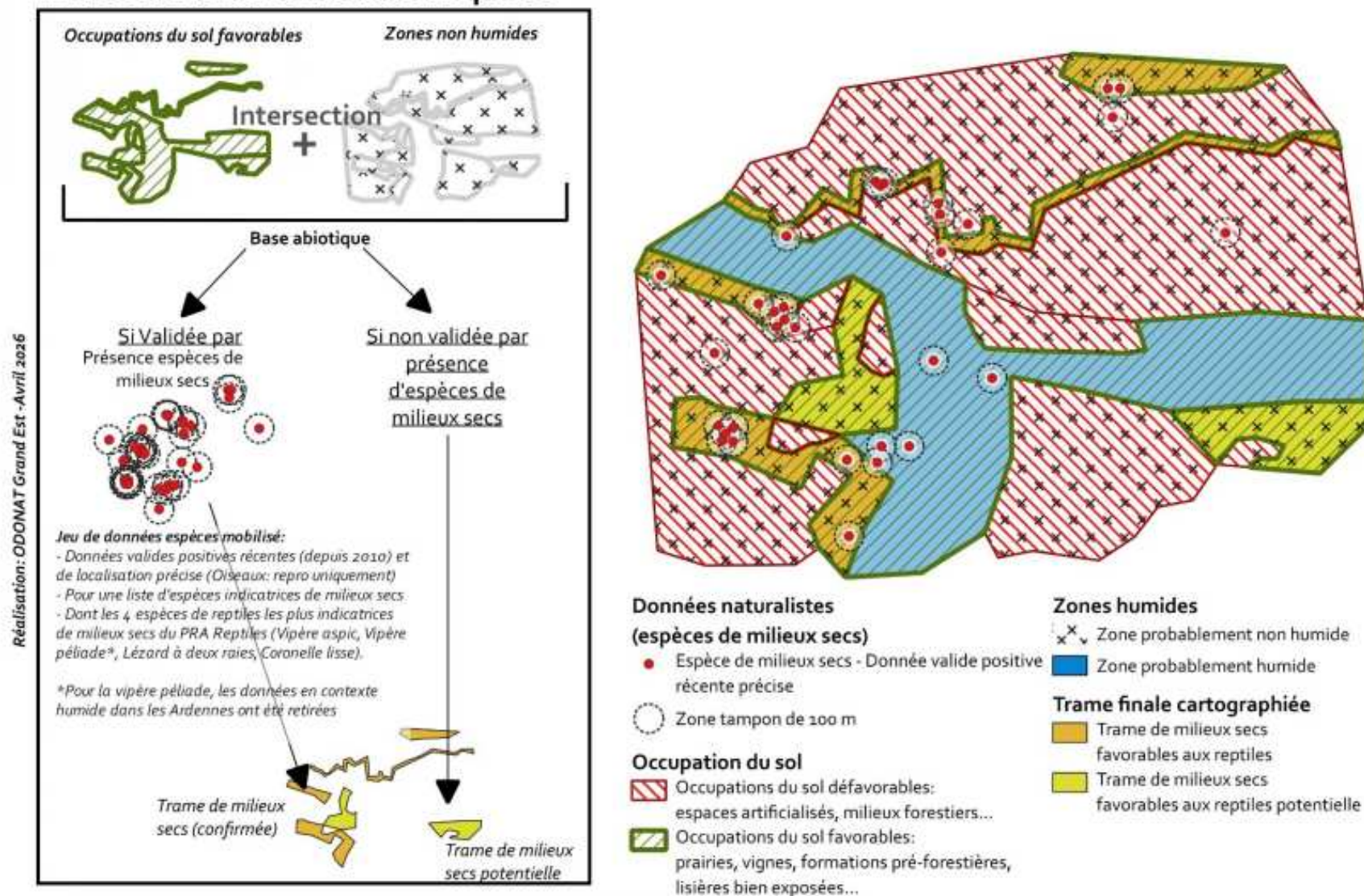


Figure 3 : Méthode de cartographie de la trame par croisement de couches

2.6. Relecture et consultations

Chaque version de la trame a subi une relecture, dans un premier temps par les experts des structures rédactrices du plan, et dans un second temps par un certain nombre de structures locales et régionales spécifiquement sollicitées lors d'une consultation par mail organisée à l'automne 2024. Des remarques ont également été remontées sur cette trame lors du COTECH de décembre 2024.

Les structures ayant réalisé une relecture et un retour détaillé sont les suivantes :

- au sein du Réseau ODONAT Grand Est : IMAGO, LOANA, ReNArd ;
- les PNR Montagne de Reims et PNR des Ballons des Vosges ;
- les collectivités : CeA et Grand Nancy.

Il est à noter que les Conservatoires Botaniques du Grand Est ont été consultés pour la prise en compte de la flore à minima et à posteriori au niveau de la trame des milieux secs favorables aux reptiles « de travail » générée mais qu'aucun retour n'a été adressé sur ce travail.

Les retours de ces différentes consultations ont surtout concerné des **imprécisions ou erreurs locales à corriger** (zones « oubliées » par la méthode à inclure ou zones à exclure car ne correspondant pas à des milieux secs dans les faits) mais **aucune incohérence majeure au niveau régional n'a été relevée** sur la cartographie proposée et sa méthode d'élaboration.

2.7. Modifications manuelles

Suite aux retours des personnes ayant relu la couche de la trame des milieux secs favorable aux reptiles produite fin 2024, un certain nombre de modifications manuelles ont été effectuées :

- **retrait simple de la couche** (trame avérée et trame potentielle) de milieux secs cartographiés mais ne correspondant pas en réalité à de tels milieux (contexte humide non apparent) ;
- **ajout de zones ou de portions de zones** non identifiées dans la couche initiale mais correspondant en réalité à des milieux secs. Il s'agit majoritairement de zones « oubliées » pour lesquelles l'occupation du sol n'était pas retenue dans notre méthodologie. Pour ces zones, le polygone d'occupation du sol correspondant a été extrait puis inséré dans la couche de la trame de milieux secs. Si aucune donnée naturaliste n'était présente pour valider le polygone, il a été inclus dans la trame des milieux secs potentielle.

Ces modifications à posteriori ont été semi-automatisées à l'aide d'une chaîne de traitement prenant en entrée la localisation des polygones à retirer ou à ajouter.

Aucune modification directe plus précise du contour des polygones (e.g. comblement de lacune issus de l'imprécision des couches de base utilisées) n'a été effectuée du fait d'un manque de temps et d'une nécessité de reproductivité dans le temps et d'homogénéité dans l'espace de la méthode.

Une dizaine de modifications ont ainsi été effectuées suivant l'arbre de décision présenté ci-dessous :

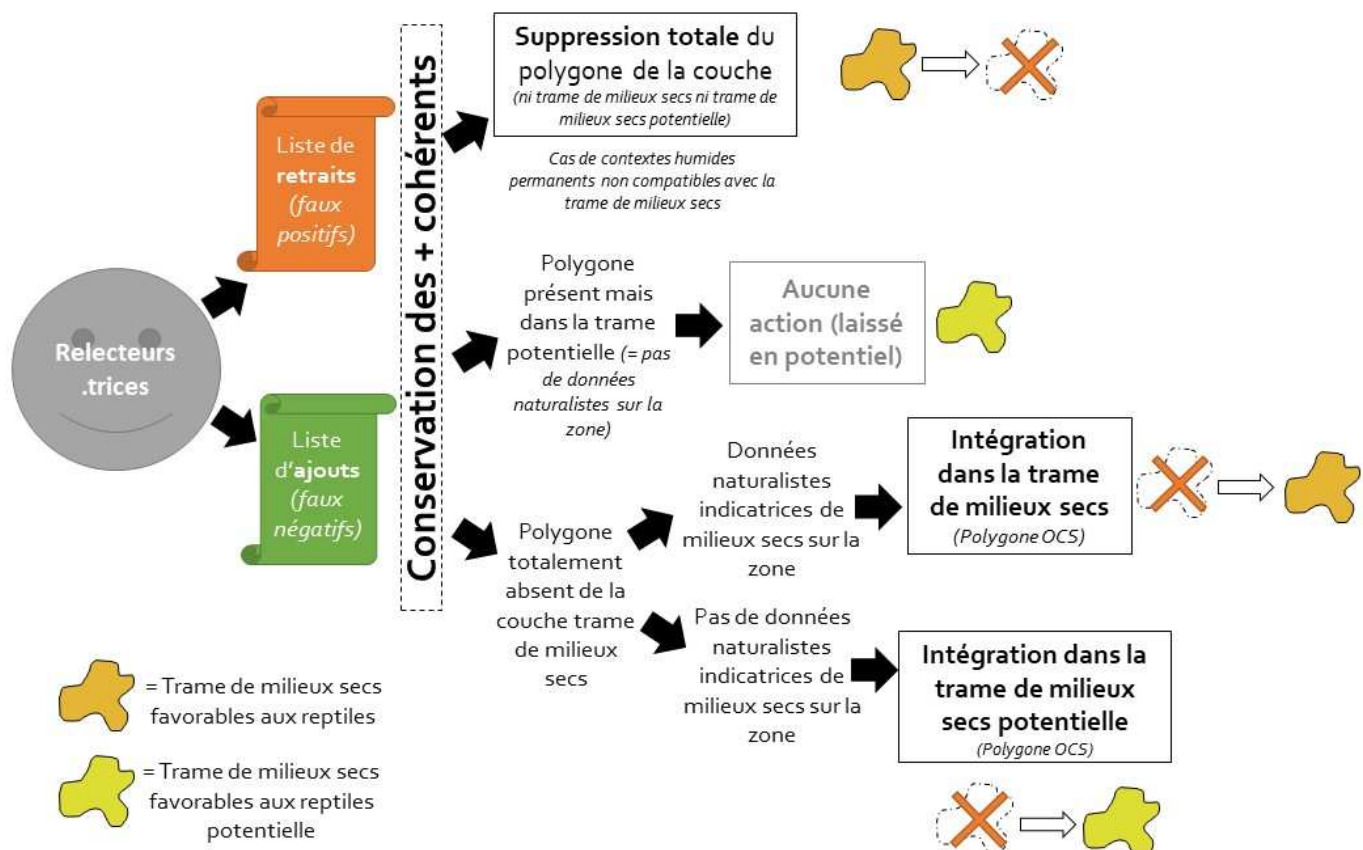


Figure 4 : Méthode utilisée pour les modifications manuelles de la couche

2.8. Version finalisée de la trame des milieux secs favorable aux reptiles du Grand Est

2.8.1. Aperçu général

La carte de l'Annexe 2 matérialise la version finale de la trame des milieux secs. **La trame des milieux secs « stricte » représente environ 2,5 % de la superficie du Grand Est.**

Cette cartographie fait immédiatement apparaître les principaux espaces ouverts correspondant aux milieux secs connus de la région :

- les **côtes du Bassin parisien** (Brie, Barrois, Meuse, Moselle notamment) ;
- les **collines sous-vosgiennes** où se concentrent la majorité des pelouses sèches et des espaces viticoles alsaciens ;
- les **camps militaires** notamment de Champagne crayeuse ;
- tout un réseau de **plus petits espaces ou corridors de milieux secs** : talus d'autoroute, lignes à haute tension, voies ferrées, digues, etc.

Notons qu'avec l'ajout de la trame des milieux secs potentielle, **14 % du territoire** se trouve alors intégré à cette cartographie.

2.8.2. Analyse des résultats

2.8.2.1. Espaces des milieux secs « validés »

Parmi les espaces les mieux identifiés comme correspondant aux milieux secs favorables aux reptiles figurent les **zones de vignobles des côtes du Bassin parisien et des collines sous-vosgiennes** :



Figure 5 : Zones de vignobles à Colombé-le-Sec (10) et Éguisheim (68) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

Les ensembles de **prairies, de pelouses et de vergers** sont aussi généralement identifiés de façon presque exhaustive :



Figure 6 : Pointe de Givet (08) et Rupt-de-Mad (54) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

De même pour les **pelouses particulières** comme celles présentes dans les camps militaires ou encore les hautes-chaumes vosgiennes :



Figure 7 : Chaume du Gazon du Faing (88) et camp militaire de Suippes (51) – Fond : ORTHO HR® IGN.
Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

Enfin, les **espaces artificialisés de plus petite taille** mais bien souvent favorables aux espèces des milieux secs comme les digues de canaux, les voies ferrées ou les talus d'autoroute ont également été assez bien identifiés grâce à la précision de la couche d'occupation du sol :



Figure 8 : Aérodrome Strasbourg Polygone (67) et digues du Rhin vers Diebolsheim (67) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

2.8.2.2. Faux positifs

Un certain nombre d'espaces ont été identifiés comme correspondant à des milieux secs dans la couche résultante mais ne le sont pas dans la réalité (constats de terrain). Ces faux positifs, principalement identifiés pendant les phases de relecture des diverses structures sollicitées, concernent surtout des zones plutôt humides, mais non catégorisées comme telles dans la couche de référence utilisée pour matérialiser la trame.

En effet, ces espaces se retrouvent alors identifiés comme correspondant à des milieux secs car l'occupation du sol est qualifiée de « favorable aux reptiles » et le polygone se trouve, dans la majeure partie des cas, validé par la présence d'une seule donnée d'espèce « déterminante trame » mais relativement mobile (comme les lépidoptères) et/ou dans des situations vraisemblables d'erratisme. Précisons cependant que ces espaces s'avèrent sans aucun doute propices aux autres reptiles moins strictement liés aux milieux secs par rapport aux quatre espèces discriminantes.

Les figures ci-dessous présentent des exemples d'espaces identifiés par erreur dans la couche résultante (corrigés lors des phases de remaniement manuel) :



Figure 9 : Secteur de la Fosse-à-eau (08) et secteur proche de l'étang de Lachaussée (55) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

D'autres espaces sont identifiés dans la couche et peuvent correspondre à des milieux secs mais ne se conforment pas à la définition de la trame de milieux ouverts précisée en début d'étude. **Certains espaces forestiers** sont notamment inclus « par erreur » par endroits du fait de la prise en compte du poste d'occupation du sol décrivant les « Formations pré-forestières », formations devenues à présent de réels boisements. Ce décalage s'explique par la dynamique naturelle de la forêt qui est représentée à un temps t dans les différentes couches utilisées mais qui évolue en permanence. Les boisements ainsi inclus sont en général récents et se réfèrent par exemple à des parcelles replantées / régénérées après la tempête Lothar de 1999 et qui étaient encore considérées quelques années auparavant comme des formations pré-forestières. Ces espaces sont en général validés par la présence d'espèces indicatrices de milieux secs mais observées en lisière. Un exemple est présenté ci-dessous :



Figure 10 : Espaces identifiés comme "Formations pré-forestières" dans la couche d'occupation du sol mais devenues en réalité des espaces boisés, vers Commercy (55) – Fond : ORTHO HR® IGN. Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

2.8.2.3. Faux négatifs

Il existe par ailleurs les espaces « **oubliés de la trame** » alors qu'ils constituent bien en réalité des milieux secs favorables aux reptiles.

En premier lieu, les espaces totalement absents de la trame, notamment du fait que certaines occupations du sol « aberrantes » n'aient pas été retenues dans la méthodologie, comme sur l'exemple ci-dessous (corrigé lors des phases de remaniement manuel) :



Figure 11 : Pelouses de l'Aérodrome de Malzéville et butte attenante (54) non incluses dans la trame car classées en « Autres équipements collectifs » – Fond : ORTHO HR® IGN.
Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

En second lieu, d'autres espaces sont bien **identifiés dans la trame des milieux secs mais de manière morcelée**, notamment du fait d'imprécisions et de « scories » dans la couche de zones humides qui a ses limites dans des utilisations trop localisées. Ci-après, l'exemple à droite a pu être rectifié lors de la phase de modifications manuelles mais l'exemple de gauche sur le Bollenberg, qui nécessitait un remaniement du polygone, n'a pas été modifié. Ce genre d'imprécisions dues à la qualité des couches de base peuvent subsister à certains endroits, sans que cela ne crée de véritable problème car les milieux secs globaux restent bien identifiés.



Figure 12 : « Trou non sec » identifié dans les pelouses sèches du Bollenberg (68) et lande sèche fragmentée mais pourtant bien homogène à Sundhoffen/Sainte-Croix-en-Plaine (68) – Fond : ORTHO HR® IGN.
Polygones orange : trame des milieux secs « stricte »

2.8.2.4. Confrontation à des cartographies de référence existantes

La trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est a été construite avec une logique propre, cohérente avec les objectifs du PRA centré sur les reptiles, mais elle peut recouper en partie la définition et les informations données par d'autres études, notamment de la cartographie de trames thermophiles établies au niveau régional. La cartographie produite dans le cadre de ce plan a donc été confrontée à ces autres cartographies.

- En Lorraine, une étude de référence a notamment été menée par la Région en 2010 (Lagarde, 2010) concernant la trame thermophile régionale. D'après cette étude, la trame thermophile « s'applique donc aux zones bénéficiant d'un microclimat chaud et sec résultant de la combinaison

de plusieurs facteurs : un terrain en pente, une roche perméable (calcaire) et une bonne exposition. Sur ces milieux au sol pauvre et sec apparaissent des formations végétales herbacées relativement rases : les pelouses sèches [...]. Une zone thermophile sera donc définie cartographiquement comme un milieu ouvert (végétation rase), non cultivé (flore adaptée), sur terrain calcaire, en pente et exposé Sud, Sud-Est. La couche des zones thermophiles est donc obtenue en croisant ces différents critères ». Les couches SIG résultant de ces travaux n'ont pas pu être obtenues mais une confrontation a été menée avec les cartes présentes dans le rapport. Les deux cartographies ont été réalisées à l'aide d'une méthode en partie similaire (le croisement de couches SIG) mais sur la base de données différentes, les données et analyses disponibles en 2010 n'étant pas celles de 2024. La cartographie produite dans le cadre de ce PRA paraît ainsi plus restrictive que celle de 2010, malgré des espaces communs identifiés sur les côtes de Moselle et de Meuse notamment. Cependant, en ajoutant les milieux secs potentiels, de nombreux espaces se retrouvent en commun (sur les côtes et plateaux calcaires mais aussi dans le Warndt), ce qui semble logique car la cartographie de 2010 n'a pas bénéficié d'un croisement des données abiotiques avec les données espèces comme la cartographie établie dans le cadre de ce plan.

Tableau 5 : Comparatifs des paramètres utilisés pour définir la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est

Paramètres	Trame thermophile de Lorraine, 2010	Trame thermophile en faveur des reptiles du Grand Est, 2025
Milieu	Ouvert	Ouvert
	Non cultivé	Culture possible (vignoble)
Type de sol	Calcaire	Critère non retenu
Pente	>8°	Critère non retenu
Exposition	Sud, sud-est mais abandonné pour les analyses	Est, sud, sud-ouest

- Les principales autres cartographies de trames thermophiles existantes au niveau régional concernaient celles des SRCE réalisées à l'échelle des anciennes régions, en l'occurrence les SRCE de Lorraine ([DREAL Lorraine, 2015](#)) et d'Alsace ([DREAL Alsace, 2014](#)) comprenaient chacun une sous-trame des milieux thermophiles. **Ces cartographies ont été remplacées en 2025 par la nouvelle cartographie TVB régionale élaborée dans le cadre du SRADDET.** Une version de travail de cette cartographie a pu être obtenue en 2025 pour une confrontation à posteriori.

Le résultat du croisement entre les deux couches est présenté sur l'infographie ci-dessous : **25 % de la surface de la trame des milieux secs produite dans le cadre du PRA se recoupe avec les cœurs de réservoirs thermophiles de la TVB.**

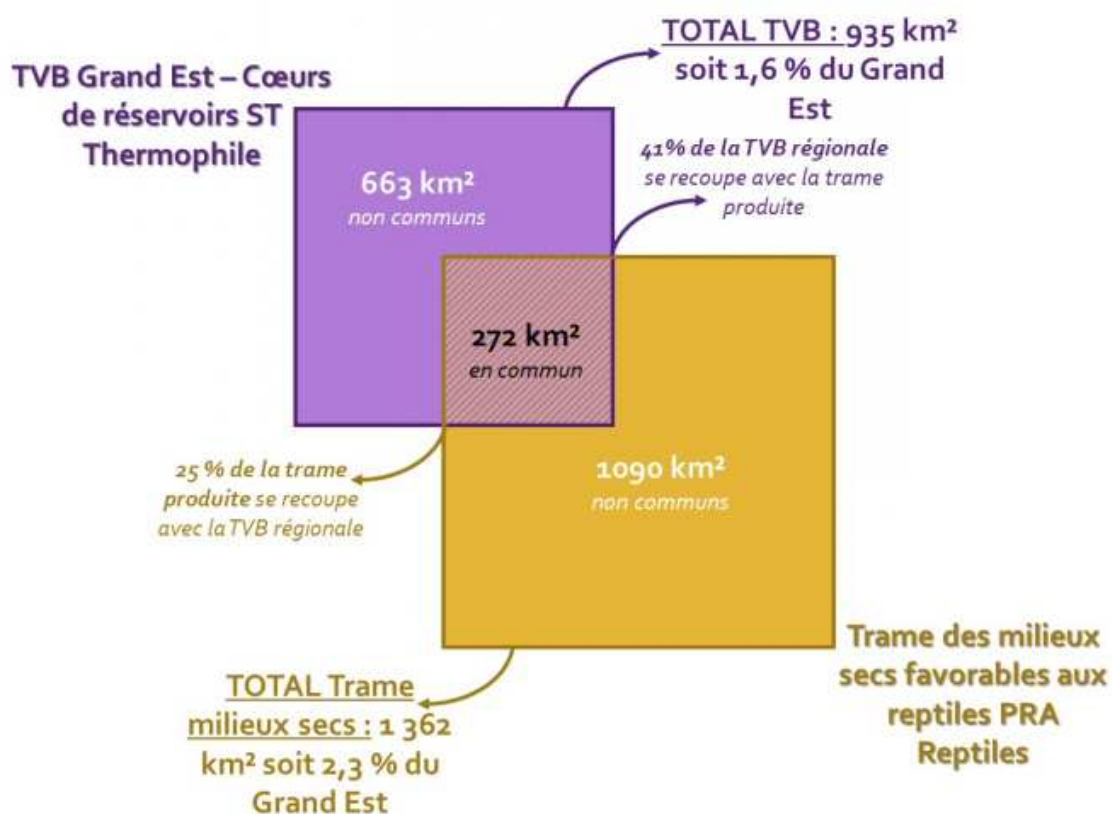


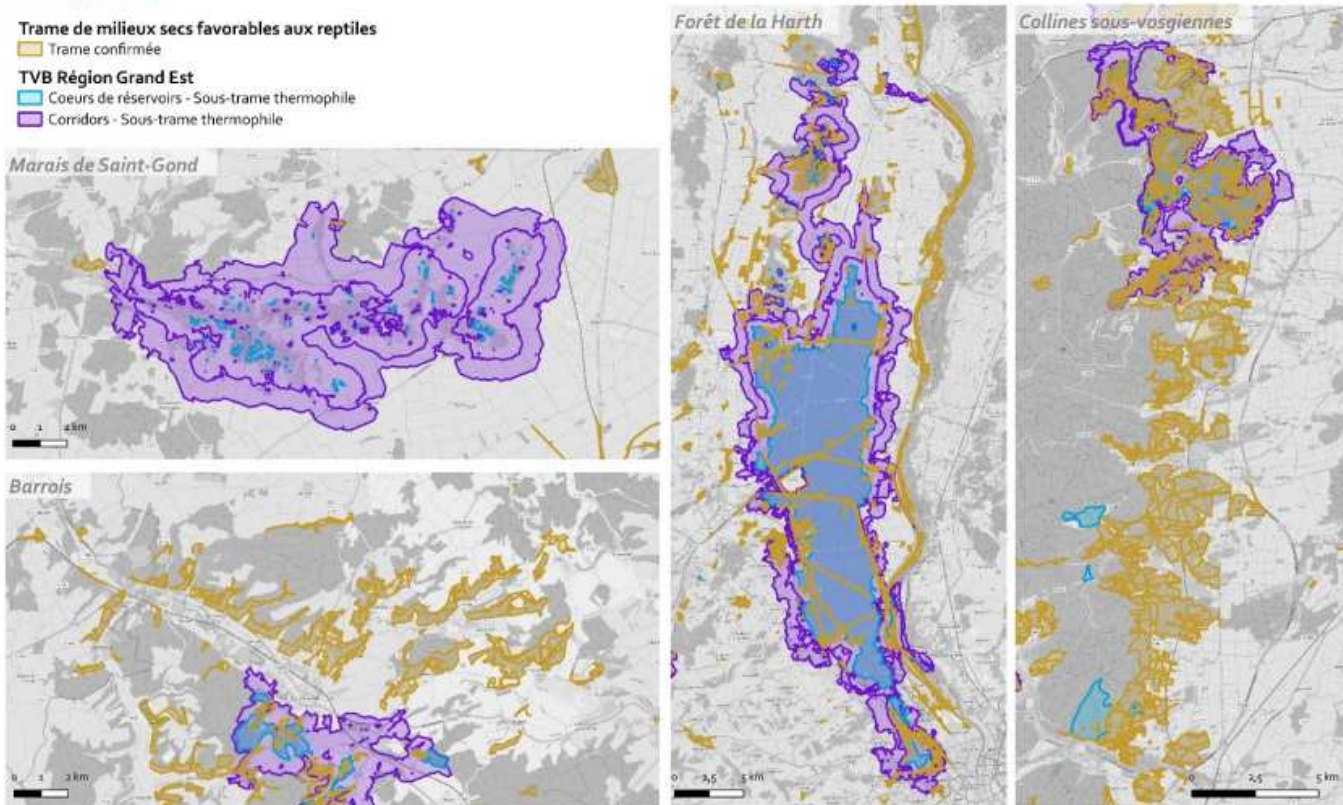
Figure 13 : Recouvrement des deux cartographies : trame des milieux secs produite dans le cadre du PRA et couches des cœurs de réservoirs thermophiles de la TVB régionale

Les deux couches identifient ainsi des espaces différents, cela étant principalement dû à des méthodologies et des objectifs différents sur certains points. La TVB régionale intègre en effet comme base de constitution des cœurs de réservoirs d'espaces correspondant à des zonages réglementaires ou d'inventaires. De plus, elle ne se limite pas aux milieux ouverts mais prend aussi en compte des espaces forestiers thermophiles ce qui crée un grand différentiel car les milieux de base ne sont pas les mêmes.

La figure ci-dessous montre quelques divergences entre la sous-trame thermophile de la TVB régionale et la trame produite. Par exemple, la forêt de la Harth (68) est intégralement incluse dans la couche de la TVB régionale, alors que seuls ses espaces ouverts et lisières sont pris en compte dans la trame des milieux secs du PRA étant donné que celui-ci se focalise sur des espèces de reptiles de milieux ouverts. De même, les espaces viticoles ou pelouses thermophiles des côtes du Bassin parisien et des collines sous-vosgiennes, pourtant continus dans les faits et en général représentés comme tels dans la trame des milieux secs produite, ne sont que partiellement représentés dans les cœurs de réservoirs et les corridors thermophiles de la TVB régionale, celle-ci se concentrant sur certains espaces particuliers (environs d'Épernay (51), de Rouffach (68), d'Obernai / Molsheim (67)...). Enfin, certains espaces à priori humides (comme les marais de Saint-Gond dans la Marne) sont identifiés dans la sous-trame thermophile de la TVB régionale mais n'ont pas été représentés dans la cartographie produite.

Comparaison trame thermophile Région Grand Est / Trame des milieux secs favorables aux reptiles

Divergences



Séverine Caron-Guyot, Fédéralisme, Région Grand Est, 2024, Trame des milieux secs favorables aux reptiles - Vignette 2024

Atlas des milieux secs favorables aux reptiles - Région Grand Est



Figure 14 : Exemples de divergences entre la TVB régionale (sous-trame thermophile) et la trame des milieux secs réalisée dans le cadre du PRA

Au-delà de ces différences, les deux couches font bien apparaître des espaces communs et convergences, comme illustré sur la figure ci-dessous, notamment les camps militaires de Champagne, des pelouses comme celle de l'aérodrome de Nancy, de la Pointe de Givet ou les chaumes vosgiennes, la trame produite dans le cadre du PRA paraissant par endroits plus exhaustive si l'on compare avec les cœurs de réservoir thermophiles de la TVB régionale.

Comparaison trame thermophile Région Grand Est / Trame des milieux secs favorables aux reptiles

Convergences

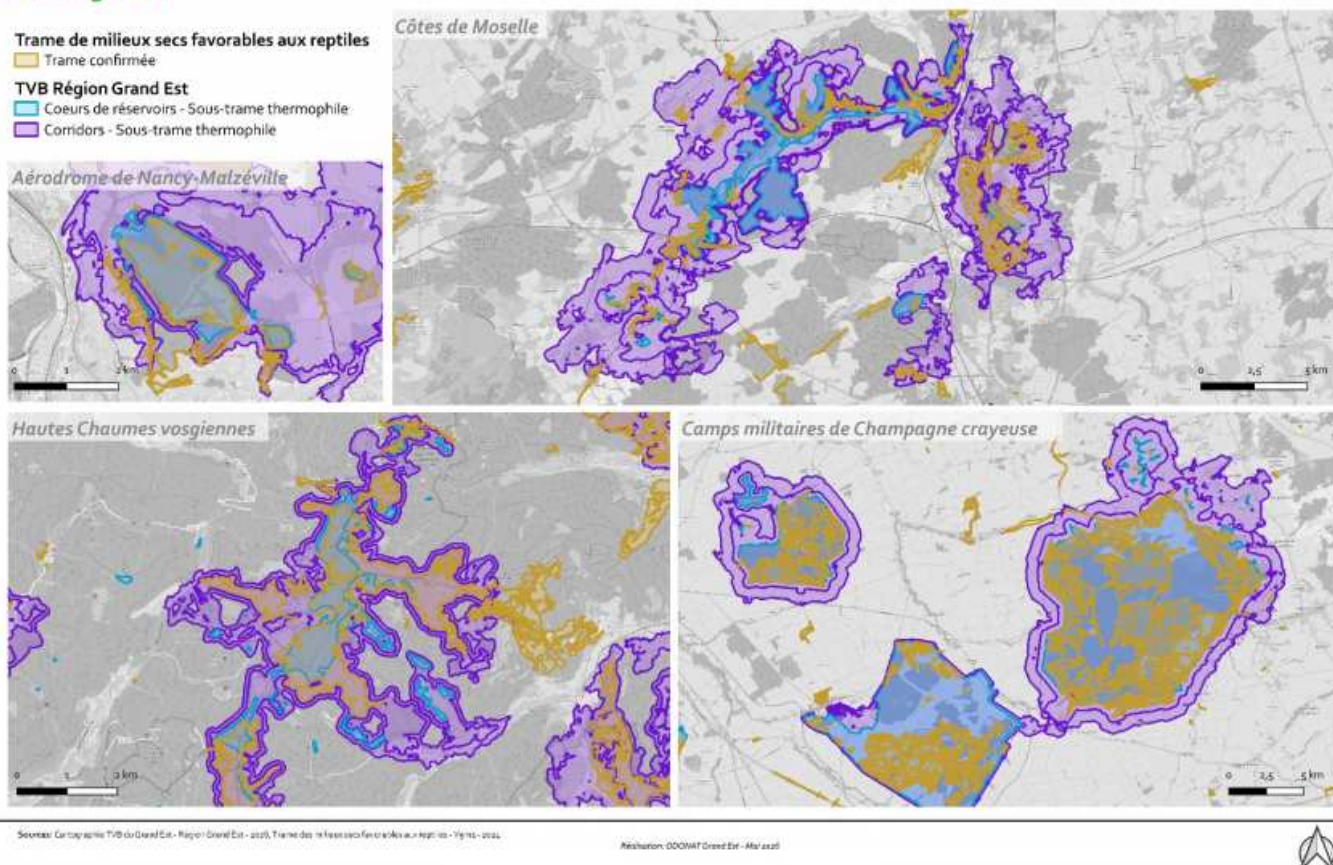


Figure 15 : Exemples de convergences entre la TVB régionale (sous-trame thermophile) et la trame des milieux secs réalisée dans le cadre du PRA

- Enfin, une confrontation plus locale de la couche produite a pu être menée avec des éléments transmis pendant la consultation des partenaires régionaux, comme par exemple la cartographie des pelouses du PNR de la Montagne de Reims.

La majorité des pelouses de grande taille de cette couche intersecte la couche de trame des milieux secs produite, cependant leur contour n'est pas toujours inclus totalement dans celle-ci qui peut se révéler lacunaire. Cela est à mettre en perspective avec la précision de la couche produite à l'échelle de toute la région Grand Est, à l'aide de données régionales ou nationales.

2.9. Conclusions générales sur la trame obtenue et améliorations futures possibles

La cartographie ainsi produite présente les principales zones de milieux secs favorables aux reptiles connues à ce jour en Grand Est. Elle se base sur une méthode harmonisée, assez simple et reproductible de croisements géomatiques. Notamment, la combinaison de facteurs abiotiques et biotiques est assez puissante et permet d'obtenir une trame pertinente, cohérente avec les objectifs du PRA et réaliste sur la majorité des espaces identifiés.

La relecture effectuée par les différents partenaires régionaux (au sein du réseau ODONAT Grand Est et partenaires locaux ou régionaux plus élargis) a permis de s'assurer d'une cartographie de qualité et de détecter un certain nombre d'erreurs ou imprécisions (non-exhaustivité notamment), qui ont pu être modifiées ou corrigées manuellement lorsque c'était nécessaire.

Ces « imperfections » peuvent cependant subsister par endroits, notamment du fait de la qualité variable des couches de référence utilisées. La cartographie ainsi produite a été établie à l'échelle régionale et ne peut être utilisée à une échelle trop fine sans les précautions d'usage qui s'imposent. De plus, il est important de noter que la flore n'a pas pu être prise en compte dans cette étude du fait d'un manque de

temps pour compiler des données dédiées et d'un déficit de travail de relecture par les experts régionaux de ce taxon.

Les principaux axes d'évolution de cette cartographie sont les suivants :

- une **mise à jour ultérieure possible** en y intégrant de nouvelles données espèces, la connaissance naturaliste voire la répartition des espèces évoluant en permanence ;
- la réalisation de **modélisations du réseau écologique** afin de représenter la trame des milieux secs favorables aux reptiles de façon complète (réservoirs mais aussi corridors entre ces réservoirs) ;
- une **actualisation de la cartographie** à l'aide de données abiotiques plus précises : zones non humides, occupation du sol voire données habitats, par exemple issues de la base CarHab en cours de réalisation à l'échelle nationale ;
- un **croisement plus approfondi** de la cartographie de milieux secs produite (et actualisée) avec la cartographie de la trame thermophile de la TVB du SRADDET et, si possible, la production d'une fusion des deux cartographies en fin de PRA.



Figure 16 : Exemple de trame des milieux secs viticole à Niedermorschwihr (68) favorable à *Lacerta bilineata* et *Coronella austriaca*, 27/04/2023 © Alain FIZESAN

PARTIE 2

Le diagnostic



1. Introduction

Le diagnostic proposé dans le cadre du plan se base sur toutes les informations disponibles dans le Grand Est et recueillies sur les cinq espèces concernées. Le diagnostic comprend à la fois l'analyse des données « anciennes » et « contemporaines », mais également toute la littérature issue de publications scientifiques et de divers rapports d'études réalisées à l'échelle du territoire. Toute la littérature dite « grise » a donc été incluse à ce diagnostic.

Il apparaîtra souvent, selon les espèces et les zones biogéographiques considérées, des secteurs très bien connus où les études, suivis et autres actions pédagogiques sont nombreux (e.g. sites des conservatoires) alors qu'à l'inverse, certaines localités ou secteurs biogéographiques plus larges ne sont documentés par exemple que d'une observation isolée d'espèce.

Selon les connaissances réunies, le présent diagnostic se fixe plusieurs objectifs dont la vocation est de mettre en correspondance des actions adaptées et à la hauteur des enjeux :

- **discriminer un maximum d'unités ou d'enjeux de conservation** (voir définition plus loin) pour chacune des cinq espèces ;
- comprendre et décrire au mieux, dans la mesure du possible, **l'état de conservation** de ces unités et l'intérêt qui s'en dégage en termes de conservation ;
- dresser une **stratégie conservatoire claire**, pour chaque espèce, sur les priorités d'actions répondant aux interrogations cruciales « pourquoi, où et comment agir ? ».

Ainsi plusieurs stratégies complémentaires sont proposées en ce sens.

2. Stratégies d'évaluation des espèces du PRA

2.1. Stratégie générale d'évaluation des cinq espèces

Pour chacune des espèces concernées, la stratégie a été uniforme dans le recueil des informations « de base » :

- **Une présentation générale de l'espèce**, avec l'accent porté sur la région Grand Est, accompagnée d'une carte globale et d'une monographie simplifiée et illustrée à destination du grand public.
- **Une synthèse des actions et/ou études déjà menées dans le Grand Est** selon trois approches :
 - un volet de l'état actuel des « connaissances » détaillant ce qui est fait ou a été fait ces dernières années sur l'espèce en Grand Est ;
 - un volet classique « conservation » détaillant tous les espaces environnementaux du Grand Est qui intègrent ces espèces, en particulier ceux leur assurant d'ores et déjà une protection stricte ;
 - un volet « communication » qui relate tous les communiqués (supports papiers, réseaux sociaux, congrès, présentations scientifiques, animations grand public, etc.) qui ont pu être recensés et qui traitent de ces espèces voire des reptiles du Grand Est au sens plus large.
- **Une analyse de la situation par ex-région décrivant l'évolution des connaissances avant/après 2010** et laissant entrevoir les éventuelles perspectives d'amélioration. À des fins de cohérence, le pas de temps choisi est le même que celui qui a été utilisé pour l'élaboration de la dernière Liste Rouge des reptiles menacés dans le Grand Est ([ODONAT Grand Est, 2023](#)).
- Pour les trois espèces menacées, **un bilan des unités de conservation** résumant les états de conservation et les besoins en termes d'actions conservatoires.

2.2. Cas des espèces menacées : *Vipera berus*, *Vipera aspis* et *Lacerta bilineata*

2.2.1. Définitions

Afin de dresser l'état des lieux pour chacune des espèces menacées, leurs populations, parfois très étendues à cette échelle de travail, ont été discriminées par grands territoires (ex-régions) puis par entités biogéographiques cohérentes plus restreintes. Plusieurs définitions s'imposent afin de bien cerner la stratégie d'évaluation proposée dans le cadre de ce PRA.

Étant donné qu'aucune analyse génétique récente et complète ne permette de discriminer s'il existe une ou plusieurs populations de *Vipera berus*, *Vipera aspis* et *Lacerta bilineata* en région Grand Est, le descripteur utilisé dans le cadre de ce PRA sera « **l'unité de conservation** » (UC) constituée par une ou plusieurs stations plus ou moins proches.

Cette « unité de conservation », pouvant être considérée comme un « noyau de population », regroupant des stations d'espèce proches mais bien séparées des autres noyaux, **d'après les connaissances actuelles (à partir de 2010) :**

→ **Les UC** sont discriminées essentiellement par l'absence de données d'espèce sur de grandes étendues, parfois de l'ordre de plusieurs dizaines de kilomètres (zones de hiatus), et/ou l'absence théorique d'échanges possibles, même entre UC proches, en raison de la fragmentation trop marquée du paysage (zones de grandes cultures, massif forestier de grande étendue, lacs) ou d'éléments fragmentant importants (vallée humide, voie routière, zone urbanisée dense...). Toutes ces UC, sauf cas très particuliers liés à la méthodologie, sont obligatoirement incluses dans la trame « stricte » des milieux secs décrite plus haut.

→ **Une station** est considérée ici comme un « spot » mentionnant un ensemble de données situées dans un même contexte biogéographique restreint et une unité géographique cohérente (massif, coteau, plaine, versant, etc.) et sans éléments fragmentant (routes, cours d'eau, urbanisation, cultures intensives, massif forestier, etc.). Pour les trois espèces, une distance de 600 mètres entre deux jeux de données a été utilisée comme référence pour discriminer par exemple deux stations espacées comportant des milieux favorables entre ces dernières.

→ Dans le cas de figure d'une donnée isolée de toutes les autres, et en l'absence de connaissances plus détaillées sur ces observations, il est possible qu'elles constituent à elles seules une UC.

→ Enfin, pour apporter plus de lisibilité dans la multitude d'UC qui seront décrites dans le plan, un « code » a été utilisé pour chaque unité selon les modalités suivantes : deux premières lettres du nom latin + première(s) lettre(s) de l'ex-région d'appartenance + n° entier et chronologique.

Exemples : la 11^{ème} UC de *Lacerta bilineata* en Alsace se dénommera « LbA11 » alors que la 3^{ème} UC de *Vipera aspis* de Champagne-Ardenne sera appelée « VaCA3 ».

2.2.2. Comment évaluer leur état de conservation ?

Évaluer un état de conservation est un exercice complexe, tenant compte d'une multitude de facteurs biotiques (e.g. effectifs, pyramide d'âge, diversité génétique, flux de gènes) et abiotiques (e.g. fragmentation, isolation, exposition à des polluants), qui ne peut être développé sur des bases d'analyses scientifiques et/ou statistiques trop poussées dans le cadre du plan. Nous proposons néanmoins une méthode simple permettant de « cadrer » cette évaluation sur la base d'un système de notation qui repose sur les connaissances actuelles et certaines expertises locales.

Pour qualifier de manière la plus objective possible l'état de conservation d'une UC, un ensemble de cinq critères ont été utilisés et notés (de 0 à 2 points par critère) :

- **le nombre de stations** connu à ce jour au sein d'une unité de conservation : plus le nombre sera élevé, plus ce critère participera à un état de conservation favorable de l'UC. On considère en parallèle qu'une station étendue dans l'espace (= « grosse station ») pourra présenter un état de conservation équivalent voire supérieur à une plus petite UC assignée de deux ou trois stations par exemple ;

- **la taille estimée** : même si ce critère reste difficilement évaluable sans protocole de suivi spécifique (ce qui est le cas pour la majorité des UC), plus le nombre d'individus estimés et cumulés entre la ou les stations sera fort, plus ce critère participera à un état de conservation favorable de l'UC ;
- **qualité écologique des milieux** : plus les milieux qui abritent la ou les stations seront jugés accueillants pour l'herpétofaune dans leur état actuel, plus ce critère participera à un état de conservation favorable de l'UC ;
- **la continuité écologique entre les stations** : plus il existera de milieux relais (corridors) propices et disponibles au sein de la trame des milieux secs entre les stations ou au sein même d'une station isolée, plus ce critère participera à un état de conservation favorable de l'UC ;
- **la protection des milieux** : plus la ou les stations de l'UC seront intégrées dans des périmètres protégés (sites CEN, Réserves Naturelles, APPB, ENS actifs, cœurs de Parc) moins les pressions anthropiques s'exerceront et meilleur sera l'état de conservation, sous réserve d'une gestion adéquate. En dehors de tout espace protégé, ces pressions seront variables et contextes dépendantes (UC dominée par une matrice agricole, urbaine, économique, etc.).

Tableau 6 : Modalités d'attribution des notes (de 0 à 2) par critères et par espèces

Espèces	Note	Nombre de stations	Taille estimée (nombre d'individus)	Qualité des milieux	Continuité écologique entre stations	Protection actuelle des milieux
<i>Vipera berus</i> & <i>Vipera aspis</i>	0	1 à 2 (sauf 1 grosse station)	< 10	Mauvaise	Mauvaise	Faible
	1	3 à 5 ou 1 grosse station	10 à 100	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	2	> 5	> 100	Bonne	Bonne	Forte
<i>Lacerta bilineata</i>	0	1 à 2 (sauf 1 grosse station)	< 50	Mauvaise	Mauvaise	Faible
	1	3 à 10 ou 1 grosse station	50 à 200	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	2	> 10	> 200	Bonne	Bonne	Forte

→ Un **score final, noté sur 10 points au maximum**, est par conséquent calculé pour chaque UC. Puis, selon le score obtenu, l'état de conservation est déterminé selon les catégories suivantes.

Tableau 7 : Évaluation des états de conservation selon le score obtenu par UC

État de conservation	Mauvais	Médiocre	Moyen	Bon	Excellent
Score final	0 à 2	3 ou 4	5 ou 6	7 ou 8	9 ou 10

Exemple : quel serait, d'après cette méthode, l'état de conservation de l'UC LbA1 ?

D'après l'analyse des données et les différentes expertises de terrain menées par l'association BUFO : on considère que l'UC LbA1 représente une station très étendue (note = 1), avec un effectif dépassant les 200 individus (note = 2), évoluant dans un environnement contrasté avec des pressions anthropiques ponctuellement importantes (e.g. urbanisation, viticulture intensive) mais encore modérées (note = 1) ; le caractère fragmentant des milieux de vie est présent mais non rédhibitoire à des échanges potentiels au sein de la trame des milieux secs bien qu'aucun véritable échange ne soit vraiment possible avec d'autres UC (note = 1) ; une faible superficie de l'UC est aujourd'hui protégée comme en témoigne le seul APPB prenant en compte l'espèce (note = 1). **Soit au total une note de 6 associée à un état de conservation qualifié de « Moyen » (cf. tableau ci-dessus).**

→ Dans l'hypothèse où un des critères ne peut être évalué convenablement et objectivement, l'état de conservation sera qualifié « d'inconnu », ce qui sera le cas par exemple de bon nombre de petites UC isolées où les connaissances font cruellement défaut.

Remarque :

Si cette évaluation peut paraître « subjective », elle demeure néanmoins empirique : ces appréciations des états de conservation généraux se basent notamment sur des études locales, des jeux de données récents et une évaluation de la qualité d'habitats à disposition pour l'espèce concernée selon les connaissances disponibles à cette échelle de travail.

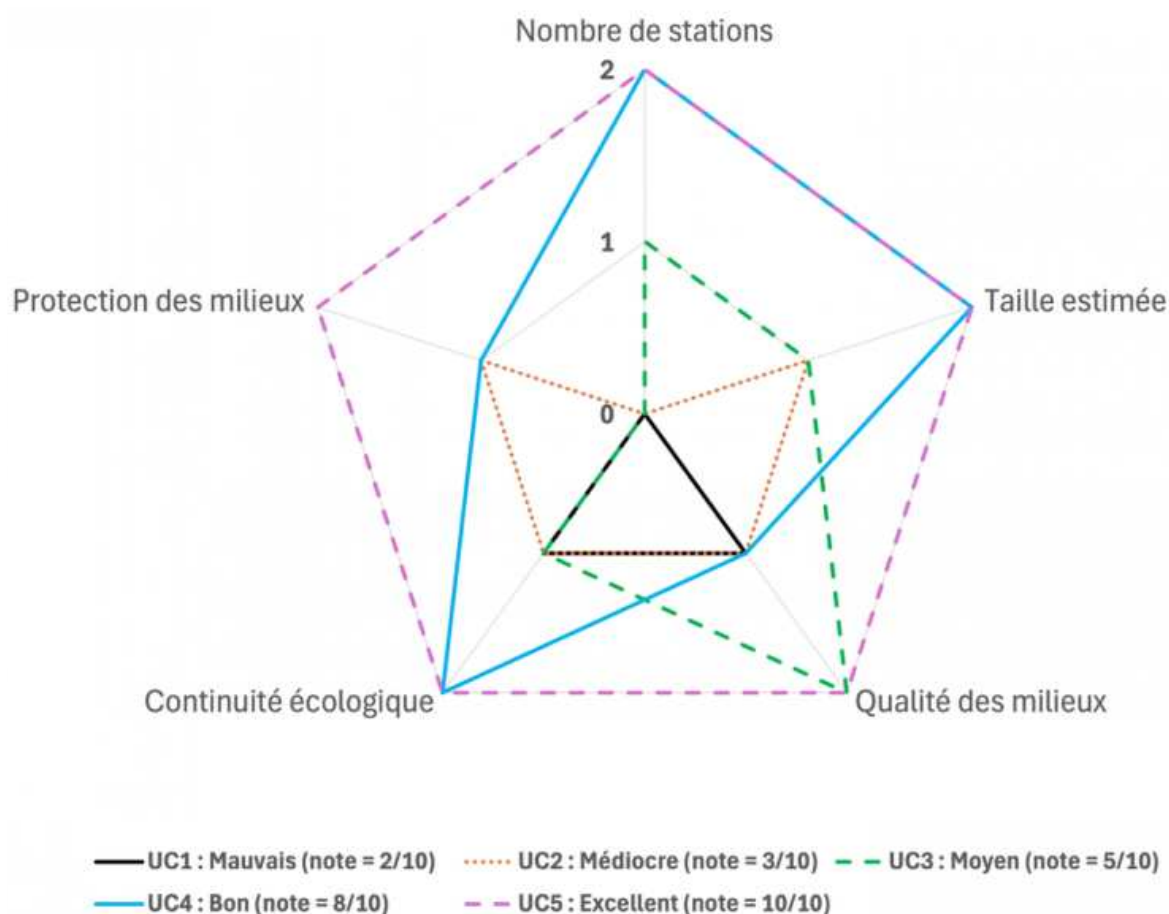


Figure 17 : Schéma de principe illustrant les cinq états de conservation possibles de cinq UC selon les critères évalués

2.2.3. Quelles thématiques d'actions prioriser dans le cadre du PRA ?

Chaque UC sera associée à son état de conservation ainsi qu'à des thématiques d'actions « classiques » de quatre types visant à conserver (voire bonifier) les situations favorables, et améliorer ou enrayer les situations défavorables :

- **action « connaissance »** → Elle vise à mieux connaître à la fois les effectifs et la répartition des individus d'une ou plusieurs stations méconnues dans une UC ;
- **action « protection »** → Elle priorise la mise en place d'espaces réglementairement ou contractuellement protégés incluant une ou plusieurs stations constitutives de l'UC mais également dans leurs périphéries ;
- **action « reconnexion »** → Elle est vouée à (re)mettre en place des corridors fonctionnels entre UC, ou entre une ou plusieurs stations de l'UC, afin de faciliter les échanges d'individus et les comportements de dispersion ;
- **action « gestion »** → Elle promeut une gestion conservatoire d'une ou plusieurs stations de l'UC en appliquant des pratiques plus vertueuses et respectueuses des populations de reptiles afin d'éviter leur destruction directe tout en maintenant les milieux ouverts.

Les actions « Protection », « Reconnexion » et « Gestion » correspondent ainsi au volet « Conservation ».

Rappelons ici que sans connaissances suffisantes des espèces et de la fonctionnalité de leurs milieux, il est difficile d'une part d'évaluer au plus juste un état de conservation, et d'autre part de proposer des mesures de conservation adéquates et pertinentes. Toutefois, à cette large échelle du territoire, des priorisations d'actions s'imposent, en particulier celles qui seront jugées les plus opérationnelles en termes de conservation d'un maximum de populations situées en contexte de milieux secs. **En effet, et en toute objectivité, le plan ne pourra jamais prétendre à agir sur l'intégralité des populations des cinq espèces concernées sur l'intégralité du territoire du Grand Est.**

Une stratégie de priorisation a été définie en ce sens, selon les besoins et les différents états de conservation évalués pour chaque UC ou secteur à enjeu.

1. Priorisation de l'action « connaissance » :

De manière générale, en matière de biodiversité, qui plus est dans la discipline de l'herpétologie où la grande majorité des espèces restent discrètes, le volet « connaissance » est un domaine potentiellement insatiable où les naturalistes peuvent être en perpétuel « manque de données ». L'actualisation des données historiques (antérieures à 2010 voire bien avant) est un élément important en raison de la vitesse à laquelle les habitats peuvent être dégradés ou détruits engendrant des potentielles extinctions locales. Quoi qu'il en soit, ce recueil d'informations est la base indispensable à toutes actions crédibles en termes de conservation.

→ Il est proposé de prioriser cette action pour **toutes les UC dont l'état de conservation sera qualifié d'« inconnu »** car ce sont les manques de connaissances actuelles qui justifient en majeure partie cet état non évaluable.

→ Par ailleurs, **la possibilité d'étendre cette action à d'autres UC dont l'état de conservation est évalué reste ouverte**. Cela peut être le cas notamment pour l'étude de stations stratégiques dont les connaissances peuvent faire défaut au cœur de l'UC voire en ses marges (entre deux UC proches par exemple), permettant de mieux comprendre comment travailler sur leurs connectivités. Une amélioration des connaissances pourrait permettre ainsi soit de réévaluer plus objectivement à la hausse l'état de conservation actuel, soit bel et bien de confirmer leur statut précaire et alarmant, préalables à la mise en place de mesures de conservation.

Cas particulier : étant donné le statut défavorable de *Vipera berus* en région Grand Est et le manque de connaissances associé, toutes les UC de présence pourront bénéficier dans la mesure du possible de cette thématique d'action.

2. Priorisation de l'action « protection » :

Les actions de protection sont capitales en matière de conservation de la biodiversité, sous réserve que soient bien appliquées des mesures de gestion respectueuses des populations de reptiles. Ce sont des mesures souvent lentes administrativement à mettre en place, énergivores et dépendantes des volontés politiques. Ce sont pourtant les mesures les plus efficaces pour freiner concrètement l'artificialisation des sols et ses conséquences délétères pour la faune et la flore.

→ **Il est proposé de prioriser cette action au cas par cas, en dehors des UC affichant un état de conservation qualifié « d'inconnu »**. Par exemple, bien que les UC présentant un état « bon » ou « excellent » soient généralement déjà intégrés à des espaces protégés, il est toujours possible d'étendre ces périmètres, alors que les données manqueraient pour argumenter à la faveur des UC dont l'état est « inconnu ». Le travail visant à d'éventuelles acquisitions foncières voire la mise en place d'ORE (sites des CEN, ENS) au sein d'un site d'intérêt exempt de tout statut de protection, ou l'intégration de ce dernier à un APPB ou à une Réserve Naturelle, seront privilégiés pour protéger efficacement ces UC.

3. Priorisation de l'action « reconnexion » :

C'est une des actions essentielles à développer dans le plan étant donné sa portée à la fois concrète et opérationnelle. La force de cette action réside dans son approche transversale, touchant à la fois les UC incriminées et en parallèle les autres reptiles moins menacés, mais également les cortèges d'espèces associés de faune et de flore partageant les mêmes affinités vis-à-vis des milieux secs.

→ **Il est proposé de prioriser cette action au cas par cas, en dehors des UC affichant un état de conservation qualifié « d'inconnu »**, dont les connaissances restent encore trop peu étoffées. Notons que si des opportunités de créations de corridors se présentent un jour pour ces dernières, elles seront bien entendu les bienvenues.

4. Priorisation de l'action « gestion » :

La « bonne gestion » de milieux en faveur des reptiles est garante du maintien des populations dans de bons états de conservation. Il est donc primordial qu'elle puisse s'appliquer notamment pour entretenir des espaces ouverts à semi-ouverts, au niveau d'espaces où la pression anthropique est prégnante (e.g. domaines viticoles, le long d'infrastructures linéaires). Par ailleurs, un site d'un CEN disposant de milieux secs avec ses enjeux associés, mais sans moyen et/ou plan de gestion ad hoc, ne pourra garantir le maintien de populations liées aux entités ouvertes comme les reptiles, soumises au perpétuel phénomène de fermeture vers des espaces boisés. Ainsi, des mesures d'amélioration, même pour des sites déjà protégés et gérés, pourront être appliquées le cas échéant.

→ Comme pour l'action précédente, **il est proposé de prioriser cette action au cas par cas, en dehors des UC affichant un état de conservation qualifié « d'inconnu »** pour les mêmes raisons évoquées précédemment.

Tableau 8 : Priorisation des actions en fonction des états de conservation évalués pour chaque UC.

État de conservation de l'UC	Priorisation des actions			
	Connaissance	Protection	Reconnexion	Gestion
Excellent	Traitée « au cas par cas » selon les résultats issus du diagnostic par espèces			
Bon				
Moyen				
Médiocre				
Mauvais				
Inconnu	OUI	NON	NON	NON

2.2.4. Comment restituer l'information pour chaque UC ?

Chacune des UC a fait l'objet d'une analyse selon des tableaux individualisés prédéfinis synthétisant les informations décrites ci-dessus. Ils ont été parfois accompagnés de photographies illustrant les milieux constitutifs de l'UC. Pour apporter plus de lisibilité au document, les très nombreux tableaux par UC ont été annexés mais un tableau résumant les éléments clés par espèce est disponible en fin de chapitre.

Tableau 9 : Exemple type de tableau à remplir pour chaque UC identifiée

Unité de conservation XX		
Nombre de stations		
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		
Continuité écologique		
Contexte local des milieux fréquentés		
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		
Présence d'autres reptiles PRA		
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		
Suivis ou études spécifiques		
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	
	par rapport aux ZNIEFF	
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		
Menaces identifiées		
État de conservation général		
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	
	Protection	
	Reconnexion	
	Gestion	
Remarques		

2.2.5. Cas particulier des populations introduites (espèces autochtones)

La problématique de prise en compte ou non de populations introduites (cas d'espèces autochtones dans le pays considéré) dans le cadre d'actions conservatoires, et en l'occurrence un PRA/PNA, doit être évoquée et discutée. Tant que les introductions n'engendrent pas, à priori, d'impacts négatifs sur les espèces locales, pourquoi ne pas préserver et encourager finalement le devenir de ces espèces ? La question est d'autant plus pertinente dès lors qu'il s'agit d'espèces rares et menacées qui peuvent subir des déclin dans des départements ou régions limitrophes au site d'introduction.

Un cas d'introduction (avec succès) de deux populations de *Vipera aspis* en Alsace (cf. § 5.5) se trouve exactement dans cette configuration :

- espèce autochtone bien implantée depuis plusieurs décennies, menacée dans les départements/régions/pays voisins ;
- espèce caractéristique de milieux secs avec milieux structurés en relatif bon état de conservation ;
- fait partie des cinq espèces menacées dans le Grand Est pour lesquels ce plan est dédié.

Alors doit-on ou ne doit-on pas l'inclure dans la démarche et les processus de construction d'actions de ce présent document ?

Nous avons dressé ci-dessous une série d'arguments à la défaveur de sa prise en compte dans le PRA :

- le choix des cinq espèces du plan est basé sur leur statut défavorable (espèces menacées ou quasi menacées) d'après la dernière Liste Rouge du Grand Est ([ODONAT Grand Est, 2023](#)), or, les données de *Vipera aspis* en Alsace ont été écartées dans la stratégie d'évaluation des statuts selon les critères de l'UICN ;
- la population introduite au Bollenberg intègre pour partie une RNR et un site du CEN Alsace, mais également un site Natura 2000 dont la gestion est assurée par le PNRBV. Les mesures de gestion se révèlent actuellement plutôt adéquates à bon nombre de cortèges faunistiques et floristiques liés aux pelouses sèches, dont *Lacerta bilineata*, *Lacerta agilis* et *Coronella austriaca*. Au vu des « densités » relatives et de son expansion progressive dans l'espace, aucune menace ne pèse véritablement ici sur *Vipera aspis*, « protégée » en quelque sorte par tous ses homologues des milieux secs et les différents statuts de protection de ses milieux ;
- la population introduite à Ribeauvillé peut poser davantage de questions quant à son devenir et sa prise en compte dans le plan. Une étude récente ([BUFO, 2020](#)) au sein du vignoble concerné montre qu'elle est toujours bien représentée dans les habitats structurés (murets, talus, lisières) du milieu viticole, pentu et bien exposé, avec des observations quant à son expansion dans l'espace sur un coteau adjacent. La population locale semble bien implantée et plus ou moins acceptée par les viticulteurs qui y sont sensibilisés. La problématique du site, par rapport au site précédant, est l'absence de zones de protection, périmètres toujours très délicats à mettre en place dans des matrices viticoles ;
- d'un point de vue « politique, économique & social » il apparaît peu réaliste par exemple de créer, et de faire accepter par les habitants, de nouveaux périmètres de protection justifiés par la présence d'une espèce introduite (et venimeuse), d'autant plus au sein même d'espaces viticoles et donc économiques. L'impopularité générale de cette espèce auprès du grand public, voire auprès d'exploitants viticoles, habitats et/ou élus, compliquerait en outre ces éventuelles démarches conservatoires ;
- la recherche de financements s'avèrera déjà ardue pour développer des projets de conservation au sein de populations autochtones (Lorraine et Champagne-Ardenne). Par conséquent, les efforts à déployer quant à enrayer les déclin des vipères semblent plus pertinents à assurer dans ces contextes qu'auprès des populations alsaciennes, qui montrent pour l'heure davantage de signes d'augmentation que de déclin ;
- aucune prise en compte particulière des populations introduites de vipères dans le dernier PNA qui leur est dédié ([Kouyoumdjian & Kotwica, \(coord.\) 2025](#)), à laquelle on aurait pu se référer.

Notons toutefois que **toutes les données de *Vipera aspis* d'Alsace ont bien été utilisées dans la définition de la trame des milieux secs, puisque typique de tels milieux**. En revanche, les données (cf. chapitre 4.4) concernant les introductions de *Vipera berus* en Alsace (présumée disparue) et en Lorraine ont été écartées (extinction naturelle possiblement en cours).

2.3. Cas des espèces quasi menacées : *Lacerta agilis* et *Coronella austriaca*

De manière pragmatique, il n'est pas envisageable de s'intéresser à toutes les populations de *Lacerta agilis* et de *Coronella austriaca* du Grand Est étant donné leur plus large répartition régionale par comparaison avec les trois autres espèces menacées. L'individualisation en de très nombreuses unités de conservation serait quand bien même trop complexe à réaliser et peu pertinente car basée sur trop de suppositions théoriques à cette échelle de travail.

Outre les informations « de base » que l'on peut recueillir à l'image des trois espèces précédentes, deux stratégies complémentaires sont proposées afin d'initier des actions de conservation concrètes à l'égard de ces deux espèces.

2.3.1. Discrimination de « populations cœurs » de la trame des milieux secs

Cette notion de « population cœur » est traduite par la présence de l'espèce de manière importante (nombreuses données) et étendue sur un territoire donné de la trame. Il pourra s'agir de secteurs ou entités biogéographiques caractéristiques du territoire : région naturelle, massif, bassin versant, pelouses sèches, etc.

Les entités discriminées seront celles où la conservation paraît la plus indispensable car correspondant aux noyaux « sources » de la région susceptibles de maintenir ou (re) créer des liens écologiques avec des milieux périphériques.

Selon le contexte des trois ex-régions, des analyses proches ont été réalisées d'après les données à disposition, les niveaux de connaissances et en fonction de la répartition différente selon les territoires. Par exemple, l'approche s'est basée sur l'analyse des mailles de présence 2 x 2 km et des liens possibles avec la trame des milieux secs en rapport avec les 74 régions naturelles du Grand Est « de niveau 4 » (ODONAT Grand Est, 2018).

L'objectif est de pouvoir se rapprocher des différents acteurs locaux (e.g. gestionnaires, communes, industriels, État, etc.) afin de communiquer sur l'intérêt de préserver et valoriser ces unités capitales de la trame. Une fois identifiées, ces populations pourront être davantage considérées dans les différents outils stratégiques de prise en compte des territoires (SCOT, PLU et PLUi), et être en accord avec les diagnostics TVB qui se multiplient dans le Grand Est.

2.3.2. Discrimination de « secteurs déficitaires » de la trame des milieux secs

L'autre approche consiste à identifier des secteurs dits « déficitaires » en absence de l'une ou de l'autre des espèces, dans des espaces de la trame (avérée ou potentielle) en théorie favorables. Ces secteurs guideraient ainsi en priorité des actions de connaissances qui déboucheraient sur des actions de conservation selon les résultats obtenus.

- Si d'innombrables secteurs du Grand Est peuvent être concernés par cette problématique, les cas de figure intégrant un paysage agricole de type intensif pourront être priorités selon les espèces et les contextes locaux. Ainsi, plusieurs implications en termes de conservation résulteraient directement de ce travail d'amélioration des connaissances :
- **En cas d'absence, voire de présence de petites stations isolées** : proposition de mesures de restauration de milieux et de corridors en relation avec des mailles de présence proches.
- **En cas de découverte d'une ou de plusieurs stations** : proposition de mesures de restauration voire de préservation concrète de milieux en lien avec les propriétaires (e.g. exploitants, communes) et les communes (e.g. mise en place d'ORE).

Dès lors qu'une des deux espèces est inventoriée : protection inhérente des milieux de vie selon l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés en France métropolitaine pouvant aboutir à un « porter à connaissances » auprès des propriétaires. Ce cas de figure vaut évidemment pour toutes les données déjà existantes d'au moins une dizaine d'années. La bonne intégration et l'étude de ces espaces doit progresser davantage pour freiner la destruction de leurs milieux de vie, qui passe trop souvent inaperçue notamment dans des secteurs où peu de naturalistes interviennent (e.g. grande matrice agricole moins « attrayante »

au naturaliste qu'une pelouse sèche riche en biodiversité). **Ce plan vise à remettre ainsi ces espaces, parfois de petites superficies, en lumière de la protection réglementaire.**

- De plus, des cas particuliers d'études ciblées sur des infrastructures linéaires intégrant les reptiles pourront être proposés. Il s'agit en effet de milieux secs anthropisés mais très prisés par ce groupe tels que :
 - les bordures de voies ferrées ;
 - les digues de canaux de navigation ;
 - les espaces ouverts sous les lignes électriques ;
 - les espaces de réseau de transport de gaz (conduites) ;
 - les talus de réseaux routiers.

Ces linéaires sont souvent riches en espèces et en espaces d'affinité de milieux secs, et dont le potentiel de biodiversité est fréquemment méconnu (sites le plus souvent interdits au public pour des raisons de sécurité et avec accès réglementés). Ce sont pourtant des candidats idéaux pour y être intégrés en tant que secteurs déficitaires, notamment lorsqu'ils correspondent à des entités de la trame « potentielle » (voire stricte) décrites dans le plan. Ils peuvent en effet constituer à la fois des « réservoirs de biodiversité » et des « corridors » puissants pour assurer continuités et échanges entre populations.

Ainsi, plusieurs thématiques d'actions, qui doivent être au préalable réfléchies et mûries en partenariat avec les gestionnaires concernés, pourraient conduire à une meilleure intégration des reptiles dans ces milieux anthropisés :

- **Parfaire la connaissance en termes de répartition et de connexions écologiques avec d'autres milieux d'intérêt proches** (approches TVB).
- **Élaborer des suivis protocolés sur certains linéaires du Grand Est comme par exemple le protocole POPReptile** ([Société herpétologique de France, 2025](#)).
- **Élaborer des guides ou principes de gestion des milieux**, souvent impactés par des types d'entretien préjudiciable à la biodiversité de manière générale.
- Créer et/ou entretenir des liens avec les agents sur la base de **formations régulières** et de **communication en matière de retours d'expérience**.
- Trouver *in fine* les **solutions garantes** de l'utilisation fonctionnelle et sécuritaire des réseaux et tenant compte de la biodiversité inféodée et de leur réglementation.



Figure 18 : Quel avenir pour *Lacerta agilis* dans certains territoires du Grand Est ? Haut-Rhin (68), 22/04/2020 © Alain FIZESAN

3. Jeux de données « reptiles » analysées

3.1. Les données ponctuelles

Au préalable, un important travail de vérification des données a été réalisé par les principaux rédacteurs du plan et les herpétologues locaux. Comme stipulé plus haut, les données trop imprécises ou douteuses ont été retirées du jeu de données. Il en est de même pour certaines données issues du SINP national concernant les espèces dites « sensibles » dans le Grand Est en vertu de l'arrêté préfectoral n°2020/120³ : transmission possible des données à la maille 10 x 10 km pour *Vipera aspis* et *Vipera berus*, à la commune pour *Lacerta bilineata*. Notons ici que les données concernant les populations introduites ont été conservées.

→ **Au total, des 23 238 données de reptiles mises à notre disposition, 18 562 (~ 80 %) ont été analysées dans le cadre du PRA.** Elles sont toutes indépendantes des milieux, qu'ils soient secs ou non.

Tableau 10 : Nombre de données totales mobilisées et étudiées pour les cinq espèces de reptiles du PRA

Espèces PRA	Données brutes GE	Données retenues pour les analyses après vérification	% données retenues
<i>Vipera berus</i>	682	574	84 %
<i>Vipera aspis</i>	2 404	1 762	73 %
<i>Lacerta bilineata</i>	5 709	5 288	93 %
<i>Lacerta agilis</i>	10 343	8 069	78 %
<i>Coronella austriaca</i>	4 100	2 869	69 %
TOTAL	23 238	18 562	80 %

3.2. Les données par mailles 2x2 km

Par ailleurs, la mobilisation de ces données a permis de générer **des cartes de répartition à l'échelle du Grand Est (GE) par mailles de 2x2 km** (cf. chapitres suivants), entité de travail cohérente pour afficher les données ponctuelles retenues. Des **3 703 mailles totales**, correspondant au maximum des connaissances actuelles issues des données existantes à notre disposition toutes espèces confondues, **39 % concernent l'Alsace (Als)**, **36 % la Lorraine (Lor)** et **25 % la Champagne-Ardenne (CA)**.

Une distinction importante a été fixée entre les données dites « anciennes » d'avant 2010 et celles représentatives de notre époque (2010 à 2023/2024⁴). Cette année 2010 marque en effet un tournant majeur dans les possibilités de saisies plus « massives » des données par le biais du développement des outils en ligne. De plus, ces mêmes pas de temps ont été utilisés lors de l'élaboration des statuts de la Liste rouge du Grand Est (ODONAT Grand Est, 2023) ce qui confère une certaine cohérence dans les analyses et les statuts des espèces.

Tableau 11 : Nombre de mailles étudiées à l'échelle du Grand Est

Espèces PRA	Nombre de mailles GE	Alsace		Lorraine		Champagne-Ardenne	
		Avant 2010	Après 2010	Avant 2010	Après 2010	Avant 2010	Après 2010
<i>Vipera berus</i>	100	2	2	-	1	72	40
<i>Vipera aspis</i>	288	8	7	88	118	31	96
<i>Lacerta bilineata</i>	188	27	42	-	-	57	118
<i>Lacerta agilis</i>	2 170	415	857	364	456	139	344
<i>Coronella austriaca</i>	957	169	279	230	329	44	84
TOTAL	3 703						

³ <https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/sensibilite>

⁴ Les données 2024 concernant *Vipera aspis*, *Vipera berus*, et *Lacerta bilineata* ont été intégrées uniquement pour la Champagne-Ardenne

Après analyses comparatives avant/après 2010, il est intéressant de dénombrer les mailles « perdues », les mailles communes aux deux périodes et celles « gagnées » entre ces deux périodes. Cette analyse est détaillée ci-dessous par espèces pour le Grand Est et par ex-régions.

Tableau 12 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle du Grand Est avant et après 2010

Espèces PRA	Nombre de mailles GE	« Perte » de mailles	Mailles communes aux deux périodes	« Gain » de mailles
<i>Vipera berus</i>	100	57	17	26
<i>Vipera aspis</i>	288	67	60	161
<i>Lacerta bilineata</i>	188	28	56	104
<i>Lacerta agilis</i>	2 170	513	405	1 252
<i>Coronella austriaca</i>	957	265	178	514
TOTAL	3 703	930	716	2 057

On constate **une avancée notable des connaissances pour ces espèces ces 15 dernières années** qui est expliquée notamment par l'essor des outils de saisies en lignes (e.g. Faune-France, Faune Grand Est, etc.), des dernières politiques de transmission de données publiques (SINP) ainsi que certaines études spécifiques (cf. chapitres suivants) qui ont permis d'acquérir davantage de données sur tel ou tel taxon. Seule *Vipera berus* affiche un déficit net entre les connaissances nouvelles et celles plus anciennes. À l'inverse, *Lacerta agilis* est l'espèce qui répond le mieux à ce comparatif.

Tableau 13 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle de l'Alsace avant et après 2010

Espèces PRA	Nombre de mailles Als	« Perte » de mailles	Mailles communes aux deux périodes	« Gain » de mailles
<i>Vipera berus</i>	3	1	1	1
<i>Vipera aspis</i>	10	3	5	2
<i>Lacerta bilineata</i>	44	2	25	17
<i>Lacerta agilis</i>	1 023	166	249	608
<i>Coronella austriaca</i>	376	97	72	207

Tableau 14 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle de la Lorraine avant et après 2010

Espèces PRA	Nombre de mailles Lor	« Perte » de mailles	Mailles communes aux deux périodes	« Gain » de mailles
<i>Vipera berus</i>	1	0	0	1
<i>Vipera aspis</i>	158	40	48	70
<i>Lacerta bilineata</i>	-	-	-	-
<i>Lacerta agilis</i>	706	250	114	342
<i>Coronella austriaca</i>	463	134	96	233

Tableau 15 : Nombre de mailles et différentiel étudiés à l'échelle de la Champagne-Ardenne avant et après 2010

Espèces PRA	Nombre de mailles CA	« Perte » de mailles	Mailles communes aux deux périodes	« Gain » de mailles
<i>Vipera berus</i>	96	56	16	24
<i>Vipera aspis</i>	120	24	7	89
<i>Lacerta bilineata</i>	144	26	31	87
<i>Lacerta agilis</i>	441	97	42	302
<i>Coronella austriaca</i>	118	34	10	74

Certains de ces chiffres clés seront repris ci-dessous par espèce concernée, l'un des objectifs prioritaires du PRA étant de conserver au maximum les stations d'espèces des mailles actuelles puis, dans la mesure du possible, de les étendre dans les secteurs à faible pression d'observation, et en parallèle de reconfirmer éventuellement des mailles avec des données historiques d'avant 2010.

4. État des lieux de *Vipera berus* dans le Grand Est

4.1. Présentation de l'espèce dans le Grand Est (cf. Monographie en Annexe partie 3)

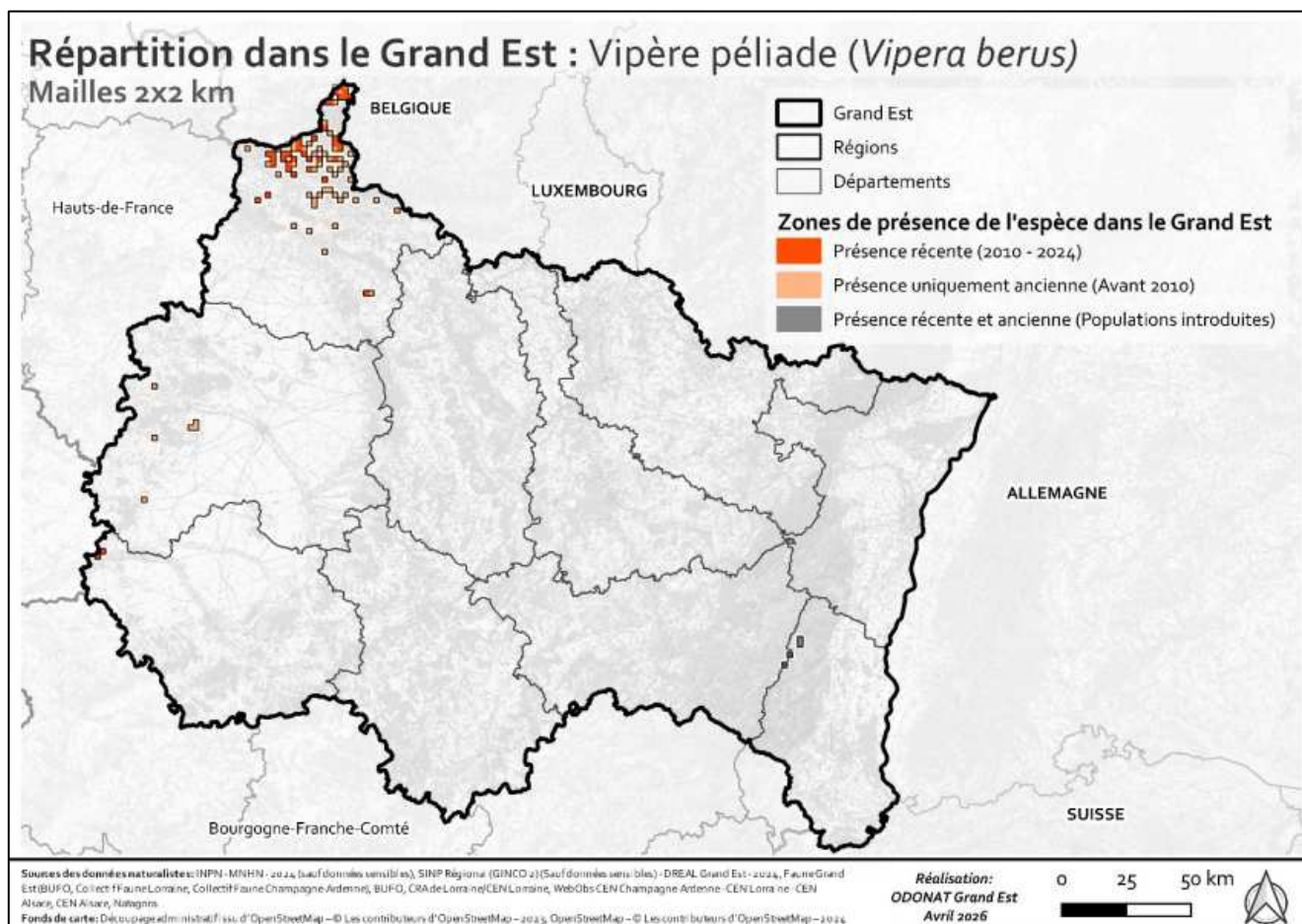
Vipera berus est une espèce d'affinité bio-climatique boréale, à vaste répartition mondiale, de la France jusqu'à la Chine. Sur le territoire métropolitain, l'espèce est en limite ouest de son aire de répartition et sa distribution apparaît sous forme de populations très fragmentées.

Bien qu'ils ne s'agissent pas de ses milieux de prédilection, certains rares milieux secs dans le Grand Est sont fréquentés par *Vipera berus* lorsqu'ils sont localisés dans son aire de distribution. Il s'agit de l'espèce de reptiles la plus menacée de la région avec une inscription en catégorie « CR » (ODONAT Grand Est, 2023), qui présente des populations fragiles et en régression (Harter, 2012; Naulleau, 2003) ; constat partagé de l'autre côté de la frontière en Wallonie (Jacob, et al., 2007; Graitson, et al., 2025) qui constitue la seule zone de contact avec les populations indigènes du Grand Est.

Elle est observable entre 70 et 490 m d'altitude pour les individus issus des populations naturelles de la région. On la retrouve dans plusieurs grands types de milieux ouverts :

- les **pelouses sèches**, sur coteaux secs calcicoles et talus, avec un relief plus ou moins marqué mais présence d'entités arbustives (haies, fourrés, ronciers, etc.) et de micro-habitats (murets, tas de branches, etc.) ;
- les **zones de friches ou de végétation spontanée**, ou les zones délaissées par les activités humaines (anciennes décharges) ;
- plus rarement, les **contextes de milieux forestiers ou d'ourlets en bordure de prairie** mais ouverts avec une bonne exposition ;
- des **lambeaux de landes sèches à callune** et des **rochers siliceux** en milieu forestier ;
- des habitats d'origine anthropique comme des **abords de voies ferrées** et des **anciennes ardoisières** ;
- en dehors des zones sèches : les tourbières ardennaises, marais, aplomb des lignes à hautes tensions, prairies bocagères.

Peu mobile, *Vipera berus*, occupe de **petits domaines vitaux de l'ordre de 1 à 5 ha** avec des déplacements entre les sites d'hivernage, de nourrissage ou d'exposition allant jusqu'à **600 m** (Neumeyer, 1987; Monney, 1996; Ursenbacher, 1998).



Carte 1 : Distribution de *Vipera berus* dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km

En Grand Est, *Vipera berus* présente des populations autochtones, dans des milieux secs comme des milieux plus frais, réduites en Champagne-Ardenne principalement localisées au nord-ouest de la région dans les Ardennes primaires (08), l'ouest de la Marne (51) proches de certains vignobles, et dans Nogentais à l'ouest du département de l'Aube (10).

Notons également l'existence de populations allochtones introduites dans le Massif des Vosges (88 et 68).

4.2. Synthèse des actions déjà menées sur l'espèce dans le Grand Est

4.2.1. Volet connaissances

On recense quelques études de suivis ou d'inventaires de populations locales réalisées en Champagne-Ardenne et en Lorraine pour la population introduite (Hingray, 2019).

- Fin 2008, dans le cadre de l'observatoire des amphibiens – reptiles piloté par le CPIE du Sud Champagne avec les structures partenaires, un projet commun d'amélioration des connaissances a été proposé incluant une étude sur la répartition de *Vipera berus*. Des prospections ont été réalisées de 2009 à 2011 sur l'espèce dans l'Ouest de la Marne et de l'Aube et dans les Ardennes. Des recherches bibliographiques ont été menées ainsi que des enquêtes auprès des centres hospitaliers (recherche de cas de morsures). Quelques nouvelles stations ont pu être découvertes mais les efforts de prospection restaient à l'époque limités. Concernant les Ardennes, l'hypothèse d'un retrait possible de près de 10 kilomètres de l'aire de répartition vers le nord a été émise (Harter, 2012).
- En 2022 et 2023, la mise en place d'une étude des populations et des préférences d'habitats des reptiles au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet (08), avec un focus sur *Coronella austriaca* et *Vipera berus*, a été réalisée par le CEN CA. Grâce à la mise en place d'un suivi CMR, on dénombre aujourd'hui une population de 18 individus (sur les 29 observations) de *Vipera berus* présents sur l'emprise de la RNN, tandis qu'il y a encore cinq ans, on redécouvrait

l'espèce sur ce territoire avec deux individus observés, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 10 ans. Ce ne sont pas tant les populations qui ont augmenté mais les efforts investis pour leur recherche. En effet, c'est depuis 2018 que des stagiaires sont engagés afin de suivre spécifiquement (ou au moins majoritairement) les reptiles. De même, le nombre de plaques mises en place pour le suivi est passé de moins de cinq plaques avant 2014 à 152 en 2018-2019 et 220 en 2022-2023. La découverte d'un grand nombre d'individus semble donc liée à la mise en place d'un effort d'échantillonnage plus grand, tant sur les moyens humains que techniques (Reichenbach, 2022; Reichenbach, 2023).

- Des prospections opportunistes (e.g. au sein de ZNIEFF) ou des observations sur les sites gérés mettent à jour les données de *Vipera berus* sur les secteurs déjà connus. En 2026, le CEN CA devrait mettre en place un suivi spécifique sur ses sites pour reconfirmer les stations historiques.
- Des prospections opportunistes et des suivis de populations dans le nord du département des Ardennes (08) menés par des herpétologues belges depuis 2010 ont permis de (re)découvrir plusieurs populations, d'évaluer les effectifs sur certains sites et d'estimer la tendance de certaines populations (É. Graitson, comm. pers.).

Remarque : un programme Interreg FWVL (France-Wallonie-Vlanderen) « All for Biodiv » auquel le CEN CA participe est en cours de déploiement et se divise en plusieurs volets avec notamment une partie ciblant spécifiquement *Vipera berus*. Les actions sont encore à développer (protocole, livrables, etc.) mais une action liée à l'amélioration des connaissances est envisagée à travers un plan d'échantillonnage qui devrait démarrer en 2026 majoritairement axé sur les zones humides.

4.2.2. Volet conservation

Dans le Grand Est, et plus particulièrement en Champagne-Ardenne, plusieurs stations sont d'ores-et-déjà intégrées à des périmètres à statut de protection. Les zonages sont précisés ci-après :

➤ Les sites du CEN Champagne-Ardenne :

Un total de 12 sites sont concernés et situés majoritairement au sein de milieux secs :

- la Tourbière de la Bar - Marais de Germont (08) ;
- les Anciennes sablières de Harricourt et Bar/Buzancy (08) ;
- ancien aérodrome de Regniowez (08) ;
- le site de la RNN de la Pointe de Givet (08) composé de trois sites du CEN : Mont d'Haur, pelouses calcaires du terne des marteaux, Landes d'Aviette et Maurière → Station(s) sur milieux majoritairement secs ;
- bois cadet, rochette et mont de Fromelennes (08) → Station(s) sur milieux majoritairement secs ;
- pelouses du nord de Foisches (08) → Station(s) sur milieux majoritairement secs possiblement éteintes ;
- mont des Parisiens (08) ;
- marais de Sécheval (08) → Données historiques de 2005, population probablement éteinte mais secteur sous-prospecté ;
- marais de Corny (08) → Données historiques de 2005, population probablement éteinte ;
- la pelouse de Montacran (10) → Station(s) sur milieux majoritairement secs.

➤ Les sites du CEN Lorraine :

- la RNN du Tanet Gazon du Faing → Population introduite.

➤ Les APPB et APHN :

- l'APHN de 2020 du Marais de Germont → Données historiques ;
- l'APPB de 1983 portant protection du site biologique du Marais des Hauts-buttés à Monthermé (08) ;
- l'APPB de 1987 portant protection du site biologique Marais de la Louvière à Regniowez (08) ;

- l'APPB de 1987 portant protection du site biologique Rièzes de la Croix Sainte-Anne (dite Le Camp) à Rocroi (08) ;
- l'APPB de 2000 portant protection du site biologique des secteurs de la Tête des Faux, de l'Étang du Devin, de la Tourbière de Surcenord et zones périphériques, sur le ban des communes du Bonhomme, Lapoutroie et Orbey (68) → **Population introduite**.

➤ **Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) :**

- aucun ENS ne prend en compte *Vipera berus* en Champagne-Ardenne.

➤ **Les Réserves Naturelles Régionales ou Nationales :**

- la RNN de la Pointe de Givet (08) → **Station(s) sur milieux majoritairement secs** ;
- la RNN des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger → **Station(s) sur milieux majoritairement secs** ;
- la RNN « Tanet Gazon du Faing » (88) créée en 1988 et gérée par le CEN L → **Population introduite**.

➤ **Les Parcs Naturels Régionaux ou Nationaux :**

- le Parc Naturel Régional des Ardennes (08) ;
- le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (88 et 68) → **Populations introduites**.

➤ **Les Réserves biologiques :**

- la réserve biologique de l'Étang de Bérulle et des Riezes des Potées (08) créée en 1982 ;
- la réserve biologique du Marais de Gué d'Hossus (08) créée en 1992.

➤ **Les sites Natura 2000 – Zones Spéciales de Conservation (ZSC) :**

- le site FR2100246 « Pelouses, rochers et buxaie de la pointe de Givet » (08) → **Station(s) sur milieux majoritairement secs** ;
- le site FR2100273 « Tourbières du plateau ardennais » (08) ;
- le site FR2100270 « Rièzes du plateau de Rocroi » (08) ;
- le site FR2100287 « Marais de Germont Buzancy » (08) → **Données historiques** ;
- le site FR2100299 « Forêt de la Vallée de la Semoy à Thilay et hautes-rivières » (08) ;
- le site FR2100267 « Landes et mares du Mesnil-sur-Oger et d'Oger » (51) → **Station(s) sur milieux majoritairement secs** ;
- le site FR4100204 « Secteur du Tanet Gazon du Faing » (88) → **Population introduite** ;
- le site FR4201807 « Hautes-Vosges » (68) → **Population introduite**.

➤ **Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologiques Faunistiques et Floristiques :**

- en Champagne-Ardenne : 12 ZNIEFF de type I et 3 ZNIEFF de type II ;
- en Lorraine : 2 ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II → **Population introduite** ;
- en Alsace : 2 ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II → **Population introduite**.

Concernant les stations des milieux secs, celles historiques de l'Aube (10) sont en partie sur un site du CEN visant à préserver les milieux pelousaires. Des observations anciennes restent toutefois en dehors de ce périmètre. Les stations de la RNN de la Pointe de Givet (08) sont majoritairement non protégées. Peu d'individus sont présents dans cette réserve dont la gestion devrait être adaptée pour la préservation de l'espèce sur le long terme. Concernant la Marne (51), les stations historiques ne se situent dans aucun périmètre de protection strict et un travail doit être opéré en ce sens.

4.2.3. Volet communication

Des actions de sensibilisation ont pu ponctuellement mentionner *Vipera berus* mais cette espèce reste à ce jour encore peu connue et très peu concernée par ces actions en Champagne-Ardenne. Elle est toutefois citée dès lors qu'une animation « nature » a lieu sur des sites où elle est présente.

4.3. Situation en Champagne-Ardenne

→ À l'échelle du territoire champardennais, 96 mailles sont concernées par des observations historiques ou récentes de *Vipera berus* (tous milieux confondus). En comparant le nombre de mailles avant 2010 (72) et après (40), c'est la seule des cinq espèces concernées qui affiche une baisse de près de 50 % (cf. tableau 11). Si cette baisse est partiellement liée à un manque de prospection, elle reflète aussi la dégradation notable du statut de l'espèce dans la région au cours des dernières décennies. Si entre les deux période 16 mailles ont été confirmées et 22 considérées nouvelles, **55 mailles historiques ont été probablement perdues suggérant un déclin supposé de l'espèce** (cf. tableau 15). Ce déclin est constaté en particulier au sud du département des Ardennes où l'aire de distribution semble se contracter vers le nord comme l'illustre la carte 1.

Rappelons ici que peu d'UC se situent dans la cartographie des milieux secs et concernent donc des milieux plutôt isolés et parfois déjà protégés par d'autres UC localisées sur des milieux humides ou de tourbières. Les UC sont principalement séparées en raison de la destruction des habitats, de l'intensification des pratiques agricoles et de l'urbanisation, ainsi que la fragmentation (autoroutes, etc.) annihilant tout échange possible.

Une distinction entre les unités de conservation dans des habitats majoritairement secs et des habitats majoritairement humides (mais parfois avec des zones bien exposées) a été réalisée afin de prioriser les actions par grands milieux. Néanmoins, au sein d'une même UC, l'espèce peut être retrouvée à la fois sur des zones de tourbières, friches, landes pour certaines stations, alors que d'autres se trouvent plus dans des lisières forestières ensoleillées. Le caractère thermophile n'est donc pas une évidence pour cette espèce sur l'ensemble des stations.

→ Le tableau ci-après décrit les UC des populations champardennaise de *Vipera berus*, situées en majorité sur des milieux secs. La population se compose de **cinq unités de conservation (VbCA1 à VbCA5) regroupant au total neuf stations**.

Remarque : le PRA pourrait permettre de confirmer d'autres UC située dans des milieux secs mais des recherches doivent être opérées en lien avec une prochaine mise à jour de la cartographie des habitats secs notamment sur les milieux siliceux de la vallée de la Meuse ardennaise (au niveau de lambeaux de landes à callunes sèches, d'anciennes ardoisières, voire de certains tronçons de voie ferrée à Charleville-Mézières/Givet).

Les analyses sont détaillées par tableaux en Annexe (partie 3) pour chaque unité de conservation.

Tableau 16 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de *Vipera berus* en CA au sein des habitats majoritairement secs

Unités de conservation « milieux secs » de <i>Vipera berus</i> en Champagne-Ardenne (VbCA)			
Nom	Communes	Département	Nombre de stations
VbCA1	Saint-Nicolas-la-Chapelle, La Saulsotte	Aube (10)	2
VbCA2	Rancennes (rive droite de la Meuse)	Ardennes (08)	1
VbCA3	Givet, Foisches (rive gauche de la Meuse)	Ardennes (08)	3
VbCA4	Hierges (rive gauche de la Meuse)	Ardennes (08)	1
VbCA5	Grauves, Blancs-Coteaux	Marne (51)	2
<i>Vipera berus</i>	8 communes	9 stations	

→ Bien que certaines études citées précédemment ou des inventaires menés par Natagora (Belgique), notamment sur la Pointe de Givet (08) et à Hierges, ont permis d'actualiser la présence de l'espèce sur des sites protégés ou en dehors, l'aire de distribution actuelle reste encore à préciser partout à travers des inventaires dédiés. La dernière étude « ciblée » remonte aux années 2010/2011.

L'UC VbCA1 est en partie située sur une pelouse du CEN, à l'est de l'Aube (10) dans le Nogentais, mais il n'y a plus d'observations depuis 2013. L'état des connaissances est donc lacunaire et se doit d'être complété en y accompagnant par la suite des actions de protection, si l'espèce est toujours présente. Il en est de même pour l'UC VbCA5 où aucune observation n'a été consignée dans la base de données participatives FGE depuis 2010. L'une des stations de l'UC VbCA5 est localisée en partie sur la RNN des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger (51). Néanmoins, la seconde ne bénéficie d'aucun périmètre de protection permettant de la préserver sur le long terme et l'état des connaissances n'est pas satisfaisant.

L'UC VbCA2, située en rive droite de la *Meuse*, reste peut-être l'UC la mieux connue car des études améliorant la connaissance ont récemment été réalisées. Certaines observations se situent dans la RNN mais la majorité ne concerne aucun site protégé (données en périphérie).

L'UC VbCA3 se situe sur la rive gauche de la *Meuse* en dehors de la RNN mais intègre toutefois des sites du CEN : le fort Condé (pelouses thermophiles), le Mont des Parisiens (contexte de friche méso-hygrophile) et la pelouse de Foisches. Sur ce dernier site la population est probablement éteinte. Bien que Natagora ait réalisé des inventaires récents actualisant les données, ces sites mériteraient des actions de connaissances et d'une meilleure protection en leurs périphéries car menacés par certains projets de développement.

L'UC VbCA4 est située à environ 5 km au sud des stations la Pointe de Givet (VbCA2 et VbCA3). Les données concernent une commune frontalière avec la Belgique et s'inscrivent dans un contexte de lisières / talus forestiers et en marge d'un terrain de moto-cross. Le site n'est pas protégé. Les connaissances actuelles reposent notamment sur des inventaires menés par Natagora qui a identifié une quarantaine d'individus en 2024.

Par ailleurs, en contexte à dominante humide/frais, nous retrouvons **cinq unités de conservation (VbCA6 à VbCA10) regroupant au moins 31 stations**.

Remarque : le PRA pourrait permettre de confirmer d'autres UC située dans ce contexte mais des recherches doivent être opérées. Le PNA « Vipères de France hexagonale » sera un levier pour la mise à jour des données.

Les analyses sont détaillées par tableaux en Annexe (partie 3) pour chaque unité de conservation.

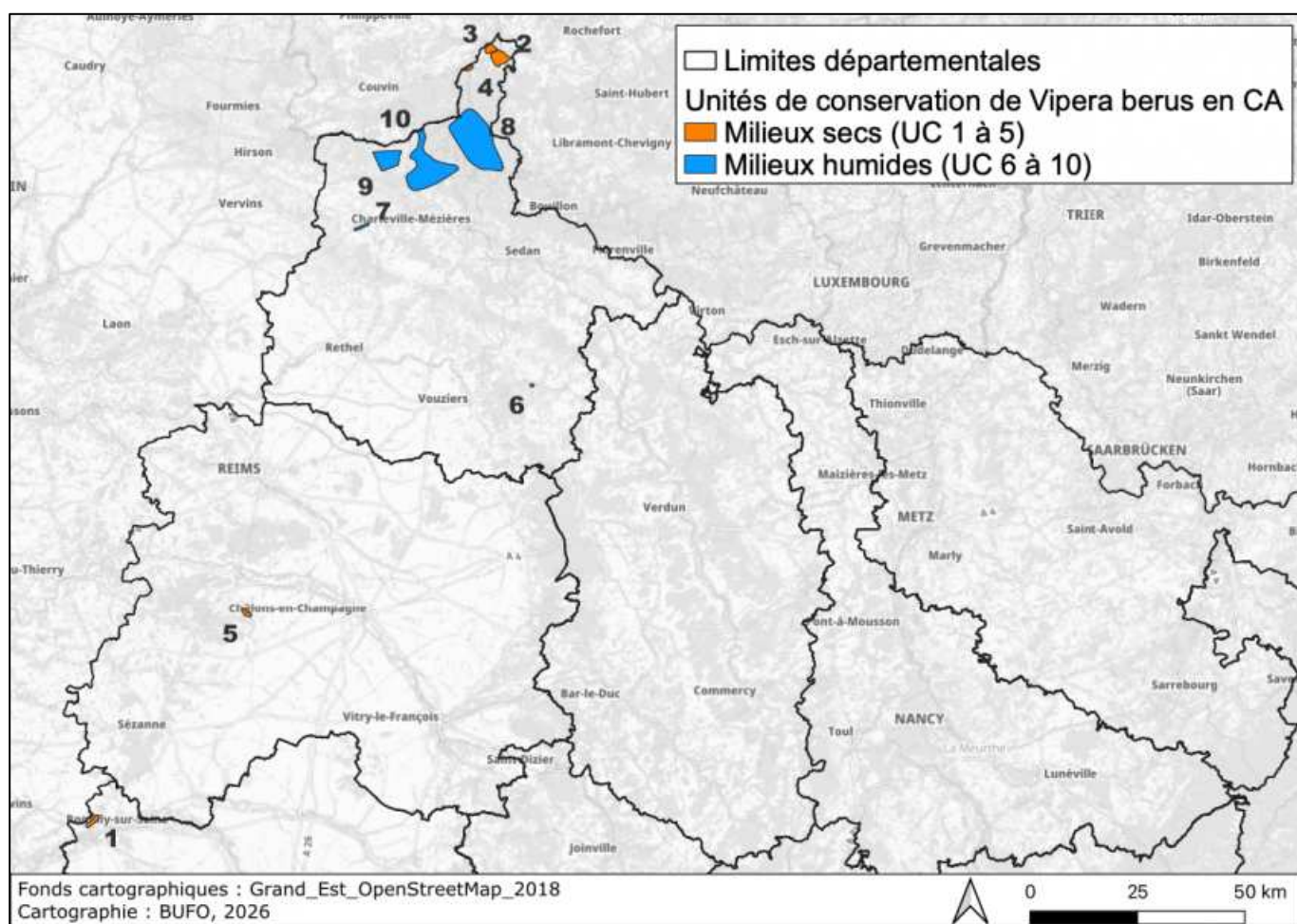
Tableau 17 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de *Vipera berus* en CA en contexte majoritairement humide

Unités de conservation en milieu majoritairement humide de <i>Vipera berus</i> en Champagne-Ardenne (VbCA)			
Nom	Communes	Département	Nombre de stations
VbCA6	Harricourt	Ardennes (08)	1
VbCA7	Liart, Logny-Bogny	Ardennes (08)	2
VbCA8	Fumay, Hargnies, Haybes, Monthermé, Thilay	Ardennes (08)	9
VbCA9	Maubert-Fontaine, Regniowez, Rocroi, Sévigny-La-Forêt, Taillette	Ardennes (08)	6
VbCA10	Bourg-Fidèle, Harcy, Le-Châtelet-sur-Sormonne, Les Mazures, Nouzonville, Rocroi	Ardennes (08)	13
<i>Vipera berus</i>	< 19 communes	< 31 stations	

Vipera berus est l'espèce de reptiles la plus menacée de la région Grand Est et pourtant, un déficit de connaissance est marqué pour les quelques unités de conservation rencontrées dans la trame des milieux secs. L'espèce, occupant également les marais, prairies bocagères ou tourbières, est en effet davantage connue dans ces milieux. Néanmoins, quel que soit son milieu, son observation reste rare en raison de son caractère discret et probablement l'absence d'une pression d'observation suffisante autour de ses sites. La dernière enquête sur cette espèce remonte à 2009/2010 et sa situation sur l'ouest du département de la Marne (51) est à éclaircir au travers d'inventaires complémentaires et de la confirmation des données historiques.

→ Il est considéré que l'intégralité des stations champardennaises n'est pas connue :

- bien que les grands noyaux en milieux secs soient identifiés, une précision autour de ces derniers et dans l'ouest de la Marne reste encore à établir ;
- concernant le contexte ardennais, un certain nombre de stations non confirmées depuis 2010 ne sont pas considérés ici et mériteraient d'être vérifiés avec des prospections ;
- de manière générale, en dehors des sites protégés/gérés (Réserves, tourbières, sites CEN), les stations qu'elles soient en contexte secs ou humides sont peu connues.



Carte 2 : Discrimination géographique des dix unités de conservation de *Vipera berus* en CA

4.4. Populations introduites

4.4.1. En Lorraine

La première mention de *Vipera berus* sur la RNN du Tanet Gazon du Faing remonte à août 2009 (trois adultes et des juvéniles). Cette espèce n'est historiquement pas présente dans le massif vosgien et il s'agit d'une introduction. L'espèce est ensuite régulièrement observée jusqu'en 2013, avec quelques individus (quatre maximum), toujours au même endroit. Une observation non confirmée a été faite en 2013 à proximité de la tourbière du Tanet. Un protocole de suivi photographique a été mis en place en 2013.

22 individus différents ont été observés suite à ce suivi, au niveau du périmètre initial. La dernière observation de l'espèce date de 2018. La provenance des individus suite à des analyses génétiques (Hingray, 2019) sur deux animaux n'est pas claire : Jura (39), Forêt Noire (Allemagne), Massif Central.

La baisse des observations depuis 2015, le faible nombre d'individus (et de juvéniles) et l'absence de recaptures d'une année sur l'autre, laissent à penser à une extinction naturelle possible (Hingray, 2019). L'espèce a été de nouveau observée en 2022 et 2023 (2 individus), dont une donnée à plus de 800 m des zones fréquentées habituellement. Il serait souhaitable de poursuivre ce suivi afin d'évaluer la tendance de cette population (extinction ou extension).

4.4.2. En Alsace

Vipera berus est naturellement absente de la vallée du Rhin et sa présence en Alsace est due à des introductions volontaires en 1979 par un naturaliste alsacien dans deux localités du Haut-Rhin : Ribeauvillé dans le secteur du *Schelmenkopf* et Lapoutroie (Baumgart et al., 1983; Paysant et al., 2003). Une soixantaine d'individus originaires du Jura (39), du Doubs (25) et du Puy-de-Dôme (63) auraient été relâchés incluant certains serpents mélaniques (Baumgart, et al., 1983).

Si elle ne semble pas s'être maintenue dans la première localité (Barbery & Thiriet, 1999), contrairement à *Vipera aspis* (cf. chapitre suivant dédié à l'espèce), l'espèce introduite à l'étang du Devin de Lapoutroie (68) n'a plus été revue depuis 2010 (source : base de données BUFO). Il est toujours possible qu'elle s'y soit maintenue, aucune recherche assidue n'ayant réellement prouvé sa disparition de ce site qui présente des conditions écologiques sans doute plus propices qu'à Ribeauvillé.

Une donnée isolée de 2012 (source : CEN Lorraine) relate sa présence sur la limite départementale Haut-Rhin/Vosges mais côté alsacien, à plus de 3 km de distance de la population introduite au Gazon du Faing. Cette observation laisse entrevoir l'hypothèse d'une probable dispersion de la population source ou d'un erratisme ponctuel.

Des investigations complémentaires pourraient être entreprises (hors PRA) pour certifier d'une part la disparition supposée de la population de l'étang du Devin, mais aussi de la possible « colonisation » de milieux périphériques au site d'introduction du Gazon du Faing. Toutefois, avec les milliers de marcheurs arpentant toute l'année ces sentiers vosgiens, il reste surprenant qu'aucune autre donnée n'ait jamais été remontée depuis dans le réseau naturaliste.

4.5. Bilan du diagnostic de *Vipera berus* dans le Grand Est

4.5.1. Bilan des états de conservation

Dans le Grand Est, **on dénombre cinq UC (1 à 5) comportant à peine neuf stations incluses dans des milieux majoritairement secs et cinq UC (6 à 10) regroupant au moins 31 stations dans les autres milieux (tourbières, prairies...)**. Chaque état de conservation évalué et actions à entrevoir (cf. Annexe – partie 3) sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Bilan des états de conservation et des actions proposées par unités de conservation de *Vipera berus* décrites dans le Grand Est

Unités de conservation	État de conservation	Actions à entrevoir (en bleu les « OUI » prioritaires)			
		Connaissance	Protection	Reconnexion	Gestion
VbCA2	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA3	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA5	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA4	Mauvais	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA1	Inconnu	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA6	Inconnu	OUI	OUI	NON	OUI
VbCA7	Inconnu	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA8	Inconnu	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA9	Inconnu	OUI	OUI	OUI	OUI
VbCA10	Inconnu	OUI	OUI	OUI	OUI

Ce PRA vise à travailler sur l'ensemble des unités de conservation de *Vipera berus*, en considérant les populations présentes sur les secs et humides en fonction des priorités définies ci-dessus. Le

travail autour du PNA animé par la SHF, en lien avec les structures locales, permettra aussi de considérer *Vipera berus* dans son ensemble à travers des rencontres entre acteurs ainsi que des actions de connaissance et de préservation. Ainsi les unités de conservation en contexte plus humide pourront également bénéficier d'actions, ce qui est souhaité car ce document fait office de déclinaison régionale du PNA.

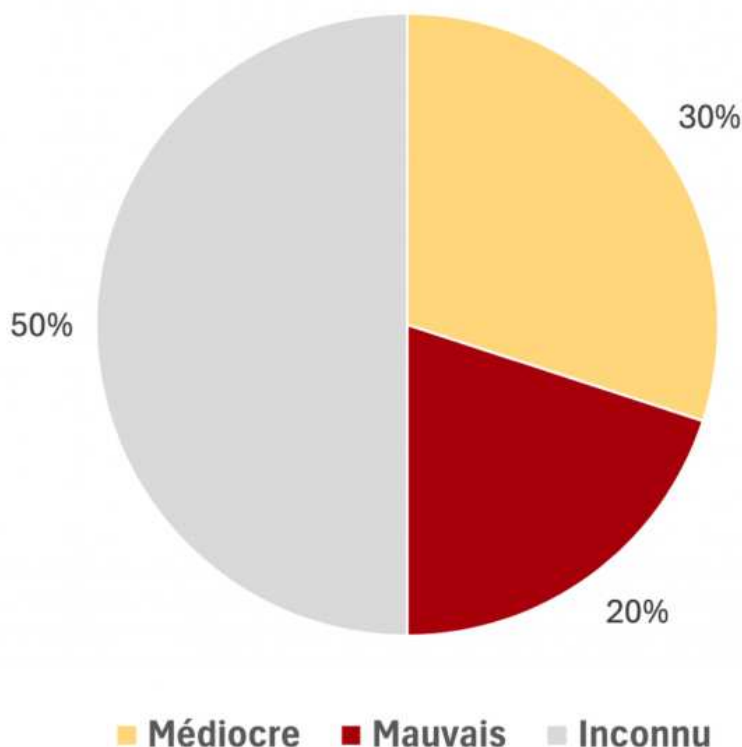


Figure 19 : Représentation (en %) des états de conservation évalués pour les 10 UC de *Vipera berus* dans le Grand Est

4.5.2. Bilan des actions “connaissance” à envisager

Cette espèce n'a plus fait l'objet d'études à large ampleur depuis près de 15 ans pour mieux connaître sa répartition. Les données historiques sont donc à vérifier partout où cela le nécessite et des recherches sur des secteurs inconnus sont à réaliser en parallèle pour toutes les UC.

Bien que l'action soit moins prioritaire sur les UC VbCA2 et VbCA3 qui sont les mieux connues, **les connaissances sont à poursuivre et améliorer sur l'ensemble des autres UC, peu importe les milieux.**

→ Se référer à l'action spécifique A2.1.

4.5.3. Bilan des actions “protection” à envisager

La priorité sur la mise en protection des sites doit s'opérer après une actualisation des connaissances sur l'ensemble des UC. Cette action vise notamment l'UC VbCA4 qui ne bénéficie d'aucun site de protection. Il est en de même pour les UC VbCA1 et VbCA3, bien que situées sur des sites du CEN, mériteraient une protection plus forte afin de couvrir l'ensemble des stations de présence par extension des sites CEN et RNN ou à travers d'autres mesures de protection (Arrêté de Protection de biotope par exemple).

Par ailleurs, les UC VbCA2 et VbCA5 se situent en partie (mais non majoritairement) sur des Réserves Naturelles. Ces périmètres devraient s'élargir sur les stations ou les habitats situés en dehors de leurs périmètres actuels afin de garantir une meilleure protection. Cette action est d'autant plus importante que l'espèce semble régresser vers le nord avec la disparition et l'altération des habitats (Harter, 2012). Elle vise les milieux qualifiés comme secs et aussi plus humides en dehors des sites connus et déjà en partie préservés comme les tourbières.

→ Se référer à l'action spécifique A5.1.

4.5.4. Bilan des actions “reconnexion” à envisager

Cette espèce à faible capacité de dispersion est menacée par les ruptures écologiques et l’absence de corridors. Les actions de reconnexion sont donc à prévoir sur l’ensemble des UC. Ces dernières étant déconnectées les unes des autres par des distances importantes, des barrières difficilement franchissables comme la *Meuse*, le réseau routier, des espaces d’agricultures intensives ou de vastes massifs forestiers, reconnecter ces UC entre elles semblent difficilement réalisable (travaux trop coûteux et utopiques). **Ainsi la reconnexion vise en priorité à étendre la disponibilité des habitats pour reconnecter des stations au sein d’une même UC.**

À noter que les neuf stations (VbCA1 à VbCA5) qui interceptent les habitats secs sont parfois proches de trames moins « chaudes » et plus humides. Le lien écologique entre les différents habitats est à établir en étudiant plus finement les corridors potentiels et les possibles échanges d’individus associés. La reconnexion pourra ainsi concerner des stations au sein des milieux secs mais aussi avec des zones plus humides pour répondre aux différents besoins (thermorégulation déplacements, zones de fraîcheur).

Cette action n’est pas jugée prioritaire auprès de l’UC VbCA6 car la donnée ancienne est unique (2011) et qu’aucune station n’est connue autour à ce jour.

Précisions ici que des actions de réouvertures de milieux afin de reconnecter des entités de pelouses sèches ont déjà été engagées sur la RNN de la Pointe de Givet par le CEN CA dans le cadre du « LIFE Connexions ».

→ **Se référer à l’action spécifique A6.1.**

4.5.5. Bilan des actions “gestion” à envisager

Concernant la gestion, même si des sites protégés permettent en partie de conserver ces espèces à travers des plans de gestion, **les actions qui en découlent doivent être poursuivies et pérennisées sur le long terme pour conserver des habitats favorables sur l’ensemble des UC à la fois sur les milieux pelousaires, les linéaires de lisières et sur les zones humides.**

Des mesures de gestion (conventions auprès des communes, mise en place d’ORE, meilleure gestion sous les lignes THT gérées par RTE, gestion des lisières par les forestiers) peuvent aussi être envisagées autour des sites protégés pour entretenir les milieux.

→ **Se référer à l’action spécifique A7.1 (voire A7.2).**

4.6. Synthèse et perspectives d’actions

En dressant le bilan des actions déjà réalisées ou opérationnelles sur le Grand Est, nous pouvons souligner que certaines d’entre elles visent à être poursuivies mais surtout mises en œuvre sur cette espèce qui souffre d’un déficit de connaissances et d’un déclin prononcé.

Tableau 19 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de *Vipera berus* dans le Grand Est

Grand Est	Actions déjà réalisées		
	Volet connaissance	Volet conservation	Volet communication
Champagne-Ardenne	Ponctuelles. À améliorer.	À améliorer sur certains secteurs ou à mettre en place	Ponctuelles. À améliorer.

→ **100 % des UC de *Vipera berus* sont concernées par au moins trois thématiques d’actions prioritaires.** La plupart de ces actions seront évidemment appuyées par d’autres actions complémentaires (e.g. sensibilisation) et pourront concerner *Coronella austriaca*, voire plus ponctuellement *Lacerta agilis* et *Lacerta bilineata*, bénéficiant de ces mêmes mesures.

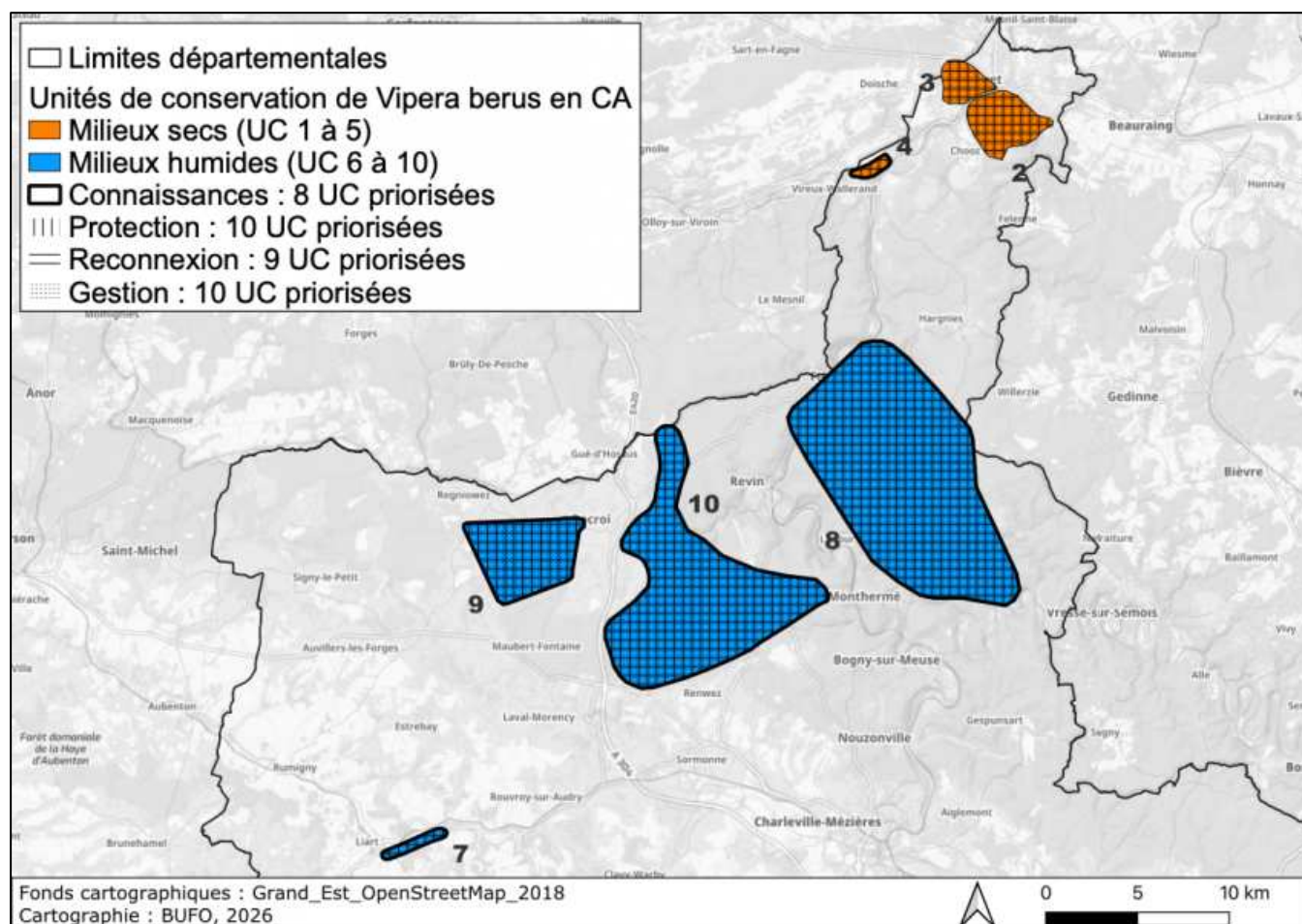
Tableau 20 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de *Vipera berus* dans le Grand Est

Grand Est	Nombre UC	Priorisation actions PRA			
		UC Connaissance	UC Protection	UC Reconnexion	UC Gestion
Champagne-Ardenne	10	8	10	9	10

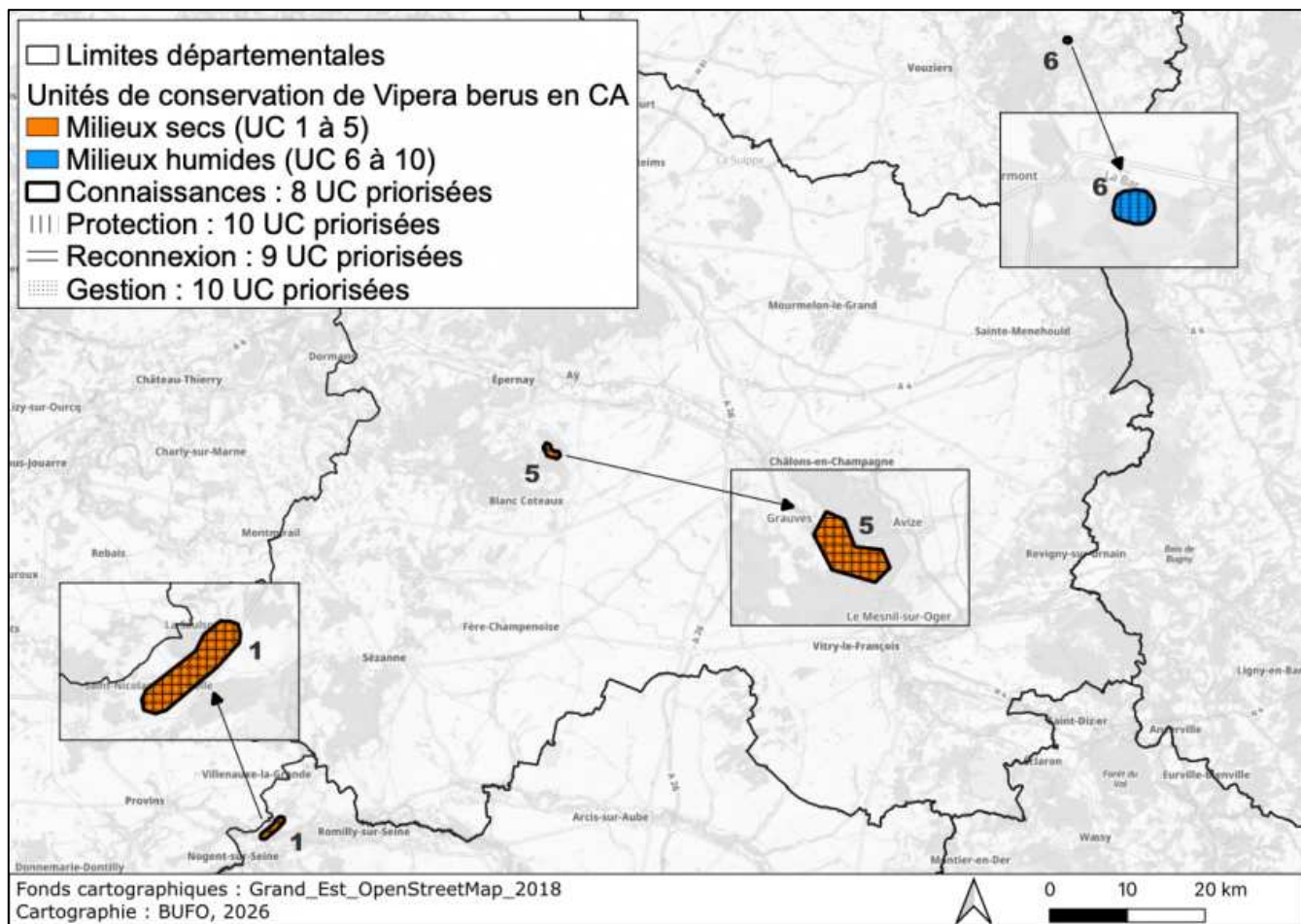
Étant donné que ce PRA fera office de déclinaison régionale du PNA « Vipères de France hexagonale » (Kouyoumdjian & Kotwica, (coord.) 2025), plusieurs pistes d'actions souhaitées « en synergie » peuvent déjà être énumérées (liste non exhaustive) :

- **Action 2.1.** Généraliser les suivis POPReptile à l'échelle nationale et régionale ;
- **Action 2.2.** Inciter à la recherche des espèces en région ;
- **Action 4.2.** Mettre à disposition des préconisations de gestion à destination des usagers concernés ;
- **Action 5.2.** Alerter les gestionnaires et propriétaires de sites sur la nécessité de préserver les populations de vipères ;
- **Action 5.3.** Intégrer les vipères au cœur des réflexions pour la mise en place de zones de protection réglementaires ou contractuelles ;
- **Action 8.2.** Proposer des formations ;
- **Action 8.3.** Accompagner les services instructeurs des demandes d'autorisations administratives dans la prise en compte des vipères ;
- **Action 9.3.** Encourager les rencontres ponctuelles avec les scolaires ;
- **Action 10.2.** Organiser des événements à destination du grand public ;
- **Action 11.1.** Mettre en place des actions de sensibilisation.

Évidemment, cette même liste s'appliquera pour *Vipera aspis* (cf. chapitre suivant).



Carte 3 : Priorisation des actions au sein des dix UC de *Vipera berus* en Champagne-Ardenne (nord)



Carte 4 : Priorisation des actions au sein des dix UC de *Vipera berus* en Champagne-Ardenne (sud)



Figure 20 : *Vipera berus* dans l'Aube (10), 11/04/2008 © Christian ROUSSELLE

5. État des lieux de *Vipera aspis* dans le Grand Est

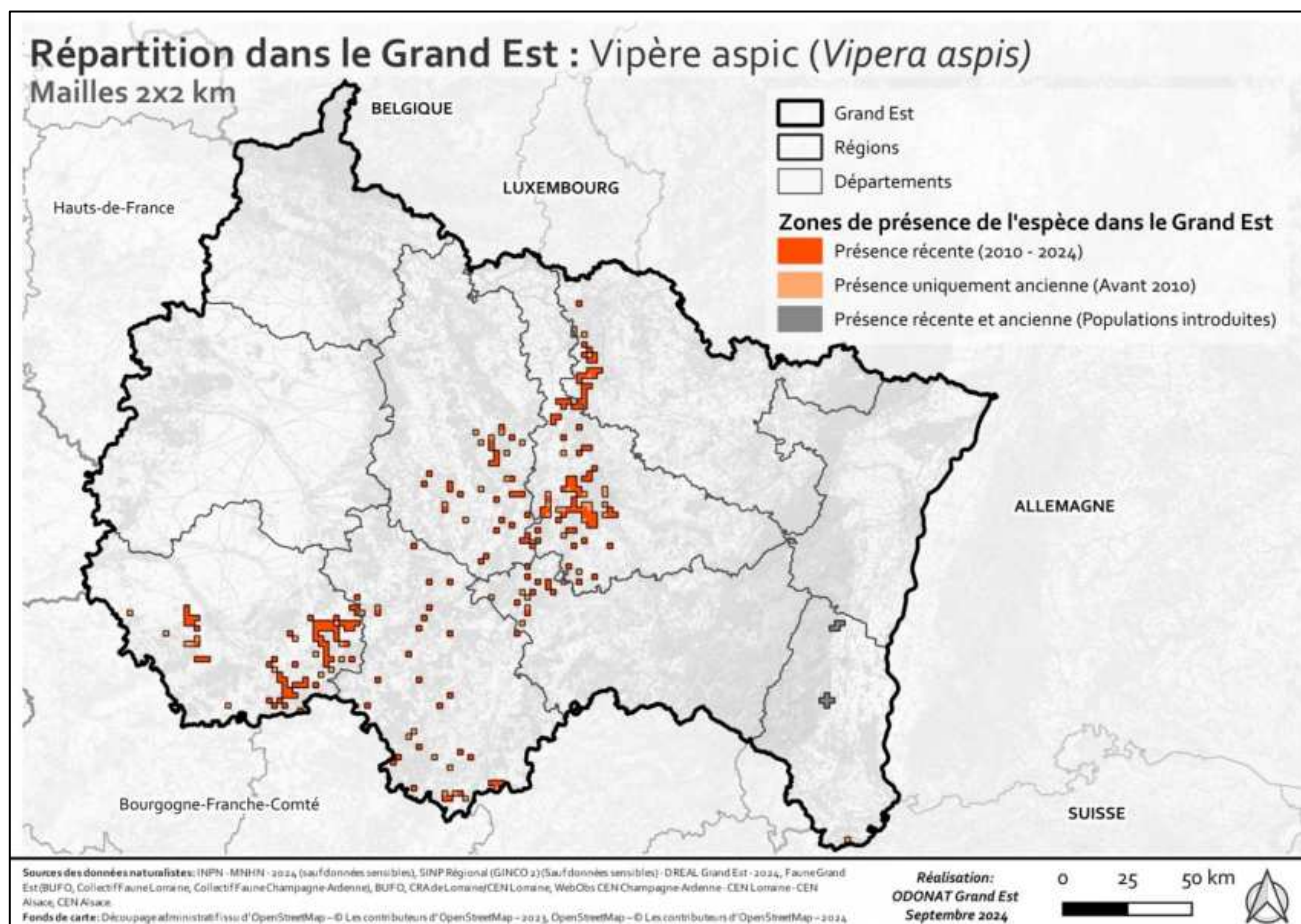
5.1. Présentation de l'espèce dans le Grand Est (cf. *Monographie en Annexe partie 4*)

Vipera aspis est une espèce ouest paléarctique que l'on retrouve essentiellement en France et en Italie mais également dans la frange nord de l'Espagne ainsi que le sud et l'ouest de la Suisse. Elle est bien répartie en France, en dehors du bassin méditerranéen et du quart nord du territoire.

Dans le Grand Est, elle atteint sa limite nord de répartition, la vallée de la Moselle constituant son avancée la plus septentrionale. L'espèce se trouve ainsi en limite climatique, et particulièrement en Lorraine, par rapport à son optimum plus tempéré dans le reste de la France. De ce fait, elle est exclusive des milieux très secs, se réchauffant vite, bien exposés avec des éléments minéraux : **pelouses calcaires, lisières forestières, carrières, talus routiers, voies ferrées, éboulis, murs**, etc. C'est une adepte des habitats bien structurés présentant des lisières étagées au niveau des haies, bosquets et forêts ouvertes.

Elle est observée dans le Grand Est entre 135 et 530 m d'altitude, essentiellement sur les reliefs de côtes calcaires. L'espèce est absente de l'est lorrain, du nord de la Champagne-Ardenne, et de l'Alsace, à l'exception de deux populations introduites dans les collines sous-vosgiennes (68) à partir des années 1970 (Paysant, et al., 2003).

L'espèce semble peu mobile comme l'ensemble des vipéridés et les données sur les mouvements spatiaux sont généralement reprises d'études menées sur *Vipera berus*, faute de recherches scientifiques suffisantes d'après l'état actuel des connaissances (Kouyoumdjian & Kotwica, (coord.) 2025). Ainsi, les mêmes valeurs de **domaine vital allant de 1 à 5 ha** avec des **déplacements avoisinant les 600 m** sont considérées pour *Vipera aspis*. Citons toutefois ici une étude (Naulleau, et al., 1996) menée sur plusieurs femelles dans un milieu bocager de Loire-Atlantique (44) révélant des domaines vitaux moyens proches 0,6 ha, avec de fortes variabilités individuelles, résultats comparables à une autre étude suisse sur l'espèce (Monney, 1992). Quelques travaux suggèrent que *Vipera aspis* est plus mobile que *Vipera berus* (Zwahlen, et al., 2021; Nanni-Geser & Ursenbacher, 2022). Dans cette dernière étude est cité l'exemple d'un mâle qui a été retrouvé à 2,4 km de l'endroit de son accouplement mais ce déplacement reste exceptionnel.



Carte 5 : Distribution de *Vipera aspis* dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km

5.2. Synthèse des actions déjà menées sur l'espèce dans le Grand Est

5.2.1. Volet connaissances

On recense quelques études de suivis ou d'inventaires de populations locales réalisées en Lorraine et en Champagne-Ardenne :

- Le suivi de l'indicateur spécifique de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité (OGEB) est assuré en région depuis 2020 par le CPIE Sud-Champagne, le CEN L, et l'association BUFO accompagnés par d'autres collaborateurs associatifs (ANN, CEN CA, LPO CA, PNR BV). Le protocole de suivi appliqué pour *Vipera aspis* (et *Lacerta bilineata*, cf. plus bas) est de type présence/absence, au sein d'un échantillon constitué de près de 300 parcelles de 100 x 100 m aléatoirement disposées dans l'aire de répartition régionale de l'espèce, en incluant quelques secteurs où l'espèce n'est pas encore connue. L'indicateur consiste à mesurer tous les trois ans le taux de parcelles occupées à raison de trois ou quatre passages par an. Outre le « monitoring » exercé pour suivre certaines stations de vipères de manière régulière, tout l'enjeu de conservation réside dans le maintien d'une trame de milieux favorables riche en linéaires de haies et de lisières, facteurs influençant sensiblement sur la détection de l'espèce. Les premiers résultats montrent des taux d'occupation faibles en Grand Est : 27 % des parcelles occupées en 2020 contre 23 % en 2023 et une probabilité de détection d'environ 32 % à 21°C (BUFO & ODONAT Grand Est, 2024). Cette faible probabilité suggérerait des tailles de populations faibles (hors populations introduites), comme le pressentent régulièrement certains observateurs de terrain aguerris.
- À l'exception du suivi de *Vipera aspis* réalisé dans le cadre de l'OGEB, il n'existe pas de suivi standardisé des reptiles sur les sites du CEN. Il s'agit d'observations opportunistes obtenues lors des passages successifs, sachant que cette espèce est recherchée dans le cadre des plans de gestion.

- Des inventaires ponctuels ou des suivis réguliers sur les sites gérés, notamment par les Conservatoires de Champagne-Ardenne et de Lorraine, sont réalisés sans suivre strictement des protocoles standardisés. À l'instar de *Vipera berus*, le CEN CA mettra en place dès 2026 des suivis afin d'actualiser les données historiques sur ses sites et définir leur état de conservation. La mise en place récente du protocole POPReptile par le CPIE SC (coordonné à l'échelle nationale par la SHF) concerne des stations de *Vipera aspis* sur certains sites, permettant une actualisation régulière des données sur ces derniers.
- Le CEN Lorraine a travaillé en 2022 sur la caractérisation précise de la trame thermophile de la vallée du Rupt-de-Mad (Destrieux, 2022) avec la communauté de communes Mad et Moselle (54). Les objectifs étaient de pouvoir définir des secteurs ouverts à enjeux permettant des échanges entre les différentes pelouses de la vallée et de proposer des actions de conservation et d'acquisition.

→ Bien que l'aire de répartition globale de *Vipera aspis* soit aujourd'hui bien connue, l'état des connaissances en Champagne-Ardenne et en Lorraine est à approfondir car de nombreuses stations, voire des UC sont encore à découvrir, ou à actualiser. **Ces déficits mériteraient d'être corrigés urgemment dans le cadre du PRA. La problématique principale de cette espèce est l'existence ou non d'une connectivité des différentes stations au sein des UC.**

5.2.2. Volet conservation

Dans le Grand Est, de nombreuses stations sont d'ores-et-déjà intégrées à des périmètres environnementaux (ZNIEFF, ENS, RN, sites CEN...). Un nombre important de ces espaces a bénéficié, depuis une vingtaine d'années, de mesures de protection et de gestion adéquate des milieux en faveur de *Vipera aspis*. Cette dernière occupe en effet une partie importante des habitats de pelouses calcaires les plus remarquables de la région, pelouses qui concentrent d'autres enjeux de milieux secs (botaniques, ornithologiques, entomologiques, mycologiques, etc.).

De ce fait, nombreux sont les sites protégés par les Conservatoires d'Espaces Naturels, l'État via les APPB ou les Départements via les politiques ENS.

➤ Les sites du CEN Lorraine

Un total de 22 pelouses calcaires en gestion par le CEN Lorraine abrite *Vipera aspis*, sur l'ensemble de son aire de présence en Lorraine (données postérieures à 2009) :

- pelouse de la Côte et de la Taye aux vaches de Plappeville (57) ;
- pelouse de la Côte de Saulny (57) ;
- pelouses du Rupt-de-Mad (54) sur les communes d'Arnaville, Waville, Saint-Julien-lès-Gorze, Thiaucourt et Jaulny ;
- pelouses des Pontances à Jézainville (54) ;
- pelouse du Saut du Cerf à Liverdun (54) ;
- pelouse de la Côte de Voirémont à Aingeray (54) ;
- pelouse de de la Côte de Sexey-aux-Forges (54) ;
- pelouse de Chamblerois à Choley-Ménillot (54) ;
- pelouse de la Côte du Mont à Troussey (55) ;
- pelouses de Pagny-la-Blanche-Côte et Champougny (55), également en RNR ;
- pelouses de la Méholle à Villeroy/Méholle et Mauvages (55) ;
- pelouse de la Crevée terre à Salmagne (55) ;
- pelouses de Joval, Demangeval et Hautes Vignes à Naives/Rosières (55) ;
- pelouse de Dompcevrin (55) ;
- pelouse de Chauvoncourt (55) ;
- pelouse du plateau de Beauregard à Maxey/Meuse (88) ;
- pelouse de Cuvegney à Rollainville (88) ;
- pelouse du Potelon à Attignéville (88) ;
- pelouse de Circourt/Mouzon (88).

Parmi celles-ci, deux pelouses sont concernées par des données antérieures à 2010 (dernières observations en 2002) :

- pelouse de Dompcevrin (55) ;
- pelouse de Chauvencourt (55).

➤ **Les sites du CEN Champagne-Ardenne :**

16 sites sont actuellement en gestion par le CEN CA, essentiellement des pelouses calcaires abritant l'espèce :

- pelouse de l'Échelle (10) ;
- carrière le Chapon (10) ;
- pelouses, éboulis et falaise de la Côte Mallet, de la Côte Digne et de Montavassé (10) ;
- pelouse du Calvaire et Pinède de Comelard (10) ;
- pelouses de Saint-Usage (10) ;
- pelouse de la Cosvigne (10) ;
- pelouse du Vallon de Coquelin (10) ;
- pelouse de Champ Cognier (10) ;
- pelouse des Grandes Vallottes (10) ;
- RNR Pelouse de la Côte de l'Étang (10) ;
- pelouse du Haut-du-Sec à Perrogney-les-Fontaines (52) ;
- pelouses du « rebord du plateau de Langres » de Cohons à Chalindrey (52) ;
- fort de Cognelot à Chalindrey (52) : observation récente de 2025 (source : CEN CA) non intégrée aux analyses cartographiques ;
- pelouse « sur Roche » à Dancevoir (52) ;
- pelouses de Grenant (52)
- lacets de Mélaire à Poissons (52).

➤ **Les sites du CEN Alsace :**

En Alsace, la population introduite au Bollenberg est concernée par deux sites :

- RNR Collines de Rouffach (Bollenberg) à Rouffach (68) → **Population introduite** ;
- Bollenberg (CG68) à Rouffach (68) → **Population introduite**.

➤ **Les APPB et APHN :**

- un seul APPB est concerné par la présence de l'espèce : le plateau Sainte-Barbe (54), en gestion par une intercommunalité, avec des aides financières du département dans le cadre de sa politique ENS.

➤ **Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) :**

- la majorité des sites de présence de l'espèce en Lorraine qui présentent des enjeux de pelouses calcaires, sont classés en ENS, dans les quatre départements lorrains.

➤ **Les Réserves Naturelles Régionales ou Nationales :**

- une seule RNR abrite l'espèce en Lorraine : « Les éboulis et pelouses calcaires de Pagny-la-Blanche-Côte et Champougny » (55) ;
- la RNR « Pelouse De La Côte De L'Étang » (10) accueille l'espèce en Champagne-Ardenne ;
- la RNR « Collines de Rouffach » (68) héberge l'espèce au niveau de ses pelouses sèches et ses ourlets arbustifs et rocaillieux essentiellement → **Population introduite**.

➤ **Les Parcs Naturels Régionaux ou Nationaux :**

- le PNN de Forêts (52) ;
- présence sur le territoire du PNR de Lorraine, dans sa zone ouest uniquement (54, 55 et 57) ;

- le PNR de la Forêt d'Orient dans l'Aube (10) dont le sud-est du territoire est en marge de la répartition d'une population ;
- le PNR du Ballons des Vosges → **Population introduite**.

➤ **Les sites Natura 2000 – Zones Spéciales de Conservation (ZSC) :**

En Grand Est, 21 sites Natura 2000 sont concernés par la présence de l'espèce :

- site FR4100161 « Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad » (54) ;
- site FR4100163 « Pelouses du Toulinois » (54) ;
- site FR4100177 « Gîtes à chiroptères de la Colline inspirée - Erablières, pelouses, église et château de Vandeville » (54) ;
- site FR4100178 « Vallée de la Moselle du fond de Monvaux au vallon de la Deuille, ancienne poudrière de Bois sous Roche » (54) ;
- site FR4100240 « Vallée de l'Esch de Ansauville à Jezainville » (54) ;
- site FR4100236 « Vallée de la Meuse, secteur-Sorcy-Saint-Martin » (55) ;
- site FR4100154 « Pelouses, forêt et fort de Pagny-la-Blanche-Côte » (55) ;
- site FR4100166 « Hauts de Meuse » (55) ;
- site FR4100153 « Pelouses et vallons forestiers de Chauvonnecourt » (55) ;
- site FR4100159 « Pelouses du Pays Messin » (57) ;
- site FR4100191 « Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger » (88) ;
- site FR2100339 « Carrières souterraines d'Arsonval » (10) ;
- site FR2100251 « Pelouses et forêts du Barséquanais » (10) ;
- site FR2102002 « Site à chiroptères de la Vallée de l'Aujon » (52) ;
- site FR2100249 « Pelouses et fruticées de la Côte oxfordienne de Bologne à Latrency » (52) ;
- site FR2100319 « Vallées du Rognon et de la Sueurre et massif forestier de la Crête et d'Ecot-la-Combe » (52) ;
- site FR2100318 « Bois de Villiers-sur-Marne, Buxières-lès-Froncles, Froncles et Vouécourt » (52) ;
- site FR2100260 « Pelouses du Sud-Est haut-Marnais » (52) ;
- site FR2100248 « Rebord du plateau de Langres à Cohons et Chalindrey » (52) ;
- site FR2100261 « Pelouses submontagnardes du plateau de Langres » (52) ;
- site FR2100260 « Pelouses du Sud-Est haut-Marnais » (52) ;
- site FR2100293 « Vallée de l'Aujou, de Chameroy à Arc-en-Barrois » (52) ;
- site FR4201806 « Collines sous-vosgiennes » (68) → **Population introduite**.

➤ **Les ZNIEFF :**

- en Lorraine : 68 ZNIEFF de type I et 11 ZNIEFF de type II ;
- en Champagne-Ardenne : 16 ZNIEFF de type I et 8 ZNIEFF de type II ;
- en Alsace : 2 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II → **Populations introduites**.

→ Bien que de nombreux périmètres d'inventaires, de protection ou administratifs, intègrent l'espèce en Champagne-Ardenne et en Lorraine, plusieurs stations, voire certaines UC (cf. plus bas) ne sont concernées par aucun périmètre. **Le travail doit se concentrer sur les populations les plus importantes ainsi que sur l'identification et la conservation des trames. Notons que cela pourra être bénéfique à d'autres espèces du plan : *Lacerta bilineata*, *Coronella austriaca* et *Lacerta agilis*.**

5.2.3. Volet communication

En Champagne-Ardenne, des animations ponctuelles à destination des élus ou du grand public sont menées et présentent parmi d'autres espèces *Vipera aspis*. De plus, des publications sur les réseaux sociaux sont parfois consacrées à cette espèce.

En Lorraine, des sorties de découvertes sont organisées régulièrement sur les sites de présence de l'espèce. Une formation réalisée par le CEN Lorraine a eu lieu en 2022 avec des agents de la SNCF, et deux autres en 2024 et 2025 à des agents de l'OFB sur les reptiles. Le conservatoire a en outre assuré trois conférences sur l'espèce en 2024 à Nancy et Jaulny (54) et une en 2025 à Liverdun (54). Il existe

également de nombreuses interventions du PNR L sur les amphibiens et reptiles lors de manifestations grand public.

Enfin, des présentations techniques concernant cette espèce ont été réalisées lors d'événements régionaux comme les « Rencontres herpétologiques du Grand Est » (bisannuelles).

→ Dans le cadre du PRA, **il paraît ainsi nécessaire de développer davantage ce travail de communication sur l'espèce encore trop peu déployé dans le Grand Est.**

5.3. Situation en Lorraine

L'analyse de l'évolution des mailles de présence de *Vipera aspis* en Lorraine montre d'une part une progression du nombre de mailles de présence avant et après 2010 (cf. tableau 11), reflétant, comme pour les autres espèces en dehors de *Vipera berus*, une amélioration de la connaissance en lien avec les inventaires naturalistes et la mise en place progressive des bases de données participatives. On note d'autre part une « perte » de 40 mailles, contre 70 gagnées (cf. tableau 14), correspondant essentiellement à des observations isolées n'ayant pas été vérifiées. Quelques sites favorables, notamment dans la Meuse, où l'espèce était observée plus ou moins régulièrement, n'ont pas fait l'objet de mentions depuis 2002 sur des sites en gestion par le CEN Lorraine. Il sera important, dans le cadre de ce plan, de vérifier l'absence ou non de l'espèce sur ces sites.

Globalement et à une échelle temporelle plus large, la répartition de *Vipera aspis* en Lorraine semble avoir peu évolué au cours du temps : toutes les données historiques se situent dans des communes où l'espèce est encore présente. Ce qui signifie que la répartition de l'espèce n'a pas régressé, mais que des stations isolées ont pu disparaître au sein de cette aire.

→ En première analyse des données vérifiées de *Vipera aspis* en Lorraine, en prenant en compte les données à partir de 2010 et quelques mentions antérieures, **on peut considérer 27 unités de conservation (VaL1 à VaL27)** qui sont homogènes et dont on peut supposer des échanges au sein de ces unités. Ces dernières comprennent au total au moins **78 stations**.

Certaines de ces unités sont bien définies et la trame des milieux secs permet de les valider. Dans d'autres cas, il s'agit d'unités théoriques, par manque de données, ou par manque de « validité » réelle de la trame sur le terrain. Elles sont peut-être à scinder, notamment au sein de vallées assez étendues, même en l'absence de grosses ruptures dans le paysage. Par ailleurs, la connaissance du fonctionnement de ces entités est variable : certaines sont bien connues et suivies, d'autres, par manque d'actualisation des données, ne sont que des hypothèses de travail.

Les analyses sont détaillées par tableaux en Annexe (partie 4) pour chaque unité de conservation.

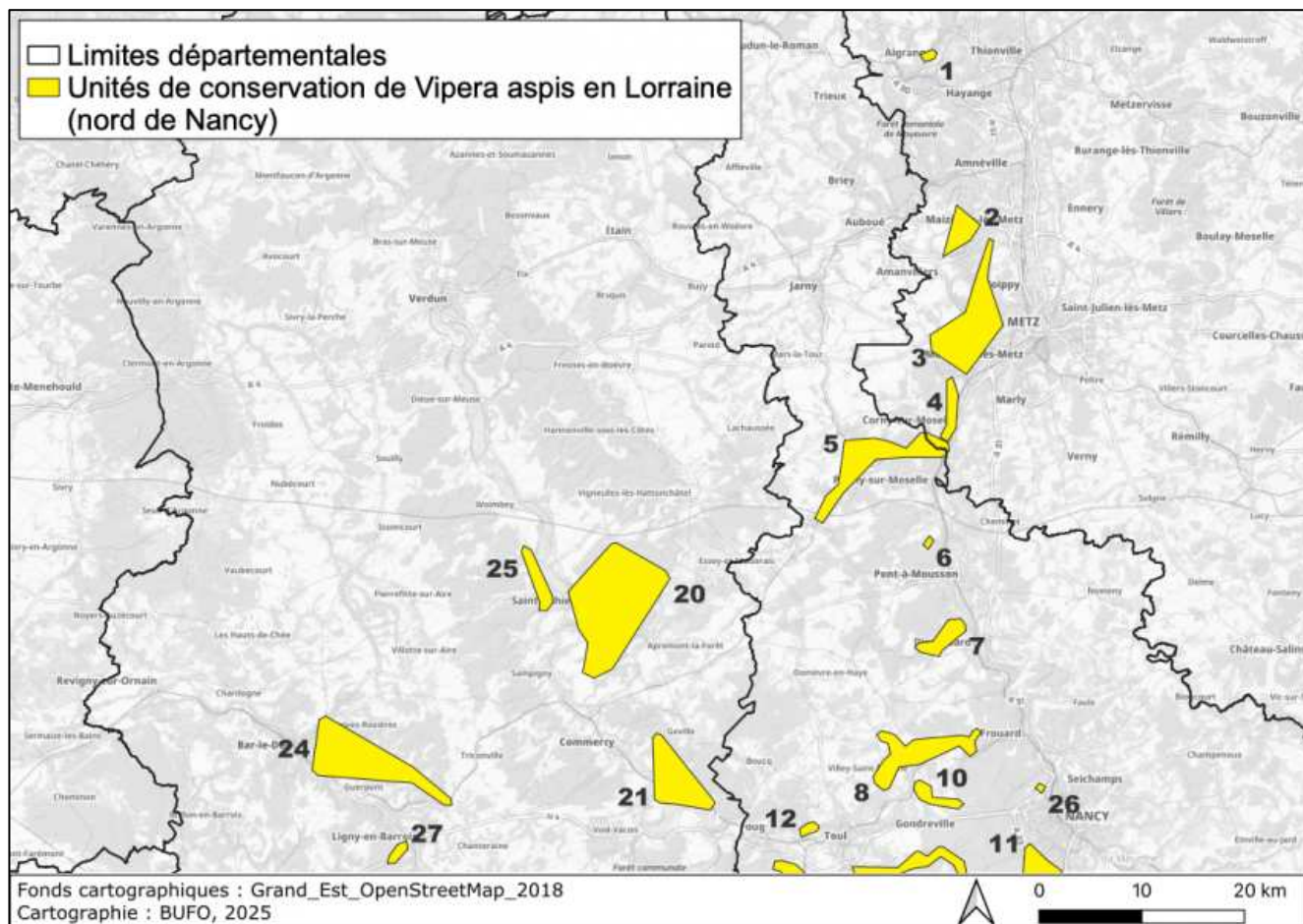
Tableau 21 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de *Vipera aspis* en Lorraine

Unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine (VaL)			
Nom	Communes	Département	Nombre de stations
VaL1	Algrange	Moselle (57)	1
VaL2	Saint-Privat, Marange-Silvange, Malancourt-la-Montagne	Moselle (57)	3
VaL3	Ouest Messin	Moselle (57)	7
VaL4	Ancy-sur-Moselle, Novéant-sur-Moselle	Moselle (57)	2
VaL5	Vallée du Rupt-de-Mad	Meurthe-et-Moselle (54)	4
VaL6	Norroy-lès-Pont-à-Mousson	Meurthe-et-Moselle (54)	1
VaL7	Vallée de l'Esch	Meurthe-et-Moselle (54)	2
VaL8	Boucles de la Moselle, rive gauche	Meurthe-et-Moselle (54)	5
VaL9	Boucles de la Moselle, rive droite	Meurthe-et-Moselle (54)	4
VaL10	Aingeray, Fontenoy-sur-Moselle	Meurthe-et-Moselle (54)	1
VaL11	Nancy Sud	Meurthe-et-Moselle (54)	4
VaL12	Écrouves	Meurthe-et-Moselle (54)	1
VaL13	Choloy-Ménillot, Domgermain	Meurthe-et-Moselle (54)	2
VaL14	Plateau Sainte-Barbe, pelouse de Sexey	Meurthe-et-Moselle (54)	2
VaL15	Bicqueley	Meurthe-et-Moselle (54)	1
VaL16	Vannes-le-Châtel, Pagny-la-Blanche Côte, Champougny	Meurthe-et-Moselle (54) et Meuse (55)	3
VaL17	Vandeléville, Férocourt, Sion, Vaudémont	Meurthe-et-Moselle (54)	3
VaL18	Vallée du Vair	Vosges (88)	5
VaL19	Vallée du Mouzon	Vosges (88)	3
VaL20	Côtes de Meuse rive droite	Meuse (55)	5
VaL21	Vallée de la Meuse rive droite	Meuse (55)	3
VaL22	Gondrecourt, Horville-en-Ornois	Meuse (55)	2
VaL23	Vallée de la Méholle	Meuse (55)	2
VaL24	Vallée de l'Ornain, Barrois	Meuse (55)	6
VaL25	Vallée de la Meuse rive gauche	Meuse (55)	2
VaL26	Maxéville, Nancy Nord	Meurthe-et-Moselle (54)	2
VaL27	Ligny-en-Barrois	Meuse (55)	2
<i>Vipera aspis</i>	88 communes	78 stations⁵	

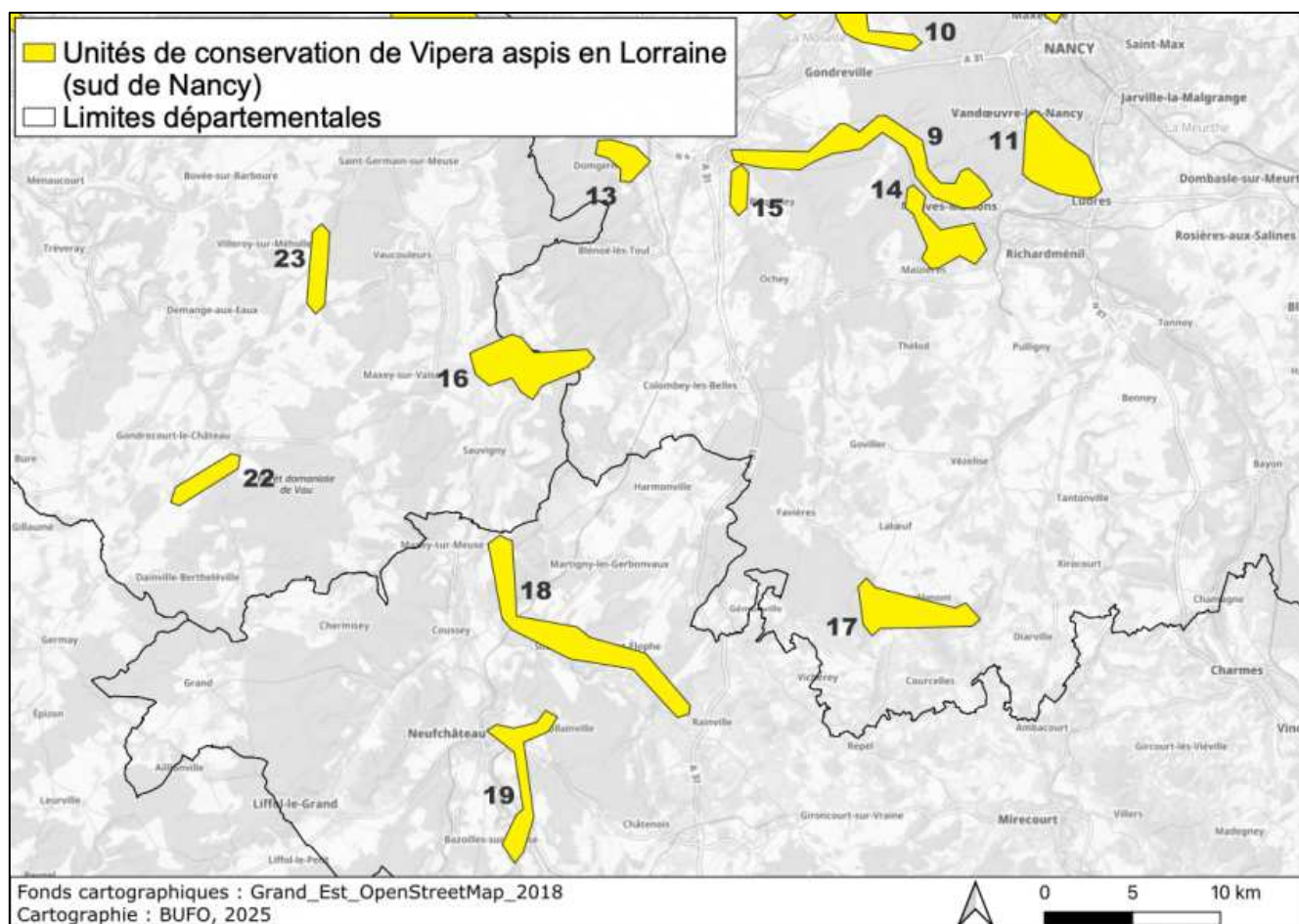
Vipera aspis était mentionnée de 81 communes en Lorraine avant 2011. En 2023, 42 communes sont venues s'y ajouter sans faire évoluer l'aire de répartition, à l'exception de la donnée la plus au nord, à Algrange (57). Il s'agit d'une augmentation de la pression d'observation, notamment sur et autour des sites déjà connus. Aucune confirmation de disparition de station n'est avérée : la plupart des communes où l'espèce n'a pas été retrouvée résulte d'un manque d'actualisation.

Actuellement, l'aire de répartition de *Vipera aspis* semble bien connue, aucune donnée récente n'étant venue la modifier. Il est probable que de nouvelles communes de présence soient découvertes au sein de l'aire de répartition dans les années à venir, au vu de la discrétion de l'espèce. Certaines unités de conservation sont bien étudiées, la plupart du temps étant situées au sein de sites protégés par le CEN L ou le département de Meurthe-et-Moselle et faisant l'objet d'un suivi via l'OGEB (vallée du Rupt-de-Mad, Aingeray, vallée de l'Esch, vallée du Vair, vallée du Mouzon, Écrouves, Domgermain, Pagny-la-Blanche-Côte, colline de Sion...). Toutefois, de nombreuses stations historiques de l'espèce, notamment en Meuse (Chauvencourt, Dompcevrin...), n'ont pas été revues depuis une vingtaine d'années malgré des suivis OGEB. De plus, de nombreuses stations isolées, ou au sein d'unités de conservation, n'ont pas été documentées depuis 10 ans. Un travail important de prospection est donc à réaliser sur un certain nombre de stations, notamment au sein des sites en gestion conservatoire.

⁵ Non exhaustif : d'autres stations existent, mais sont isolées ou trop anciennes pour rentrer dans ce classement



Carte 6 : Discrimination géographique des 27 unités de conservation de *Vipera aspis* en Lorraine (nord)



Carte 7 : Discrimination géographique des 27 unités de conservation de *Vipera aspis* en Lorraine (sud)

5.4. Situation en Champagne-Ardenne

Sur un total de 120 mailles de présence connues (sans période définie), et en comparant le nombre de mailles avant 2010 (31) et après (96) (cf. tableau 11), une évolution positive des connaissances est constatée : **89 mailles nouvelles contre 24 non confirmées depuis** (cf. tableau 15). Bien qu'aucune étude spécifique n'ait eu lieu sur le territoire, l'augmentation quant au recueil des données via le portail de saisie FGE, la détection de l'espèce à travers certains programmes (ABC, AMI TVB par exemple) et probablement une recherche bénévole plus élevée a permis de la découvrir sur de nouveaux territoires. À l'inverse, des mailles où l'espèce n'a pas été revue existent, mettant en évidence un déficit de prospections et une potentielle régression dans certains secteurs, et montrent à quel point l'espèce peut ne pas être détectée pendant plusieurs années.

En Champagne-Ardenne, la discrimination de ces UC a été réalisée en fonction des barrières physiques naturelles (grandes vallées alluviales, grands ensembles argileux comme l'arc de la Champagne humide, la dépression argileuse du Bassigny ou la plaine de la Woèvre) ou anthropiques (grandes cultures et absence de corridors, zones urbanisées). Cependant, la distinction entre deux UC relève parfois d'un avis subjectif en raison du déficit de connaissances de certains secteurs. Quoi qu'il en soit, il est constaté que l'agriculture intensive et la viticulture ont parfois dégradé ses habitats d'espèce, fragmentant les corridors et isolant certaines stations ou UC.

→ Nous considérons ici que la population champardennaise se compose de **24 unités de conservation (VaCA1 à VaCA24) comprenant au moins 82 stations**.

Les analyses sont détaillées par tableaux en Annexe (partie 4) pour chaque unité de conservation.

Tableau 22 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de *Vipera aspis* en CA

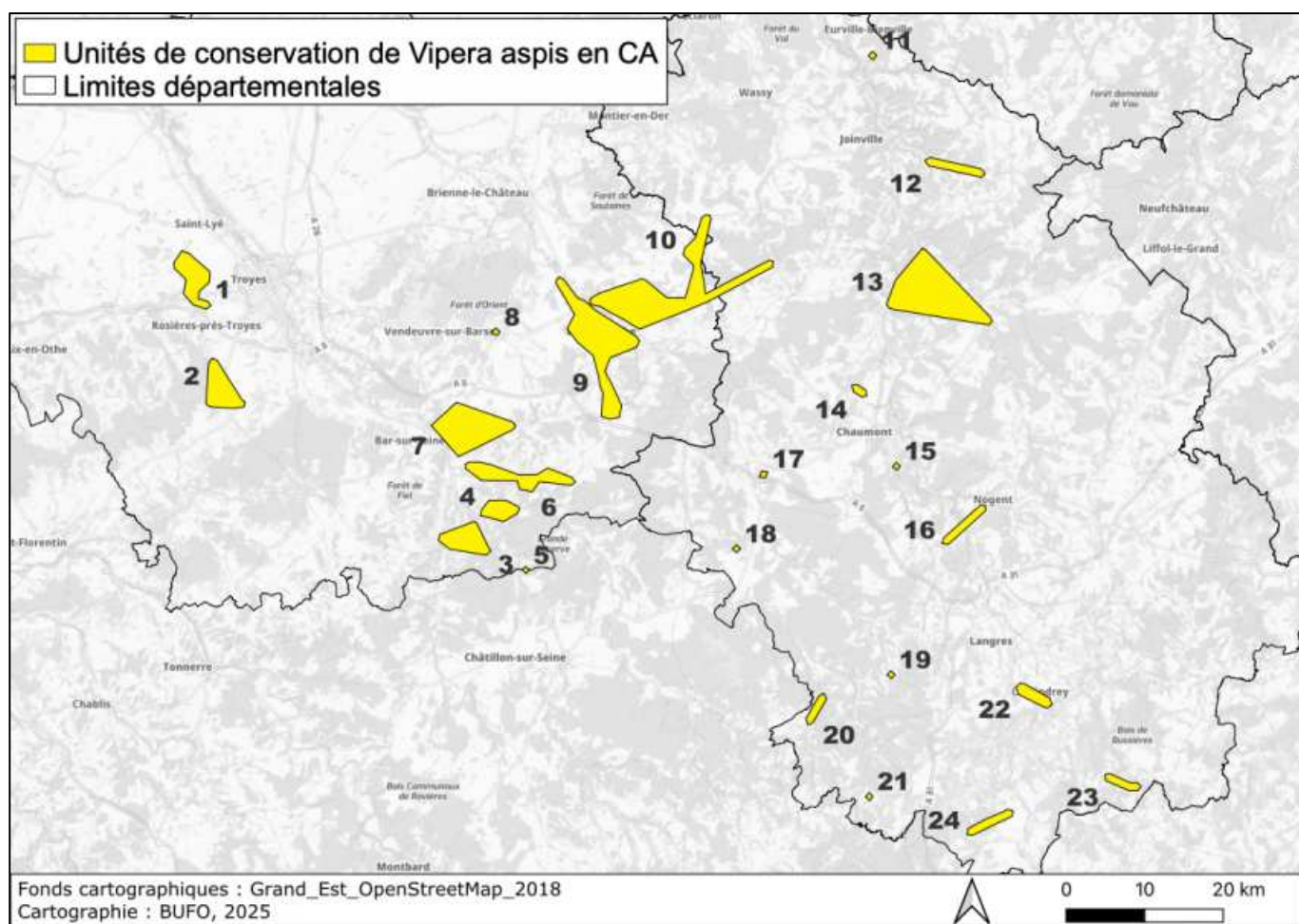
Unités de conservation de <i>Vipera aspis</i> en CA (VaCA)			
Nom	Communes	Département	Nombre de stations
VaCA1	Macey, Montgueux, Saint-Lyé	Aube (10)	4
VaCA2	Javernant, Lirey, Sommeval, Souigny	Aube (10)	4
VaCA3	Gyé-sur-Seine, Les-Riceys	Aube (10)	4
VaCA4	Courteron, Essoyes, Gyé-sur-Seine	Aube (10)	4
VaCA5	Mussy-sur-Seine	Aube (10)	1
VaCA6	Celles-sur-Ource, Essoyes, Landreville, Loches-sur-Ource, Merrey-sur-Arce, Ville-sur-Arce	Aube (10)	6
VaCA7	Bourguignons, Chervey, Magnant, Merrey-sur-Arce	Aube (10)	4
VaCA8	Vendeuvre-sur-Barse	Aube (10)	1
VaCA9	Argançon, Bar-sur-Aube, Champignol-lès-Mondeville, Couvignon, Dolancourt, Jaucourt, Jessains, Meurville, Spoy, Urville, Ville-sous-la-Ferté	Aube (10)	13
VaCA10	Ailleville, Arrentières, Arsonval, Bar-sur-Aube, Colombé-la-Fosse, Engente, Lévigny, Lignol-le-Château, Montier-en-l'Isle, Saulcy, Thil, Thors	Aube (10)	17
	Bouzancourt, Nully	Haute-Marne (52)	
VaCA11	Chevillon	Haute-Marne (52)	1
VaCA12	Poissons, Thonance-les-Moulins	Haute-Marne (52)	2
VaCA13	Andelot-Blancheville, Doulaincourt-Saucourt, Froncles, Vouécourt	Haute-Marne (52)	4
VaCA14	Jonchery	Haute-Marne (52)	1
VaCA15	Chaumont	Haute-Marne (52)	1
VaCA16	Louvières, Marnay-sur-Marne	Haute-Marne (52)	2
VaCA17	Orges	Haute-Marne (52)	1
VaCA18	Latrecey-Ormoy-sur-Aube	Haute-Marne (52)	1
VaCA19	Rochetaillée	Haute-Marne (52)	1
VaCA20	Colmier-le-Haut, Germaines	Haute-Marne (52)	2
VaCA21	Vals-des-Tilles	Haute-Marne (52)	1
VaCA22	Le Pailly, Saint-Geosmes, Chalindrey ⁶	Haute-Marne (52)	2
VaCA23	Grenant, Saulles	Haute-Marne (52)	2
VaCA24	Le Montsaigeonnais	Haute-Marne (52)	3
<i>Vipera aspis</i>	69 communes	82 stations	

En Champagne-Ardenne, au cours de la période dite récente (après 2010), l'espèce a été observée dans de nouveaux secteurs permettant un **gain de 58 communes**. Au contraire, l'espèce n'a **pas été revue sur 20 communes**, un phénomène d'extinction locale ne peut être confirmé étant donnée la faible pression d'observation dans ces secteurs. Il en va de même pour les communes où il n'existe que des données récentes, l'hypothèse d'une colonisation ne peut être considérée.

Le déficit de connaissance est toutefois plus marqué en Haute-Marne (52) où des stations sont encore inconnues, comme en témoignent certaines de leurs découvertes récentes. Les bases contiennent des données historiques qui n'ont pas été actualisées dans la période récente et les naturalistes s'accordent sur le fait que l'espèce soit suspectée dans des secteurs sous-prospectés. Il ne peut être exclu que des données ou des stations non citées dans ce document existent et ne soient pas remontées dans les bases utilisées ici. L'OGEB a permis de découvrir de nouvelles stations proches d'autres déjà connues. L'intensification de la recherche de cette espèce est à souhaiter pour améliorer les connaissances et donc sa conservation.

⁶ Observation de 2025

→ L'aire d'occupation de *Vipera aspic* semble aujourd'hui **connue dans sa globalité**. Il est considéré qu'actuellement une part importante des stations champardennaises est connue mais **qu'il reste encore des stations à découvrir en cœur ou en marge de la distribution actuelle**.



Carte 8 : Discrimination géographique des 24 unités de conservation de *Vipera aspic* en CA

5.5. Situation en Alsace

5.5.1. Population introduite à Ribeauvillé (68)

En 1973 a lieu la première introduction de vipères en Alsace par le même naturaliste alsacien ayant introduit *Vipera berus* quelques années plus tard dans le Haut-Rhin. Trois noyaux de population ont ainsi été créés à Ribeauvillé à l'aide, pour chaque noyau, d'une trentaine d'individus de *Vipera aspic zinnikeri* provenant du Gers (32) d'après les informations recueillies (Paysant, et al., 2003). Il y aurait peut-être eu plutôt quatre sites d'introduction (Baumgart, et al., 1983) : secteur des Trois-Châteaux, Pépinière, Petite Verrerie et massif du *Taennchel* (ce dernier incluant peut-être celui de la Petite Verrerie pour Paysant).

Ces mêmes auteurs indiquent qu'en 1979, deux nouveaux épisodes d'introduction ont été entrepris : cette fois-ci, une centaine de *Vipera aspic aspic* provenant du Jura (39) introduites à nouveau Ribeauvillé (hors massif du *Taennchel*) et une quinzaine capturées dans le Puy-de-Dôme (63) mais introduites plus en altitude au Bonhomme (68). Ces actions trouvent la même origine anthropique que les *Vipera berus* introduites à Ribeauvillé et Lapoutroie la même année. Concernant la population du Bonhomme, aucune donnée postérieure à 1979 n'a jamais confirmé son « implantation » laissant supposer un échec quant à son introduction, les conditions climatiques locales n'étant pas favorables à l'espèce.

En revanche, la population de Ribeauvillé, notamment en contrebas des Trois-Châteaux, s'est très bien naturalisée et montre une expansion de son occurrence (BUFO, 2020). De nombreux individus y sont signalés tous les ans par des particuliers et les viticulteurs qui les tolèrent et parviennent à « vivre avec ». Elle semble toujours afficher un état de conservation favorable, comme évoqué déjà par Thiriet & Vacher (2010). Nous n'avons enfin aucune information quant à l'implantation du noyau au sein du « massif du

Taennchel » de Ribeauvillé, ni au niveau de la Petite Verrerie toute proche. Il en est de même à la Pépinière à dominante forestière.

Il n'existe aucun suivi de l'espèce et aucun périmètre de protection particulier à signaler dans cette aire d'occurrence. Quoi qu'il en soit, le maintien d'une mosaïque d'habitats et la gestion viticole associée localement lui paraissent bénéfiques.

5.5.2. Population introduite au *Bollenberg* à Rouffach (68)

La population introduite à Rouffach (68) au niveau des pelouses sèches du *Bollenberg* possède la même origine que les introductions précédentes. Une quinzaine d'individus de *Vipera aspis aspis*, originaires du Jura (39), a ainsi été introduite en 1987 (Paysant, et al., 2003; Thiriet & Vacher, 2010).

Sans avoir d'informations précises sur le lâcher éventuel d'individus complémentaires après 1987, la population du *Bollenberg* s'est très bien implantée et développée, et affiche un apparent bon état de conservation, comme déjà relaté par Thiriet & Vacher (2010). Elle vit ici en syntopie avec les abondants *Lacerta bilineata* et *Podarcis muralis*, et la plus discrète *Coronella austriaca*. Le site est très bien connu des naturalistes et herpétologues alsaciens, mais aussi internationaux (allemands, suisses, etc.).

Lors de conditions météorologiques favorables, il est courant d'observer plus d'une vingtaine d'individus lors d'une même prospection, alors même qu'il est très difficile, sauf cas particulier, de dénombrer plus d'une dizaine d'individus dans les populations naturelles du Grand Est. Rappelons ici que l'espèce, malgré son allochtonie, bénéficie du suivi OGEB au même titre que pour *Lacerta bilineata*. Aucune mesure de gestion particulière ne lui est dédiée directement au sein de la RNR (le CEN Alsace en est le gestionnaire) mais elle bénéficie d'autres actions conservatoires destinées aux reptiles et autres enjeux de milieux secs associés.

5.5.3. Population historique et autochtone de Sondersdorf (68)

Une seule donnée historique relate l'autochtonie documentée de *Vipera aspis* en Alsace. Celle de Victor Vogelweid qui l'a observée en avril 1921 dans le massif du *Glaserberg* à Sondersdorf à environ 700 m d'altitude (Vogelweid, 1921). Une possible continuité écologique avec la population suisse, connue non loin de la frontière jurassienne, était déjà envisagée avec justesse. Cependant, plus aucune donnée n'a été enregistrée ni dans ce secteur du Jura alsacien, ni même ailleurs en Alsace, si ce n'est au niveau des stations d'introductions évoquées précédemment.

Il serait intéressant de rechercher l'espèce dans ce secteur du Jura alsacien (Thiriet & Vacher, 2010), en particulier aux niveaux des communes de Sondersdorf/Ligsdorf/Winkel ou d'autres communes frontalières, territoire souvent peu prisé par les naturalistes alsaciens. Toutefois, par comparaison avec les années d'avant 1950, les milieux se sont aujourd'hui fortement refermés et les prairies de fauche ou les pâtures davantage développées, au détriment sans doute des « terrains très accidentés et rocheux » évoqués à l'époque par Vogelweid (1921), en particulier au lieu-dit du *Gelsberg* où avait été réalisée l'observation.

5.6. Bilan du diagnostic de *Vipera aspis* dans le Grand Est

5.6.1. Bilan des états de conservation

Dans le Grand Est, on dénombre 51 unités de conservation comportant plus de 150 stations, la quasi-totalité inscrite au sein de la trame des milieux secs. Chaque état de conservation et actions à entrevoir évalués (cf. annexes – partie 4) sont résumés dans le tableau ci-dessous.

À l'instar de *Vipera berus*, pour chacune de ces unités, et selon l'état de conservation général attribué et les besoins, les mêmes types d'actions sont priorisées ici et développées dans le plan (cf. partie « Actions »).

Tableau 23 : Bilan des états de conservation et des actions proposées par unités de conservation de *Vipera aspis* décrites dans le Grand Est

UC	État de conservation	Actions à entrevoir (en bleu les « OUI » prioritaires)			
		Connaissance	Protection	Reconnexion	Gestion
VaL3	Excellent	OUI	NON	OUI	OUI
VaL5	Excellent	OUI	OUI	OUI	OUI
VaL7	Bon	OUI	OUI	OUI	OUI
VaL10	Bon	NON	NON	NON	OUI
VaL12	Bon	NON	OUI	NON	OUI
VaL14	Bon	NON	NON	NON	OUI
VaL16	Bon	NON	NON	NON	OUI
VaL18	Bon	OUI	NON	OUI	OUI
VaL19	Bon	OUI	NON	OUI	OUI
VaL8	Bon	OUI	OUI	OUI	OUI
VaL13	Moyen	NON	NON	OUI	OUI
VaL17	Moyen	OUI	NON	OUI	OUI
VaL9	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
VaL11	Moyen	OUI	OUI	NON	OUI
VaL20	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
VaL21	Moyen	OUI	NON	OUI	OUI
VaL24	Médiocre	OUI	NON	OUI	OUI
VaL25	Médiocre	OUI	NON	OUI	OUI
VaL1	Mauvais	OUI	OUI	OUI	OUI
VaL15	Mauvais	OUI	NON	NON	NON
VaL26	Mauvais	OUI	NON	OUI	OUI
VaL2	Inconnu	OUI	NON	OUI	OUI
VaL4	Inconnu	OUI	NON	OUI	OUI
VaL6	Inconnu	OUI	OUI	NON	OUI
VaL22	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaL23	Inconnu	OUI	NON	OUI	OUI
VaL27	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA9	Bon	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA4	Moyen	OUI	NON	OUI	OUI
VaCA6	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA10	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA22	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA1	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA3	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA7	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA8	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA23	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA24	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
VaCA2	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA5	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA11	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA12	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA13	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA14	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA15	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA16	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA17	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA18	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA19	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA20	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
VaCA21	Inconnu	OUI	NON	NON	NON

→ Moins de 25 % des UC de *Vipera aspis* sont jugés dans un état de conservation satisfaisant (excellent et bon) dans le Grand Est. Si près de 20 % sont considérés dans un état « moyen », 22 %

des unités affichent un état préoccupant (médiocre et mauvais). Enfin, 37 % des UC ne peuvent être évaluées en raison de connaissances insuffisantes voire nulles sur leur état de conservation.

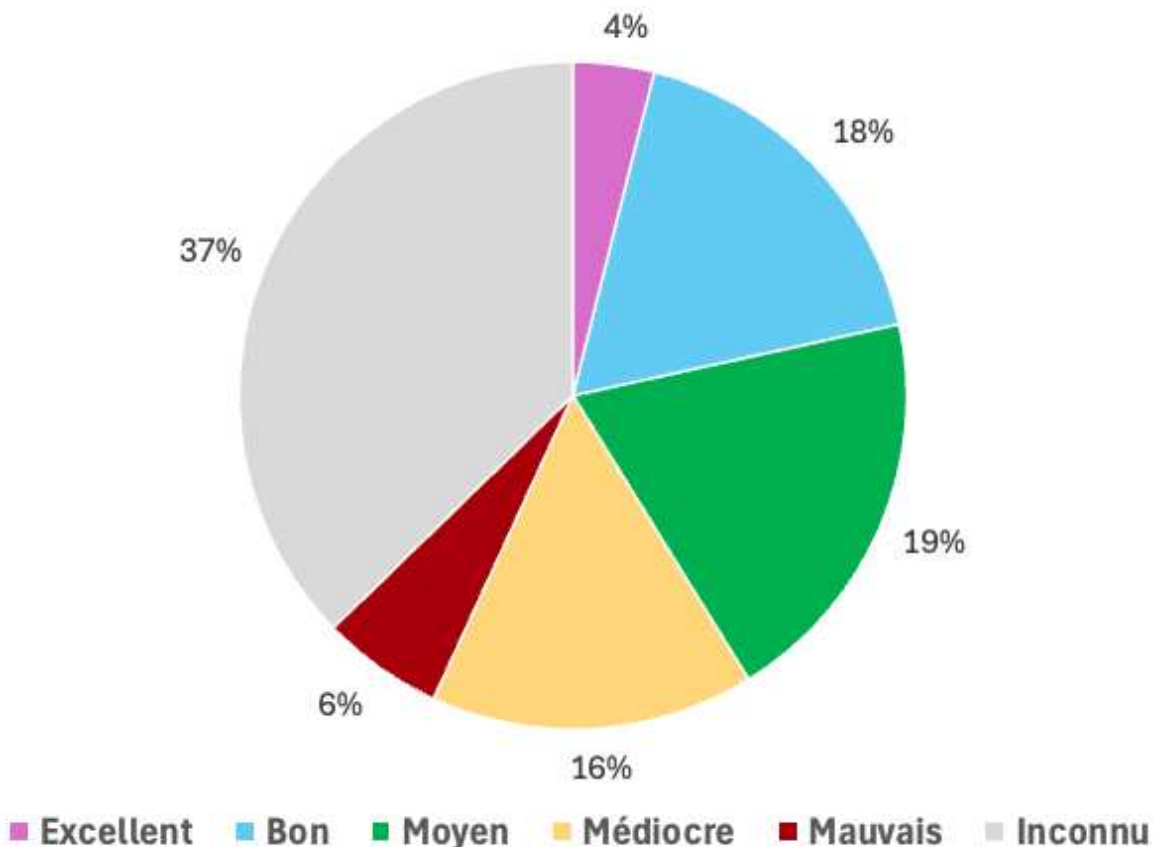


Figure 21 : Représentation (en %) des états de conservation évalués pour les 51 UC de *Vipera aspis* dans le Grand Est

5.6.2. Bilan des actions “connaissance” à envisager

En théorie, 90 % des UC de *Vipera aspis* du Grand Est mériteraient, au moins ponctuellement, des actions d’amélioration des connaissances même au sein de stations relativement bien connues. Cependant, selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à **47 %** d’entre-elles, tout état de conservation confondu : **neuf UC en Lorraine et 15 en Champagne-Ardenne**. En dehors des UC dont l’état de conservation n’est pas évaluable, il s’agit :

- d’unités avec très peu d’observations documentées dont des données anciennes non reconfirmées : **Val15, Val24, Val25 et VaCA8** ;
- de stations isolées au sein d’une unité : **VaCA7**.

Notons également que les unités de conservation (10 à 24) de Haute-Marne (52) sont particulièrement lacunaires en observations et des découvertes de nouvelles unités sont tout à fait possibles en leurs marges. Il est en de même en Lorraine entre les UC Val20 et Val21 et à l’intérieur de celles-ci, autour de Val23, et au sud entre Val13 et Val16.

→ **Se référer à l’action spécifique A2.2 et A2.3.**

Remarque : selon les avancées et la pertinence en termes de connaissances futures concernant les UC au statut « inconnu », toutes situées en Champagne-Ardenne, des mesures complémentaires de protection, reconnexion et gestion seront associées par la suite.

5.6.3. Bilan des actions “protection” à envisager

En théorie, 37 % des UC de *Vipera aspis* du Grand Est mériteraient, au moins partiellement, des actions concrètes de protection de leurs milieux.

Selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à **25 %** d’entre-elles : **huit UC en Lorraine et cinq UC en Champagne-Ardenne**.

Notons que plusieurs autres UC sont considérées moins prioritaires car des stations sont déjà en partie protégées mais mériteraient d'être étendues.

→ **Se référer à l'action spécifique A5.2 et A5.3.**

5.6.4. Bilan des actions "reconnexion" à envisager

En théorie, près de 59 % des UC de *Vipera aspis* du Grand Est mériteraient des actions de reconnexion. Cependant, selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à près de **38 %** d'entre-elles : **15 UC en Lorraine et quatre UC en Champagne-Ardenne.**

En Lorraine et en Champagne-Ardenne, la reconnexion cible notamment la création/restauration d'habitats entre les stations. En effet, la reconnexion entre les UC, parfois éloignées ou fragmentées par les vallées, autoroutes et secteurs d'agricultures intensives semble difficile. Ainsi, les UC VaCA7 à VaCA10 ou encore par exemple les UC VaL5, VaL7, VaL13 et VaL14 présentent de bons arguments pour permettre le développement de diagnostics puis de travaux. Elles se situent au sein d'une matrice paysagère encore fonctionnelle dans certains secteurs mais se trouvent parfois très fragmentées par l'agriculture et l'urbanisation ainsi que des pratiques peu favorables au maintien des lisières nécessaires aux vipères (et à *Lacerta bilineata*, *Coronella austriaca*...). Cela est aussi le cas sur une majorité d'autres UC mais leur nombre de stations et leur connaissance actuelle ne permettent pas de les prioriser.

Soulignons évidemment que cette action pourra être réalisée sur d'autres UC en fonction des opportunités, en dehors de celles où la connaissance est pour le moment encore trop lacunaire.

→ **Se référer à l'action spécifique A6.1 et A6.2.**

5.6.5. Bilan des actions "gestion" à envisager

En théorie, près de 67 % des UC de *Vipera aspis* du Grand Est mériteraient des actions de gestion.

Selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à près de **61 %** d'entre-elles : **20 UC en Lorraine et onze en Champagne-Ardenne.**

→ **Se référer à l'action spécifique A7.1 et A.7.2.**

Précisons ici que tous les sites protégés bénéficient déjà d'actions de gestion afin de maintenir les milieux ouverts, opérations qu'il est essentiel de poursuivre sur le long terme. Par ailleurs, les sites non gérés doivent bénéficier tout autant de ces actions de réouverture afin de permettre leur reconnexion.

5.7.Synthèse et perspectives d'actions

En l'état actuel, beaucoup d'UC en Lorraine se situent sur des sites protégés du CEN Lorraine où les actions de connaissances et de gestion permettent de maintenir une partie non négligeable des stations. Ce qui n'est pas le cas pour la plupart des UC de Champagne-Ardenne dont la priorité doit aller vers la protection.

Si tous les volets doivent être améliorés dans le cadre de ce PRA, pour celui de la conservation, les actions de gestion des habitats sur les principales populations doivent se poursuivre.

Tableau 24 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de *Vipera aspis* dans le Grand Est

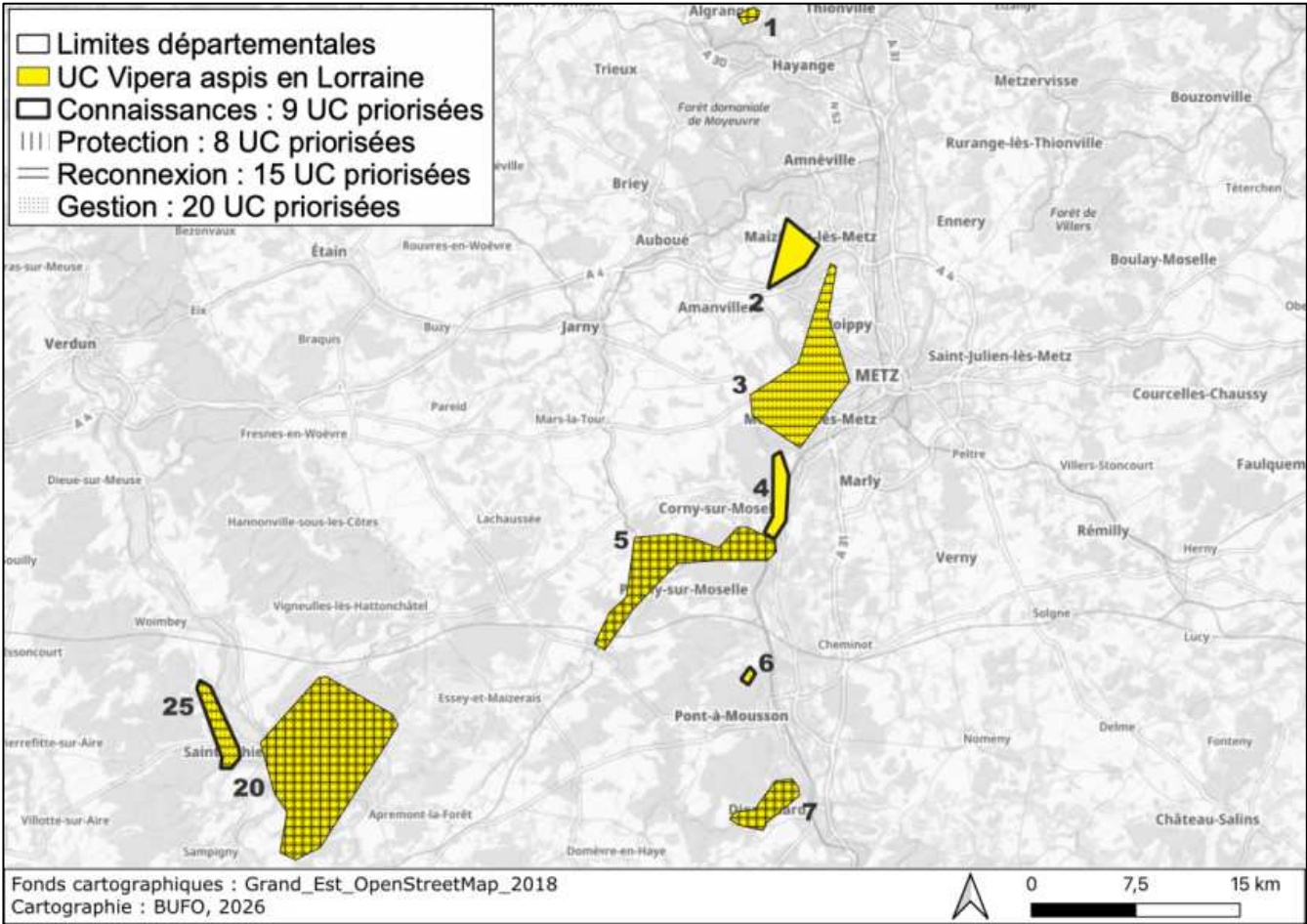
Grand Est	Actions déjà réalisées		
	Volet connaissance	Volet conservation	Volet communication
Lorraine	Satisfaisant. À améliorer ponctuellement	Bonnes. À améliorer	Ponctuelles. À améliorer.
Champagne-Ardenne	Ponctuelles. À améliorer.	Moyenne. À améliorer.	Ponctuelles. À améliorer.

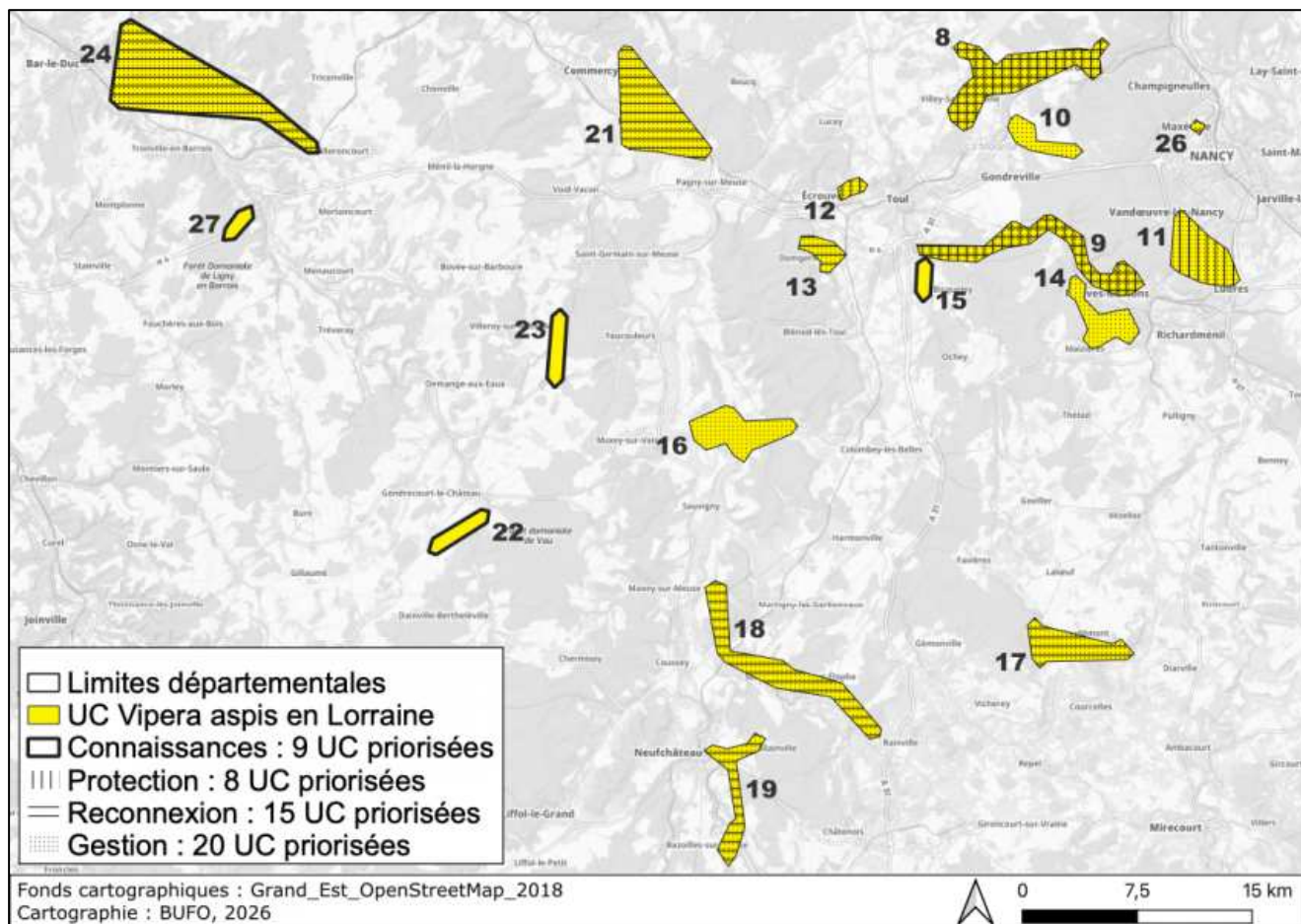
→ 100% des UC de *Vipera aspis* sont concernées par au moins une thématique d'actions prioritaires, dépendante de leurs différents états de conservation. Il est flagrant de constater que plus de la moitié des UC méritent des actions d'amélioration des connaissances, montrant le manque à ce niveau notamment en Champagne-Ardenne, et par des actions de reconnexion, tant importantes pour rétablir les liens entre stations et/ou UC. Le volet protection est par ailleurs une des mesures les plus urgentes pour protéger l'existant sans compter tous les efforts de gestion à déployer en parallèle pour conserver habitats et populations liées.

Ces mesures pourront être bien entendu favorables à la fois à *Lacerta bilineata*, *Coronella austriaca* et *Lacerta agilis*.

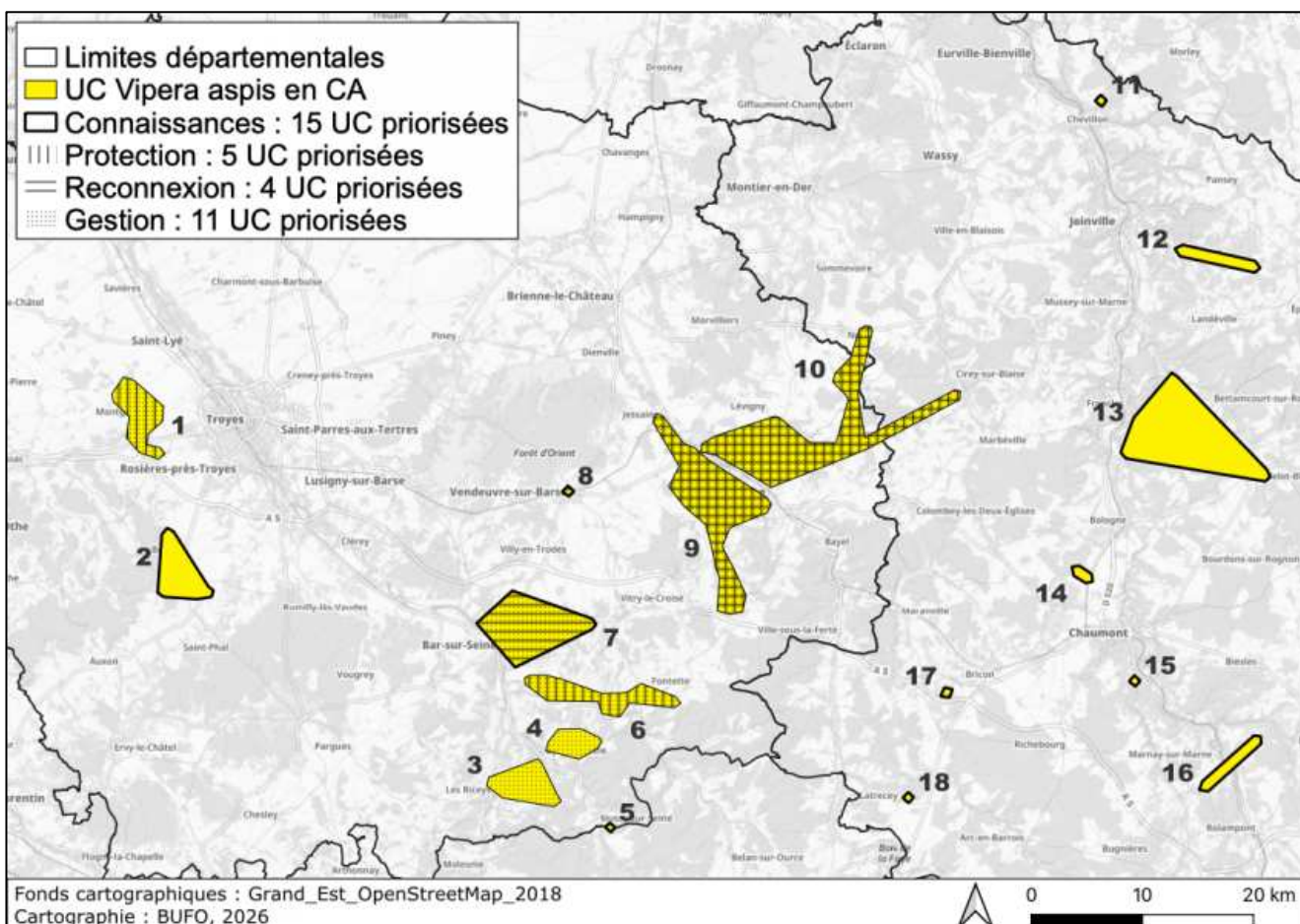
Tableau 25 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de *Vipera aspis* dans le Grand Est

Grand Est	Nombre UC	Priorisation actions PRA			
		UC Connaissance	UC Protection	UC Reconnexion	UC Gestion
Lorraine	27	9	8	15	20
Champagne-Ardenne	24	15	5	4	11
TOTAL	51	24	13	19	31
	100 %	47 %	25 %	38 %	61 %

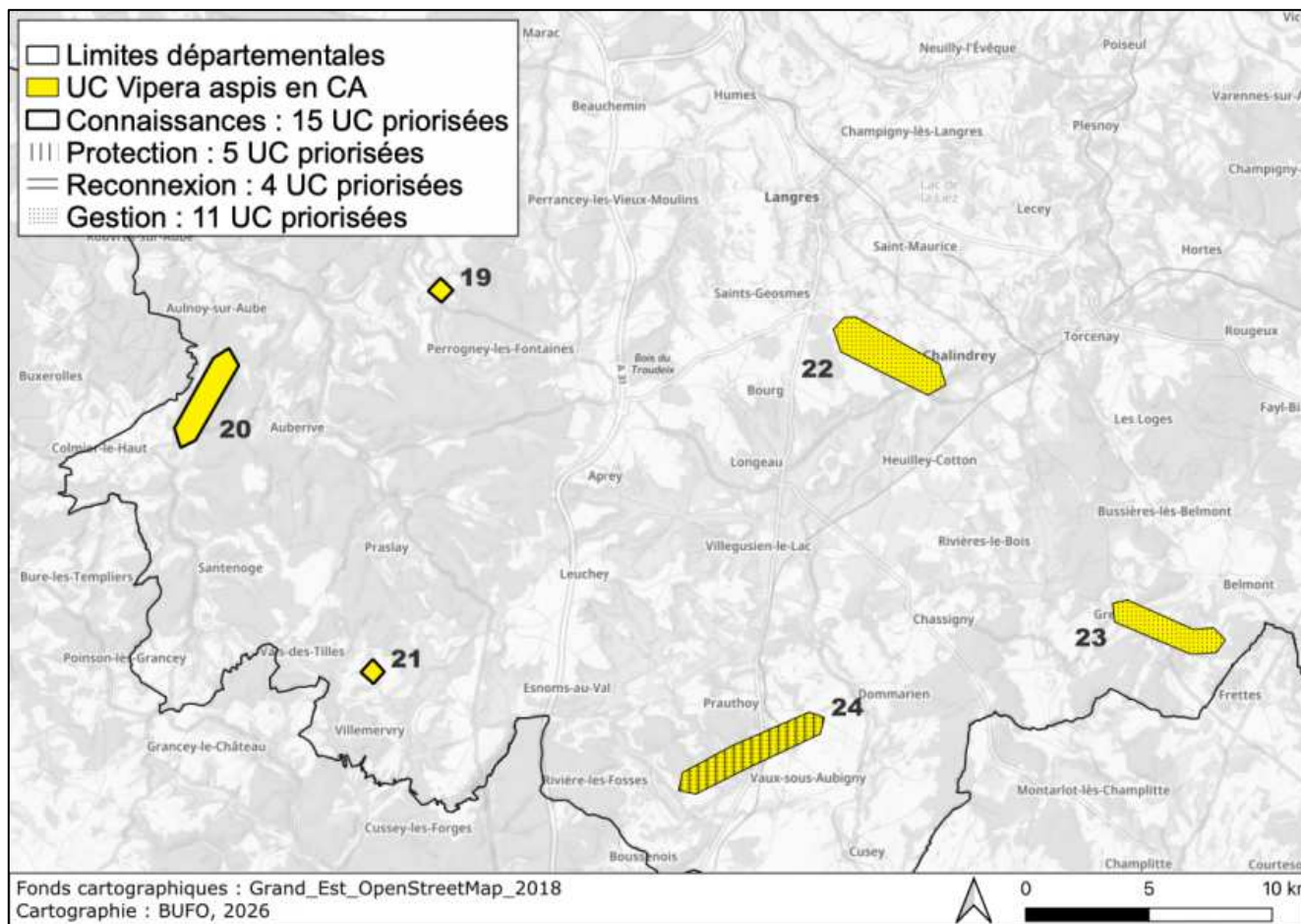




Carte 10 : Priorisation des actions au sein des 27 UC de *Vipera aspis* en Lorraine (sud)



Carte 11 : Priorisation des actions au sein des 24 UC de *Vipera aspis* en Champagne-Ardenne (nord)



Carte 12 : Priorisation des actions au sein des 24 UC de *Vipera aspis* en Champagne-Ardenne (sud)



Figure 22 : *Vipera aspis* sur la pelouse d'Arnaville (54), 28/06/2021 © Damien AUMAITRE

6. État des lieux de *Lacerta bilineata* dans le Grand Est

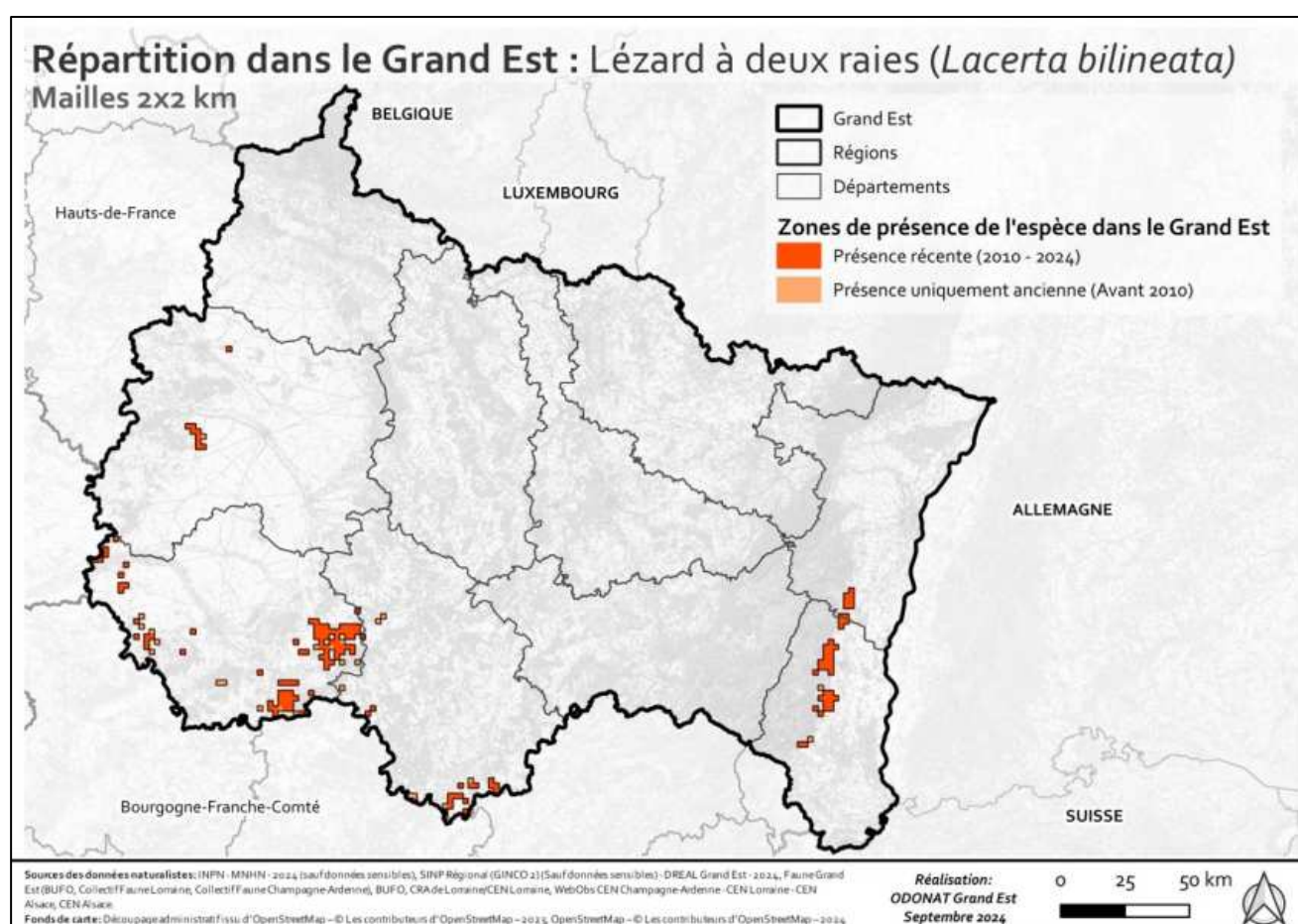
6.1. Présentation de l'espèce dans le Grand Est (cf. Monographie en Annexe partie 5)

Bien réparti dans les 2/3 du territoire national, le Lézard à deux raies (anciennement Lézard vert occidental) atteint sa limite de répartition septentrionale française en Grand Est où certaines de ses populations sont fragiles et en déclin (Thiriet, 2015; Vacher, 2017; ODONAT Grand Est, 2023). Absent naturellement de Lorraine et des Ardennes (08), *Lacerta bilineata* est une espèce stricte des milieux secs dans cette région qui possède des aires de répartition restreintes en Champagne-Ardenne et en Alsace.

Il occupe plusieurs grands types de milieux ouverts de type côteaux bien exposés, situés entre 150 et 530 m d'altitude en Alsace, contre 80 à 426 m en Champagne-Ardenne :

- les **pelouses sèches**, sur sol calcaire ou siliceux, avec un relief plus ou moins marqué et présence d'entités arbustives (haies, fourrés, ronciers, pinèdes, etc.) et de gîtes rupestres (murets, blocs rocheux, pierriers, enrochements, etc.). L'espèce peut être observée le long de voies-ferrées en Champagne-Ardenne ;
- les **domaines viticoles** ponctués de milieux structurants : haies, murets en pierres sèches, talus, lisières forestières, buissons isolés, etc. ;
- les **affleurements rocheux** naturels ou artificiels (e.g. anciennes carrières), calcaire ou siliceux ;
- plus rarement, les **contextes de milieu forestier mais ouverts avec une bonne exposition** (e.g. chemins forestiers).

Plutôt casanier, il fréquente généralement de **petits domaines vitaux de l'ordre de 200 à 600 m²** (Saint Girons & Bradshaw, 1989) avec des déplacements journaliers moyens de 10 à 20 m, même si des déplacements de plus de **200 m** ont été notés (Sound & Veith, 2011). Dans la vallée du Rhin, côté allemand, un domaine vital de plus d'un hectare correspondant aux déplacements de mâles territoriaux a été documenté et une moyenne estimée à 4 000 m² (Sound, 1997).



Carte 13 : Distribution de *Lacerta bilineata* dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km

6.2.Synthèse des actions déjà menées sur l'espèce dans le Grand Est

6.2.1. Volet connaissances

On recense quelques études de suivis ou d'inventaires de populations locales réalisées en Alsace et en Champagne-Ardenne, voire à l'échelle de la Région :

- **Le Suivi des Indicateurs de la Biodiversité Alsacienne dit « SIBA Léopard vert » mené par l'association BUFO entre 2005 et 2017.** Une quinzaine de sites alsaciens ont fait l'objet d'un suivi standardisé (deux passages sur un même transect entre avril et juillet) avec comptage d'un effectif maximal d'adultes tous les ans. Ainsi, des tendances évolutives par site, par département et pour la région Alsace ont pu être calculées de manière statistique. Après dix années de suivis ([Thiriet, 2015](#)), les tendances globales affichaient déjà des déclin, et de manière significative pour deux sites : Ammerschwihr (68) et Dambach-la-Ville (67). D'autres analyses ont mis en évidence les effectifs particulièrement importants des sites du *Bollenberg* (68) et de Scherwiller (67), ce qui avait déjà été relevé avant les années 1980 ([Matz, 1985](#); [Dehouck & Amsallem, 2017](#)). D'après les derniers résultats analysés ([Vacher, 2017](#)), plusieurs sites montraient des tendances significatives à la baisse comme à Scherwiller (67) et Saint-Hippolyte (68) et même au niveau de l'emblématique site du *Bollenberg*. Le site du *Zinnkoepfle* sur les hauteurs de Soultzmatt (68) affichait quant à lui une tendance à la hausse alors que pour le reste des sites étudiés, la tendance était stable. Les hypothèses de mutations récentes de milieux au profit de la viticulture ainsi que des dérangements intempêtes ont été posées pour expliquer ces baisses.
- **Une étude génétique** sur quelques populations alsaciennes dans le cadre d'un stage de Master 2 ([Plaisance, 2008](#)). Au sujet des analyses de la variabilité génétique, le faible échantillonnage ne permet pas de conclure d'un point de vue statistique à une véritable variation au sein et entre les quatre populations étudiées. Toutefois, la population située la plus au nord (Scherwiller, 67) a montré un excès d'homozygotie et donc d'écart à la panmixie. Il a également été observé une marginalisation génétique de la population de Kayersberg Vignoble (68), par comparaison aux trois autres. Enfin, les résultats ont démontré que plus la population est située au nord, moins la richesse allélique est forte, suggérant une dispersion des individus du sud vers le nord. Ces hypothèses doivent cependant être confirmées par des analyses complémentaires. L'outil génétique, lancé avec cette étude inédite en Alsace et dans le Grand Est, est essentiel pour mieux comprendre comment fonctionnent et comment se portent les populations notamment celles isolées et/ou en limite d'aire. Des actions pourraient d'ailleurs être entreprises en ce sens pour plusieurs espèces du plan.
- **Une étude TVB ([BUFO, 2018](#)) complétée par une étude spécifique sur l'espèce ([Aubert, 2017](#))** à Kayersberg Vignoble (68). Forts d'inventaires complets et réguliers, les résultats ont montré une relative continuité entre les deux stations connues à l'époque à Sigolsheim (68) et au château du *Schlossberg* de Kayersberg : une seule et même unité de conservation est donc présente avec un effectif relativement important dépassant sans doute le millier d'individus. Se démarquent ainsi des milieux bien structurés et exposés, notamment dans les parties pentues du vignoble comme zones de forte occurrence de l'espèce, à l'inverse des parcelles viticoles orphelines d'entités structurantes incluses dans cette matrice, où les faibles reliefs coïncident souvent avec un vignoble plus intensif et moins diversifié. Un plan local d'actions, décliné en 17 actions en faveur de *Lacerta bilineata* et de la biodiversité associée, a été proposé à la commune mais le projet n'a pu aboutir pour des raisons administratives et politiques.
- Trois études récentes sur les reptiles ont été réalisées pour le compte de la CeA ([BUFO, 2021](#); [BUFO, 2022](#); [BUFO, 2024](#)) au niveau de parcelles ENS situées dans la trame des milieux secs haut-rhinois. L'objectif était la mise à jour des données et la proposition de mesures en adéquation avec les plans de gestions globaux des sites.
- En Champagne-Ardenne, des inventaires ponctuels ou des suivis réguliers sur les sites gérés, notamment par le CEN, sont réalisés sans protocoles stricts. Néanmoins, à partir de 2026, comme pour les deux *Vipera*, un suivi spécifique sera mis en place sur les sites du conservatoire. De plus, la mise en place récente du protocole POPReptile (coordonné à l'échelle nationale par la SHF)

concerne des stations de l'espèce sur certains sites, permettant une actualisation régulière des données sur ces derniers.

- Depuis 2020, les suivis de l'espèce sont inclus à l'**OGE** qui a remplacé *in fine* les suivis SIBA après la fusion des régions en 2016. Le suivi de cet indicateur pourra permettre de mesurer l'efficacité des mesures de conservation de la trame des milieux secs, et notamment d'évaluer son potentiel de corridor dispersant dans le temps pour des populations dont la niche écologique est censée se déplacer. Les premières analyses entre 2020 et 2023 ([BUFO & ODNAT Grand Est, 2024](#)) manifestent déjà une forte disparité entre les populations champenoises (Aube, Marne et Haute-Marne) et alsaciennes (Haut-Rhin et Bas-Rhin) avec un taux d'occupation en Alsace qui est près du double de celui de la Champagne-Ardenne. Les populations suivies côté alsacien semblent dans l'ensemble dynamiques, utilisant souvent une large portion d'habitats favorables dans les secteurs les plus densément occupés. Côté champardennais, les populations semblent plus élusives, avec de nombreuses parcelles sans observation, et une détection moins aisée. Le même type de protocole est appliqué pour *Vipera aspis* dans les trois ex-régions (cf. plus haut).
- Au moment de la conception du protocole OGE, le PNR BV, partenaire du suivi dans le Haut-Rhin, a mis en place en parallèle une **étude semblable et complémentaire au niveau des différentes parcelles du site Natura 2000 FR4201806 (ZSC) « Collines sous-vosgiennes »** pour lequel le Parc est la structure animatrice. Les suivis réalisés en 2021 et 2023 sur près d'une centaine de parcelles montrent pour le moment des taux d'occupation assez similaires de l'ordre de 60 % ([Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, 2023](#)). Ces suivis se poursuivront, à l'instar de l'OGE, tous les trois ans.
- À noter que deux mentions de *Lacerta bilineata* ont été faites en Lorraine ces 20 dernières années, photos à l'appui. Une donnée n'a jamais été retrouvée et sa proximité avec le canal de l'Est (55) laisse à penser à un individu transporté par bateau. Une donnée a été communiquée en 2023 dans les Vosges (88), elle sera vérifiée dans les années à venir.

→ Si les connaissances s'avèrent satisfaisantes en Alsace, un manque d'études et de suivis se fait nettement ressentir en Champagne-Ardenne. **Ces déficits mériteraient d'être corrigés urgemment dans le cadre du PRA.**

6.2.2. Volet conservation

Dans le Grand Est, plusieurs stations sont d'ores et déjà intégrées à des périmètres à statut de protection. Ces derniers, dans la mesure du possible, des connaissances et volontés politiques locales ainsi que des moyens financiers afférents, ont permis la mise en place de mesures de protection et de gestion adéquate des milieux en faveur de *Lacerta bilineata*, entre autres. Nous pouvons lister ici ces différents zonages qui seront retranscrits dans les tableaux traitant des unités de conservation :

➤ Les sites du CEN Alsace :

En Alsace, les huit sites de présence de l'espèce concernent les pelouses des coteaux calcaires des collines sous-vosgiennes :

- site du *Grasberg* à Bergheim (68) ;
- site du *Laengert* à Kaysersberg Vignoble (68) ;
- sites du *Letzenberg* et de l'*Eichberg* à Turckheim (68) ;
- sites de la RNR collines de Rouffach (*Luetzelthal* et *Bollenberg*) et du *Bollenberg* (CG68) à Rouffach (68).

➤ Les sites du CEN Champagne-Ardenne :

En Champagne-Ardenne, 19 sites sont concernés au sein de milieux également pelousaires et/ou rocailloux :

- RNR Pelouse de la "Côte de l'Étang" (10) ;

- site de la Pelouse de Montacran (10) ;
- carrière "les Minières" de Montpothier (10) ;
- site de la Pelouse de Champ Cognier (10) ;
- sites de la Pelouse du Vallon de Coquelin (10) ;
- site de la Pelouse de la Cosvigne (10) ;
- site de la Carrière le Chapon (10) ;
- sites de la Pelouse des Grandes Vallottes (10) ;
- site de la Pelouse de "Pain Perdu" à Champignol-Lez-Mondeville (10) ;
- site de la Pelouse du Moulin à Vent à Baroville (10) ;
- zone humide du Mont Plein à Berru (51) ;
- site des falaises et anciens pâtis de Cuis (51) ;
- RNN Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger (51) ;
- RNR Pelouses et bois de Villemoron (52) ;
- site de la Pelouse du "Mont" Pelouse et carrière de la Combe de Maatz à Chassigny (52) ;
- site de la Pelouse de "La Margelle" à Cusey (52) ;
- site de la Pelouse de la "Côte du Moulin" à Percey-sous-Montormentier (52) ;
- sites des Pelouses de Grenant (52).

➤ **Les APPB et APHN :**

- l'APPB du 01/12/1989 portant protection du site biologique du massif de l'*Ortenbourg* à Scherwiller (67) ;
- l'APPB du 04/03/1992 portant protection du site biologique du massif de Wintzenheim (68) ;
- l'APPB du 05/06/1989 portant protection du site biologique des Monts De Latrecey à Latrecey-Ormoise (52) ;
- l'APPB du 03/04/2023 portant protection du site biologique de la Carrière de Montpothier (10).

➤ **Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) :**

- ENS Collines du *Florimont* à Ingersheim (68) ;
- ENS *Paradies* à Westhalten (68) ;
- ENS Colline du *Steinstuck* et *Lutzelberg* à Westhalten (68) ;
- ENS du *Bollenberg* à Rouffach (68).

➤ **Les Réserves Naturelles Régionales ou Nationales :**

- la RNR « Collines de Rouffach (*Bollenberg*) » (68) dont le CEN Alsace est le gestionnaire ;
- la RNR « Pelouses et bois de Villemoron » (52) dont le CEN CA est le gestionnaire ;
- la RNR « Pelouse De La Côte De L'Étang » (10) dont le CEN CA est le gestionnaire ;
- la RNN « Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger » dans la Marne (51) dont le CEN CA est le gestionnaire.

➤ **Les Parcs Naturels Régionaux ou Nationaux :**

- le PNR BV dans le Haut-Rhin (68) dont les limites englobent l'essentiel des stations de *Lacerta bilineata* en dehors des communes de Niedermorschwihr, Turckheim, Ingersheim, Wihr-au-Val et Rouffach ;
- le PNR de la Forêt d'Orient dans l'Aube (10) dont le sud-est du territoire est en marge de la répartition d'une population ;
- le PNN de Forêts situé entre les départements de la Côte-d'Or (21) et la Haute-Marne (52). Les unités de conservation semblent localement s'étendre sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

➤ **Les sites Natura 2000 – Zones Spéciales de Conservation (ZSC) :**

- le site FR4201806 « Collines sous-vosgiennes », site « éclaté » dans le Haut-Rhin (68) dont le PNR BV en est l'animateur. Ses délimitations concernent les communes de Bergheim/Rorschwihr, Kaysersberg Vignoble, Ingersheim, Wintzenheim et Soultzmatt/Westhalten/Rouffach/Orschwihr ;
- le site FR2100339 « Carrières souterraines d'Arsonval » (10) ;

- le site FR2100251 « Pelouses et forêts du Barséquanais » (10) ;
- le site FR2100267 « Landes et mares de Mesnil-Sur-Oger et d'Oger » (51) ;
- le site FR2100249 « Pelouses et fruticées de la Côte oxfordienne de Bologne à Latrency » (52) ;
- le site FR2100260 « Pelouses du Sud-Est haut-Marnais » (52).

➤ Les ZNIEFF :

- en Champagne-Ardenne : 33 ZNIEFF de type I et trois ZNIEFF de type II ;
- en Alsace : onze ZNIEFF de type I et onze ZNIEFF de type II.

Par ailleurs, lors de la réalisation du SRCE en Alsace il y a plus d'une dizaine d'années ([DREAL Alsace, 2014](#)), le « Lézard vert » avait été retenu comme « espèce sensible à la fragmentation ». L'étude avait donné lieu à l'identification de dix corridors « d'importance régionale » matérialisés dans la sous-trame des milieux ouverts secs. Le bilan localisait alors huit corridors « en état de conservation satisfaisant à préserver » et deux « en état de conservation insatisfaisant à remettre en bon état » dans le secteur de Rouffach et les communes de Ingersheim/Turckheim. À ce jour, leurs situations ne semblent pas avoir évolué dans un sens comme dans l'autre. Le SRADDET, en lien avec le présent plan, pourra peut-être permettre de partir sur des bases nouvelles afin de renforcer les actions de protection et de restauration des corridors qui seront réidentifiés.

→ De nombreux périmètres environnementaux, dont plusieurs sites de protection, intègrent l'espèce aussi bien en Alsace qu'en Champagne-Ardenne. Pourtant, bon nombre de stations sont encore orphelines de toute protection, voire de considération dans un périmètre d'inventaires ZNIEFF. **Un travail en ce sens sera privilégié autant que possible dans le cadre du PRA.**

6.2.3. Volet communication

À notre connaissance, très peu d'informations à l'égard de ce volet ont été menées dans le Grand Est si ce n'est par l'intermédiaire de divers sites internet ou plaquettes générales du PNR BV, des Réserves Naturelles, d'Alsace Nature, etc. Un certain nombre d'informations sont également disponibles sur le site internet de BUFO.

BUFO a participé en 2022 à la réalisation du texte sur *Lacerta bilineata*⁷ à destination du grand public et en particulier des habitants de la commune de Scherwiller concernant l'APPB du massif de l'*Ortenbourg*. D'autre part, des sorties régulières (surtout menées entre les années 2000 et 2010) à destination du grand public ont été organisées pour découvrir les reptiles du vignoble et en particulier de *Lacerta bilineata* notamment dans le secteur de Sigolsheim. Enfin, quelques « enquêtes Lézard vert » ont été proposées aux bénévoles en 2015 et 2016 notamment afin de faire mieux connaître l'espèce et la rechercher dans des secteurs favorables encore dépourvus de données.

Plus récemment, en mars 2025, France 3 Alsace a réalisé un court reportage sur « le réveil » de l'espèce au sein de la Réserve Naturelle Régionale des Collines de Rouffach en s'appuyant sur les expertises du CEN Alsace et de l'association BUFO.

En Champagne-Ardenne, des animations ponctuelles à destination des élus ou du grand public sont menées et présentent, parmi d'autres espèces, *Lacerta bilineata* en particulier sur les sites du CEN CA ou à travers des sorties naturalistes (e.g. Aube Destination Nature).

Enfin, et à l'instar de *Vipera aspis*, des présentations techniques se rapportant à l'espèce ont été réalisées lors d'événements régionaux comme les « Rencontres herpétologiques du Grand Est » (bisannuelles).

→ Dans le cadre du PRA, **il paraît ainsi nécessaire de développer et systématiser encore ce travail de communication sur l'espèce.**

⁷ Le nouveau Dorf. N°23 / Novembre 2022 - Edition spéciale. Directeur de publication : Olivier SOHLER. Rédaction : Mairie de Scherwiller

6.3. Situation en Alsace

En comparant le nombre de mailles avant 2010 (27) et après (42) (cf. tableau 11), on constate une évolution marquée des connaissances : **17 mailles nouvelles contre deux non confirmées depuis** (cf. tableau 13) sur les 44 existantes. En effet, les différentes études détaillées plus haut, les « enquêtes Lézard vert » en lien avec le réseau de bénévoles de BUFO, ainsi que les observations opportunistes transmises par des dizaines de naturalistes ont permis d'étendre les limites de certaines stations connues (e.g. communes de Kayersberg Vignoble, Turckheim, Saint-Hippolyte) permettant même de les relier entre elles, ainsi que d'en découvrir de nouvelles (e.g. commune de Katzenthal en 2015, de Wihr-au-Val en 2015, de Buhl en 2020 et de Pfaffenheim en 2021). Les dernières données concernant la découverte de quatre nouvelles localités remontent aux années 2005/2006 (Hahn & Vacher, 2006).

En Alsace, la discrimination de ces UC est souvent « évidente » bien que parfois plus complexe à définir. En effet, la fragmentation marquée du paysage liée à l'incursion de nombreuses vallées créent des césures naturelles dans la continuité de la trame des milieux secs qui englobe les collines sous-vosgiennes. Cette fragmentation par les vallées vosgiennes, liée à la topographie de la région, est souvent renforcée par la présence d'axes routiers, de cours d'eau et de zones urbanisées étalées parfois sur de vastes emprises.

→ La population alsacienne se compose de **15 unités de conservation (LbA1 à LbA15) réunissant 26 stations**.

Les analyses sont détaillées par tableaux en Annexe (partie 5) pour chaque unité de conservation.

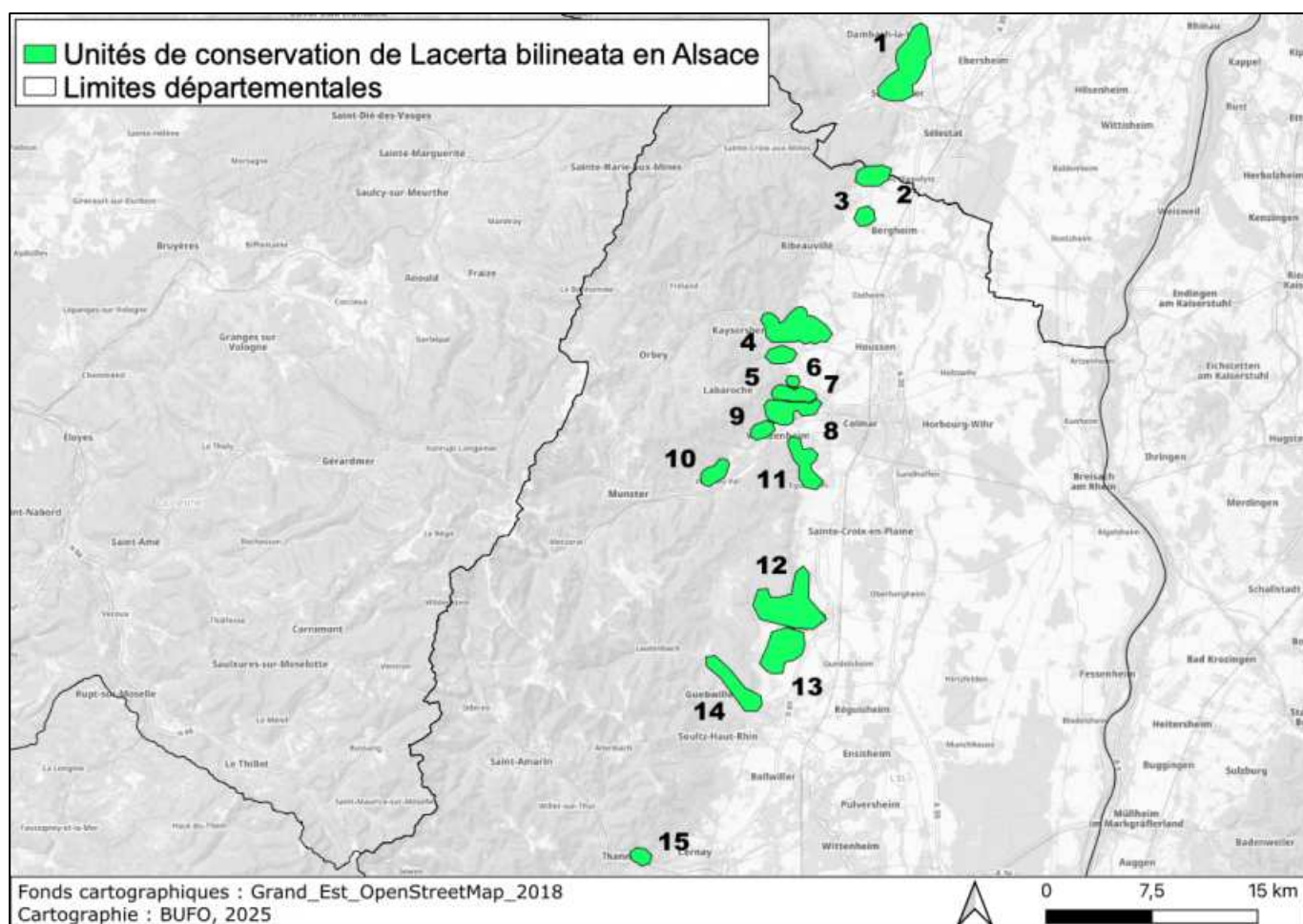
Tableau 26 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de *Lacerta bilineata* en Alsace

Unités de conservation de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace (LbA)			
Nom	Communes	Département	Nombre
LbA1	Dambach-la-Ville, Dieffenthal, Scherwiller	Bas-Rhin (67)	1
LbA2	Orschwiller	Bas-Rhin (67)	2
	Saint-Hippolyte	Haut-Rhin (68)	
LbA3	Rorschwihr, Bergheim	Haut-Rhin (68)	1
LbA4	Kaysersberg Vignoble (incluant Kientzheim et Sigolsheim)	Haut-Rhin (68)	2
LbA5	Ammerschwahr	Haut-Rhin (68)	1
LbA6	Katzenthal	Haut-Rhin (68)	1
LbA7	Niedermorschwihr, Ingersheim	Haut-Rhin (68)	2
LbA8	Turckheim nord	Haut-Rhin (68)	4
LbA9	Turckheim sud, Zimmerbach	Haut-Rhin (68)	1
LbA10	Wihr-au-Val	Haut-Rhin (68)	2
LbA11	Wintzenheim, Éguisheim	Haut-Rhin (68)	3
LbA12	Pfaffenheim, Soultzmatt, Westhalten (nord), Rouffach	Haut-Rhin (68)	2
	Osenbach		
LbA13	Westhalten (sud), Rouffach, Orschwihr	Haut-Rhin (68)	1
LbA14	Guebwiller, Buhl	Haut-Rhin (68)	2
LbA15	Thann	Haut-Rhin (68)	1
	Steinbach		
Lacerta bilineata	27 communes	26 stations	

Par rapport aux 22 communes recensées à l'époque dans l'Atlas de BUFO (Thiriet & Vacher, 2010), on dénombre un « gain » de huit communes (notées en gras dans le tableau) contre deux perdues dans le Haut-Rhin : à Osenbach (une seule donnée en 2000) et Steinbach (une seule donnée en 1988). Ces deux stations, aux données anecdotiques, peuvent être considérées aujourd'hui disparues.

La découverte de ces nouvelles communes/stations est à considérer comme une **actualisation des connaissances** plutôt qu'une véritable colonisation de l'espèce puisque l'effort de prospection dans bien des secteurs n'a jamais été très soutenu à l'image des vipères.

→ On considère qu'actuellement l'intégralité des stations alsaciennes est connue mais qu'il reste probablement encore de « petites » stations à découvrir.



Carte 14 : Discrimination géographique des 15 unités de conservation de *Lacerta bilineata* en Alsace

6.4. Situation en Champagne-Ardenne

Un total de 175 mailles de présence, toute période confondue, sont connues sur le territoire champardennais. En comparant le nombre de mailles avant 2010 (57) et après (118), on constate également une évolution importante des connaissances : **87 mailles nouvelles contre 26 non confirmées depuis** (cf. tableau 15). Cette situation, très proche de celle de *Vipera aspis* sur l'ex-région, s'explique par des efforts de prospection plus importants et une saisie des données plus élevée sur la base de données FGE. En l'absence de programme spécifique sur cette espèce dans les années passées, les données sont plutôt opportunistes, en partie issues de bénévoles ou de quelques prospections ciblées dans le cadre d'ABC, ou de suivis sur des sites gérés.

Pour les UC isolées, leur discrimination est plus simple en raison des barrières physiques naturelles (e.g. vallées alluviales de la *Seine*, de l'*Aube*, séparation de plusieurs dizaines de kilomètres). Cependant, la distinction entre deux UC relève parfois d'un avis subjectif en raison du déficit de connaissances de certains secteurs. De plus, il est constaté que l'agriculture intensive et la viticulture ont parfois dégradé et fragmenté les habitats et les corridors, en y isolant certaines. Soulignons également que la réduction ou l'abandon du pâturage ovin, nécessaire à l'entretien des pelouses sèches par exemple, tend à refermer les paysages ouverts au profit de la forêt.

→ La population champardennaise se compose de **21 unités de conservation (LbCA1 à LbCA21), réunissant plus d'une centaine de stations.**

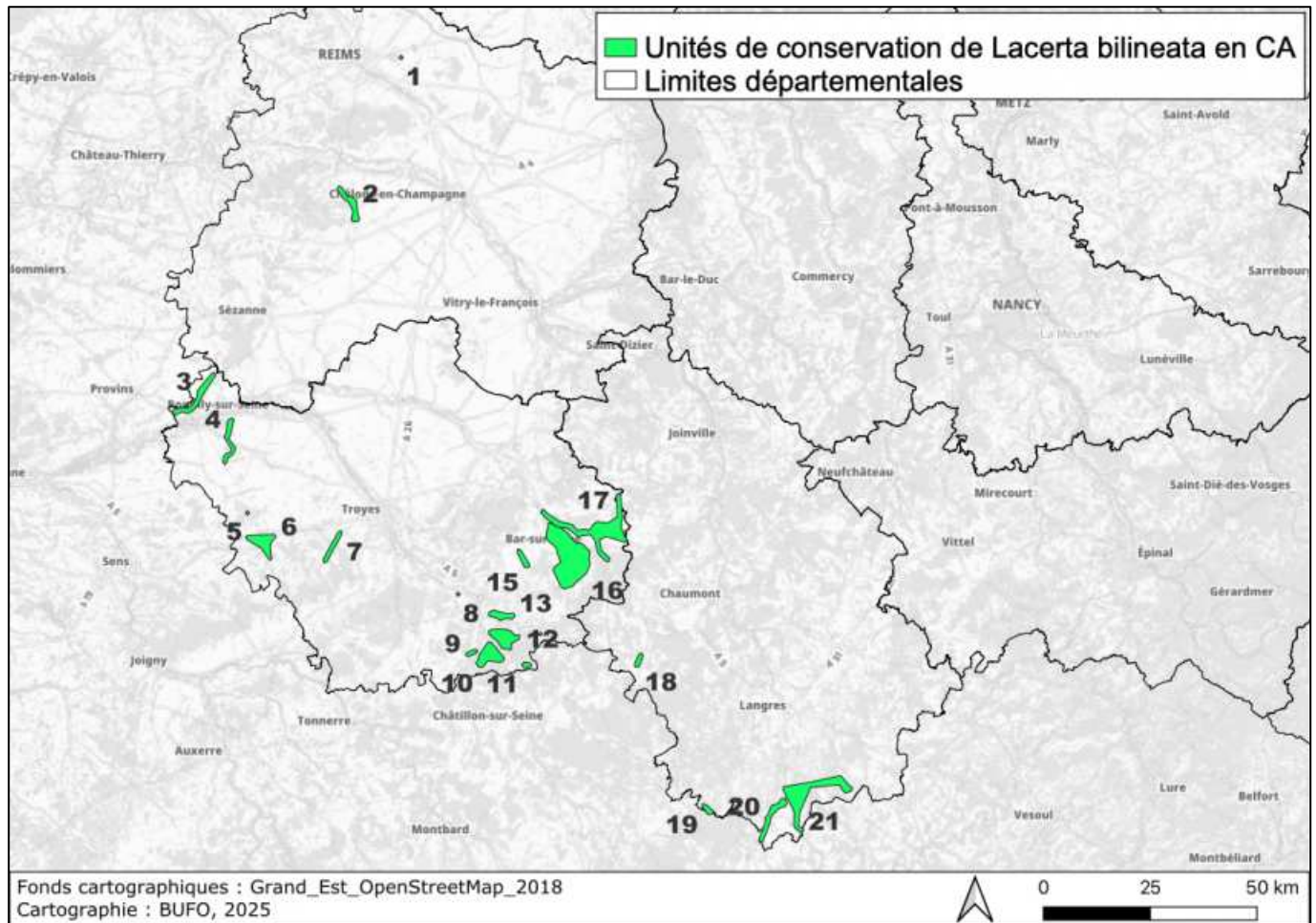
Les analyses sont détaillées par tableaux en Annexe (partie 5) pour chaque unité de conservation.

Tableau 27 : Discrimination des différentes unités de conservation et stations de *Lacerta bilineata* en CA

Unités de conservation de <i>Lacerta bilineata</i> en Champagne-Ardenne (LbCA)			
Nom	Communes	Département	Nombre
LbCA1	Berru	Marne (51)	1
LbCA2	Avize, Cuis, Grauves, Blancs-Coteaux	Marne (51)	5
LbCA3	Le Meriot, Saint-Nicolas-la-Chapelle, La Saulsotte, Villenauxe-la-Grande, Montpothier	Aube (10)	7
LbCA4	Avant-lès-Marcilly, Ferreux-Quincey, Pont-Sur-Seine, Saint-Loup-de-Buffigny	Aube (10)	5
LbCA5	Marcilly-le-Hayer	Aube (10)	1
LbCA6	Aix-Villemaur-Palis, Paisy-Cosdon	Aube (10)	6
LbCA7	Bercenay-en-Othe, Prugny	Aube (10)	2
LbCA8	Virey-sous-Bar	Aube (10)	1
LbCA9	Bagneux-la-Fosse, Les Riceys	Aube (10)	2
LbCA10	Courteron, Gyé-sur-Seine, Neuville-sur-Seine, Les Riceys	Aube (10)	6
LbCA11	Mussy-sur-Seine	Aube (10)	2
LbCA12	Courteron, Gyé-sur-Seine, Landreville, Neuville-sur-Seine, Essoyes	Aube (10)	8
LbCA13	Celles-sur-Ource, Landreville, Merrey-sur-Arce, Ville-sur-Arce	Aube (10)	2
LbCA14	Verpillières-sur-Ource	Aube (10)	1
LbCA15	Longpré-le-Sec, Puits-et-Nuisement	Aube (10)	2
LbCA16	Arconville, Argançon, Baroville, Bar-Sur-Aube, Bergères, Bligny, Champignol-lez-Mondeville, Couvignon, Dolancourt, Fontaine, Fravaux, Jaucourt, Meurville, Proverville, Spoy, Urville	Aube (10)	20
LbCA17	Arrentières, Arsonval, Bar-Sur-Aube, Bayel, Colombé-la-Fosse, Colombé-le-Sec, Engente, Lignol-le-Château, Montier-en-l'Isle, Rouvres-les-Vignes, Saulcy, Trannes, Voigny	Aube (10)	13
	Beurville	Haute-Marne (52)	
LbCA18	Latrecey, Ormoy-sur-Aube	Haute-Marne (52)	2
LbCA19	Vals-des-Tilles	Haute-Marne (52)	2
LbCA20	Dommarien, Le Montsaugonnais	Haute-Marne (52)	6
LbCA21	Chassigny, Choilley-Dardenay, Cusey, Grenant, Saulles, Villegusien-le-Lac	Haute-Marne (52)	8
<i>Lacerta bilineata</i>	73 communes	102 stations	

Sur la période après 2009, *Lacerta bilineata* a été observé sur **46 nouvelles communes**. Un phénomène de colonisation ne peut être toutefois confirmé étant donné la faible pression d'observation dans certains de ces secteurs. À l'inverse, une **perte de données récentes est signalée sur sept communes**. Dans ce cas de figure, un déclin local ne peut non plus être avancé pour la même problématique de trop faible pression d'observation. Par ailleurs, certaines stations historiques, subissant des pressions anthropiques importantes et malgré le passage régulier sur le terrain (parfois plusieurs passages par an réalisés lors de protocoles) semblent montrer des disparitions locales comme par exemple dans un milieu viticole où l'espèce n'est plus observée depuis 2012 sur une station de l'UC LbCA16 à Urville (10).

→ **Aujourd'hui, l'aire d'occupation de *Lacerta bilineata* semble connue dans sa globalité** bien que la pression d'observation reste encore assez disparate à l'échelle de l'ex-territoire champardennais. Un manque de connaissances locales est constaté (secteurs sous-prospectés) en raison des données historiques non actualisées sur la période récente, et/ou par l'absence de la remontée des données de certains naturalistes dans les bases exploitées dans cette analyse. Ainsi, **des stations sont certainement encore à découvrir** moyennant une intensification de la recherche de cette espèce pour améliorer les connaissances en particulier en cœur ou en marge de la distribution actuelle.



Carte 15 : Discrimination géographique des 21 unités de conservation de *Lacerta bilineata* en CA

6.5. Bilan du diagnostic de *Lacerta bilineata* dans le Grand Est

6.5.1. Bilan des états de conservation

Dans le Grand Est, un total de **36 UC comportant près de 130 stations** peuvent être considérées. À l'image des deux espèces précédentes, pour chacune de ces unités, et selon l'état de conservation général attribué et les besoins, les mêmes types d'actions sont priorisées ici et développées dans le plan (cf. partie « Actions »).

Tableau 28 : Bilan des états de conservation et des actions par unités de conservation de *Lacerta bilineata* décrites dans le Grand Est

Unités de conservation	État de conservation	Actions à entrevoir (en bleu les « OUI » prioritaires)			
		Connaissance	Protection	Reconnexion	Gestion
LbA12	Excellent	OUI	OUI	OUI	NON
LbA13	Excellent	NON	OUI	NON	NON
LbA4	Bon	NON	OUI	OUI	OUI
LbA3	Bon	OUI	NON	OUI	OUI
LbA1	Moyen	OUI	OUI	NON	OUI
LbA5	Moyen	NON	OUI	NON	OUI
LbA7	Moyen	NON	OUI	OUI	OUI
LbA8	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
LbA11	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
LbA2	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbA9	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbA10	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbA14	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbA6	Mauvais	OUI	OUI	NON	OUI
LbA15	Mauvais	OUI	OUI	NON	OUI
LbCA2	Moyen	OUI	NON	NON	OUI
LbCA10	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
LbCA12	Moyen	OUI	NON	OUI	OUI
LbCA16	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
LbCA17	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI
LbCA18	Moyen	OUI	NON	NON	OUI
LbCA19	Moyen	OUI	NON	NON	OUI
LbCA21	Moyen	OUI	NON	OUI	OUI
LbCA3	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbCA4	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbCA6	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbCA11	Médiocre	OUI	NON	NON	OUI
LbCA13	Médiocre	OUI	OUI	NON	OUI
LbCA20	Médiocre	OUI	OUI	OUI	OUI
LbCA1	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
LbCA5	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
LbCA7	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
LbCA8	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
LbCA9	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
LbCA14	Inconnu	OUI	NON	NON	NON
LbCA15	Inconnu	OUI	NON	NON	NON

→ **Seulement 11 % des UC de *Lacerta bilineata* sont jugés dans un état de conservation satisfaisant (excellent et bon) dans le Grand Est.** Si 36 % sont considérés dans un état moyen, près d'un tiers des unités affichent un état préoccupant (médiocre et mauvais). Par ailleurs, près de 20 % des UC, toutes situées en Champagne-Ardenne, ne peuvent être évaluées en raison de connaissances insuffisantes voire nulles, ce qui n'est pas le cas de l'Alsace, territoire moins vaste et mieux suivi.

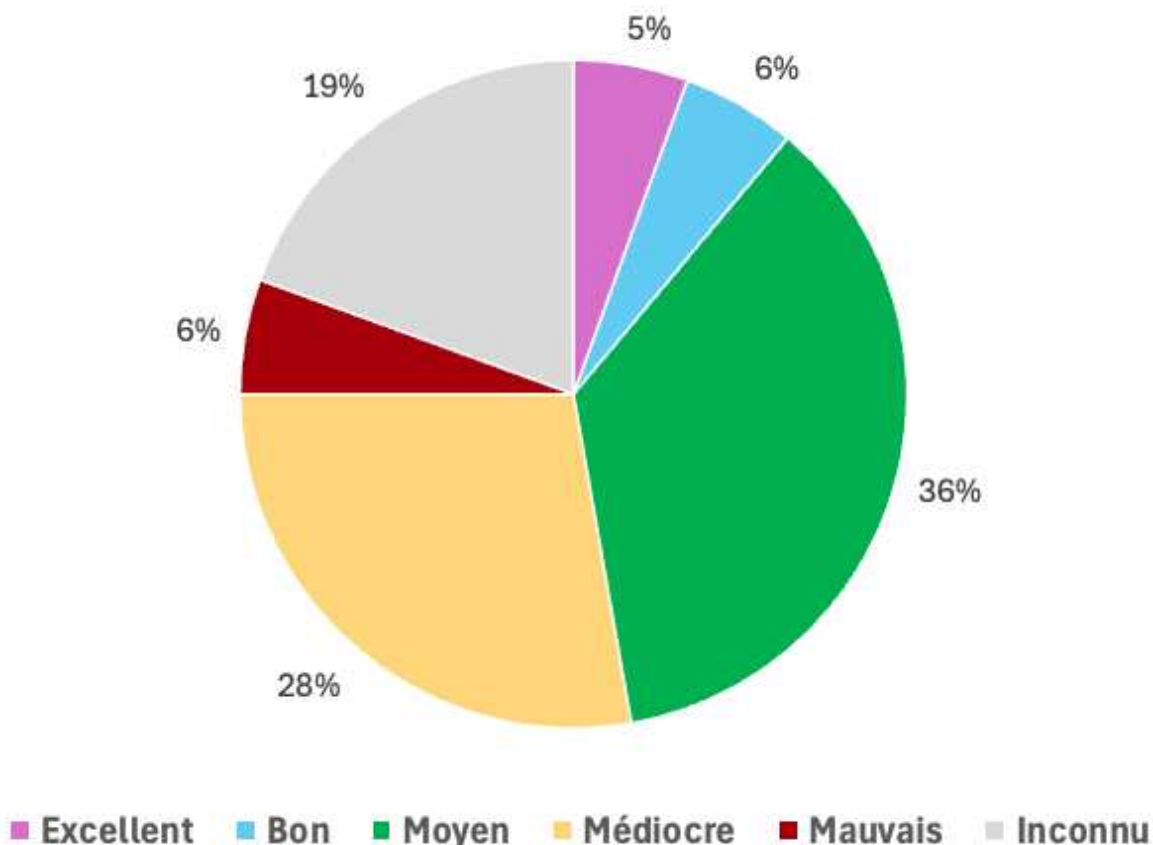


Figure 23 : Représentation (en %) des états de conservation évalués pour les 36 UC de *Lacerta bilineata* dans le Grand Est

6.5.2. Bilan des actions “connaissance” à envisager

En théorie et à l’instar de *Vipera aspis*, près de 89 % des UC de *Lacerta bilineata* du Grand Est mériteraient, au moins ponctuellement, des actions d’amélioration des connaissances même au sein de stations relativement bien connues. Cependant, selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à près de **42 %** d’entre-elles tout état de conservation confondu : **cinq UC en Alsace et dix UC en Champagne-Ardenne**. En dehors des UC dont l’état de conservation n’est pas évaluable, il s’agit :

- d’unités avec très peu d’observations documentées : **LbA6** ;
- de stations isolées au sein d’une unité : **LbA11, LbA12, LbA14, LbCA4, LbCA6 et LbCA21**.

→ **Se référer à l’action spécifique A2.4 et A2.5.**

Remarque : selon les avancées et la pertinence en termes de connaissances futures concernant ces UC au statut « inconnu », des mesures complémentaires de protection, reconnexion et gestion seront évidemment associées par la suite.

6.5.3. Bilan des actions “protection” à envisager

En théorie, 61 % des UC de *Lacerta bilineata* du Grand Est mériteraient, au moins partiellement, des actions concrètes de protection de leurs milieux.

Selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à près de **44 %** d’entre-elles : **douze UC en Alsace et quatre UC en Champagne-Ardenne**.

Notons que certaines UC d’Alsace ou de Champagne-Ardenne s’avèrent moins prioritaires en termes de protection car certaines stations sont déjà protégées.

→ **Se référer à l’action spécifique A5.4 et A5.5.**

6.5.4. Bilan des actions “reconnexion” à envisager

En théorie, près de 53 % des UC de *Lacerta bilineata* du Grand Est mériteraient des actions de reconnexion. Cependant, selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à plus de **33 %** d'entre-elles : **huit UC en Alsace et quatre UC en Champagne-Ardenne**. Il existe deux cas de figure :

- reconnexions entre UC : **entre LbA2/LbA3 et entre LbA9/LbA10** ;
- reconnexions entre stations au sein de l'UC (isolement trop important de l'UC) : **LbA7, LbA8, LbA11, LbA14, LbCA3, LbCA4, LbCA16 et LbCA17**.

→ Se référer à l'action spécifique A6.1 et A6.3.

6.5.5. Bilan des actions “gestion” à envisager

En théorie, 75 % des UC de *Lacerta bilineata* du Grand Est mériteraient des actions de gestion.

Selon la stratégie du plan, la priorité sera donnée à près de **69 %** d'entre-elles : **onze UC en Alsace et 14 UC en Champagne-Ardenne**.

→ Se référer à l'action spécifique A7.1 et A.7.2.

Précisons ici que bon nombre de sites protégés bénéficient déjà d'actions de gestion afin de maintenir les milieux ouverts, opérations qu'il est important de poursuivre sur le long terme. Par ailleurs, les sites non gérés doivent bénéficier tout autant de ces actions de réouverture afin de permettre leur reconnexion.

6.6.Synthèse et perspectives d'actions

Concernant la partie « actions déjà réalisées dans le Grand Est », de nombreux efforts se doivent d'être déployés grâce aux actions futures du PRA. **Toutes demandent à être améliorées**, sauf peut-être en Alsace où la connaissance globale paraît bonne, bien que toujours à affiner par endroits.

Tableau 29 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de *Lacerta bilineata* dans le Grand Est

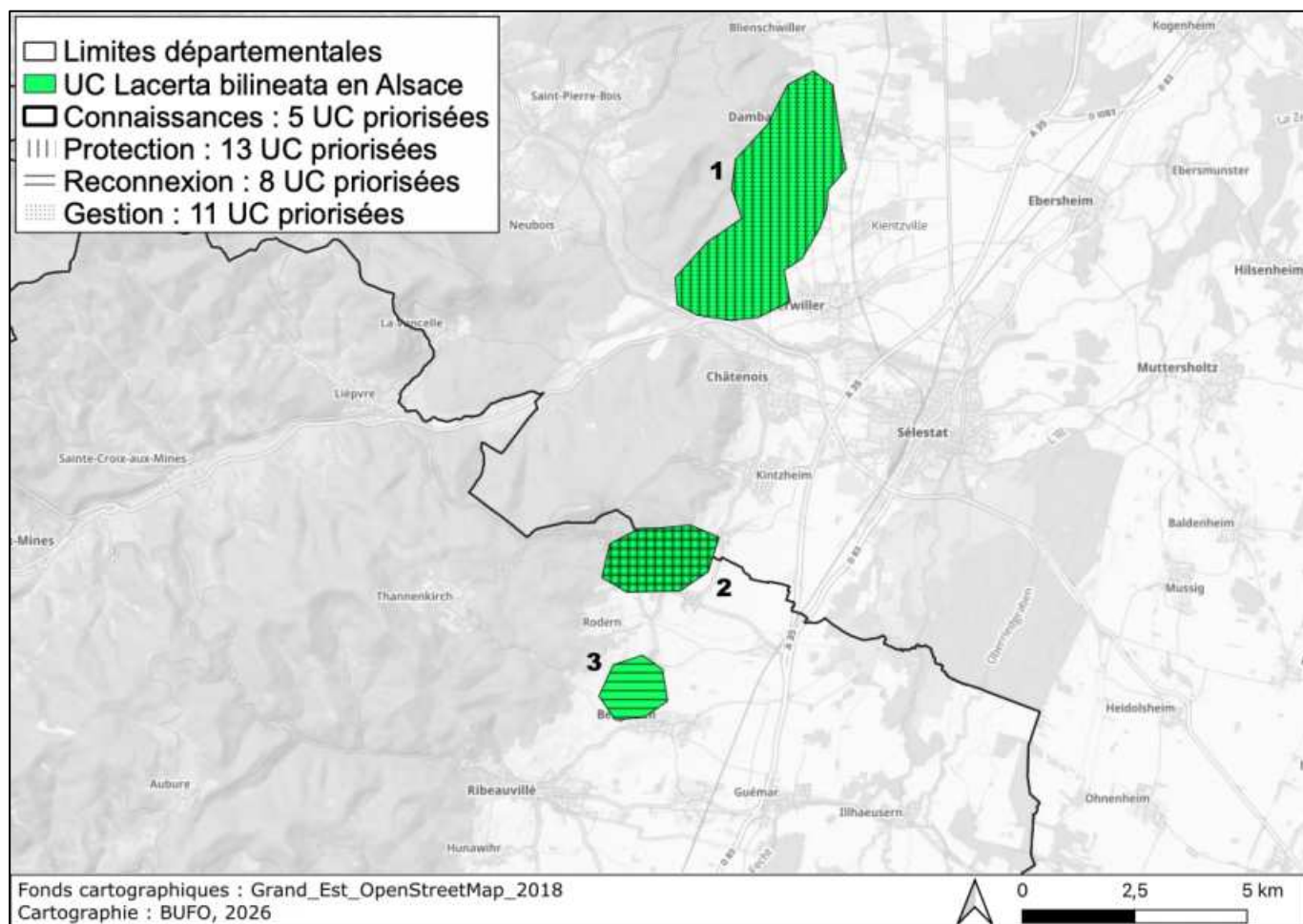
Grand Est	Actions déjà réalisées		
	Volet connaissance	Volet conservation	Volet communication
Alsace	Satisfaisant. À améliorer ponctuellement.	Bonnes. À améliorer.	Ponctuelles. À améliorer.
Champagne-Ardenne	Ponctuelles. À améliorer.	Bonnes. À améliorer.	Ponctuelles. À améliorer.

→ **Près de 95 % des UC de *Lacerta bilineata* sont concernées par au moins une thématique d'actions prioritaires**, dépendante de leurs différents états de conservation. La plupart de ces actions seront évidemment appuyées par d'autres actions complémentaires (e.g. sensibilisation).

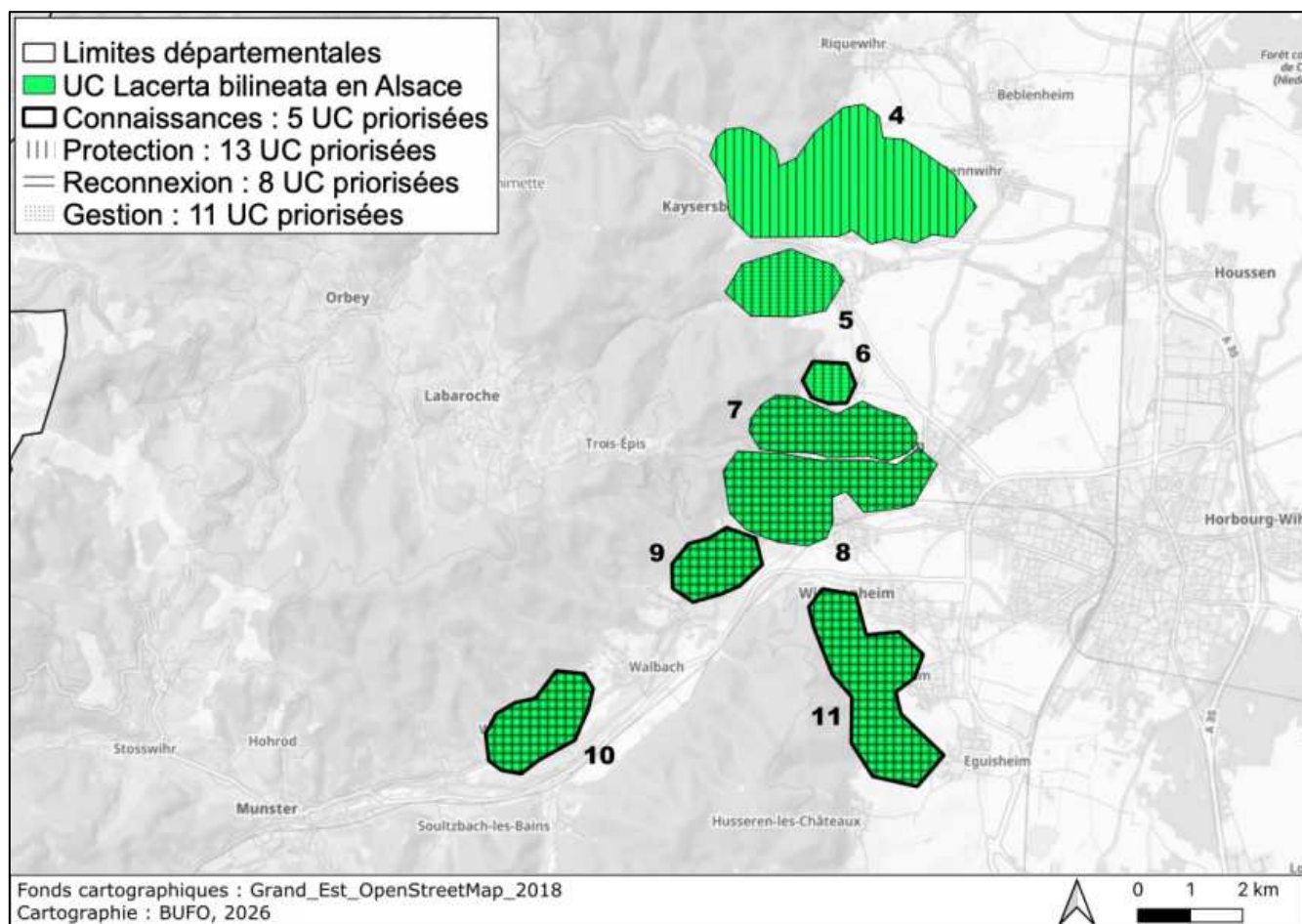
Soulignons ici que *Vipera aspis* et *Coronella austriaca*, voire plus ponctuellement *Lacerta agilis*, bénéficieront également de ces mêmes mesures.

Tableau 30 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de *Lacerta bilineata* dans le Grand Est

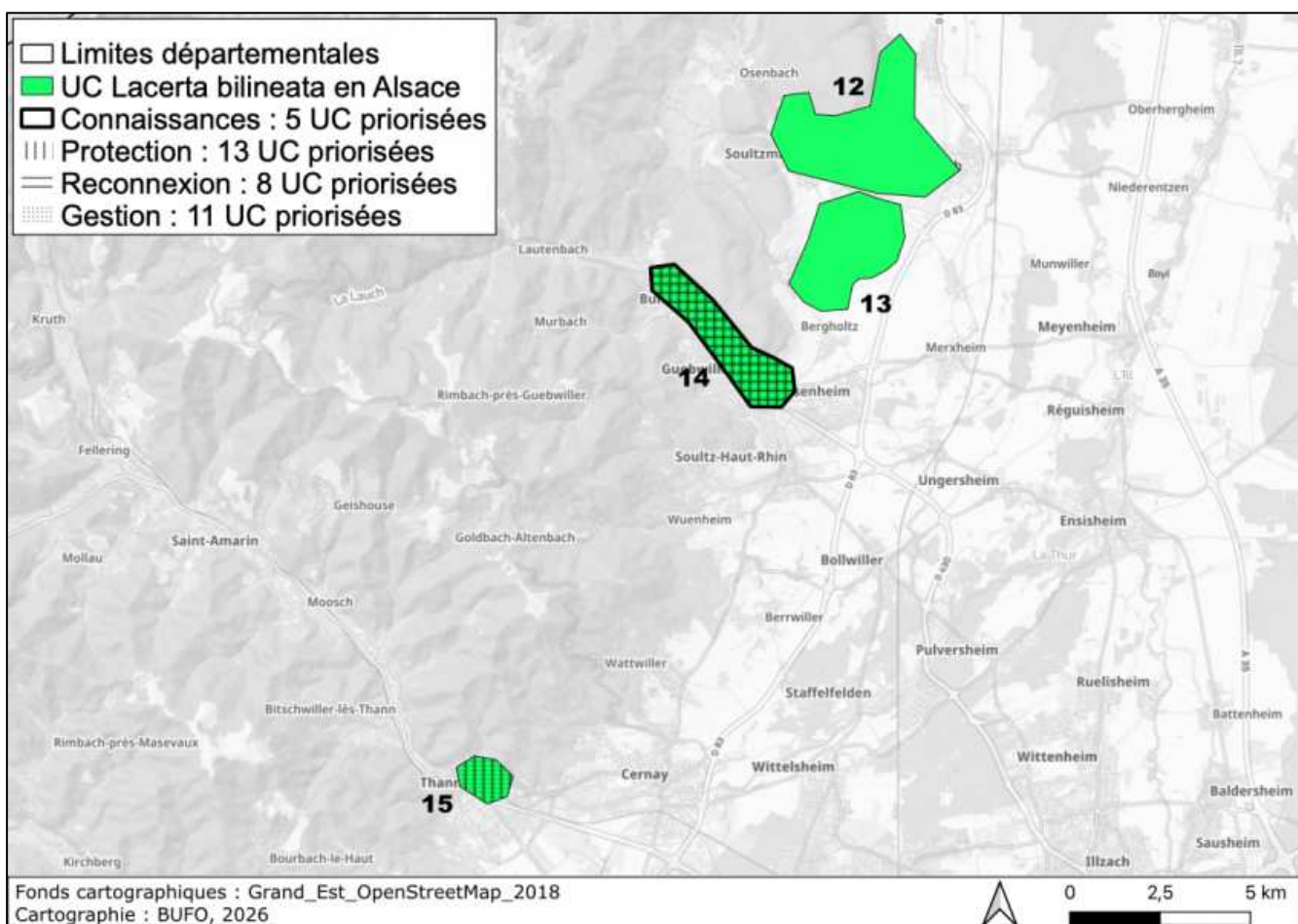
Grand Est	Nombre UC	Priorisation actions PRA			
		UC Connaissance	UC Protection	UC Reconnexion	UC Gestion
Alsace	15	5	12	8	11
Champagne-Ardenne	21	10	4	4	14
TOTAL	36	15	16	12	25
	100 %	42 %	44 %	33 %	69 %



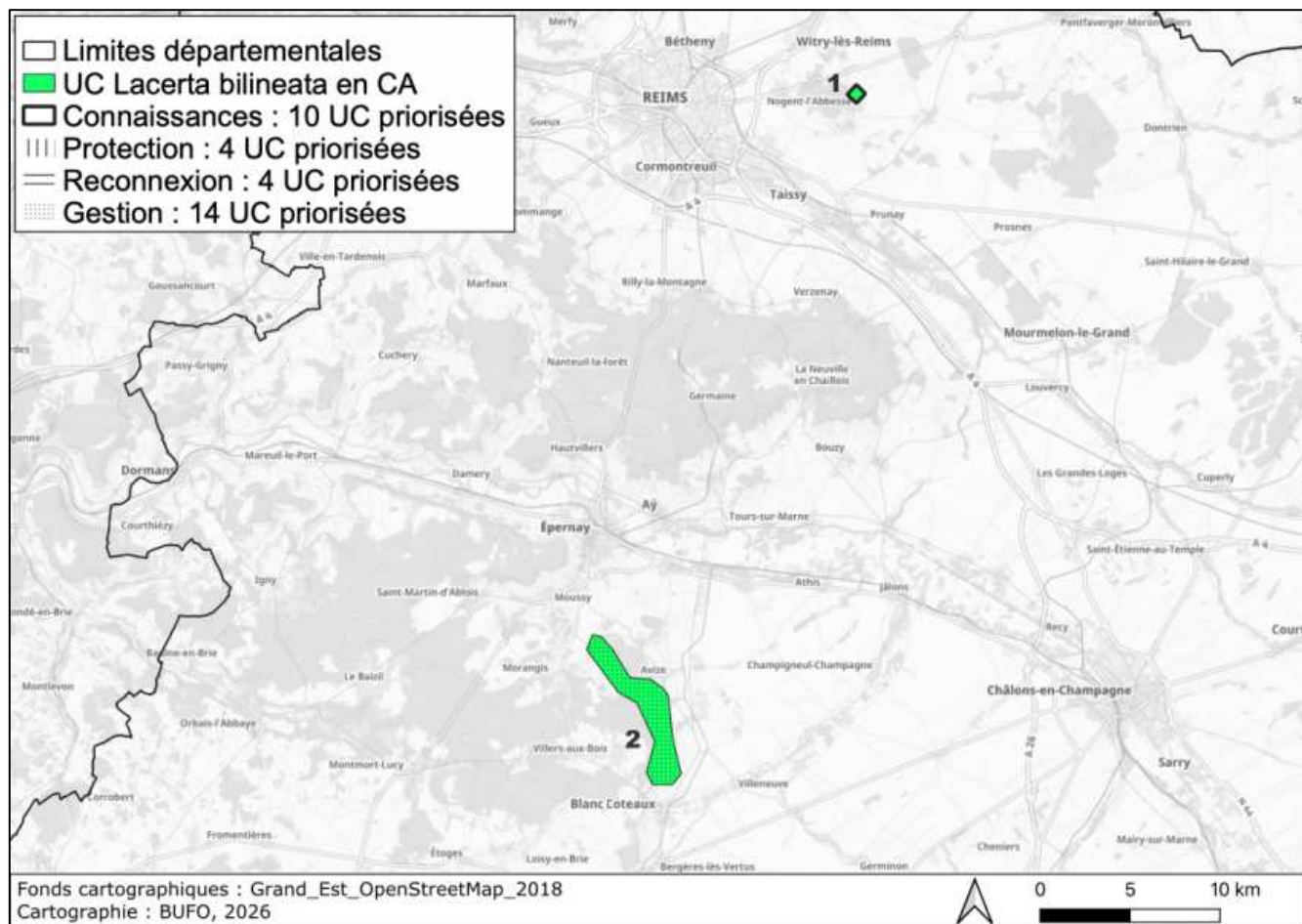
Carte 16 : Priorisation des actions au sein des 15 UC de *Lacerta bilineata* en Alsace (nord)



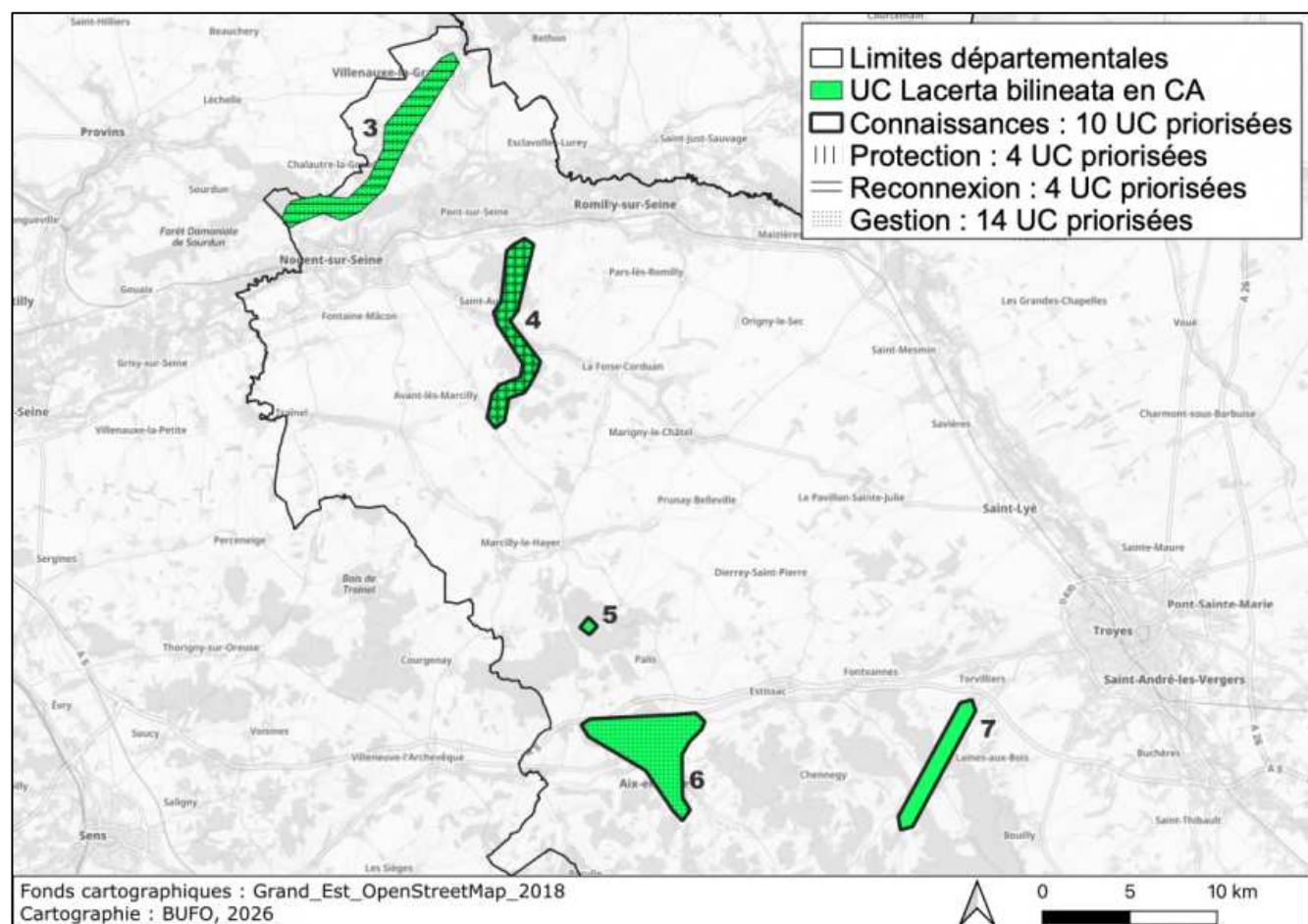
Carte 17 : Priorisation des actions au sein des 15 UC de *Lacerta bilineata* en Alsace (centre)



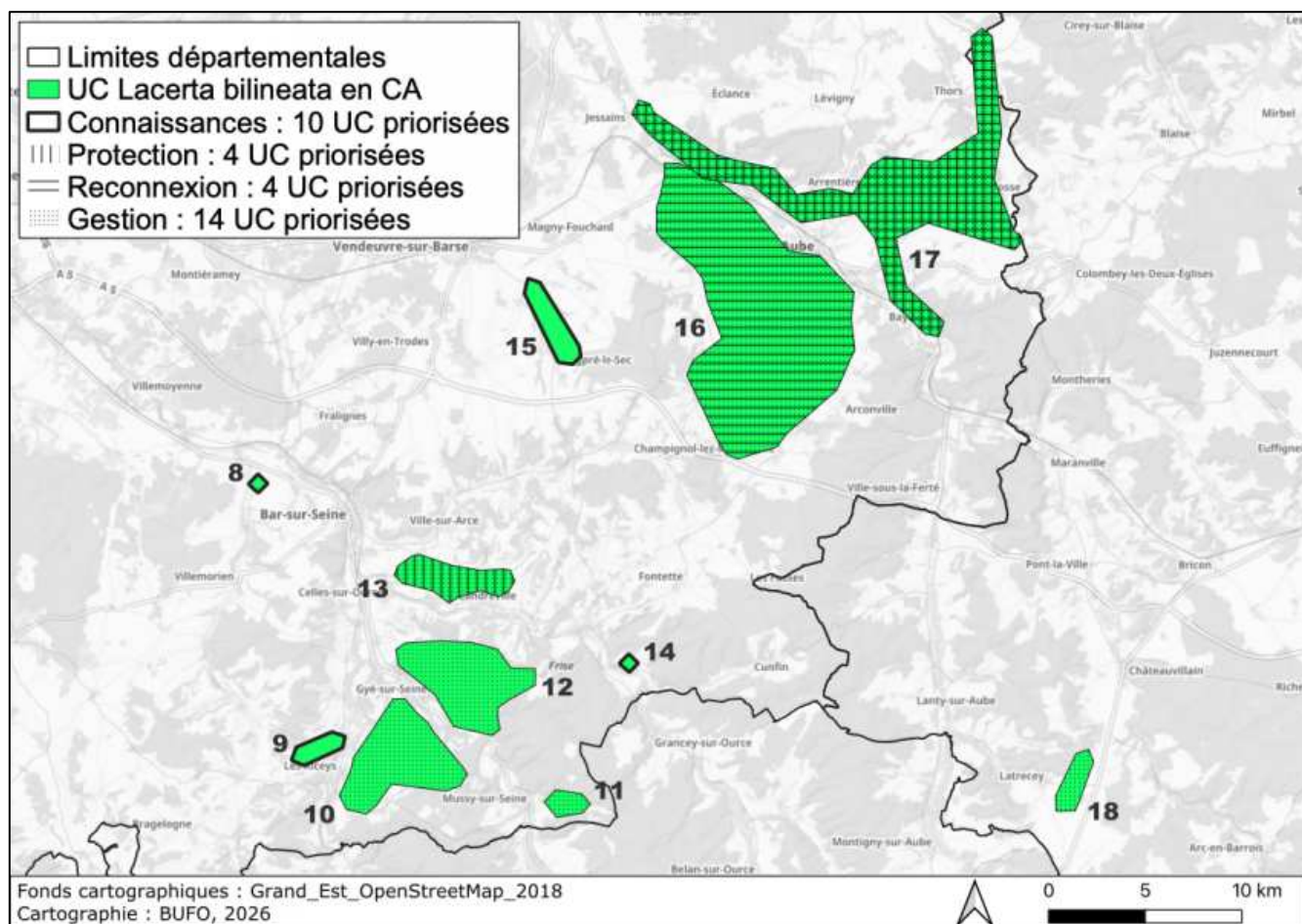
Carte 18 : Priorisation des actions au sein des 15 UC de *Lacerta bilineata* en Alsace (sud)



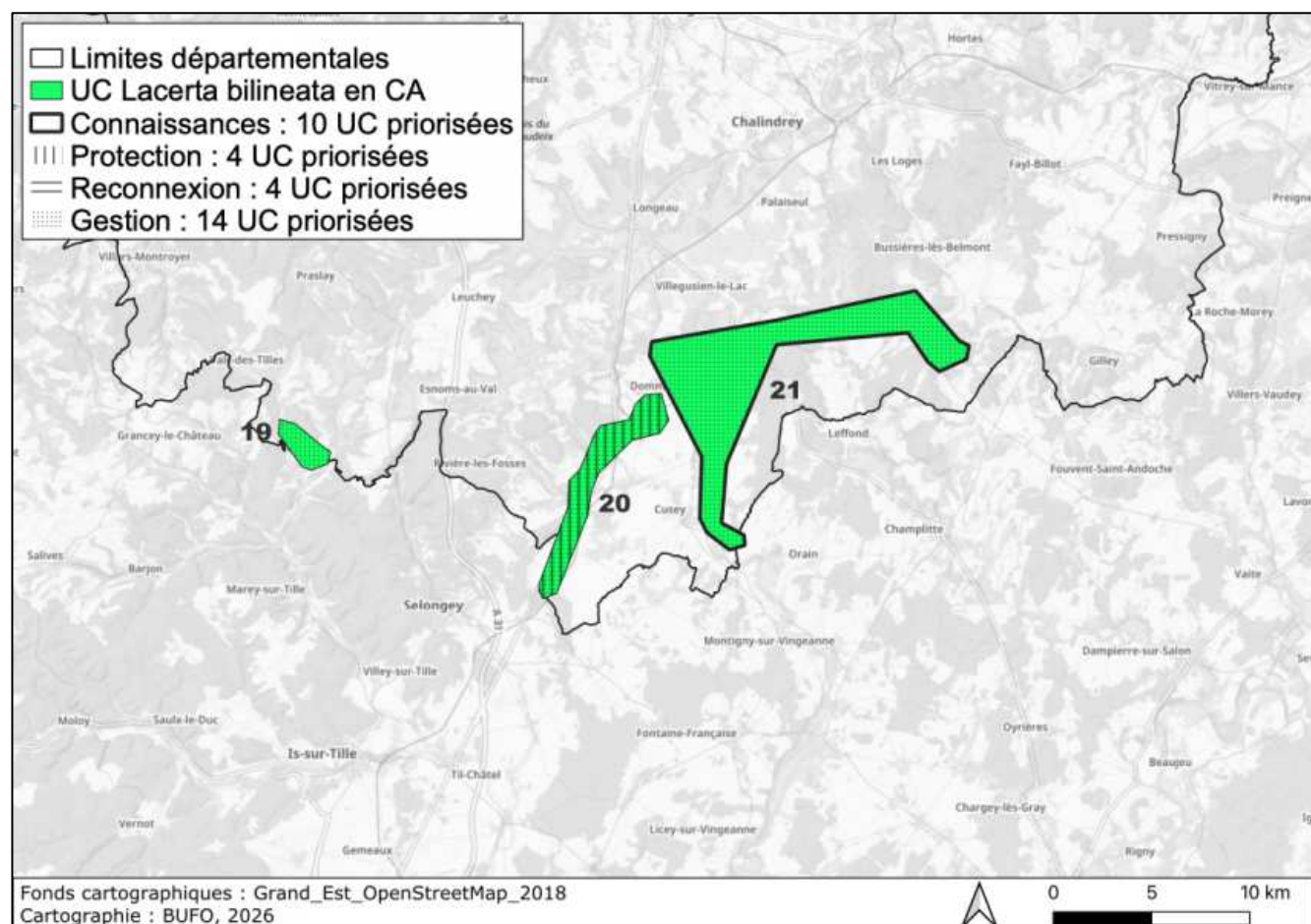
Carte 19 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de *Lacerta bilineata* en Champagne-Ardenne (nord)



Carte 20 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de *Lacerta bilineata* en Champagne-Ardenne (ouest)



Carte 21 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de *Lacerta bilineata* en Champagne-Ardenne (centre)



Carte 22 : Priorisation des actions au sein des 21 UC de *Lacerta bilineata* en Champagne-Ardenne (sud)



Figure 24 : *Lacerta bilineata* dans un muret viticole de l'UC LbA5 d'Ammerschwahr (68) présentant un état de conservation moyen, 29/04/2016 © Alain FIZESAN

7. État des lieux de *Lacerta agilis* dans le Grand Est

7.1. Présentation de l'espèce dans le Grand Est (cf. monographie en annexe partie 6)

Lacerta agilis possède une vaste aire de répartition qui traverse 36 pays de l'Europe de l'ouest jusqu'au nord-ouest de la Chine, avec une dizaine de sous-espèces décrites (Arribas, 2000). Ses populations sont réparties de manière homogène dans les milieux aux habitats favorables depuis le niveau de la mer jusqu'à 2 450 m d'altitude au sud de sa distribution (Edgar & Bird, 2006).

En Europe, c'est une espèce continentale (absente de la façade atlantique et du pourtour méditerranéen) présente des Alpes au Sud de la Suède. En France, l'espèce est présente du Massif central à la Picardie et plus au Nord-Est (Bassin parisien et Nord-Est), avec une population isolée dans l'Est des Pyrénées (Vacher & Geniez, 2010).

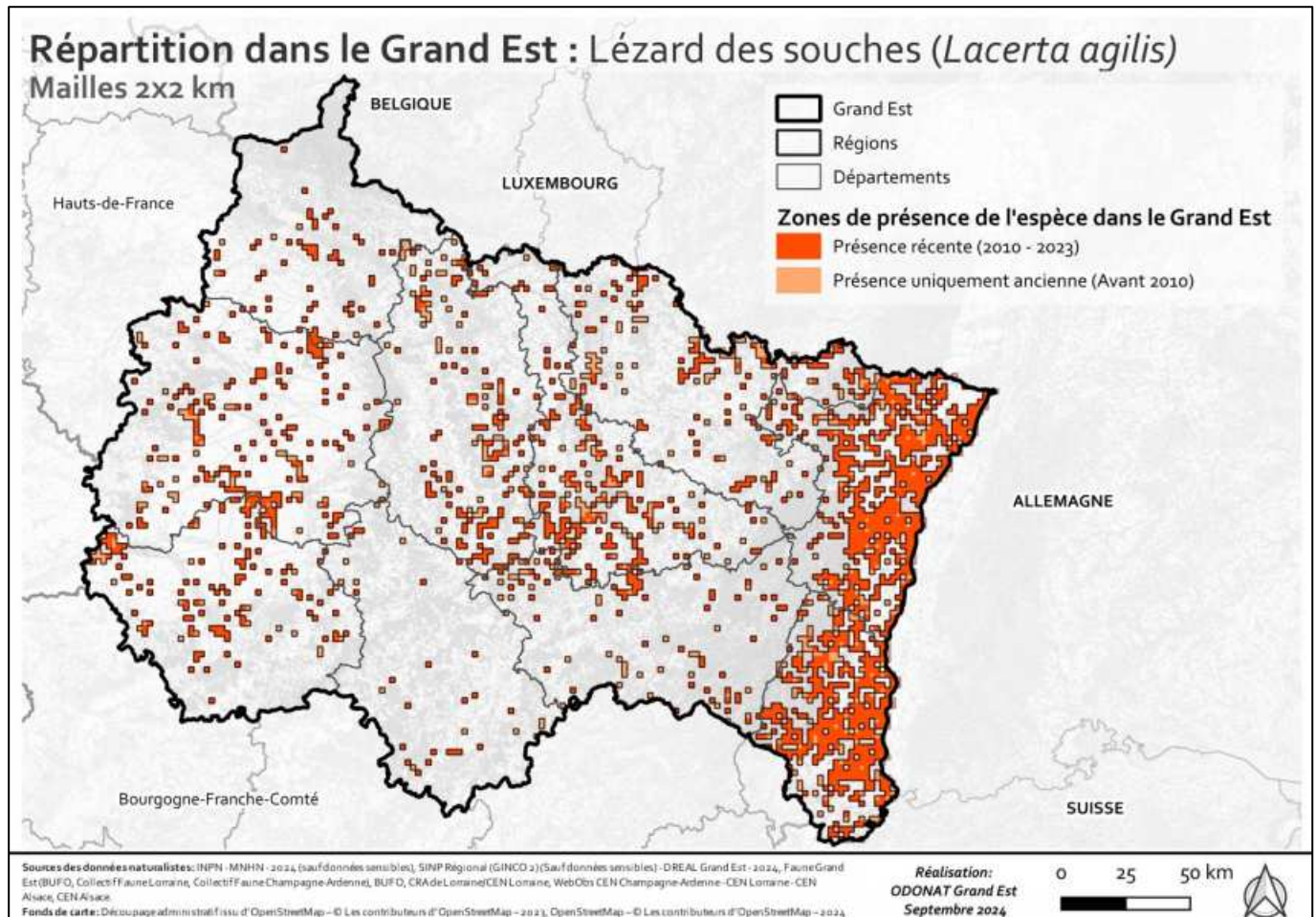
Dans le Grand-Est, *Lacerta agilis* est connu des dix départements, avec cependant de fortes disparités dans la répartition des données. Quasiment omniprésent en plaine d'Alsace, il est moins fréquent sur le versant alsacien du massif vosgien. En Lorraine, sa répartition est hétérogène : bien présent sur le plateau de Haye, le plateau du Barrois et le long des reliefs de côtes (Meuse, Moselle, Warndt), il est peu représenté dans les plaines (Pays des Étangs, plaine de la Woëvre, Argonne et Champagne humide). Sa très faible occurrence dans le département des Vosges (88) révèle probablement plutôt d'une mauvaise connaissance (faible pression de prospection par les naturalistes) que d'une réelle rareté. En Champagne-Ardenne, il est absent du massif ardennais. Dans le reste du département éponyme, dans la Marne (51) et dans l'Aube (10), sa répartition est assez large mais clairsemée avec peu de stations étendues. À l'instar de sa situation dans le département des Vosges, l'espèce semble très rare en Haute-Marne (52) mais la connaissance y est probablement faible et ne reflète probablement pas la situation réelle.

En Alsace, l'espèce occupe une vaste gamme d'habitats : les landes à callune et à genêts, les bordures de chemins et de prairies, les lisières forestières, les abords de zones humides (tourbières alcalines marais, roselières, cariçaies), les digues enrochées, les friches de carrières, les vergers et jardins, etc. (Thiriet & Vacher, 2010).

En Lorraine, il fréquente également des habitats très variés : pelouses sèches, talus de bords de chemins et de routes, lisières et clairières, friches, voies ferrées (désaffectée ou non), anciennes vignes, cimetières, bords de rivières, d'étangs et de mares, murs, jardins, vignobles, etc. (Philippe, 2004). L'espèce est plus ubiquiste dans le sud de l'ex-région qu'au nord où elle se cantonne aux pelouses calcaires, friches, talus et voies ferrées.

En Champagne-Ardenne, on retrouve l'espèce dans les régions sèches au niveau de talus, de lisières, de pelouses et d'ourlets calcaires. Il est plus abondant sur d'anciens « savarts », dans des pinèdes, sur des bords de chemins et d'anciennes voies ferrées (Grangé, 1995).

Bien que réputé casanier, les données concernant ses domaines vitaux varient fortement selon le sexe, l'âge, la période de l'année et la qualité des milieux occupés (Sansault, 2021), les mâles ayant généralement des domaines vitaux plus étendus que ceux des femelles (Nicholson & Spellerberg, 1989). Plusieurs études européennes relatent des valeurs de **domaines vitaux moyens très hétérogènes comprises entre quelques dizaines de m²** (Van Leeuwen & Van de Hoef, 1976; Blanke, 1995; Gramentz, 1996; Märten, 1999) **à plus de 3 ha** (Wieczorek, et al., 2020). Il est capable d'effectuer des déplacements de l'ordre de **500 m** sur une saison (Berglind, 2000).



Carte 23 : Distribution de *Lacerta agilis* dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km

7.2. Synthèse des actions déjà menées sur l'espèce dans le Grand Est

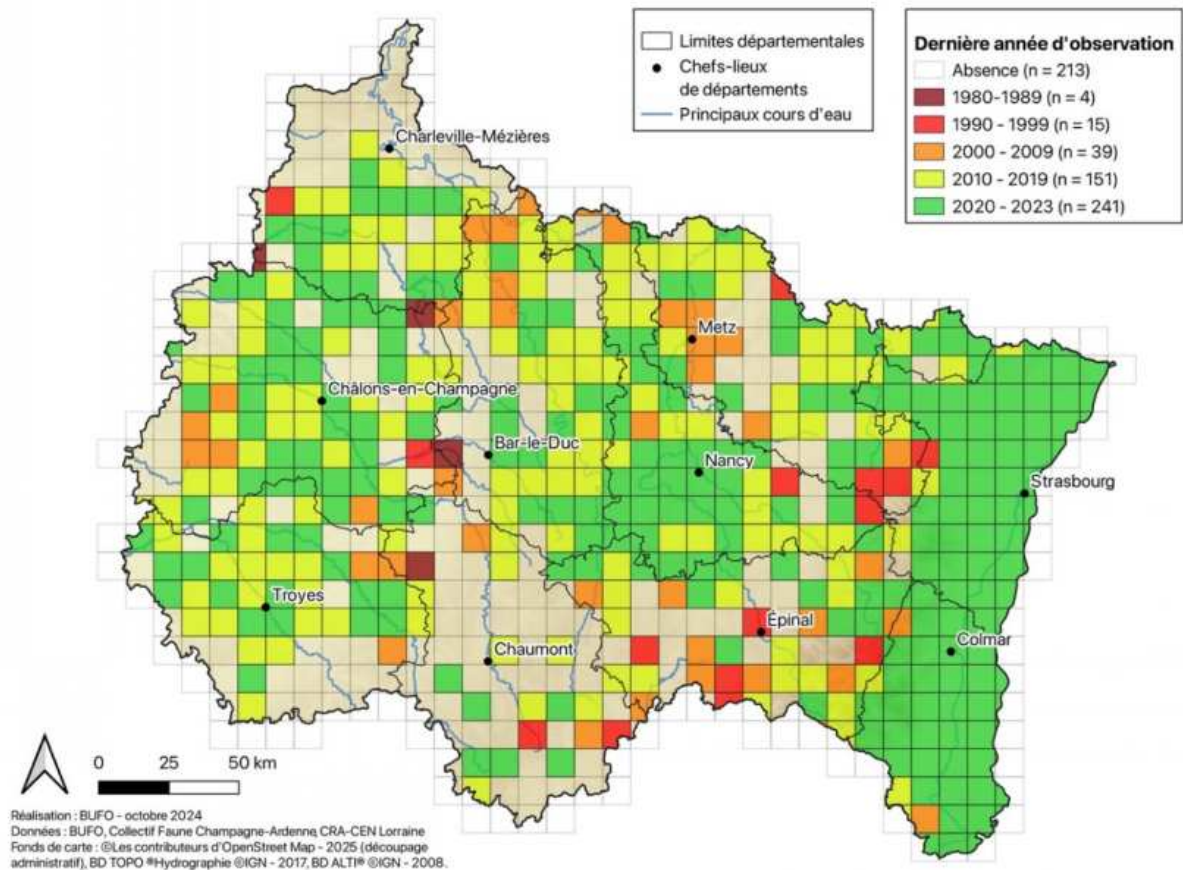
7.2.1. Volet connaissances

Il n'existe à notre connaissance aucun suivi protocolé de l'espèce dans le Grand Est si ce n'est un suivi annuel réalisé dans le Haut-Rhin depuis 2022 sur une petite population isolée et située en contexte péri-urbain (A. Fizesan, comm. pers.). Sur la base d'inventaires de l'espèce protocolés à 15 transects, les résultats confirment ses préférences à occuper des habitats à stratification dense tels que les ronciers, bandes enherbées le long de chemins et fossés enherbés, au contact de milieux de types prairies, jardins potagers, vergers et bosquets. Il est également pressenti que l'espèce n'est pas présente sur chaque transect chaque année et que plusieurs passages s'avèrent nécessaires pour la détecter, même en contexte alsacien où elle est plus ou moins commune selon les secteurs considérés.

Par ailleurs, dans de nombreux sites protégés, l'espèce bénéficie d'inventaires ponctuels ou des suivis réguliers assurés notamment par les CEN. En Lorraine, l'espèce est systématiquement recherchée dans le cadre de la rédaction des plans de gestion du fait de son statut « NT : Quasi menacé », déjà évalué ainsi pour cette ex-région (Aumaitre & Lambrey, 2016) avant l'édition de la dernière Liste Rouge du Grand Est de 2023 (ODONAT Grand Est, 2023).

En Champagne-Ardenne, la mise en place récente du protocole POPReptile par le CPIE Sud Champagne (coordonné à l'échelle nationale par la SHF) concerne des stations de l'espèce sur certains sites, permettant une actualisation régulière des données sur ces derniers.

En 2024, une analyse par mailles 10 x 10 km a été menée à l'échelle du Grand Est concernant les dernières années d'observation de l'espèce depuis 1980 (Jean Pierre Vacher, CEN Lorraine 2024, comm. pers.). Si *Lacerta agilis* est régulièrement observé en Alsace et y semble omniprésente, il n'en est pas de même en Lorraine et en Champagne-Ardenne où de nombreuses mailles apparaissent comme « anciennes » (année d'observation dans la maille < 2010) et mériteraient une actualisation.



Carte 24 : Dernières années d'observation de *Lacerta agilis* en région Grand Est, entre 1980 et 2023, par mailles 10 x 10 km (Source : JP Vacher, CEN L - 2024)

Par ailleurs, l'analyse des données sur le territoire régional (Faune Grand Est, BDD BUFO, base de la CRA-CEN Lorraine) a permis de constater une baisse marquée des observations de *Lacerta agilis* en Lorraine, comparativement aux autres espèces et aux autres anciennes régions (cf. figures ci-dessous). Cette baisse des observations pourrait être la résultante d'un début de régression de l'espèce en Lorraine.

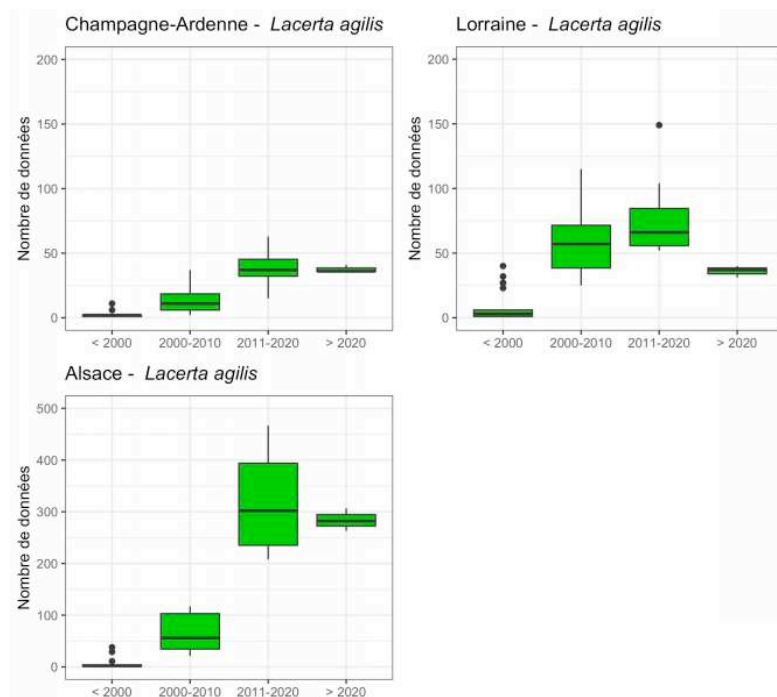


Figure 25 : Boîtes à moustaches du nombre de données de *Lacerta agilis*, par ex-régions et tranches de dix années (Source : JP Vacher, CEN L - 2024)

→ Si l'espèce est largement répartie en Grand-Est (seul le massif ardennais semble réellement déserté), la densité des sites sur lesquels l'espèce est connue (et probablement les densités de populations au sein

de ces sites) est très hétérogène : répartition quasiment continue en Alsace avec toutefois un morcellement sur les Vosges alsaciennes ; répartition morcelée en Lorraine et Champagne-Ardenne, avec des manques flagrants de connaissances dans les deux départements du sud, dans les Vosges (88) et en Haute-Marne (52).

7.2.2. Volet conservation

Dans le Grand Est, et en raison d'une vaste aire de distribution à l'échelle régionale, de nombreuses stations de *Lacerta agilis* sont d'ores et déjà intégrées à bon nombre de périmètres environnementaux. De ce fait, nombreux sont les sites protégés par les CEN, l'État via les APPB ou les RNR/RNN et les départements via leurs politiques ENS qui abritent l'espèce.

Étant donné cette répartition régionale plus large par comparaison avec les trois espèces précédentes et afin de ne pas alourdir le document en énumérant plusieurs centaines de périmètres, les pourcentages des périmètres où sont mentionnés *Lacerta agilis* sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 31 : Pourcentages (nombre de sites intégrant l'espèce/nombre de sites totaux) de périmètres environnementaux (hors ENS) avec présence de *Lacerta agilis* dans le Grand Est

Périmètres environnementaux	Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne
Sites des CEN	26 % (101/390)	21 % (82/394)	7 % (24/343)
APPB	25 % (10/40)	12 % (5/42)	9 % (4/45)
RNN	75 % (9/12)	29 % (2/7)	20 % (1/5)
RNR	73 % (8/11)	50 % (4/8)	30 % (3/10)
RB	24 % (7/29)	8 % (3/39)	10 % (1/10)
PNN	Non concerné	Non concerné	100 % (1/1)
PNR	67 % (2/3)	100 % (3/3)	100 % (3/3)
ZSC	62 % (18/29)	39 % (34/87)	15 % (13/89)
ZNIEFF type I	41 % (194/476)	22 % (204/948)	6 % (46/757)
ZNIEFF type II	72 % (43/60)	65 % (30/46)	27 % (20/75)

7.2.3. Volet communication

À notre connaissance, très peu d'informations à l'égard de ce volet ont été menées dans le Grand Est.

Communément moins « célèbre » que ses homologues, *Lacerta agilis* est un reptile peu utilisé en général à destination de la sensibilisation du grand public. Pourtant, ses couleurs vives, son dimorphisme sexuel et son caractère relativement peu farouche en font un bon candidat, tout autant que *Lacerta bilineata*, certes plus imposant et aux couleurs et motifs souvent plus marqués.

Toutefois, des animations ponctuelles à destination de techniciens ou du grand public (e.g. stands) ont déjà été opérées afin de présenter l'espèce parmi d'autres espèces de reptiles et d'autres taxons.

Enfin, et à l'instar des autres espèces précitées, des présentations techniques mentionnant l'espèce ont été réalisées lors d'événements régionaux comme les « Rencontres herpétologiques du Grand Est » (bisannuelles).

→ À présent que cette espèce est classée « quasi menacée » et vu sa raréfaction dans certains secteurs de la Région, **un véritable travail de communication se doit de démarrer dans le cadre du PRA** à l'échelle du Grand Est.

7.3. Situation en Alsace

7.3.1. Évolution des connaissances

Des trois ex-régions, le territoire alsacien est le mieux couvert par la répartition de l'espèce puisque 1 023 mailles sont concernées sur toute la période (avant et après 2010). En comparant le nombre de mailles avant 2010 (415) et après (857) (cf. tableau 11), on remarque une littérale « explosion » des connaissances avec plus de 600 mailles nouvelles contre 166 non reconfirmées depuis (cf. tableau 13). Espèce plutôt ubiquiste en Alsace, occupant toutes les petites entités biogéographiques et à n'importe quelle altitude, cette évolution des observations n'est que le reflet de la réalité, singulièrement aidée par le déploiement des différents outils de saisie de données en ligne ces dix dernières années.

Des 857 mailles concernées par la période 2010-2023, près de **73 % abritent au moins un milieu sec**, preuve que l'espèce apprécie certains contextes thermophiles du territoire.

→ **Aujourd'hui, l'aire d'occupation de *Lacerta agilis* est très bien connue en Alsace** bien que certains secteurs, sous-prospectés de manière générale par les naturalistes, demanderaient d'être affinés en termes de connaissances.

7.3.2. Les “populations cœurs” de la trame des milieux secs

Il reste ici délicat de discriminer de réelles « populations cœurs » puisqu'il existe de multiples interconnexions possibles entre grands milieux et entre stations, liées à sa répartition alsacienne étendue.

La stratégie de sélection a été la suivante :

- sélection des mailles de présence 2x2 km à partir de 2010 ;
- croisement avec la trame stricte ;
- croisement avec les différentes régions naturelles de niveau 4 décrites dans le Grand Est ([ODONAT Grand Est, 2018](#)) ;
- sélection des régions naturelles accueillant au moins 50 % de recouvrement de mailles des milieux secs ;
- sélection finale de mailles des milieux secs plus ou moins adjacentes les unes aux autres et formant une population cœur théorique.

Se dégagent alors les trois entités suivantes qui semblent d'importance capitale pour sa conservation :

Tableau 32 : Discrimination de « populations cœurs » de *Lacerta agilis* par régions naturelles d'Alsace

Région naturelle	Nombre de mailles des milieux secs	% Recouvrement	Communes concernées	Particularités
Collines sous-vosgiennes méridionales (67, 68)	79	83	Alignement plus ou moins continu de mailles entre Marlenheim (67) et Sentheim (68) avec césures par les vallées vosgiennes	Contexte thermophile marqué incluant à la fois le vignoble et vergers des contreforts vosgiens et les pelouses calcaires de sites protégés.
Bande rhénane (67, 68)	102	68	Alignement nord-sud quasi continu des mailles entre Lauterbourg (67) et Saint-Louis (68) avec quelques césures	Essentiellement milieux secs anthropisés (digue du Rhin, gravières) et milieux pelousaires plus naturels, souvent intégrés à des espaces protégés.
Hardt (68)	72	57	Continuité de mailles à dominante forestière voire agricole, entre Urschenheim et Hégenheim avec césure à Sierentz/Kembs	Vaste entité à dominante forestière avec quasi-homogénéité de mailles : pelouses intra-forestières et lisières, terrains militaires, aérodrome/aéroports, gravières, etc.

Évidemment, d'autres entités restent tout aussi intéressantes telles que certains secteurs du Ried et terrasse alluviale de la Zorn (67), certains secteurs ouverts du massif forestier de Haguenau (67), le bassin potassique au nord de Mulhouse (68), ou encore dans l'entité haut-rhinoise du massif du Jura alsacien.

7.3.3. Les "secteurs déficitaires"

La sélection a été privilégiée en croisant les périmètres des communes et les mailles d'absence de l'espèce (après 2010) au sein de contextes agricoles intensifs s'étalant sur plusieurs kilomètres carrés. Plusieurs secteurs apparaissent ainsi dans **cinq régions naturelles** de la plaine d'Alsace qui méritent par conséquent de véritables investigations de terrain où se trouvent de nombreuses entités de milieux secs potentielles.

Tableau 33 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de *Lacerta agilis* par régions naturelles d'Alsace incluses dans des matrices agricoles intensives

Région naturelle	Communes concernées	Particularités
Terrasses lœssiques – Nord de Haguenau (67)	Entre Schleithal, Scheibenhart, Niederroedern et Betschdorf	Contexte de grandes cultures intensives ponctuées par quelques massifs forestiers. Essentiellement dans la trame des milieux secs potentielle et quelques parcelles de trame stricte des milieux secs.
Terrasses lœssiques – Sud-ouest de Haguenau (67)	Entre Dauendorf, Rottelsheim et Minversheim	
	Entre Bosselshausen et Scherlenheim	
	Entre Schalkendorf et Grassendorf	
	Entre Saessolsheim et Hohfrankenheim	
Collines sous-vosgiennes septentrionales (67)	Entre Berstett et Ergersheim	
	Entre Gumbrechtshoffen et Obersoultzbach	
	Entre Gottenhouse et Hengwiller	
Plateau du Muschelkalk –Alsace Bossue (67)	Entre Lupstein et Crastatt	
	Entre Butten, Bettwiller et Schœnbouurg	
Ried Centre-Alsace (67- limite 68)	Entre Eschwiller et Goerlingen	
	Entre Osthouse et Benfeld	
Sundgau occidental (68)	Entre Bindernheim et Grussenheim (68)	
	Vaste secteur d'une soixantaine de communes entre Galfingue, Bretten, Montreux-Jeune, Levoncourt et Illtal	
Sundgau oriental (68)	Entre Obermorschwiller, Magstatt-le-Bas et Willer	
	Entre Helfrantzkirch, Blotzheim, Wolschwiller et Steinsoultz	

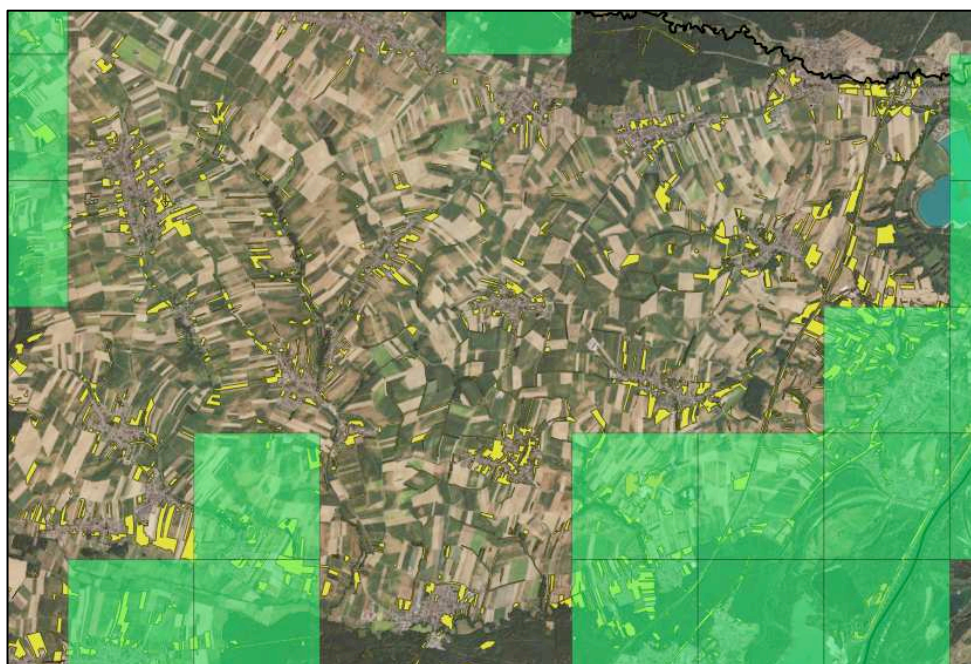


Figure 26 : Exemple de grand secteur agricole déficitaire, au nord du massif de Haguenau (67), pouvant faire l'objet d'actions spécifiques de connaissance et de protection. En jaune : trame des milieux secs potentielle. En vert : mailles de présence de *Lacerta agilis*. Fond : ORTHO HR® IGN

7.4. Situation en Lorraine

7.4.1. Évolution des connaissances

En Lorraine, *Lacerta agilis* a été noté sur 706 mailles si on cumule les données avant et après 2010 : lors de la comparaison entre les deux périodes, on dénombre une perte de 250 mailles contre 342 nouvelles (cf. tableau 14). La connaissance a donc sensiblement progressé ces quinze dernières années, à l'instar des autres ex-régions du Grand Est. On soulignera tout de même que les 250 mailles « perdues » (35 %) peuvent correspondre à des disparitions locales mais également et plus probablement à un défaut de prospection.

Des 456 mailles à partir de 2010, **65 % abritent au moins un espace de milieu sec strict**, ce qui souligne l'importance de l'espèce aux milieux secs en Lorraine.

→ **Aujourd'hui, on peut probablement considérer que l'aire globale de répartition de *Lacerta agilis* est assez bien cernée** (connaissance des « noyaux » de population et des zones de quasi-absence) mais les données restent bien dispersées au sein des « noyaux », ce qui semble signer des déficits de connaissance.

7.4.2. Les “populations cœurs” des milieux secs

Comme en Alsace, les « populations cœurs » ont été identifiées mais ici à partir d'un ratio minimal de 2 % de recouvrement cumulé des mailles des régions naturelles de Lorraine. Elles montrent généralement des populations discontinues, situation relevant possiblement d'un déficit de connaissances, au travers de polygones de la trame des milieux secs sans donnée existante entre les mailles occupées. Des recherches complémentaires seraient donc utiles au sein de ces populations cœurs.

Une sélection de mailles a été réalisée à partir des secteurs connus au sein des milieux secs (regroupement des mailles 2x2km occupées par l'espèce sur la période 2010-2023).

Ainsi, **les sept entités naturelles** suivantes concentrent les observations les plus fréquentes notées. En dehors de la trame des milieux secs, la vallée de la Moselle amont semble constituer également une population source. Notons qu'une région naturelle peut à la fois être concernée par des populations cœurs et des secteurs déficitaires.

Tableau 34 : Discrimination de « populations cœurs » de *Lacerta agilis* par régions naturelles de Lorraine

Région naturelle	Nombre de mailles milieux secs	% recouvrement	Communes concernées	Particularités
Warndt (57)	7	17	Saint-Avold, Laudrefang, Freyming-Merlebach	Dépression initialement assez humide mais très sableuse et fortement drainée (pompage d'exhaure des mines de charbon) créant des milieux secs
Plateau de la Haye (54, 57)	41	11	Alignement discontinu des mailles entre Neufchâteau (88) et Metz (57), avec nombreuses césures liées à un manque de connaissance (Pays messin, vallée de la Moselle de Neuves-Maisons à Toul...)	Contexte de côtes calcaires et de plateau souvent boisés, avec des pelouses relictuelles
Hauts de Meuse (55, 54)	56	9	Mailles de présence assez nombreuses mais population discontinue (plusieurs hiatus de 10 km ou plus malgré la présence d'éléments de milieux secs)	Ligne continue de côtes calcaires (Côtes de Meuse) avec le plateau sommital généralement occupée par des boisements et le revers de côte plus diversifié (vergers, vignes, pâtures) et villages en pied de côte. La population devrait être plus continue qu'elle ne paraît sur les cartes de distribution actuelles
Vosges du Nord (57)	7	4	Le Pays de Bitche est principalement concerné, en connexion avec le nord du Plateau du Muschelkalk	Prolongement à l'est du secteur précédent
Plateau du Muschelkalk (57)	34	7	La frange nord de ce plateau présente deux noyaux distincts : de Sarreguemines à Schweyen et le pays de Sierck-les-Bains	Le secteur Est (Sarreguemines à Schweyen) est un élément d'un noyau plus vaste incluant le Warndt et le Pays de Bitche
Barrois septentrional de la côte des Bars (55)	18	4	Vallée de l' <i>Ornain</i> (et affluents) de Gondrecourt-le-Château à Bar-le-Duc. Quasi-absence de données à l'ouest de Bar-le-Duc (Fains-Véel, Mussey, Trémont-sur-Saulx, Couvonge, Ville-sur-Saulx ...) malgré la présence d'éléments de la trame stricte	Contexte plutôt agricole sur plateau calcaire avec des vallées (Ornain et affluents) entaillant ce plateau créant ainsi des reliefs favorables à la formation de milieux secs
Pays Haut (54, 57)	6	2	Vallée du Nanhoh et vallée de la Crusnes (54), Mine de Micheville (57)	Milieux secs isolés

7.4.3. Les “secteurs déficitaires”

Étant donné le manque d'informations globale relative à l'espèce à l'échelle de la Lorraine, la priorisation d'actions « amélioration des connaissances » tiendra compte de trois paramètres associés :

- recherche dans les mailles historiques (avant 2010) ou déficitaires (jamais aucune donnée) ;
- intégrer les populations cœurs précitées (cf. tableau précédent) ;

- intégrer les entités **des milieux secs en priorité**.

Se démarquent ainsi neuf régions naturelles identifiées comme secteurs déficitaires.

Tableau 35 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de *Lacerta agilis* par régions naturelles de Lorraine

Région naturelle	Communes concernées	Particularités
Vôge et plateau sous-Vosgien (88)	Côte entre Vivier-le-Gras et Morizécourt	Milieux secs quasi absents
	Région de Vittel et Contréxéville	
	Région de Bains-les-Bains	
Bassigny (88)	Entre Landaville et Médonville	Milieux secs présents, une donnée de 2011
Étage montagnard des Vosges cristallines (88)	Secteur entre Bussang et Le Ménil	Milieux secs présents, absence de données
	Secteur de Saulxures-sur-Moselotte à Gérardmer	
	Secteur de Plainfaing à Ban-de-Laveline	
Pays Haut (54, 55, 57)	Vallées de la Chiers (et affluents : Crusnes) à l'amont de Montmédy (54/55)	Espèce connue sur pelouses calcaire du CEN L, peu ailleurs malgré des milieux favorables (vallées encaissées dans un plateau)
	Côte de la Moselle (57) à l'est de Thionville (Volmerange-les-Mines)	Relief de côte calcaire
Argonne (55)	Franges du massif boisé de Varennes-en-Argonne à Beaulieu-en-Argonne (Neuvilly-en-Argonne)	Zone géographique assez largement déficitaire en prospections naturalistes
Terrasses alluviales de la Meurthe (54)	Pourtour du massif forestier de Mondon	Milieux secs quasi absents
Saintois (54, 88)	Communes autour de la colline de Sion	La population de la colline de Sion semble isolée alors que des milieux favorables existent à proximité
Barrois septentrional de la côte des Bars (55)	Entre Montblainville et Neuvilly-en-Argonne	Milieux secs présents, quelques données (2004 et 2019)

7.5. Situation en Champagne-Ardenne

7.5.1. Évolution des connaissances

Le territoire est concerné par 441 mailles sur toute la période (avant et après 2010). En comparant le nombre de mailles avant 2010 (139) et après (344) (cf. tableau 11), on constate également une évolution marquée des connaissances sur l'espèce : près de 300 mailles nouvelles contre près d'une centaine non confirmée depuis (cf. tableau 15). Aucune enquête ou étude spécifique ne vient justifier cette augmentation. Elle est le résultat du développement croissant de l'utilisation des bases de données en ligne (faune-grandest.org notamment), des données opportunistes récoltées par des bénévoles, des suivis effectués sur les sites du CEN et des inventaires ponctuels et localisés (ABC, AMI TVB, études d'impacts sur l'environnement et suivis réglementaires).

Au sein des 344 mailles répertoriées à partir de 2010, **près de 56 % sont concernées par au moins un milieu sec strict identifié de la trame**. C'est le cas particulièrement dans la Marne (51) et le nord de l'Aube (10) au niveau des camps militaires, constituants d'anciens « savarts », mais bien moins le cas sur les mailles de la Champagne humide.

→ **Aujourd'hui, l'aire d'occupation de *Lacerta agilis* est vaste et les limites semblent connues dans leur globalité**. Néanmoins, en raison d'une pression d'observation inégale à l'échelle de l'ex-territoire champardennais, un manque de connaissance local est constaté au cœur de sa distribution (Haute-Marne par exemple ou Champagne crayeuse). Ce phénomène s'explique par des données historiques qui n'ont pas été vérifiées, par des secteurs sous-prospectés, et/ou par l'absence de la remontée des données

dans les bases naturalistes. **De nouvelles stations seront probablement découvertes** dans les années à venir.

7.5.2. Les “populations cœurs” des milieux secs

Par comparaison avec l'Alsace, le niveau de connaissance en Champagne-Ardenne est beaucoup plus déficitaire. En considérant la répartition de *Lacerta agilis* plutôt étendue sur une grande partie de la région, bien que morcelée, en l'état des connaissances, aucun seuil précis de recouvrement n'a été défini pour discriminer les populations cœurs. Toutefois, en fonction du maillage et du rapprochement entre les données, une sélection stratégique de mailles intersectant la trame des milieux secs a été réalisée (regroupement des mailles 2x2 km occupées par l'espèce sur la période 2010-2023) au sein des différentes régions naturelles de niveau 4 (ODONAT Grand Est, 2018).

Ainsi, les **sept entités naturelles** suivantes concentrent les observations les plus fréquentes notées au sein ou très proches de la trame des milieux secs. Par ailleurs, soulignons que les vallées des grands cours d'eau (*Marne, Aube, Seine*) constituent également des populations sources en lien avec les vallées secondaires comme la *Suippe*, la *Vesle*, la *Py*, etc. Notons également ici qu'une région naturelle peut à la fois être concernée par des populations cœurs et des secteurs déficitaires.

Tableau 36 : Discrimination de « populations cœurs » de *Lacerta agilis* par régions naturelles de Champagne-Ardenne

Région naturelle	Nombre de mailles	% recouvrement	Communes concernées	Particularités
Soissonnais (51)	3	9	Châlons-sur-Vesle, Chenay	Lisières, ourlets thermophiles
Plaine de Troyes (10)	4	8	Bréviandes, Buchères, Saint-Léger-Près-Troyes	Lisières thermophiles, zones urbanisées et commerciales
Pays d'Othe (10)	8	7	Aix-Villemaur-Pâlis, Javernant, Montgueux, Paisy-Cosdon, Sommeval, Torvilliers	Lisières de forêts/ourlets thermophiles secteur à <i>Coronella austriaca</i>
Brienne (10)	2	5	Brienne-la-Vieille	Sur pelouses et zones thermophiles secteur à <i>Coronella austriaca</i> , en APPB
Champagne crayeuse (10, 08, 51)	81	4	Secteur du terrain militaire de Mailly-le-Camp, Mourmelon-le-Grand, Chaudrey, Fère-Champenoise, Blancs-coteaux, Saint-Hilaire-le-Grand, Le-Pavillon-Sainte-Julie	Sur pelouses et zones thermophiles, friches, et surtout autour des camps militaires (« savarts »). Secteur ouest à cheval sur la région naturelle de la Brie Champenoise : pelouses et milieux viticoles, en partie en RNN (Patis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger) : secteur à <i>Coronella austriaca</i>
Crête ardennaise septentrionale (08)	3	3	Yoncq	Pelouses
Barrois septentrional de la côte de Meuse (10)	3	<1	Bar-sur-Aube, Fontaine, Lignol-le-Château	Lisières thermophiles, pelouses

7.5.3. Les “secteurs déficitaires”

Pour certaines autres régions naturelles, où l'espèce peut être rencontrée sur la trame des milieux secs, stricte ou potentielle, les observations sont moins fréquentes et expliquées soit par une pression d'observation moins forte, soit par une plus faible répartition de l'espèce au sein de ces entités.

Pour ces **19 secteurs décrits ci-dessous**, des prospections seraient à effectuer pour mieux connaître sa répartition. Parmi eux, douze régions naturelles comprennent une part significative de la trame des milieux secs.

Tableau 37 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de *Lacerta agilis* par régions naturelles de Champagne-Ardenne

Région naturelle	Communes concernées	Particularités
Champagne crayeuse (10, 08, 51)	Présence de manière morcelée entre Sery (08) au nord, Sommeval (10) au sud, Le Mériot (10) à l'ouest et Contault (51) à l'est en dehors des populations cœurs citées précédemment	Pelouses et zones thermophiles, friches, talus, zones périphériques de village
Plateau de Langres (52)	Trame des milieux secs : Auberive, Bay-sur-Aube, Bugnières, Perrogney-les-Fontaines, Praslay Aprey, Bourg, Brennes, Cohons, Chateauvillain	Côteaux ensoleillés en lisières / ourlets thermophiles
Tardenois (51)	Ambonnay, Trépail Courville, Crugny, Hautvillers, Venteuil, Verneuil, Vrigny	Côteaux ensoleillés en lisières / coteaux viticoles / ourlets thermophiles
Brie champenoise (10, 51)	La Saulsothe, Villenauxe-la-Grande (10) Blancs-Coteaux, Festigny Baye, Broyes, Champaubert, Festigny, Igny-Comblizy, Sezanne, Epernay (51)	Coteaux viticoles / ourlets thermophiles, à l'est les zones de présences chevauchent la région naturelle de la Champagne crayeuse
Plateau de Rocroi (08)	Rocroi	Une seule observation : statut dans le secteur à confirmer
Champagne humide septentrionale (08, 51)	Guincourt, Jonval, Lametz, Saint-Loup-Terrier, Sechault, Tourteron, Belval-en-Argonne, Vaux-Montreuil, Saulces-Monclin, Wignicourt (08)	Coteaux ensoleillés en lisières et zones thermophiles non strictes
Bassée Aubeoise (10)	Barbuise, Marnay-sur-Seine, Le Meriot	Zones thermophiles non strictes : lisières
Perthois (51)	Larzacourt, Moncetz-l'Abbaye	Zones thermophiles non strictes : talus, friches
Bassigny* (52)	Sarrey, Torcenay	Zones thermophiles non strictes
Champagne humide méridionale (10, 51, 52)	Bailly-le-Franc, Briel-sur-Barse, Cormost, Courteranges, Fuligny, Jessains, Laubressel, Lévigny, Lentilles, Montigny-les-Monts, Petit-Mesnil, Précý-Saint-Martin, Rumilly-lès-Vaudes, Saint-Phal, Saint-Parres-Aux-Tertres, Valnay, Outines, Soulaïnes-Dhuys, Piney Nully (10) Giffaumont-Champaubert Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière (52)	Carrières, zones de ourlets thermophiles et zones thermophiles non strictes
Argonne* (51,08)	Chatrices (51) Fléville, Grandpré, Longwé, Olizat-Primat (08)	Lisières et zones thermophiles non strictes
Barrois septentrional de la côte des Bars* (10, 52)	Couvignon (10)	Observations peu régulières
Barrois septentrional de la côte de Meuse (10, 51)	Saint-Urbain-Maconcourt (51)	Observations peu régulières

Barrois septentrional de la côte de Moselle (52)	Chamarandes-Choignes, Millières	Carrières
Amance-Apance (52)	Saulxures	Zones thermophiles non strictes
Plaine de Troyes (10)	Saint-Thibault, Verrières	Zones agricoles, urbanisées et zones thermophiles non strictes
Crête ardennaise méridionale (08)	Bairon et ses environs, Saint-Pierremont, Sauville	Friches, landes, bordures de zones humides et zones thermophiles non strictes
Crête ardennaise septentrionale (08, 55)	Artaise-le-Vivier, Boulzicourt, Chémery-Chéhéry, Flize, Guignicourt-sur-Vence, Létanne, Poix-Terron (08)	Côteaux ensoleillés en lisières/ talus, pelouses et zones thermophiles non strictes
Dépression ardennaise septentrionale (08)	Sury, Chalandry-Elaire, Noyers-Pont-Maugis	Pelouses

* : régions naturelles communes avec la Lorraine

7.6. Synthèse et perspectives d'actions en Grand Est

Lacerta agilis est assez bien représenté dans le Grand Est, en particulier sur le territoire alsacien, avec la mise en évidence de plusieurs entités écologiques de grande valeur pour le maintien des populations sources. Bon nombre de ces sites abritent déjà des espaces protégés mais sans que soit assuré un quelconque suivi ou surveillance de l'état des populations. La sensibilisation et la formation pour la bonne prise en compte de cette espèce restent enfin plus que lacunaires.

Tableau 38 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de *Lacerta agilis* dans le Grand Est

Grand Est	Actions déjà réalisées		
	Volet connaissance	Volet conservation	Volet communication
Alsace	Bonnes. À améliorer.	Bonnes. À améliorer.	Ponctuelles à inexistantes. À améliorer
Lorraine	À améliorer.		
Champagne-Ardenne			

Il est proposé qu'un maximum de ces populations cœurs puissent intégrer enfin elles aussi un « monitoring » basé sur des suivis standardisés (e.g. POPReptile, site occupancy) puis complétés par de meilleures mesures de protection à instaurer progressivement en fonction de l'évolution de l'état des connaissances.

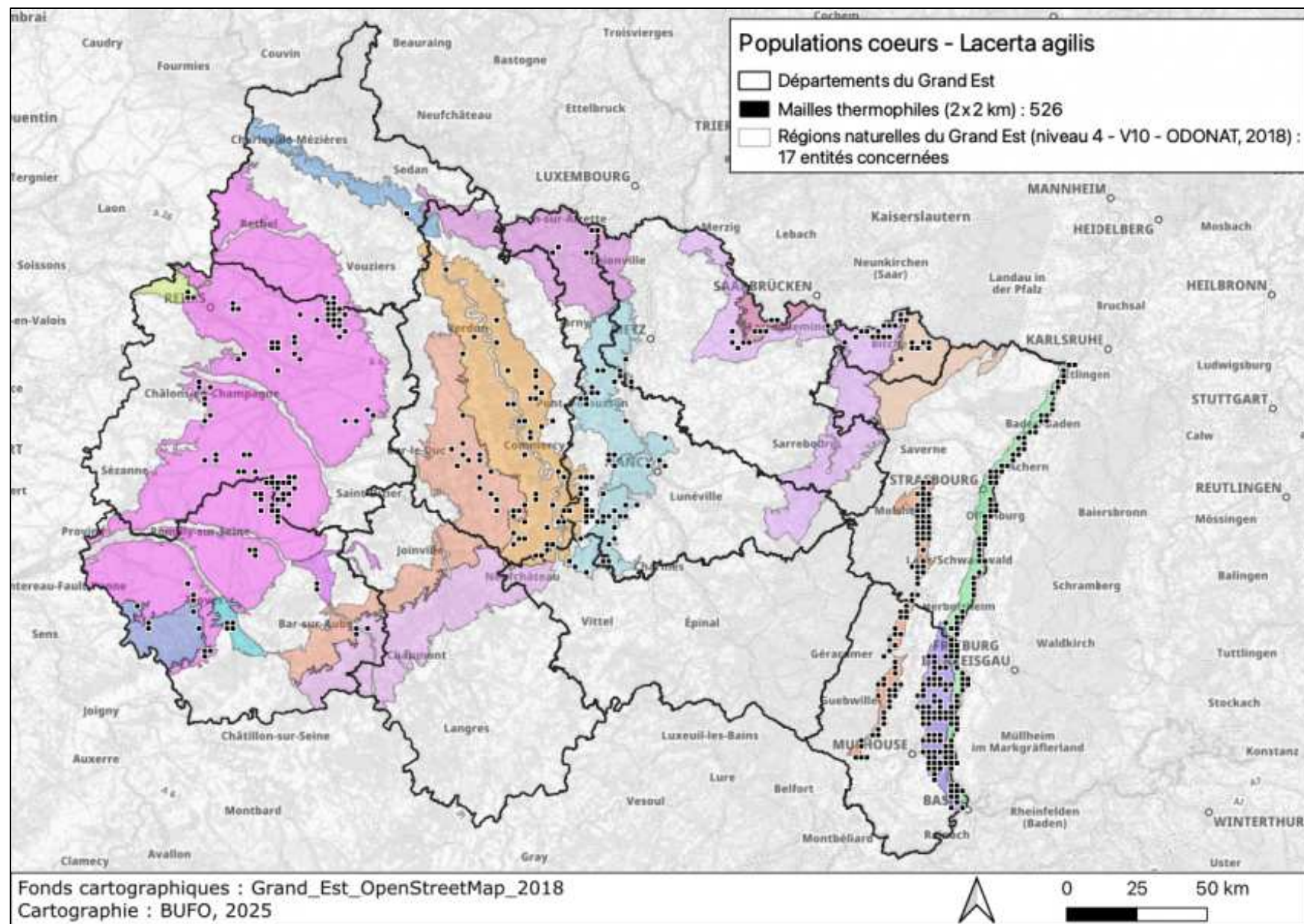
Ces actions seront également accompagnées par des gestions (plus) vertueuses des milieux. Ce lézard est en effet une très bonne espèce indicatrice de l'état de conservation d'un milieu composé de lisières étagées et d'ourlets herbacés denses, conditions adaptées de manière générale aux reptiles et autres groupes taxonomiques associés. Dès lors que ces conditions écologiques ne sont plus réunies, notamment dans des populations fragmentées, il tend à très vite se raréfier car sensible aux modifications et perturbations de ses milieux de vie (Böhme, 1989).

Enfin, tout un volet d'inventaires spécifiques dans les secteurs déficitaires semble tout aussi prioritaire à des fins de protection réglementaire des milieux voire d'amélioration des contextes agricoles intensifs où peuvent encore subsister des petites populations isolées.

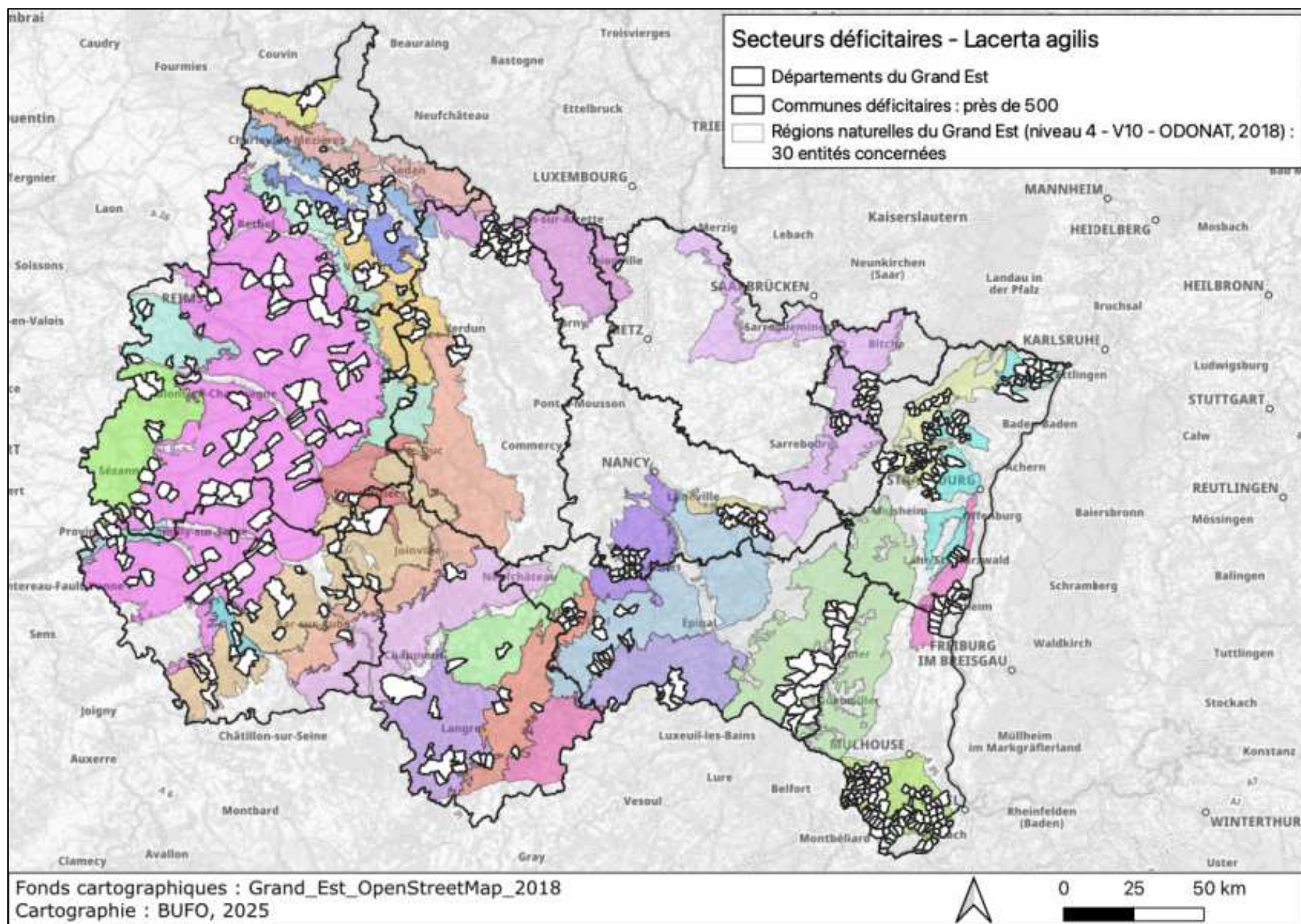
Le nord de la région Grand Est se situe en limite nord-ouest de répartition de l'espèce, les stations situées sur la frontière franco-belge (coté belge) sont en déclin (É. Graitson, comm. pers.). Un accent devrait être mis sur le suivi et la conservation des populations en limite d'aire de répartition qui sont souvent les secteurs les plus menacés (car situés en marge de leur aire) même si des suivis en cœur de population sont aussi souhaités. C'est par exemple le cas sur les crêtes pré-ardennaises ou le contexte anthropique est assez intensif.

Tableau 39 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de *Lacerta agilis* dans le Grand Est

Grand Est	Priorisation actions PRA	
	Monitoring, voire meilleure protection des « populations cœurs » situées en contexte de milieux secs	Meilleures connaissances voire protection des « secteurs déficitaires »
Alsace	Au niveau de 3 régions naturelles 256 mailles	Au niveau de 5 régions naturelles où dominant les grandes cultures
Lorraine	Au niveau de 7 régions naturelles 169 mailles	Au niveau de 9 régions naturelles
Champagne-Ardenne	Au niveau de 7 régions naturelles 104 mailles	Au niveau de 19 régions naturelles dont 12 d'affinité de milieux secs stricts (et 3 régions communes avec la Lorraine)
Bilan	17 régions naturelles 526 mailles	30 régions naturelles Près de 500 communes



Carte 25 : Localisation des populations cœurs de *Lacerta agilis* de la trame des milieux secs du Grand Est



Carte 26 : Localisation des secteurs déficitaires de *Lacerta agilis* dans le Grand Est

8. État des lieux de *Coronella austriaca* dans le Grand Est

8.1. Présentation de l'espèce dans le Grand Est (cf. monographie en annexe partie 7)

Coronella austriaca est une espèce médio-européenne à large répartition, adaptée à des climats frais et/ou pluvieux (Lescure & Massary de, 2012). En France, elle occupe la plupart des zones de plaine et tous les massifs d'altitude jusqu'à 2 000 m dans les Pyrénées françaises (Vacher & Geniez, 2010). Absente du pourtour méditerranéen où elle est remplacée par la Coronelle girondine (*Coronella girondica*), elle est absente ou rare dans une grande partie des plaines du Sud-Ouest et du Nord.

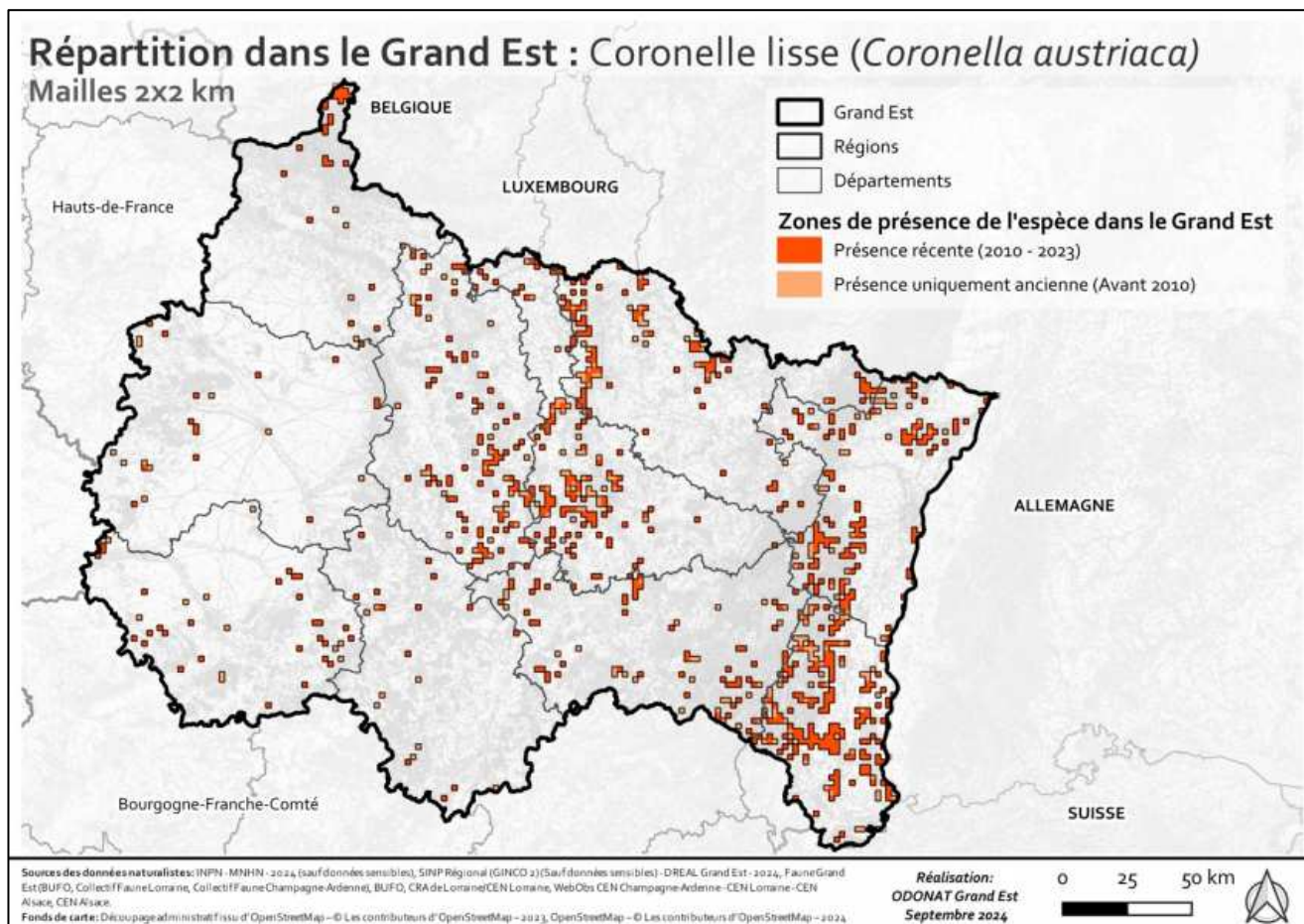
Dans le Grand Est, sa répartition est très disparate, en particulier en Champagne-Ardenne où très rares sont les stations étendues comme il peut en exister dans plusieurs secteurs alsaciens et lorrains. Toutefois, c'est une espèce discrète et la répartition actuelle n'est pas véritablement le reflet de la réalité puisqu'elle est probablement présente dans d'autres unités comme au sein de massifs forestiers de plaine où les données sont lacunaires. Elle se rencontre jusqu'à 1 220 m d'altitude dans le massif des Vosges. Elle possède généralement de **fortes affinités pour divers milieux secs de la région** à l'image de *Lacerta bilineata* et *Vipera aspis* : pelouses sèches, coteaux secs de vignobles, voies ferrées, carrières, landes, haies, éboulis, murets, etc.

En Alsace, elle se complait dans les reliefs secs du piémont vosgien, mais également en bande rhénane et dans les massifs forestiers de la Harth et de Haguenau. Elle peut occasionnellement coloniser des abords de zones humides : tourbières, marais, berges de marais ou cours d'eau (Thiriet & Vacher, 2010).

En Lorraine, l'espèce est liée aux reliefs de côtes calcaires à l'ouest, aux reliefs du Warndt et au massif vosgien à l'est. En dehors de ces deux entités, les données sont plus rares et liées à des habitats extensifs (vallée de la Moselle, Vôge, Alsace bossue...). L'espèce évite les grandes plaines humides (Woëvre, pays des étangs), les zones de grandes cultures (plateau Lorrain, Barrois) et l'ouest de la Meuse (Argonne). Dans l'ouest du territoire, elle semble intimement liée à la trame des milieux secs et souvent retrouvée sur des habitats de pelouses calcaires/talus/carrière, en sympatrie avec *Vipera aspis* et *Lacerta agilis*.

En Champagne-Ardenne, l'espèce est inféodée principalement aux milieux secs (pelouses, coteaux viticoles, carrières, talus) mais pas strictement. Elle est parfois observée en forêt voire en prairie dont les prairies humides (e.g. RNN des prairies de Courteranges dans l'Aube).

Coronella austriaca occupe généralement de **petits domaines vitaux de l'ordre de quelques centaines à quelques milliers de mètres carrés**, pouvant aller jusqu'à 3 ha, avec des **déplacements moyens possibles de plusieurs centaines de mètres** (Alfermann & Böhme, 2009; Dick & Mebert, 2017; Vacher & Geniez, 2010).



Carte 27 : Distribution de *Coronella austriaca* dans le Grand Est, avant et après 2010, par mailles 2x2 km

8.2. Synthèse des actions déjà menées sur l'espèce dans le Grand Est

8.2.1. Volet connaissances

Il n'existe à notre connaissance aucun suivi protocolé de l'espèce dans le Grand Est. Elle bénéficie toutefois d'observations opportunistes récoltées par les réseaux de bénévoles ou lors d'inventaires réalisés dans le cadre de divers suivis ou diagnostics écologiques intégrant les reptiles (e.g. suivis dans les carrières ou les sites restaurés, études TVB, etc.).

Dans les sites des CEN, comme pour *Lacerta agilis*, l'espèce est systématiquement recherchée dans le cadre de la rédaction des plans de gestion. En Champagne-Ardenne, des inventaires ponctuels ou des suivis réguliers sur les sites gérés, notamment par le CEN (suivis par plaques), sont réalisés sans protocoles stricts. Cependant, la mise en place récente du protocole POPReptile par le CPIE Sud Champagne (coordonné à l'échelle nationale par la SHF) permet une actualisation régulière des données sur ces derniers. Un rapport d'étude, concrétisé au cours d'un stage de M2 en lien avec le programme « LIFE Connexions », a été réalisé sur la RNN de La Pointe de Givet (08) sur les habitats en parallèle d'un suivi sur *Vipera berus* afin de rendre favorable le site à ces deux espèces (Reichenbach, 2022).

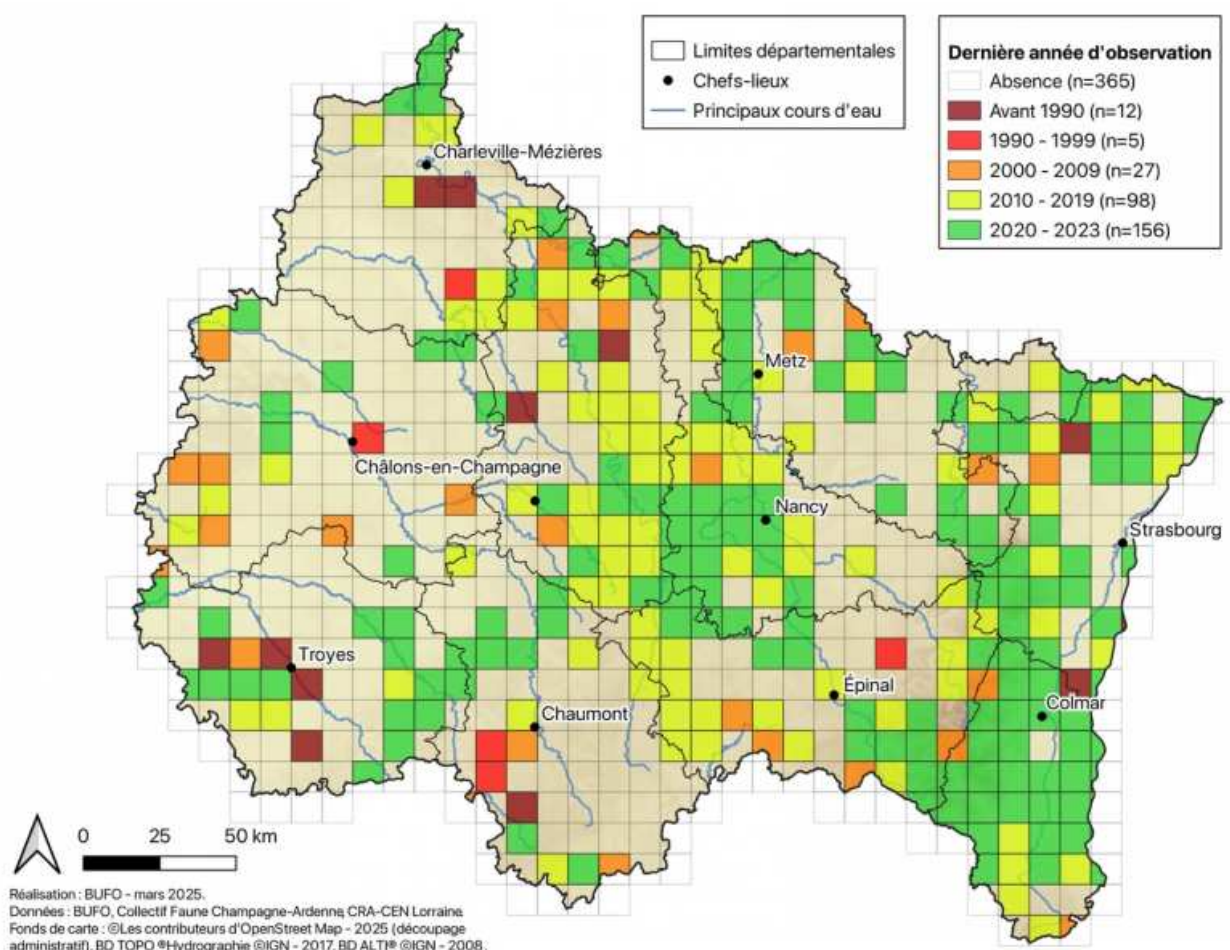
Un protocole de suivi photographique (transect standardisé avec pose de 20 plaques et transects plus aléatoires) a été mis en place dans une carrière du Haut-Rhin par l'association BUFO depuis 2021 : on dénombre actuellement pas moins de 23 individus différents identifiés depuis 2018 et 50 % des plaques occupées au moins une fois par l'espèce. Ce pourcentage tend à augmenter d'années en années suite à l'appropriation par l'espèce de ces abris.

Une étude sur la structuration génétique de *Coronella austriaca* a été réalisée en Alsace et en Wallonie (Vacher, et al., 2021), dont les résultats ont été comparés à d'autres études européennes (Pernetta, et al., 2011; Sztencel-Jablonka, et al., 2015). Des dix localités étudiées en Alsace (avec n = 108 individus), les résultats montrent une structuration faible suggérant un flux de gènes régulier depuis des milliers d'années. Par ailleurs, des trois populations génétiques qui se distinguent, les individus semblent se

différencier au-delà de 2,8 km. Enfin, une de ces populations se différencie notamment par l'effet fragmentant des routes qui l'environnent.

À l'instar de *Lacerta agilis*, une analyse par mailles 10 x 10 km a été menée en 2024 à l'échelle du Grand Est concernant les dernières années d'observation de l'espèce depuis 1980 (Jean Pierre Vacher, CEN Lorraine 2024, comm. pers.). On constate que *Coronella austriaca* est régulièrement observée en Alsace et dans une grande partie de la Lorraine, ce qui semble moins le cas pour la Champagne-Ardenne qui, avec déjà un faible nombre de mailles de présence, possède également le plus de mailles « anciennes » qui mériteraient réactualisation.

En Lorraine, certaines mailles plus anciennes seraient notamment à réactualiser sur les côtes de Meuse, le sud des Vosges et le nord de la Moselle. Des données semblent également manquer dans les hautes Vosges, si l'on fait la comparaison avec la partie alsacienne, mieux prospectée, sur des habitats similaires.



Carte 28 : Dernières années d'observation de *Coronella austriaca* en région Grand Est, entre 1980 et 2024, par mailles 10 x 10 km (Source : JP Vacher, CEN L - 2024)

8.2.2. Volet conservation

Dans le Grand Est, et comme pour *Lacerta agilis* mais de manière moins étendue, en raison de sa large aire de distribution à l'échelle régionale, de nombreuses stations de l'espèce sont déjà intégrées à plusieurs périmètres environnementaux. De ce fait, nombreux sont les sites protégés par les CEN, l'État via les APPB ou les RNR/RNN et les départements via leurs politiques ENS qui abritent l'espèce.

Les pourcentages des périmètres où sont mentionnés *Coronella austriaca* sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 40 : Pourcentages (nombre de sites intégrant l'espèce/nombre de sites totaux) de périmètres environnementaux (hors ENS) avec présence de *Coronella austriaca* dans le Grand Est

Périmètres environnementaux	Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne
Sites des CEN	6 % (23/390)	17 % (67/394)	5 % (18/343)
APPB	8 % (3/40)	7 % (3/42)	13 % (6/45)
RNN	50 % (6/12)	71 % (5/7)	40 % (2/5)
RNR	36 % (4/11)	25 % (2/8)	10 % (1/10)
RB	3 % (1/29)	8 % (3/39)	10 % (1/10)
PNN	Non concerné	Non concerné	100 % (1/1)
PNR	67 % (2/3)	100 % (3/3)	100 % (3/3)
ZSC	48 % (14/29)	34 % (30/87)	7 % (6/89)
ZNIEFF type I	18 % (88/476)	16 % (148/948)	3 % (25/757)
ZNIEFF type II	48 % (29/60)	59 % (27/46)	20 % (15/75)

8.2.3. Volet communication

À notre connaissance, très peu d'informations à l'égard de ce volet ont été menées dans le Grand Est.

En Lorraine, où elle partage souvent les mêmes milieux que *Vipera aspis*, des sorties de découvertes sont organisées régulièrement sur leurs sites de présence. Une formation réalisée par le CEN Lorraine a eu lieu en 2022 avec des agents de la SNCF, et deux autres en 2024 et 2025 à des agents de l'OFB sur les reptiles.

Par ailleurs, des animations ponctuelles à destination de techniciens ou du grand public (e.g. stands) ont déjà été opérées afin de présenter l'espèce parmi d'autres espèces de reptiles et d'autres taxons.

L'association BUFO a récemment réalisé une « plaquette » de sensibilisation où les quelques espèces de serpents d'Alsace sont à l'honneur, dont *Coronella austriaca*, régulièrement confondue avec *Vipera aspis* pour les non-initiés, très souvent convaincus de leur (mauvaise) détermination.

Enfin, et de la même manière que des autres espèces précitées, des présentations techniques mentionnant l'espèce ont été réalisées lors d'événements régionaux comme les « Rencontres herpétologiques du Grand Est » (bisannuelles).

→ À l'identique de *Lacerta agilis*, suite à son récent classement en espèce « Quasi menacée » et vu son degré de rareté dans certains secteurs de la Région, notamment en Champagne-Ardenne, **un véritable travail de communication à la faveur de cette espèce se doit de démarrer dans le cadre du PRA à l'échelle du Grand Est.**

8.1. Situation en Alsace

8.1.1. Évolution des connaissances

Avec la Lorraine, le territoire alsacien est relativement bien couvert avec 376 mailles concernées par toute la période (avant et après 2010). En comparant le nombre de mailles avant 2010 (169) et après (279) (cf. tableau 11), plus de 200 mailles sont nouvelles contre près d'une centaine non reconfirmées depuis (cf. tableau 13). Bien que les connaissances semblent avoir bien évoluées, comme les deux vipères, et à l'inverse des deux *Lacerta*, *Coronella austriaca* a toujours été réputée discrète et peu abondante et que de fait, la répartition actuelle sera toujours considérée en quelque sorte comme « sous-évaluée ». Néanmoins, le recours ces dernières années aux différents outils de saisie de données a fortement contribué à ces améliorations des connaissances après 2010. Les nombreux suivis (SIBA, OGEB) ont de surcroît participé à la recrudescence d'observations plus contemporaines.

→ **Aujourd'hui, l'aire d'occupation de *Coronella austriaca* est bien connue en Alsace, en particulier dans les « hotspots » des milieux secs du territoire** bien que de nombreuses zones de hiatus se distinguent parmi ces unités et mériteraient qu'on s'y intéresse. D'autre part, et au regard de ses mœurs

discrets, il est évident que bon nombre d'autres secteurs, moins étudiés ou parcourus par les naturalistes, abritent l'espèce et encouragent à en affiner les connaissances.

8.1.2. Les « populations cœurs » de la trame des milieux secs

La même approche que pour *Lacerta agilis* sera appliquée bien que le paramètre de « sous-détection » de l'espèce ne peut être ignoré ici. Le seuil sera abaissé en conséquence (rappel : 60 % pour *Lacerta agilis*) d'après le postulat que **si le cumul surfacique des « mailles » de présence récente de l'espèce recouvre au moins 20 %** de la superficie des différentes régions naturelles de niveau 4 décrites dans le Grand Est (ODONAT Grand Est, 2018), une « population cœur » paraît pertinente à mentionner. Peuvent être ainsi énumérées les **trois régions suivantes qui semblent d'importance capitale pour sa conservation** :

Tableau 41 : Discrimination de « populations cœurs » de *Coronella austriaca* par régions naturelles d'Alsace

Région naturelle	Nombre de mailles des milieux secs	% recouvrement	Communes concernées	Particularités
Collines sous-vosgiennes méridionales (67, 68)	49	51	Alignement discontinu des mailles entre Wangen (67) et Senheim (68), avec nombreuses césures liées à un manque de connaissances	Contexte thermophile marqué incluant à la fois le vignoble des contreforts vosgiens et les pelouses calcaires de sites protégés
Hardt (68)	31	24	Ensemble de mailles discontinues entre Volgelsheim au nord et Hélingue au sud	Vaste entité à dominante forestière avec nombreuses inclusions d'entités de milieux secs : pelouses intra-forestières et lisières, terrains militaires, aérodrome/aéroports, gravières, etc. Même contexte utilisé par <i>Lacerta agilis</i> mais de manière plus diffuse
Plaine alluviale sous-vosgienne : Bassin potassique (68)	21	13 (cas particulier < 20 %)	Secteur concentrant toutes les communes du bassin potassique entre Feldkirch, Cernay et Lutterbach	Contexte particulier avec agrégat de mailles continues dans ce secteur sud de la plaine alluviale sous-vosgienne. Anciens terrils, voies ferrées, pelouses diverses et gravières utilisés fréquemment par l'espèce.

D'autres régions naturelles d'intérêt peuvent en outre être citées en particulier au niveau de la bande rhénane mais de manière discontinue, le massif forestier de Haguenau, l'étage montagnard des Vosges, etc.

8.1.3. Les « secteurs déficitaires »

La première stratégie proposée ici est tout autre que pour *Lacerta agilis* étant donné le manque d'informations globales relatives à l'espèce à l'échelle de la région. Ainsi, la priorisation d'actions « amélioration des connaissances » tiendra compte de trois paramètres associés :

- recherche dans les mailles historiques (avant 2010) ou déficitaires (jamais aucune donnée) ;
- intégrer les trois populations cœurs précitées ;
- intégrer les entités des milieux secs strictes en priorité.

À nouveau, un total de **trois régions naturelles** se démarquent.

Tableau 42 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de *Coronella austriaca* par régions naturelles d'Alsace incluses dans les populations cœurs

Région naturelle	Communes concernées	Particularités
Collines sous-vosgiennes méridionales (67, 68)	Entre Nordheim, Wolxheim, Westhoffen et Still (67)	Connaissance actuelle quasi nulle
	Entre Gresswiller et Rosheim (67)	Connaissance actuelle quasi nulle (stations historiques à Rosenwiller entre 1996 et 2003)
	Entre Obernai et Heiligenstein (67)	Connaissance actuelle quasi nulle
	Entre Mittelbergheim et le nord de Dambach-la-Ville (67)	Connaissance actuelle quasi nulle
	Du sud de Kintzheim (67) au nord de Rorschwihr (68)	Station historique (entre 1989 et 2007)
	Entre Hunawehr et Mittelwihr (68)	Connaissance actuelle quasi nulle
	Ammerschwihr (68)	Station historique (entre 2006 et 2007)
	Du sud de Gueborschwihr au nord de Pfaffenheim (68)	Aucune donnée
	Entre Soultz-Haut-Rhin et Berrwiller (68)	Aucune donnée
	Leimbach (68)	Aucune donnée
Ried et terrasses de la Moder et de la Sauer intermédiaires : Massif de Haguenau (67)	Mertzwiller et Laubach	Aucune donnée
	Nord de Batzendorf	Aucune donnée
	Hatten	Aucune donnée
	Sud Haguenau/Kaltenhouse	Aucune donnée
Hardt (68)	Entre Andolsheim et Hettenschlag	Connaissance actuelle quasi nulle (stations historiques entre 2203 et 2005)
	Entre le sud-ouest de Heiteren et Meyenheim	Connaissance actuelle quasi nulle (une station historique en 2008)
	Entre Blodelsheim et Battenheim	Connaissance actuelle quasi nulle
	Entre Sausheim et Hombourg	Aucune donnée
	Entre Geispitzen et Kembs	Connaissance actuelle quasi nulle dont une station historique (2002)
	Entre Blotzheim et Hégenheim/Huningue	Connaissance actuelle quasi nulle dont deux stations historiques (2006)

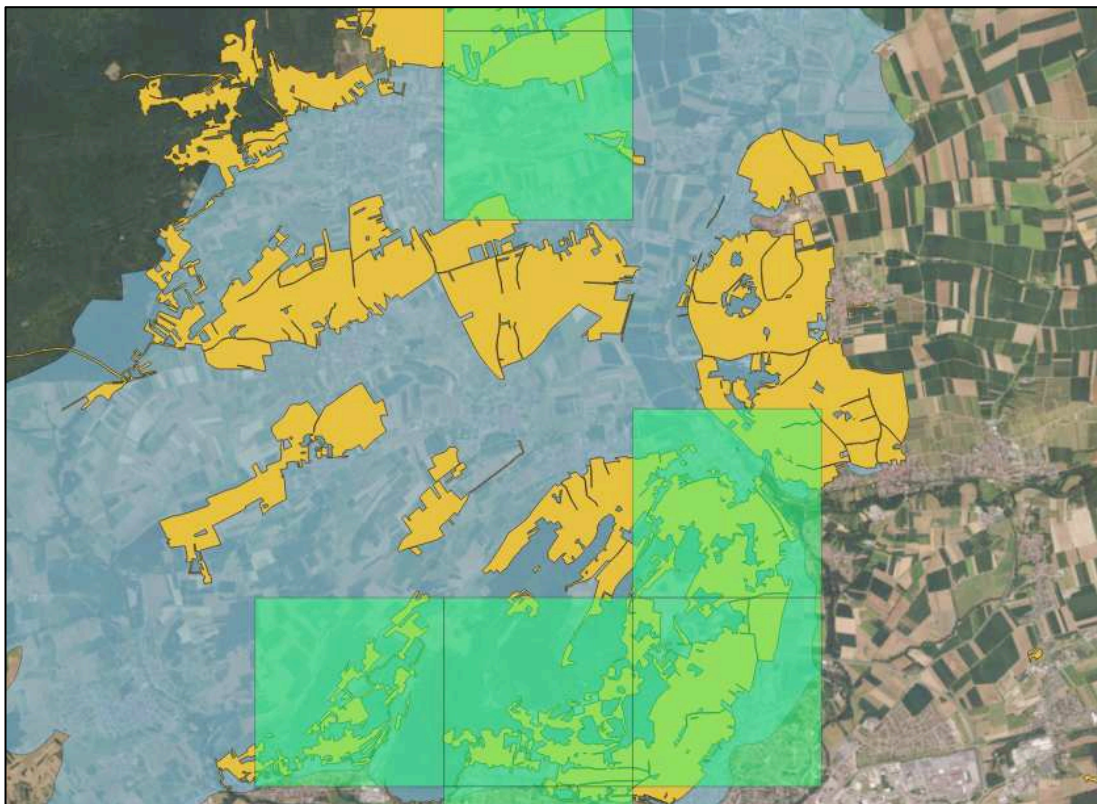


Figure 27 : Exemple de secteur déficitaire couvert par des entités de trame des milieux secs stricte (en orange) pouvant faire l'objet d'actions spécifiques dans la population cœur des collines sous-vosgiennes méridionales (en bleu) au nord de Mutzig (67). En vert : mailles de présence de *Coronella austriaca* après 2009. Fond : ORTHO HR® IGN

La seconde stratégie repose sur une écologie régulièrement documentée pour cette espèce d'appropriation de linéaires de voies ferrées ([Graitson, 2006](#); [Graitson, et al., 2020](#)), comme bon nombre d'autres reptiles d'ailleurs appréciant de tels contextes thermophiles anthropisés alliant micro-habitats minéraux et petits fourrés arbustifs à herbacés enchevêtrés dans des talus bien exposés. Les conditions trop uniformément minérales (sans végétation), mal exposées et sans relief ni espaces en pente restent en revanche moins propices.



Figure 28 : Exemple de petite voie ferrée locale favorable à *Coronella austriaca* à Wittenheim (68), 05/06/2025 © Alain FIZESAN

En Alsace, le **réseau ferroviaire nord-sud** ressort assez nettement en tant que trame potentielle des milieux secs sans que nous ayons les informations nécessaires pour savoir par exemple où seraient les tronçons les plus intéressants à étudier et à restaurer d'un point de vue écologique. Un rapprochement avec SNCF Réseau est à envisager dans le cadre d'une action dédiée (cf. Action A7.1) qui sera profitable à la communauté de reptiles partageant ces mêmes milieux, dont *Lacerta agilis*.



Figure 29 : Exemple de voie ferrée nord-sud, représentée par des entités de trame potentielle (en jaune) pouvant faire l'objet d'actions spécifiques en partenariat avec la SNCF dans le secteur de Feldkirch (68).
En orange : trame stricte. En vert : mailles de présence de *Coronella austriaca*.
Fond : ORTHO HR® IGN

8.2. Situation en Lorraine

8.2.1. Évolution des connaissances

La Lorraine est couverte par 463 mailles (avant et après 2010), ce qui correspond à près de la moitié des mailles de l'ensemble de la région Grand Est. 233 mailles nouvelles ont été découvertes depuis 2010 contre 134 perdues (cf. tableau 14). Ces mailles nouvelles concernent l'ensemble de la Lorraine mais plus spécifiquement les secteurs de côtes calcaires qui présentent les habitats les plus propices et où d'autres espèces de reptiles sont également présentes (*Lacerta agilis* et *Vipera aspis*). En termes de gain de mailles et d'évolution de la connaissance, la situation est ainsi similaire à *Lacerta agilis*.

Au niveau de la trame des milieux secs, on peut considérer que l'espèce est présente de façon relativement continue au niveau des côtes calcaires de Lorraine (côtes du Barrois, côtes de Meuse, côtes de Moselle et côtes du Muschelkalk), dans le Warndt et le secteur de Sierck en Moselle. Elle est également bien présente sur les coteaux calcaires du Pays Haut jusqu'en Belgique.

→ **On peut considérer que la répartition de l'espèce, bien que globalement connue, est encore lacunaire dans certains secteurs, bien que la plupart soit située en dehors de la trame.** Ceci est dû à la discrétion de l'espèce et à un manque de prospection. À noter que quand elle est recherchée activement au sein de la trame des milieux secs (plusieurs passages, poses de plaques, recherches sous des caches naturelles), comme sur les sites protégés, ou dans le cas d'études d'impacts, elle est généralement détectée.

8.2.2. Les “populations cœurs” de la trame des milieux secs

Les populations les plus importantes et relativement continues en Lorraine se situent au sein des régions naturelles des côtes du bassin parisien. Ces **cinq entités** abritant les principales données de l'espèce sont répertoriées dans le tableau ci-dessous en tenant compte **d'un taux de recouvrement des mailles supérieur à 5 %**. En effet, dans les entités retenues, toute la trame est potentiellement favorable à l'espèce.

Tableau 43 : Discrimination de « populations cœurs » de *Coronella austriaca* par régions naturelles de Lorraine

Région naturelle	Nombre de mailles des milieux secs	% recouvrement	Communes concernées	Particularités
Warndt (57)	10	24	Freyming, Saint-Avold, Creutzwald	Région sableuse, avec milieux secs et ayant une forte pression d'observation
Plateau de la Haye (54, 57)	48	13	Ensemble discontinu des mailles entre Neufchâteau (88) et Metz (57) sur la trame	Contexte de milieux secs marqué incluant les côtes de Moselle, le plateau de Haye, les boucles de la Moselle et les vallées du Rupt-de-Mad et de l'Esch
Hauts de Meuse (55)	51	8	Mailles de présence assez nombreuses mais population discontinue (plusieurs hiatus de 10 km ou plus malgré la présence d'éléments de la trame stricte)	Contexte de milieux secs assez marqué incluant l'ensemble des côtes de Meuse
Pays Haut (54, 55, 57)	25	7	Vallée du Nanhhol vallée de la Chiers et vallée de la Cruns, Mine de Micheville, Nord côtes de Moselle	Contexte de milieux secs incluant le nord des côtes de Moselle
Barrois septentrional de la côte des Bars (55)	16	6	Nixéville-Blercourt, Vallée de l'Ornain	Contexte de milieux secs des côtes du Barrois et de l'Ornain

8.2.3. Les “secteurs déficitaires”

La définition des **douze secteurs déficitaires** en Lorraine s'est appuyée sur :

- la présence d'une trame des milieux secs continue et importante en surface ;
- l'absence de données de présence de l'espèce.

Ce raisonnement permet de dégager deux situations :

1. **Les secteurs en continuité de la présence effective de l'espèce** : la trame est présente, l'espèce y est absente mais bien présente à proximité. Il s'agit de lacunes de connaissance au sein de la trame et de la répartition de l'espèce. Cette situation est illustrée ci-dessous. On peut considérer ces lacunes comme moins prioritaires en termes de connaissance, même si certaines prospections permettraient sans doute de rétablir des continuités dans la répartition de l'espèce.

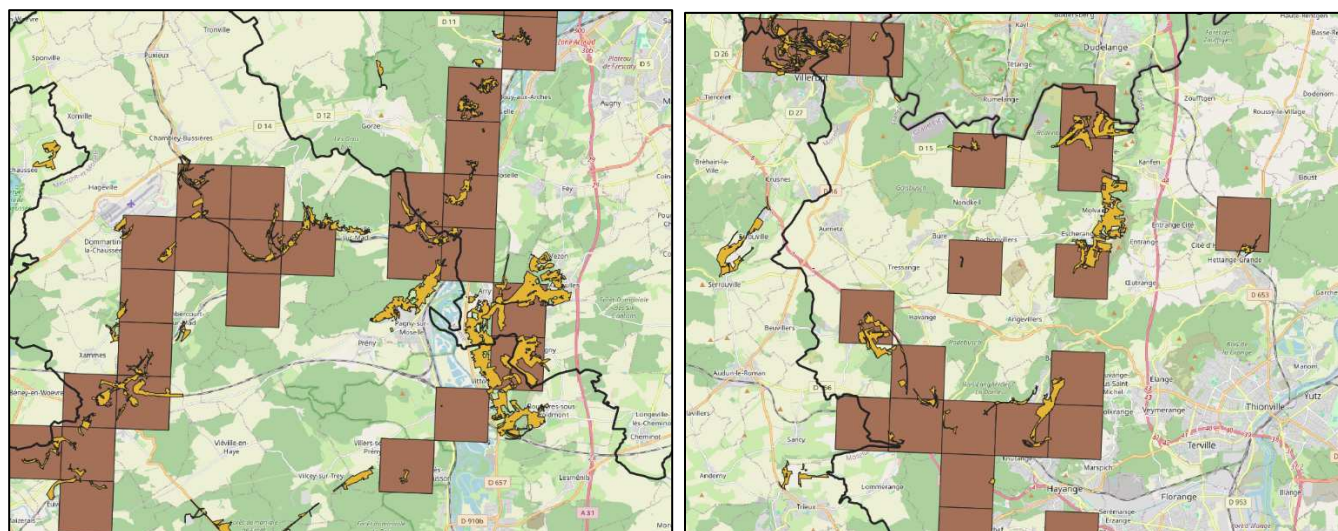


Figure 30 : Exemples d'entités de trame stricte (en orange) avec mailles de présence de *Coronella austriaca* (en marron). Il s'agit ici de deux lacunes locales de présence sur les côtes de Moselle (57).

2. **Les secteurs de présence d'une trame continue, en l'absence de l'espèce et sans continuité avec les autres mailles de présence :** ces secteurs sont prioritaires à prospecter, ils sont à priori favorables et les données y sont absentes, en dehors de la présence connue de l'espèce. Cette situation est illustrée ci-dessous et les zones prioritaires sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Dans certains cas, la trame est effective (vergers, pelouses, côteaux) dans d'autres cas, elle est à confirmer sur le terrain.

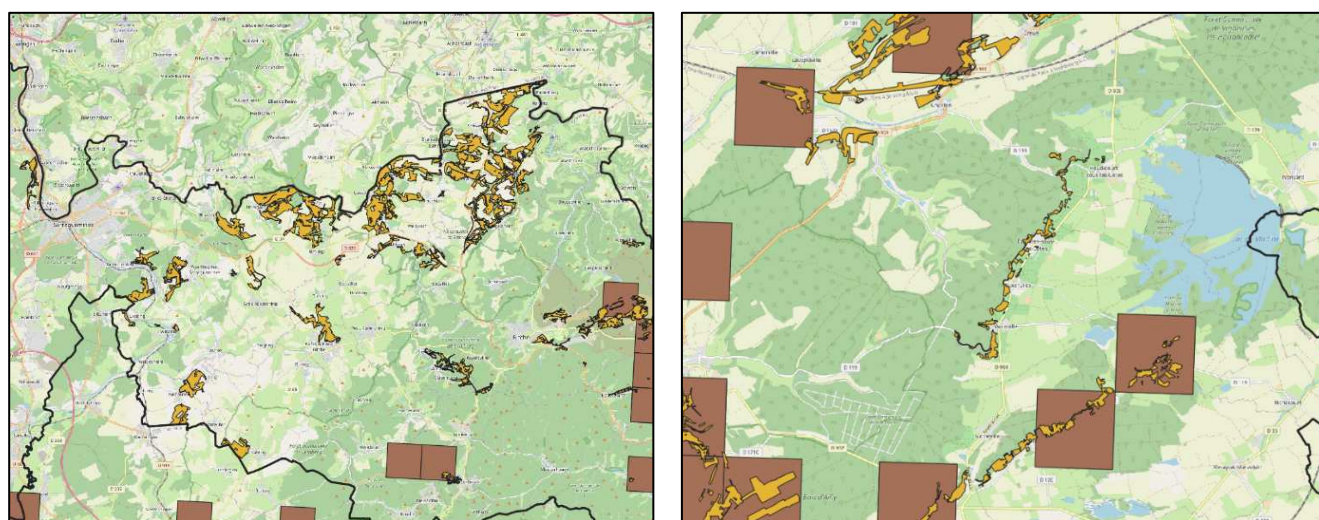


Figure 31 : Exemples d'entités de trame stricte (en orange) avec mailles de présence de *Coronella austriaca* (en marron). À gauche, le secteur des côtes du Muschelkalk des Vosges du Nord ; à droite, une portion de la trame des milieux secs des côtes de Meuse.

Tableau 44 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de *Coronelle austriaca* par régions naturelles de trame de Lorraine

Région naturelle	Communes concernées	Particularités
Vosges du Nord : Pays de Bitche (57)	Lambach, Reyersviller et Bitche	Données à proximité, milieux secs favorables
Plateau du Muschelkalk (limite Warndt) (57)	Varsberg, Bisten-en-Lorraine Entre Morsbach et Farébersviller	Aucune donnée de l'espèce, milieux secs favorables (données proches)
Plateau du Muschelkalk (secteur frontalier) (57)	Vaste secteur entre Grosbliederstroff, Rahling et Rolbing	Aucune donnée de l'espèce, milieux secs favorables
Pays Haut (57)	Escherange	Données proches, milieux secs favorables
Plateau de la Haye (54)	Faulx, Montenoy Ochey, Thuilley-aux-Groseilles Entre Tramont-Saint-André et They-sous-Vaudemont	Quelques donnée de l'espèce, milieux secs favorables
Santois (54)	Marthemont Entre Battigny et Praye Entre Aboncourt et Fraignes-en-Santois	Quelques donnée de l'espèce, milieux secs favorables
Plateau messin (57, 54)	Entre Arry (57) jusqu'au nord de Pont-à-Mousson (54) Entre Bratte et Laître-sous-Amance (54)	Quelques donnée de l'espèce, milieux secs favorables
Argonne (55)	Entre Montblainville et Neuilly-en-Argonne	Aucune donnée de l'espèce, milieux secs favorables
Barrois septentrional de la côte des Bars (55)	Entre Vassincourt et Bar-le-Duc	Espèce peu présente, milieux secs favorables
Hauts de Meuse (55, 88)	Entre Bonzée et Buxières-sous-les-Côtes Romagne-sous-les-Côtes Dieue-sur-Meuse, Sommedieue Commercy, Ménil-la-Horgne Mauvages Entre Amanty, Saulxures-lès-Vannes et Moncel-sur-Vair (88)	Quelques donnée de l'espèce, milieux secs favorables
Vôge et Plateau sous-Vosgien (88)	Monthureux-le-Sec, Thuillières Entre Viviers-le-Gras et Godoncourt Fontenoy-le-Château, Trémonzey	Aucune donnée de l'espèce, milieux secs favorables (données proches)

Bassigny (88)	Entre Longchamp-sous-Châtenois, Landaville et Médonville	Espèce peu présente, milieux secs favorables
Woëvre (88)	Frebécourt, Coussey et Soulosse-sous-Saint-Élophe	Données à proximité, milieux secs favorables

8.3. Situation en Champagne-Ardenne

8.3.1. Évolution des connaissances

Le territoire est couvert par 118 mailles sur toute la période : avant 2010, 44 étaient concernées par une donnée de l'espèce contre 84 entre la période 2010-2023 (cf. tableau 11). L'évolution est moins marquée que pour *Lacerta agilis* et s'approche de celle de *Lacerta bilineata* ou *Vipera aspis*. L'espèce occupant des habitats similaires, la fréquentation et la prospection sur des milieux abritant les trois espèces à travers des inventaires peut expliquer cette similitude dans certains cas. Un gain de 74 mailles est relevé contre une perte de 34 mailles correspondant à des stations non confirmées depuis (cf. tableau 15). Notons par ailleurs que des 84 mailles concernées à partir de 2010, **82 % présentent une portion de trame stricte confirmant ainsi son fort attrait pour les contextes des milieux secs.**

La discrétion de l'espèce rend sa détection difficile en dehors des sites gérés et avec une pression d'observation élevée. Par exemple, sur une carrière suivie par le protocole POPReptile en Haute-Marne (52), une seule observation d'un individu est notée sur un total de 17 passages. Elle est bien répandue dans la pointe de Givet, dans le Briennois et le Barrois ainsi que le pays d'Othe ou encore le PNR de la Montagne de Reims. Il s'agit assurément de l'espèce avec le plus fort déficit de données en comparaison avec sa distribution.

→ **Il est considéré qu'actuellement une part importante des stations champardennaises n'est pas connue et reste donc à découvrir.**

8.3.2. Les "populations cœurs" de la trame des milieux secs

Le constat pour *Coronella austriaca* en Champagne-Ardenne est similaire à celui de *Lacerta agilis* : sa répartition, bien qu'étendue sur une grande partie de l'ex-région, est morcelée et un manque de connaissance marqué se fait ressentir. Aucun seuil précis n'a été défini pour discriminer les populations « cœurs » au sein des régions naturelles, toutefois, en fonction du maillage et du rapprochement entre données, une sélection de mailles des milieux secs a été réalisée à partir des secteurs connus dans la trame (regroupement des mailles 2x2 km occupées par l'espèce sur la période 2010-2023).

Cinq entités se dégagent et sont décrites dans le tableau ci-dessous. Notons qu'une région naturelle peut à la fois être concernée par des populations cœurs et des secteurs déficitaires.

Tableau 45 : Discrimination de « populations cœurs » de *Coronella austriaca* par régions naturelles de Champagne-Ardenne

Région naturelle	Nombre de mailles des milieux secs	% recouvrement	Communes concernées	Particularités
Pointe de Givet (08)	5	68	Foischés, Givet	Pelouses thermophiles sur le secteur nord de la Pointe de Givet (dont RNN)
Ardennes orientales (08)	16	10	Charnois, Chooz, Fepin, Fromelennes, Fumay, Ham-sur-Meuse, Hierges, Laifour, Monthermé, Rancennes, Rocroi, Thilay, Vireux-Molhain, Vireux-Wallerand	Mailles sur le secteur sud des pelouses thermophiles de la Pointe de Givet (et vallée de la Meuse ardennaise (ardoisières) et voies ferrées
Brienne (10)	1	3	Brienne-la-Vieille	Sur pelouses et zones thermophiles en APPB
Barrois septentrional de la côte de Meuse (10)	5	2	Champignol-lez-Mondeville, Colombé-la-Fosse, Essoyes, Lignol-le-Château	Sur pelouses, coteaux et lisières thermophiles, milieux viticoles (talus)
Barrois septentrional de la côte des Bars* (10/52)	8	1,5	Arsonval, Bossancourt, Couvignon, Longpré-le-Sec, Spoy (10) Bouzancourt, Osne-le-Val, Poissons (52)	Sur pelouses, coteaux et lisières thermophiles, milieux viticoles (talus)

* : région commune avec la Lorraine

8.3.3. Les “secteurs déficitaires”

Ici, les secteurs déficitaires correspondent aux secteurs où l'espèce est connue de la trame des milieux secs stricte ou potentielle, mais où les observations sont peu nombreuses, morcelées ou concernent des régions naturelles où le caractère sec est peu représentatif par rapport aux autres observations de la région naturelle : **18 entités** sont concernées **dont 14 en situation plus de milieux secs**.

Tableau 46 : Discrimination de « secteurs déficitaires » de *Coronella austriaca* par régions naturelles de Champagne-Ardenne

Région naturelle	Communes concernées	Particularités
Plateau de Rocroi (08)	Tremblois-lès-Rocroi, Rocroi	Lisières, région naturelle bien prospectée mais espèce peu fréquemment observée
Crête ardennaise méridionale (08)	Bar-lès-Buzancy	Ourllets thermophiles, pelouses / lisières. Peu de données dans cette région naturelle malgré des prospections
Crête ardennaise septentrionale (08)	Guignicourt-sur-Vence	Lisières
Champagne humide septentrionale (08)	Wignicourt	Sites CEN (milieux pelousaires)
Argonne* (08, 51)	Fléville, Grandpré, Binarville (08) Châtices (51)	Cimetières, lisières
Soissonnais (51)	Prouilly, Romain	Milieux viticoles / ourlets thermophiles
Tardenois (51)	Ay-Champagne	Lisières thermophiles

Champagne crayeuse (51, 10)	Marigny-le-Chatel Rosnay-l'Hôpital Saint-Nicolas-la-Chapelle La Saulsotte (10) Arzillières-Neuville, Bergères-les-Vertus, Cuis, Blancs-coteaux, Massiges, Mourmelon-le-Grand (51)	Camps militaires et friches/pelouses et autres zones thermophiles isolées chevauche la Brie Champenoise
Brie champenoise (10, 51)	La Saulsotte, Montpothier (10) Avize, Cuis, Blancs-coteaux, Le Meix-Saint-Epoing, Talus-Saint-Prix (51)	Pelouses, carrières et milieux viticoles, en partie en RNN (Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger), chevauche la Champagne-Crayeuse
Brienne (10)	Rosnay-L'Hôpital, Lesmont	Lisières, talus
Pays d'Othe (10)	Aix-Villemaur-Pâlis, Auxon, Estissac, Javernant, Saint-Benoist-sur-Vanne, Torvilliers	Lisières de forêts/ourlets thermophiles, secteur à <i>Lacerta agilis</i>
Barrois méridional (10)	Les Riceys, Bagneux-la-Fosse	Milieux viticoles / ourlets thermophiles
Barrois septentrional de la côte de Meuse (10,52)	Colombé-la-Fosse (10) Gudmont-Villiers, Orquevaux (52)	Milieux viticoles / ourlets thermophiles, carrières
Le Barrois septentrional de la côte des Bars* (52)	Doulevant-le-Château	Talus
La Champagne humide méridionale (52)	Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière, Nully	En carrière, moliniaie
Plateau de Haute-Saône (52)	Le Montsaugonnais, Rivières-les-Fosses	Ourlets thermophiles
Plateau de Langres (52)	Auberive	Ourlets thermophiles / lisières
Barrois septentrional de la côte de Moselle (52)	Sommerécourt	Carrières

* : régions communes avec la Lorraine

8.4.Synthèse et perspectives d'actions en Grand Est

Si les répartitions et secteurs de présence principaux sont relativement bien appréhendés pour les deux *Vipera* et les deux *Lacerta* du plan, ceux de *Coronella austriaca* le sont probablement moins à l'échelle du Grand Est, et notamment sur le territoire champardennais.

S'il est vrai qu'elle partage avec certaines de ces autres espèces des espaces protégés en commun (notamment pelouses sèches des conservatoires), elle reste souvent peu prise en compte dans les inventaires et surtout les études d'impacts pour cause de méthodologies fréquemment inadaptées, couplées à la discrétion de l'espèce.

Par ailleurs, les actions ou campagnes de sensibilisation et de formation pour la bonne prise en compte de cette espèce sont quasi inexistantes.

Tableau 47 : Bilan du diagnostic des actions déjà réalisées en faveur de *Coronella austriaca* dans le Grand Est

Grand Est	Actions déjà réalisées		
	Volet connaissances	Volet conservation	Volet communication
Alsace	Ponctuelles. À améliorer.	Bonnes. À améliorer.	Ponctuelles à inexistantes. À améliorer.
Lorraine			
Champagne-Ardenne			

Les objectifs du PRA sur ces populations doivent être :

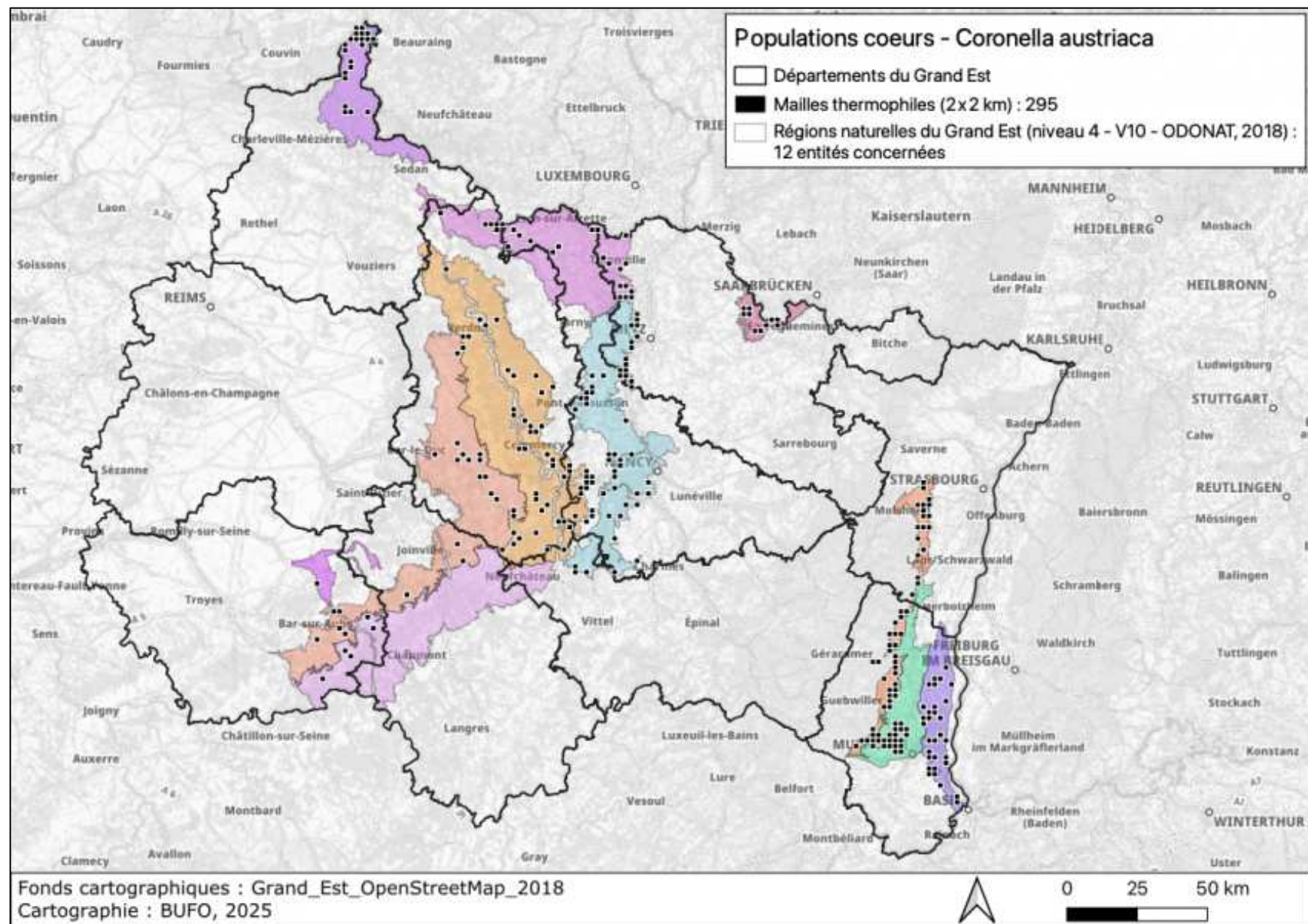
- de poursuivre la gestion et la protection des zones cœur de la trame et des habitats les plus favorables : pelouses, vergers, friches, talus, etc. ;
- de travailler sur un maintien et une restauration de la trame entre ces sites majeurs.

Comme pour *Lacerta agilis*, il est proposé que les populations cœurs de *Coronella austriaca* puissent intégrer le même type de « monitoring » basé sur des suivis standardisés (e.g. POPReptile, site occupancy) et accompagnés par des gestions (plus) vertueuses des milieux.

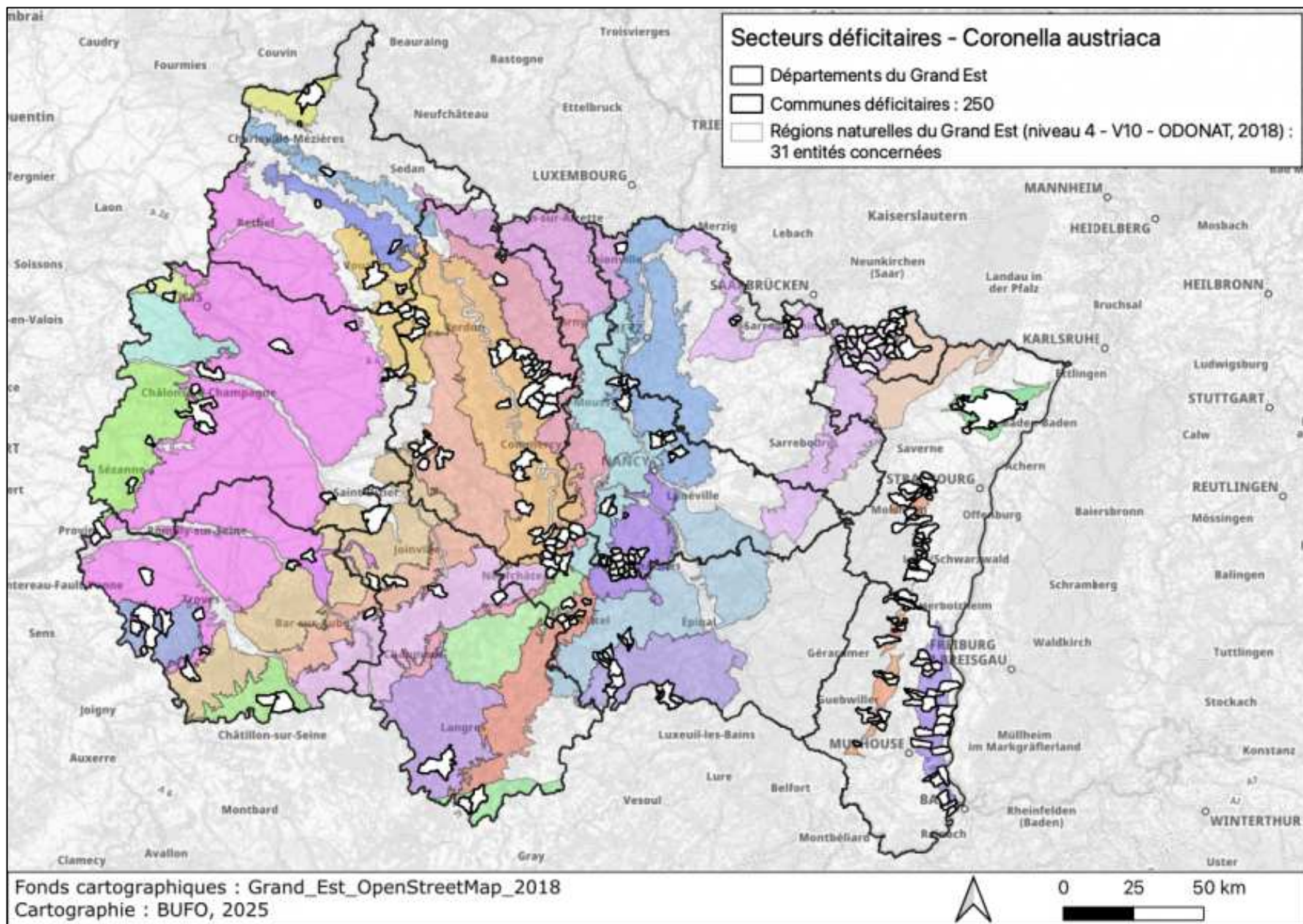
Enfin, il en est de même dans les secteurs déficitaires où la mise en place d'un volet d'inventaires spécifiques semble capital à des fins de protection réglementaire des milieux, en particulier au sein de la trame.

Tableau 48 : Bilan du diagnostic des actions à prioriser en faveur de *Coronella austriaca* dans le Grand Est

Grand Est	Priorisation actions PRA	
	Monitoring, voire meilleure protection des « populations cœurs situées en contexte de milieux secs »	Meilleures connaissances voire protection des secteurs déficitaires
Alsace	Au niveau de 3 régions naturelles 81 mailles	Au niveau 3 régions naturelles
Lorraine	Au niveau de 5 régions naturelles 150 mailles	Au niveau de 12 régions naturelles
Champagne-Ardenne	Au niveau de 5 régions naturelles (dont une commune avec la Lorraine) 35 mailles	Au niveau de 18 régions naturelles dont 14 d'affinité de milieux secs stricts (et 2 régions communes avec la Lorraine)
Bilan	12 régions naturelles 266 mailles	31 régions naturelles 250 communes



Carte 29 : Localisation des populations cœurs de *Coronella austriaca* de la trame des milieux secs du Grand Est



Carte 30 : Localisation des secteurs déficitaires de *Coronella austriaca* dans le Grand Est

PARTIE 3

Les menaces



1. Les reptiles, des animaux sensibles aux changements

Il est assez aisé de comprendre pourquoi 21% des reptiles sont menacés à l'échelle de la planète (Cox, et al., 2022), phénomène en lien étroit avec leur écologie. Si certaines espèces, parfois plus résilientes (par exemple *Podarcis muralis*) parviennent à trouver des stratégies d'adaptation et de survie, d'autres, et en premier lieu les vipères métropolitaines, sont plus vulnérables aux changements de leur environnement.

Cette vulnérabilité est en effet liée à :

- la **faible capacité générale pour les reptiles de se mouvoir dans l'espace**, contrairement aux oiseaux et certaines espèces mobiles d'insectes, renforcée par la **fragmentation** du paysage qui limitent ou stoppent les déplacements ;
- des **effectifs de population souvent faibles** entraînant des capacités de résilience limitées en cas de perturbation d'un milieu de vie ;
- la **dépendance à des milieux très spécifiques** où la destruction, la dégradation et/ou la mauvaise gestion peuvent avoir des effets délétères sur les populations, aggravés par les changements globaux ;
- le **faible capital « sympathie »** du grand public vis-à-vis des serpents (auxquels on peut rajouter *Anguis fragilis* souvent considéré comme un serpent par les non-initiés), voire des lézards, par comparaison avec les tortues d'allure moins repoussante ;
- les **erreurs d'identification** où tout serpent (e.g. *Coronella austriaca*, *Natrix maura* en dehors du GE) est systématiquement considéré comme une vipère et mérite son « coup de pelle ». S'il est évidemment interdit de détruire les reptiles et donc les vipères en France, certaines couleuvres s'en porteraient mieux sans ces malencontreux gestes de méconnaissance (et de phobie).

De surcroît, pour les espèces situées en limite de répartition et/ou isolées des populations « cœurs », cette vulnérabilité face aux différentes pressions exercées est alors décuplée. En Grand Est, c'est singulièrement le cas pour les trois espèces menacées du plan : *Vipera berus*, *Vipera aspis* et *Lacerta bilineata*.

2. Menaces pesant sur les reptiles de la trame des milieux secs du Grand Est

Comme pour beaucoup d'autres taxons, les menaces qui pèsent sur les cinq espèces de reptiles de ce plan, au même titre que l'herpétofaune française et mondiale, sont multiples, récurrentes et malheureusement pour la plupart d'entre elles, toujours en perpétuelle croissance et en lien avec les activités humaines.

La bibliographie internationale (Cox, et al., 2022), les bilans statutaires relativement inquiétants émanant des dernières listes rouges des reptiles menacés (cf. tableau 1) mais également du PNA « Vipères de France hexagonale » (Kouyoumdjian & Kotwica, (coord.) 2025), renforcés en outre par certains constats de terrain en région Grand Est, confirment tous que le déclin des espèces de reptiles est expliqué par les « habituelles » menaces corrélées aux activités anthropiques dans leur grande majorité.

Ces quelques illustrations et cartes ci-dessous démontrent ces menaces identifiées à l'échelle régionale comme défavorables au maintien des populations de reptiles.

2.1. La destruction directe des habitats

En région Grand Est (Cacheux & Nieto, 2020), ce sont 6 % de territoire qui sont considérés comme artificialisés, le reste étant constitué de terres agricoles (59 %), de forêts et milieux semi-naturels (34 %) et de zones humides/surfaces en eau (moins de 1 %).

La **destruction nette des milieux naturels** est due à l'aménagement du territoire, avec en tête de liste l'urbanisation induisant le remplacement des espaces de vie par l'artificialisation des sols. Si l'insatiable phénomène de croissance économique orchestre notre société actuelle, certains projets s'avèrent trop souvent irréfléchis et contradictoires avec nos propres lois de protection et de reconquête de la biodiversité. Qu'ils soient d'envergure ou démultipliés à petites échelles dans notre territoire, l'apparition de nouvelles zones d'activités et de lotissements par exemple, qui détruisent sans considération aucune haies, lisières et bosquets, sont néfastes aux reptiles et à toute la biodiversité associée.

La **modernisation et les méthodes d'entretien du réseau ferroviaire** entraînent aussi une perte d'habitats importants pour les reptiles, les accotements des voies ferrées modernisées étant nettement moins accueillants pour les reptiles que par le passé.



Figure 32 : Travaux sur des talus viticoles en période d'activité pouvant impacter des populations de reptiles dans l'Aube (10), mai et septembre 2024 © Mathieu AUBRY



Figure 33 : Milieux détruits par divers projets sans aucune prise en compte des reptiles. À gauche : élargissement d'une piste à Colombé-la-Fosse (10), 10/10/2022. À droite : milieu défriché à Celles-sur-Ource (10), 13/01/2024 © Mathieu AUBRY

L'autre cause majeure de disparition ou de raréfaction des reptiles trouve son origine dans **l'agriculture intensive et mécanisée** sur des surfaces incommensurables sans plus l'ombre d'un arbre. Depuis 1950, l'arrachage de haies en France pour augmenter les rendements et faciliter le travail de la terre a été désastreux pour bon nombre d'espèces animales et végétales. L'un des derniers rapports dresse encore le bilan alarmant de 23 000 km de haies arrachées tous les ans en France entre 2017 et 2021 ([De Menthère, et al., 2023](#)), bien que le Grand Est semble moins touché que l'Ouest et les régions du Centre. Le constat est néanmoins sans appel aujourd'hui dans certains territoires du Grand Est où encore peu de reptiles subsistent, telle que la plaine alsacienne dédiée entre autres à la maïsiculture, mais également au niveau des grandes cultures céréalières de la Champagne crayeuse, du sud de la Marne ou encore du Nogentais dans l'Aube.

Pourtant, lorsqu'elle est raisonnée et responsable, l'agriculture est bel et bien conciliable avec la biodiversité. Elle peut surtout en tirer bien des avantages encore trop peu mis en avant (e.g. protection contre l'érosion des sols, îlots de fraîcheur et de coupe-vent, stockage de carbone, zones nodales pour la biodiversité avec auxiliaires de culture associés, etc.) et bien souvent sans grande considération face à la pression et aux exigences de l'agro-industrie.

Heureusement, de nombreuses actions qui tendent à multiplier la plantation concrète de haies est en cours dans le Grand Est et financé par la Région : nombreux projets TVB, programme « Plantons des Haies », programme « Agroforesterie en Grand Est », etc. Soulignons ici que ce sont des actions encourageantes pour les espèces mobiles (oiseaux, invertébrés, mammifères), mais encore faut-il que les reptiles possèdent suffisamment de noyaux de populations résiduels à proximité et les capacités biologiques et physiques pour reconquérir de tels milieux, et que ces derniers soient fonctionnels et bien structurés (haie champêtre dense et étagée et non simple alignement d'arbres espacés les uns des autres).



Figure 34 : Secteur de maïsiculture intensive de la plaine alsacienne haut-rhinoise où plus aucun habitat favorable aux reptiles n'existe sur des dizaines d'hectares, 11/01/2025 © Alain FIZESAN



Figure 35 : Secteur de grandes cultures en Champagne-crayeuse démontrant l'absence de corridors écologiques, de haies ou de buissons favorables aux reptiles, 28/04/2021 © Olivia GARCIN

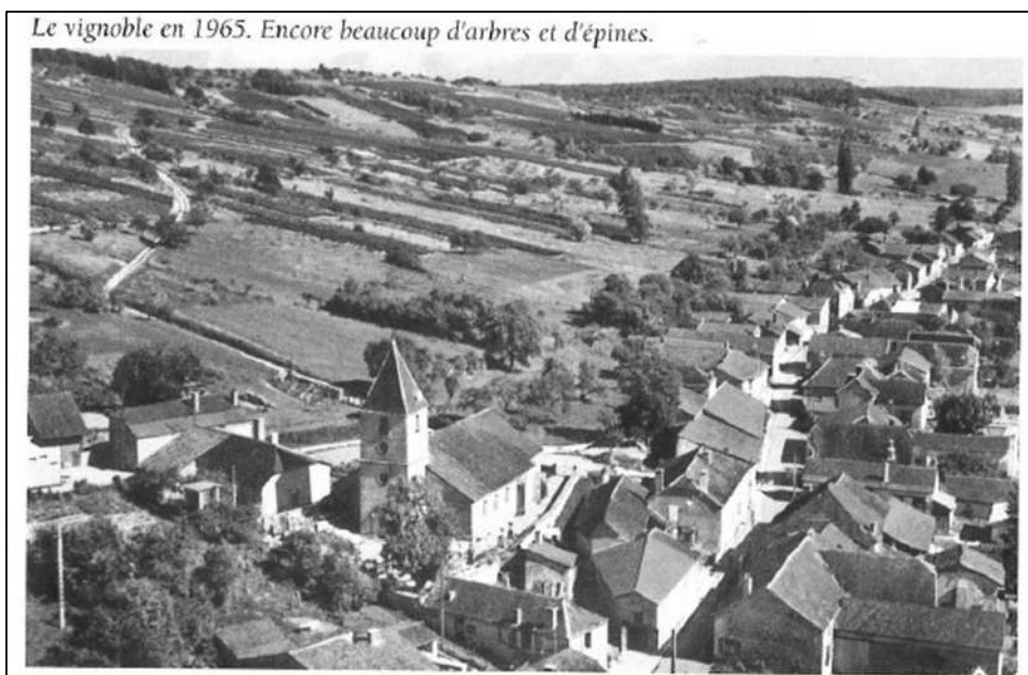


Figure 36 : « Le Vignoble en 1965 » (Labbé, 2004) : illustration d'un paysage viticole avec une végétation buissonnante encore présente et viticulture plus intensive en 2025 - Urville (10) © Mathieu AUBRY

Par ailleurs, citons les **projets liés au développement des énergies renouvelables ou de mobilité douce** qui sont d'actualité dans le Grand Est. Malheureusement, les espaces identifiés pour accueillir bon nombre de projets sont souvent inadéquats. Nous pouvons citer l'exemple des parcs solaires au sol qui ciblent des milieux abandonnés et/ou jugés « sans valeur économique », mais riches en biodiversité dont l'herpétofaune : c'est le cas des friches industrielles, d'anciennes carrières, de bases aériennes, des dents creuses en périphérie des quartiers urbains, d'anciennes ruines, des voies ferrées désaffectées, etc. Dans le Grand Est, plusieurs anciens carreaux miniers ont été dégradés par l'implantation de centrales solaires au sol, au détriment de friches sèches arbustives concentrant de nombreuses espèces de reptiles, moyennant tout au plus quelques « *hivernacula* » par-ci par-là en tant que mesures compensatoires théoriques et rarement suivies pour tester leur efficacité/inefficacité. De plus, la transformation de certains vieux linéaires de chemins de fer en « voie verte » participe également à des pertes nettes de milieux.



Figure 37 : Terril Amélie et ses abords à Wittelsheim (68) symbolisant le développement économique récent (parcs photovoltaïques, zones d'activité) et agricole (suppression d'une partie d'une ZNIEFF de type 1) au détriment des milieux naturels secs abritant de nombreuses espèces de faune et de flore, dont *Lacerta agilis* et *Coronella austriaca*.

Cartes comparatives entre 2011-2015 (haut) et aujourd'hui (bas) – Source : <https://www.remonterletemps.ign.fr/>



Figure 38 : Ancienne carrière de Villey-Saint-Étienne (54) reconvertie en centrale photovoltaïque (suppression d'une partie d'une ZNIEFF de type 1 et d'un ENS 54) au détriment des milieux naturels abritant de nombreuses espèces de faune et de flore, dont *Vipera aspis* et *Coronella austriaca*. Cartes comparatives entre 2015 (haut) et 2024 (bas) – Source : Googlemaps pour 2024

Enfin, **la gestion inadéquate des milieux** peut causer des effets délétères sur les reptiles de manière directe (destruction involontaire d'individus en activité) et indirecte (destruction volontaire des milieux de vie). Il s'agit par exemple des fauches au ras-du-sol de talus routiers, de bordures de voies ferrées ou de parcelles viticoles, de travaux d'entretien par broyage de végétation sous les réseaux de transports d'électricité, mais également tout défrichement mécanisé de massifs de ronciers, de lisières forestières,

de diverses prairies ou prés-vergers, etc. L'utilisation de machines comme les gyrobroyeurs peuvent occasionner d'importants dégâts tant aux individus (aspirés par la machine) qu'à leurs habitats.

Néanmoins, ces actions de gestion se révèlent nécessaires voire indispensables à la conservation de milieux favorables aux reptiles, **l'équilibre entre bonne et mauvaise gestion étant parfois subtil à trouver**. Par exemple, bien que cela puisse paraître surprenant, une étude récente ([Rey, et al., 2025](#)) montre qu'au sein même de sites protégés, les reptiles et notamment *Vipera berus* et *Vipera aspis*, sont mal ou peu pris en compte dans les interventions conservatoires de leurs habitats, par méconnaissance des opérateurs et mauvaise intégration de ces espèces dans les plans de gestion.



Figure 39 : Haie broyée avec présence de *Vipera aspis* et *Lacerta bilineata* en période d'activité dans l'Aube (10), 07/04/2024 © Mathieu AUBRY



Figure 40 : Gestion ponctuelle « par le feu » d'une haie durant la période de reproduction des reptiles à Kaysersberg Vignoble (68), 04/05/2023 © Alain FIZESAN

2.2. La fragmentation des milieux

Tout reptile possède un domaine vital qui lui est propre, augmenté d'un domaine potentiel de dispersion selon ses capacités à se mouvoir dans l'espace et la perméabilité des milieux à parcourir. Dès lors qu'on modifie le paysage local en y implantant diverses infrastructures linéaires (création d'autoroutes, de voies navigables, de réseaux ferroviaires, etc.), on parle alors de fragmentation de milieux réduisant ou annihilant complètement les possibilités de déplacements pour ces petits animaux de part et d'autre de l'infrastructure.

Ces fragmentations induisent des **dégradations de zones nodales et des ruptures des corridors de déplacement immédiats**, mais également des **destructions directes récurrentes** par écrasements par le trafic routier, pistes cyclables et routes locales incluses.



Figure 41 : *Vipera aspis* écrasée sur une route départementale – Octobre 2023 à Bar-sur-Aube (10) © Mathieu AUBRY



Figure 42 : *Lacerta bilineata* écrasé sur la route locale traversant la RNR des Collines de Rouffach (68) au Bollenberg, 10/04/2025 © Alain FIZESAN

À l'inverse, certaines configurations confèrent parfois à ces mêmes infrastructures des rôles importants de corridors et d'espaces de vie pour de nombreux reptiles ayant recolonisé ou conquis ces linéaires anthropisés utiles notamment à la thermorégulation. C'est le cas des bordures de voies ferrées, des abords de grands canaux, sous les lignes THT, parfois le long des routes et autoroutes avec tous les risques d'écrasements que cela comporte. Comme évoqué plus haut, la gestion vertueuse de ces milieux devient alors indispensable pour le maintien de certaines populations.



Figure 43 : Voies ferrées favorables aux reptiles (ici secteur avec présence de *Vipera aspis* et *Lacerta bilineata*) à Bar-sur-Aube (10), 10/04/2025 © Mathieu AUBRY

2.3. La modification naturelle des espaces de vie

Tout milieu ouvert est soumis au phénomène de fermeture par régénération naturelle par les ligneux. Une pelouse sèche non gérée par exemple évoluera progressivement et inexorablement vers un espace forestier. Ainsi, l'abandon des pratiques de pastoralisme ou la déprise agricole dans certains territoires du Grand Est a déjà conduit et peut encore conduire à de profondes modifications des espaces de vie et donc de maintien de populations de reptiles.

La perte d'usage des vergers et petites prairies sur du micro parcellaire en bas de coteau a abouti en plusieurs décennies à des boisements naturels de ces zones semi-ouvertes, souvent favorables aux reptiles et jouant un rôle de corridors entre les pelouses au sein des vallées (cf. figure ci-dessous). Il en résulte aujourd'hui une fragmentation et une forte réduction de la trame, notamment en Lorraine.

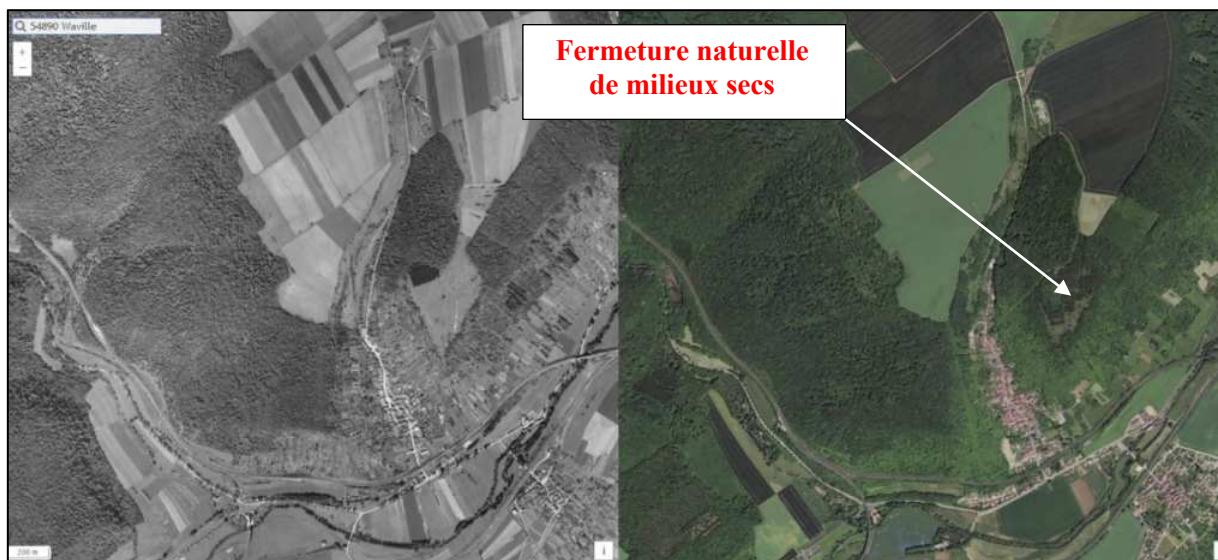


Figure 44 : Exemple de la régression naturelle d'une trame des milieux secs : pelouses de Waville, vallée du Rupt de Mad (54). Cartes comparatives entre 1950 (gauche) et 2015 (droite) – Source : www.remonterletemps.ign.fr

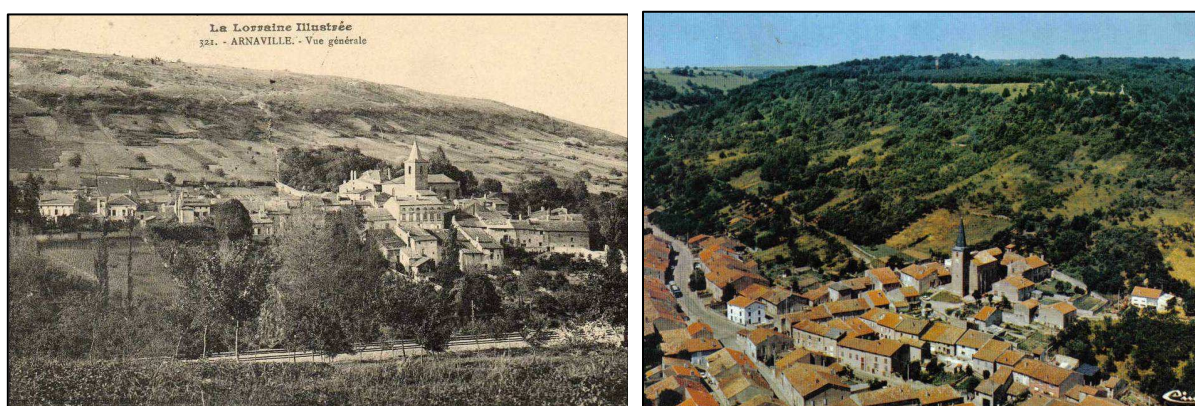


Figure 45 : Autres illustrations de fermeture naturelle d'une pelouse sèche à Arnville (54) avec présence de *Vipera aspis* – Source : www.delcampe.net

Ainsi, par exemple, l'acquisition et la gestion par les conservatoires d'espaces naturels de ces milieux, aussi riches qu'en fragile équilibre par rapport à leur évolution naturelle, est un dispositif qui s'avère indispensable pour garantir la pérennité de certaines stations d'espèces de milieux secs, sous réserve d'avoir bien connaissance de ces enjeux au préalable (Rey, et al., 2025).



Figure 46 : Exemple de gestion conservatoire d'une pelouse sèche dans la RNR du Bollenberg (68).
Photos avant (14/11/2024) et après (19/12/2024) © Louis THIÉBAUT – CEN Alsace



Figure 47 : Entretien des pelouses du Bollenberg (68) à l'aide du pastoralisme. 27/11/2024 © Claudia CARIDI – PNR Ballons des Vosges

2.4. Les effets du dérèglement climatique

Les changements climatiques induisent des épisodes, parfois extrêmes et brutaux, de sécheresse ou d'inondations. Ces phénomènes ne s'avèrent pas anodins pour l'herpétofaune de zones « tempérées » d'un point de vue biologique, impliquant aussi des conséquences directes sur leurs milieux de vie et leurs ressources trophiques et hydriques.

Plusieurs références scientifiques et éléments de compréhension de ces phénomènes sur les reptiles, et plus particulièrement sur *Vipera aspis* et *Vipera berus*, sont détaillés dans le mémoire de thèse de Mathias DEZETTER (Dezetter, 2022). Par exemple, dans ses travaux expérimentaux sur *Vipera aspis*, il est prouvé que la sélection d'un micro-habitat humide est essentiel dans un environnement chaud et sec pour éviter la déshydratation, la perte de masse et la fonte musculaire. Ainsi, il faut dorénavant bien intégrer la notion **d'hydorégulation** pour ces organismes ectothermes et non plus parler uniquement de thermorégulation associée aux milieux secs.

Cette menace, ou facteur aggravant, est très peu documentée à l'échelle du Grand Est et aucune mesure réaliste dans le cadre de ce plan ne pourra freiner ou modifier de quelque manière les conséquences du dérèglement climatique en cours. Certaines espèces pourront sans doute en « profiter » tel que *Lacerta bilineata*, alors que d'autres, tel *Lacerta agilis* pourrait souffrir d'une perte importante de milieux de vie propices (Boyer, et al., 2023). Il est possible qu'il en soit de même pour les *Vipera* et notamment *Vipera berus* en contexte humide, potentiellement plus vulnérable à ces modifications d'un point de vue écophysiologique. Cependant, **le maintien et le développement d'îlots de fraîcheur** représentés par les haies, fourrés, bosquets, etc. paraissent la solution la plus à même de contrer ou « tamponner » ces variations parfois brutales des conditions de vie.

2.5. Les destructions et prélèvements volontaires de spécimens

Si par leurs cultures, certains pays et certaines communautés ont vénéré et vénèrent encore les reptiles (e.g. Inde, Cambodge, Birmanie, Bénin...), les pays d'Europe ne possèdent pas de réelles traditions de vénération de ces derniers (sauf dans la région des Abruzzes en Italie), l'influence du christianisme associée à plusieurs légendes incriminant les vipères, expliquent sans doute la mauvaise réputation qui leur est attribuée. Toutefois, les organismes d'éducation à l'environnement (CPIE, maisons de la nature, associations, etc.) s'efforcent autant que possible d'initier et d'intégrer les reptiles dans leurs projets de sensibilisation, bien qu'il reste encore de nombreux efforts à faire à destination du grand public, et en particulier des adultes et des plus « anciens » où la crainte face aux serpents est souvent plus ancrée.

Jusqu'en 1979, des « primes à la Vipère » était en vigueur dans toute la France. D'énormes prélèvements ont été effectués : en Lorraine, 461 vipères tuées sur six communes en quatre ans aux alentours de Metz (Grisvard, 2013). Ces pratiques ont aujourd'hui cessé mais leur impact sur les populations actuelles est probablement encore important du fait de la faible capacité de reproduction et de déplacement de l'espèce.

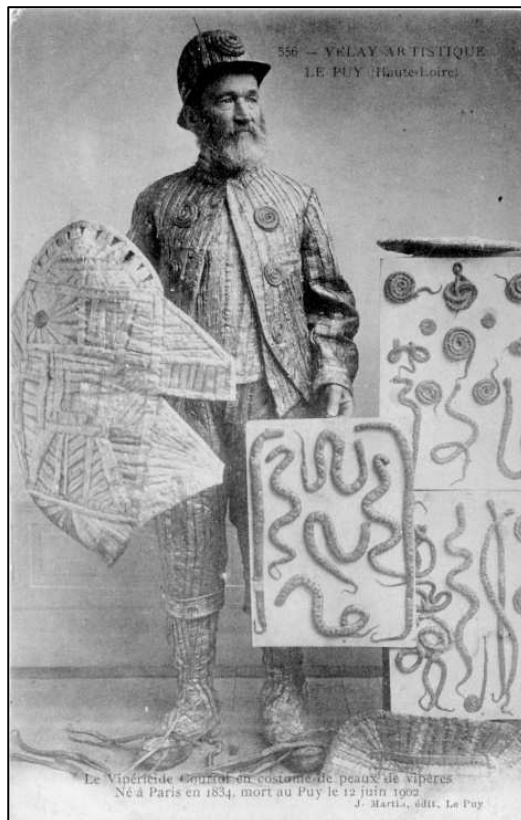


Figure 48 : Le célèbre « vipéricide » Jean-Baptiste Courtol, ayant chassé plus de 40 000 vipères en Haute-Loire (43) entre 1843 et 1902, mort par envenimation.

Source de l'image : J. Martia, edit. Le Puy

Les **prélèvements illégaux** dans la nature (e.g. terrariophiles peu scrupuleux, trafics d'espèces sauvages) et la **destruction volontaire** des individus, serpents en tête de liste, liée à la méconnaissance, à la phobie, voire à certaines « traditions » locales constituent en effet une menace démultipliée à petites échelles locales. Ces facteurs restent de toute évidence très difficiles à quantifier sur le terrain et à en mesurer les effets sur les populations, cependant, ces actions même ponctuelles, ne peuvent qu'entraver la conservation des espèces.

Enfin, les sources de **dérangements intempestifs** causées par certains photographes ou herpétologues peu consciencieux (e. g. manipulations, pierres retournées et laissées sur place) peuvent causer stress voire abandons de gîtes.

2.6. Les effets indésirables des espèces introduites et/ou chassables

Les activités cynégétiques ou plus exactement les conséquences de certaines de leurs pratiques occasionnent des dégâts autant sur les milieux de vie que par prédation directe d'individus, en plus des prédateurs naturels qui se nourrissent de reptiles. En effet, la pullulation du Sanglier *Sus scrofa* de manière générale en France et en Europe occidentale ces 30 dernières années (Tack, 2018), augmentée par le relâcher de millions d'individus d'espèces chassables, comme les gallinacés, induisent des déséquilibres dans les milieux, avec des effets potentiellement catastrophiques sur les populations de reptiles et notamment des vipères. En témoignent deux études belges, tout à fait extrapolables au contexte du Grand Est, imputant les effets néfastes des surabondances du Faisan de Colchide *Phasianus colchicus* (Graitson & Taymans, 2022) ou du Sanglier (Graitson, et al., 2019) sur certaines populations de reptiles, telle que *Vipera berus*.



Figure 49 : Exemple de milieu favorable aux reptiles dégradé par le sanglier dans la RNR du Hardtwald à Heiteren (68), 08/03/2021 © Louis THIÉBAUT – CEN Alsace

2.7. Les polluants

Si l'utilisation massive de pesticides est considérée comme l'un des principaux facteurs contribuant au déclin des reptiles dans le monde (Gibbons, et al., 2000), il n'existe pas d'études prouvant que les populations de reptiles du Grand Est subissent les effets indésirables des polluants, perturbateurs endocriniens ou métaux lourds, etc. Cependant, en raison de leur écophysiologie, les reptiles s'avèrent sensibles aux effets de ces polluants comme en atteste la littérature scientifique assez riche traitant de ces sujets depuis plusieurs décennies déjà.

Par exemple, une étude menée sur *Podarcis siculus* en Italie exposé aux pesticides a clairement montré un stress oxydatif causant des dommages à l'ADN ainsi que des altérations d'activités enzymatiques dans le foie (Simbula, et al., 2021). Dans un autre cas plus extrême d'une étude menée sur *Testudo hermanni* en Grèce, soumis annuellement à certains herbicides, elle a montré un déclin rapide jusqu'à quasi-extinction de la population affectée (Willemssen & Hailey, 2001). À plus large échelle, sur plus d'une centaine d'espèces européennes évaluées, 44 présentent un fort risque d'exposition aux pesticides en milieu agricole, dont *Lacerta bilineata*, *Lacerta agilis* et *Coronella austriaca* (Mingo, et al., 2016) avec les effets négatifs qui en découlent sur les organismes.

Les méthodes agricoles, majoritairement intensives dans la région, et la part importante de cultures avec une forte application de pesticides (viticulture, céréales, betteraves, etc.) est une piste de déclin sur notre territoire. La carte interactive Adonis d'exposition aux pesticides en France mise en ligne en 2022 par l'association Solagro démontre une exposition importante aux traitements phytosanitaires notamment dans l'ouest du Grand Est et sur les coteaux viticoles (Champagne crayeuse, barrois et piémont alsacien).

Le rôle néfaste de ces polluants n'est aujourd'hui plus à prouver autant pour la faune sauvage que pour la santé humaine. À « nous » d'y remédier en passant par une réduction significative des intrants agricoles en particulier au contact des milieux naturels et semi-naturels.

En 2023, la surface agricole utilisée (SAU) pour la culture biologique au sens large avoisinait les 8 % dans le Grand Est (Bio en Grand Est, 2024). Concernant les espaces viticoles, les plus enclins à se trouver dans la trame et donc à faire bénéficier de ces changements de pratiques à *Lacerta bilineata*, *Coronella austriaca* et *Vipera aspis*, les bilans comptables sont encourageants d'après ce même rapport. En effet,

34,5 % des domaines viticoles alsaciens sont classés en « bio » ce qui est remarquable au niveau national. En Champagne-Ardenne, la viticulture biologique est en augmentation ces dernières années bien qu'avec encore un pourcentage moindre aux alentours de 8 % des surfaces viticoles de l'Aube et de la Marne. Enfin, de manière plus anecdotique car la viticulture y est très peu développée, on compte moins de 200 ha de vignes biologiques en Lorraine. En résumé, sous réserve que soient conservées des entités favorables aux reptiles entre les parcelles (e.g. murets, talus, haies, bosquets, etc.), l'agriculture biologique au sens large ne peut théoriquement qu'aider au maintien des populations de reptiles ainsi que leurs ressources (invertébrés, micromammifères, plantes, etc.), en particulier dans les vignobles.

2.8. Les maladies infectieuses

À l'instar des amphibiens, les reptiles peuvent être porteurs de maladies (virus, agents pathogènes, etc.). Ces dernières restent encore peu connues, bien que plusieurs études fassent déjà référence au champignon pathogène *Ophidiomyces ophiodiicola* à l'origine de l'ophidiomycose, maladie provoquant chez les serpents lésions cutanées, malformations ou et nécroses. Ayant déjà causé de fortes mortalités chez les serpents aux États-Unis (Allender, 2011; Britton et al., 2019; Sleeman, 2013), elle a été découverte en Europe en Grande-Bretagne et en République Tchèque (Franklinos, et al., 2017) notamment sur *Vipera berus* et *Vipera aspis*, en Suisse (Meier, et al., 2018) sur *Natrix helvetica* et enfin en 2021 sur *Natrix maura* en Bourgogne-Franche-Comté (Michon & Cuenot, 2023), soit aux portes du Grand Est. Récemment, une étude menée à l'échelle européenne (Blanvillain, et al., 2024) met en lumière la présence de la maladie dans plusieurs autres pays avec une prévalence importante pour les espèces du genre *Natrix*.

Par ailleurs, comme le souligne le PNA « Vipères de France hexagonale » (Kouyoumdjian & Kotwica, (coord.) 2025), d'autres maladies encore très peu étudiées sont susceptibles d'affecter négativement les reptiles tels que les ranavirus, les ferlavirus ou les nidovirus.

Si cette menace n'est pas encore clairement identifiée dans le Grand Est, la forte probabilité de présence de ce pathogène n'est pas à négliger bien que le processus soit peut-être déjà en cours chez certaines espèces. La situation reste donc à surveiller attentivement sur notre territoire avec la mise en place de règles de sécurité (désinfection des chaussures, et/ou du matériel) afin de prévenir et limiter les risques, à adapter en conséquence en cas de découverte.

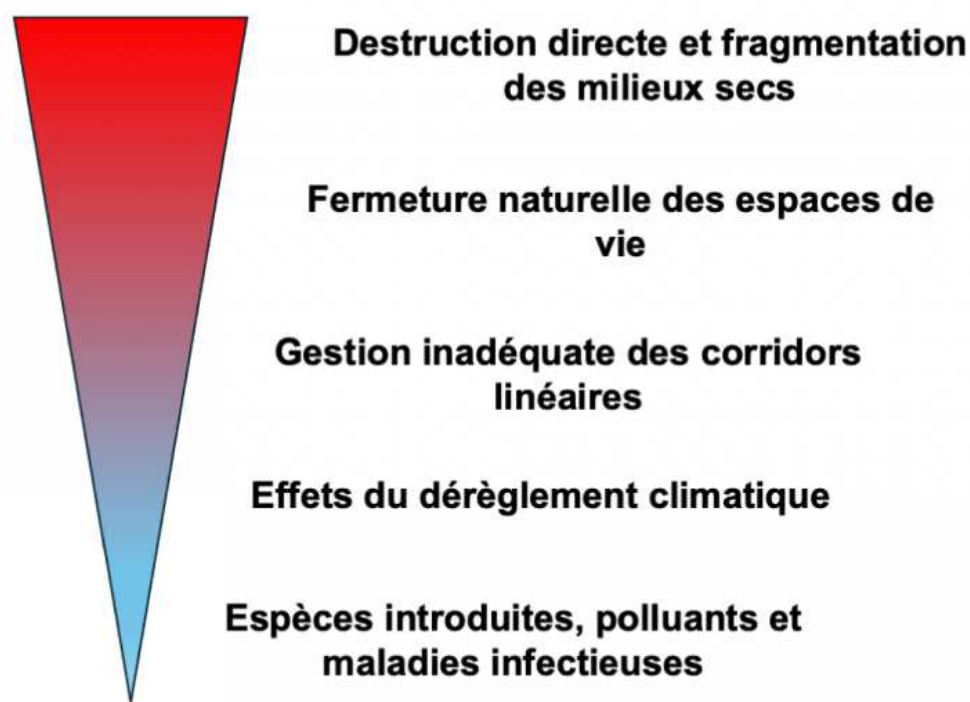


Figure 50 : Hiérarchisation théorique des menaces pesant sur les reptiles des milieux secs du Grand Est

PARTIE 4

Stratégie de mise en œuvre du PRA



1. Durée et points d'étapes clés du plan

La réunion de lancement du **26/03/2024** avec les financeurs et les différents partenaires a officialisé le démarrage du projet et la rédaction du plan, qui s'est étalée sur une année et demie environ.

Le **16/12/2024** a eu lieu le premier COTECH afin de faire état de l'avancement du projet et de présenter la méthodologie ainsi que les premiers résultats, notamment cartographiques. Après compléments par les rédacteurs principaux et leurs partenaires, ce dernier a été soumis au **comité de relecture scientifique durant l'été 2025**.

Le projet a été présenté au Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le **15/12/2025**, après le 2^{ème} COPIL du 29/10/2025. Un premier avis « favorable sous conditions » a été émis courant mars 2026 et le document a été retravaillé en conséquence.

Il a été proposé d'animer ce plan sur la période 2026-2030 soit une durée de cinq ans, finalisation des démarches rédactionnelles et recherches de financement pour réaliser les actions incluses. À partir de 2026, un suivi annuel et des réunions intermédiaires permettront d'évaluer régulièrement les actions mises en œuvre et les freins qui pourront être rencontrés. Ces points de situation réguliers permettront de conduire le plan en suivant sa stratégie.

Enfin, l'année 2031 sera consacrée à la rédaction d'un bilan de synthèse de cet ambitieux programme.

2. Gouvernance et animation du PRA

2.1. Les rédacteurs et animateurs du plan

Sous le pilotage du projet par ODONAT Grand Est et en lien avec les organismes financeurs, les trois structures principales œuvrant dans la rédaction du plan sont :

- **l'association BUFO** pour l'Alsace et coordinateur du projet pour le territoire Grand Est ;
- **le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine** pour l'ex-région Lorraine en collaboration avec l'association Neomys ;
- **le CPIE du Sud Champagne pour la Champagne-Ardenne** accompagné par un réseau de structures associatives locale qui ont aidé à la rédaction du document : ANN, ReNArd, LPO CA et CEN CA.

Ces trois structures seront également les **structures animatrices** pour leurs territoires respectifs.

2.2. Le réseau d'acteurs mobilisable pour donner vie au PRA

Pour décliner les actions, les animateurs du plan et ODONAT Grand Est seront appuyés par un nombre important de partenaires techniques, scientifiques, financiers et de bénévoles.

- Tout d'abord des relais locaux, impliqués déjà dès la phase de montage du PRA (ANN, LPO CA, Neomys, ReNArd, CEN CA) et les associations de protection de la nature du territoire qui pourront porter des actions.
- Les Parcs Naturels Régionaux, le Parc National de forêts, les animateurs des sites Natura 2000 et les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires dont l'implication est voulue pour mener des actions au sein de leurs périmètres.
- L'OFB et les services de l'État (DREAL, DDT, Région) ainsi que les collectivités (communes, intercommunalités) et départements, pourront être d'une aide précieuse dans la protection de ces espèces et de leurs habitats.

- Les professionnels agricoles, chambres d'agriculture, syndicats viticoles et les forestiers (ONF et CNPF) ont un rôle certain à jouer dans ce PRA.
- Des entreprises privées et publiques seront sollicitées, notamment les structures gérant les infrastructures linéaires (RTE, VNF, RFF, ENGIE, etc.) ou les carrières.
- Tous les aménageurs du territoire accompagnés par les bureaux d'études spécialisés en écologie seront aussi concernés par ce plan à travers la collecte et le partage de données, mais également au travers d'une considération plus adéquate de ces enjeux herpétologiques dans les études d'impacts sur l'environnement et les suivis réglementaires des mesures.
- Les herpétologues salariés et bénévoles, la SHF, les experts scientifiques et le CSRPN pourront être sollicités.
- Enfin, tous citoyens volontaires peuvent s'impliquer à leur échelle et ancrer la préservation des reptiles dans la conscience collective.

3. Thématiques de travail

La stratégie du plan aspire au maintien dans un état de conservation favorable les populations des cinq espèces de reptiles qu'il vise ainsi qu'à promouvoir auprès des élus, des collectivités et du grand public, le rôle important que ces espèces jouent dans l'équilibre de nos écosystèmes.

→ Les actions à entrevoir à l'échelle régionale s'inscrivent ainsi selon les quatre thématiques classiques suivantes, toutes aussi importantes et dépendantes les unes des autres :

- Thématique « Animation du PRA » ;
- Thématique « Amélioration des connaissances » ;
- Thématique « Conservation et déploiement de réseaux écologiques » ;
- Thématique « Communication et sensibilisation auprès du grand public ».

4. Moyens alloués et perspectives d'actions

Un total de près de 260 000 € est alloué à la construction du plan et l'animation des actions entre 2024 et 2030 (+ bilan 2031). Pour la partie rédactionnelle du plan (35 %), ce montant a été partagé entre les trois animateurs du plan et les quatre structures partenaires contributrices.

Ce budget n'étant pas mobilisable aux actions déclinées dans le cadre de ce plan, la recherche de financements s'avère donc indispensable pour mener à bien ce projet.

Il est donc souhaité de travailler conjointement avec d'autres programmes afin de déployer les actions : ABC, AMI TVB, financements Réserves, Natura 2000, mécénats, autres PRA visant les mêmes milieux, etc.

Par ailleurs, la mise en œuvre du PNA en faveur des vipères de France hexagonale ([Kouyoumdjian & Kotwica, \(coord.\) 2025](#)) a pour objectif de se décliner dans les différentes régions sur le même pas de temps (2025-2030). La région Grand Est étant concernée par deux espèces (*Vipera berus* et *Vipera aspis*), **des moyens financiers du ministère (DREAL Grand Est) pourraient être complémentaires et ce PRA fera office de déclinaison durant sa période de déploiement sur les mêmes pas de temps.**

PARTIE 5

Les actions



1. Les actions à déployer en faveur des reptiles des milieux secs

Les besoins pour préserver et maintenir dans un état de conservation favorable les cinq espèces de reptiles ciblées par ce PRA ne sont pas forcément spécifiques à la région Grand Est mais très souvent similaires à ceux du territoire national.

Ils s'articulent autour de plusieurs besoins généraux :

- l'amélioration des connaissances sur la biologie des espèces et l'actualisation permanente des données de répartition permettant de mieux identifier les sites de présence et les protéger ;
- la conservation des zones nodales (zones de reproduction, d'alimentation, de repos hivernal/estival) et des corridors écologiques inscrits dans la trame des milieux secs ;
- la reconnexion de la trame au sein des ruptures écologiques pouvant être restaurées entre les unités de conservation ;
- l'appropriation de la conservation des reptiles par les citoyens et son intégration dans la conscience collective.

→ Les quatre thématiques d'actions associées et proposées dans le cadre de ce plan sont détaillées dans le tableau suivant. **L'ensemble des neuf actions proposées (déclinées en 38 sous-actions) sont considérées prioritaires** puisqu'elles reposent déjà pour plusieurs d'entre elles sur un travail de priorisation préalable décrit dans la stratégie et le diagnostic du plan. **Toutefois, une priorisation complémentaire et réaliste de certaines d'entre elles, à minima pour la durée opérationnelle du plan (2026-2030), a été proposée selon trois niveaux :**

- **Niveau 1** : action urgente à mettre en œuvre durant la durée du plan selon les opportunités de financement.
- **Niveau 2** : action à mettre en œuvre rapidement durant la durée du plan et après selon les opportunités de financement.
- **Niveau 3** : action à mettre en œuvre dès que possible durant la durée du plan ou après selon les opportunités de financement.

Tableau 49 : Listing des actions destinées à conserver les populations et freiner les déclin en cours pour les reptiles du Grand Est.
Légende : UC = Unités de conservation ; Vb = *Vipera berus* ; Va = *Vipera aspis* ; Lb = *Lacerta bilineata* ; CA = Champagne-Ardenne

Thématiques d'actions	Intitulé Action	Déclinaison de l'Action en région GE	Priorité
ANIMATION DU PRA REPTILES	A1 : Animation et coordonner le PRA	A1.1 : Mettre en œuvre le PRA en CA	1
		A1.2 : Mettre en œuvre le PRA en Lorraine	1
		A1.3 : Mettre en œuvre le PRA en Alsace	1
AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est	A2.1 : Actualiser la répartition de <i>Vipera berus</i> en CA	1
		A2.2 : Actualiser la répartition de <i>Vipera aspis</i> en CA	1
		A2.3 : Actualiser la répartition de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	1
		A2.4 : Actualiser la répartition de <i>Lacerta bilineata</i> en CA	1
		A2.5 : Actualiser la répartition de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	2
		A2.6 : Actualiser la répartition de <i>Lacerta agilis</i> dans les secteurs déficitaires	2
		A2.7 : Actualiser la répartition de <i>Coronelle austriaca</i> dans les secteurs déficitaires	2

		A2.8 : Étudier la génétique de certaines UC stratégiques de <i>Vipera berus</i> , <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>	3
	A3 : Évaluer les tendances évolutives des populations de reptiles dans les milieux secs du Grand Est	A3.1 : Mettre en œuvre un protocole POPReptile dans le Grand Est	2
		A3.2 : Suivre les populations cœurs de <i>Lacerta agilis</i>	2
		A3.3 : Suivre les populations cœurs de <i>Coronella austriaca</i>	2
CONSERVATION DES REPTILES	A4 : Améliorer l'intégration des enjeux reptiles des milieux secs dans les dossiers réglementaires et dans la gestion des milieux à fort potentiel du Grand Est	A4.1 : La cartographie des milieux secs : un outil interactif pour informer et alerter	1
		A4.2 : Capitaliser l'expérience déductible des résultats issus des suivis réglementaires sur les reptiles des milieux secs en lien avec les mesures ERC-AS	2
		A4.3 : Rédiger et promouvoir un guide technique à destination des aménageurs et usagers du territoire	1
		A4.4 : Intégrer les reptiles le long des infrastructures linéaires et des carrières : passer du suivi des espèces à la gestion de leurs habitats	1

		A4.5 : Mise en correspondance de la trame des milieux secs favorables aux reptiles avec la trame thermophile du SRADDET	2
	A5 : Mettre en place une protection forte et réglementaire d'un maximum d'unités de conservation et leurs périphéries	A5.1 : Protéger les stations non protégées de <i>Vipera berus</i> en CA	1
		A5.2 : Protéger les stations non protégées de <i>Vipera aspis</i> en CA	1
		A5.3 : Protéger les stations non protégées de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	1
		A5.4 : Protéger les stations non protégées de <i>Lacerta bilineata</i> en CA	1
		A5.5 : Protéger les stations non protégées de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	1
	A6 : Reconnecter un maximum d'unités de conservation	A6.1 : Rétablir et renforcer les continuités écologiques des UC de <i>Vipera berus</i> , <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i> en CA	2
		A6.2 : Rétablir et renforcer les continuités écologiques des UC de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	2
		A6.3 : Rétablir et renforcer les continuités écologiques des UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	2

	A7 : Engager une meilleure gestion d'un maximum d'unités de conservation	A7.1 : Intégrer une gestion plus vertueuse des milieux en faveur des reptiles dans certains espaces protégés du Grand Est	2
		A7.2 : Intégrer une gestion plus vertueuse des milieux en faveur des reptiles dans certains espaces viticoles et agricoles du Grand Est	1
SENSIBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES REPTILES	A8 : Développer et animer le réseau "SOS Serpents" dans le Grand Est	A8.1 : Mettre en œuvre le réseau dans le GE	1
		A8.2 : SOS Serpents en CA	1
		A8.3 : SOS Serpents en Lorraine	1
		A8.4 : SOS Serpents en Alsace	1
	A9 : Démystifier la peur des reptiles	A9.1 : Monter et valoriser un spectacle grand public sur les reptiles du Grand Est	3
		A9.2 : Monter et valoriser un court métrage sur les reptiles menacés dans le Grand Est	3
		A9.3 : Monter et valoriser une exposition photo "tournante" des reptiles du Grand Est	3
		A9.4 : Sensibiliser le public scolaire et le grand public	2
		A9.5 : Sensibiliser et former les professionnels au contact de la nature	2

1.1. La fiche action de la thématique “Animation du PRA Reptiles”

Thématique	ANIMATION DU PRA REPTILES	Application → Grand Est
Action A1 : Animer et coordonner le PRA		
Déclinaison(s)	A1.1 : Mettre en œuvre le PRA en CA A1.2 : Mettre en œuvre le PRA en Lorraine A1.3 : Mettre en œuvre le PRA en Alsace	
Quels objectifs ? Priorité 1	Recherche de financements pour donner vie aux actions proposées et animation du PRA auprès des différents acteurs, financeurs et partenaires par ex-région. Période concernée : 2026-2030	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 1.4 : Encourager et accompagner les régions à décliner le plan à l'échelle régionale	
Quels indicateurs de résultats ?	Bilans annuels par ex-région et bilan final Grand Est	
Quelles structures pilotes de l'action ?	ODONAT Grand Est CPIE du Sud Champagne CEN Lorraine BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Réserves, Parcs, associations naturalistes, CEN, SHF	
Quels financements rechercher ?	Animation régionale déjà financée dans le cadre du LIFE Biodiv'Est DREAL Grand Est avec comme levier le PNA Vipères de France hexagonale décliné en région	
Quels coûts estimés ?	43 000 €	

1.2. Les fiches actions de la thématique “Amélioration des connaissances sur les Reptiles” (x11)

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → CA
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.1 : Actualiser la répartition de <i>Vipera berus</i> en CA	
Quels objectifs ? Priorité 1	Affiner l'état des lieux des 8 UC situées en contexte de milieux secs ou non : actualisation des stations et recherche de nouvelles stations intermédiaires à des fins de protection à court ou moyen terme	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 2.2 : Inciter à la recherche des espèces en région	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre nouvelles stations découvertes / nombre de sorties (ou heures) dédiées → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Actualisation annuelle de la couche SIG « trame des milieux secs » en lien avec l'action 4.1 → Nombre d'études réalisées → Nombre d'articles scientifiques et techniques publiées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne ReNArd CEN Champagne-Ardenne LPO CA ANN	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles (y compris en Belgique) Natagora Réserves naturelles Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB SHF ONF (réseau « herpéto »)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, AESN et AERM	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basés sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 3) pour environ 25 zones d'inventaires + analyses : > 60 000 €	
Quelle plus-value ?	Action aussi bénéfique à <i>Coronella austriaca</i> et <i>Lacerta agilis</i>	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → CA
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.2 : Actualiser la répartition de <i>Vipera aspis</i> en CA	
Quels objectifs ? Priorité 1	Affiner l'état des lieux des 15 UC : actualisation des stations et recherche de nouvelles stations intermédiaires à des fins de protection à court ou moyen terme. → Priorisation fixée à 8 UC d'ici 2030.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 2.2 : Inciter à la recherche des espèces en région	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre nouvelles stations découvertes / nombre de sorties (ou heures) dédiées → Nombre de stations historiques (< 2010) actualisées / nombre de stations visitées → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Actualisation annuelle de la couche SIG « trame des milieux secs » en lien avec l'action 4.1 → Nombre d'études réalisées → Nombre d'articles scientifiques et techniques publiées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN CA LPO CA ANN	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles Réserves naturelles PNR et PN Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB SHF ONF (réseau « herpéto »)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basé sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 3) pour environ 20 zones d'inventaires + analyses : > 50 000 €	
Quelle plus-value ?	Action aussi bénéfique à <i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Lorraine
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.3 : Actualiser la répartition de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	
Quels objectifs ? Priorité 1	Affiner l'état des lieux des 9 UC : actualisation des stations et recherche de nouvelles stations intermédiaires à des fins de protection à court ou moyen terme. Prioriser les UC en limite d'aire à l'ouest, notamment dans la Meuse, sur les habitats favorables de la trame. → Priorisation fixée à 4 UC d'ici 2030.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 2.2 : Inciter à la recherche des espèces en région	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre nouvelles stations découvertes / nombre de sorties (ou heures) dédiées → Nombre de stations historiques (< 2010) actualisées / nombre de stations visitées → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Actualisation annuelle de la couche SIG « trame des milieux secs » en lien avec l'action 4.1 → Nombre d'études réalisées → Nombre d'articles scientifiques et techniques publiées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine LOANA NEOMYS	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles Gestionnaire d'espaces naturels PNR Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basé sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 3) pour environ 10 zones d'inventaires + analyses : > 25 000 €	
Quelle plus-value ?	Action aussi bénéfique à <i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → CA
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.4 : Actualiser la répartition de <i>Lacerta bilineata</i> en CA	
Quels objectifs ? Priorité 1	Affiner l'état des lieux des 10 UC : actualisation des stations et recherche de nouvelles stations intermédiaires à des fins de protection à court ou moyen terme. → Priorisation fixée à 3 UC d'ici 2030.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre nouvelles stations découvertes / nombre de sorties (ou heures) dédiées → Nombre de stations historiques (< 2010) actualisées / nombre de stations visitées → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Actualisation annuelle de la couche SIG « trame des milieux secs » en lien avec l'action 4.1 → Nombre d'études réalisées → Nombre d'articles scientifiques et techniques publiées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN CA LPO CA ANN	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles Réserves PNR et PN Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB ONF et CNPF	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basés sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 3) pour environ 10 zones d'inventaires + analyses : > 25 000 €	
Quelle plus-value ?	Action aussi bénéfique à <i>Vipera aspis</i> et <i>Coronella austriaca</i> , et localement <i>Lacerta agilis</i>	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Alsace
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.5 : Actualiser la répartition de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	
Quels objectifs ? Priorité 2	Affiner l'état des lieux des 5 UC : actualisation des stations et recherche de nouvelles stations intermédiaires à des fins de protection à court ou moyen terme. → Priorisation fixée à 2 UC d'ici 2030.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre nouvelles stations découvertes / nombre de sorties (ou heures) dédiées → Nombre de stations historiques (< 2010) actualisées / nombre de stations visitées → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Actualisation annuelle de la couche SIG « trame des milieux secs » en lien avec l'action 4.1 → Nombre d'études réalisées → Nombre d'articles scientifiques et techniques publiées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	BUFO CEN Alsace PNR BV	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles Réserves Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basés sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 3) pour environ 4 zones d'inventaires + analyses : > 10 000 €	
Quelle plus-value ?	Action aussi bénéfique à <i>Coronella austriaca</i> , voire <i>Lacerta agilis</i>	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Grand Est
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.6 : Actualiser la répartition de <i>Lacerta agilis</i> dans les secteurs déficitaires	
Quels objectifs ? Priorité 2	Recherche de l'espèce dans les 20 régions naturelles déficitaires : 5 en Alsace, 6 en Lorraine et 10 en Champagne-Ardenne. → Priorisation fixée à 5 entités d'ici 2030 : 1 en Alsace, 2 en Lorraine et 2 en Champagne-Ardenne.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % secteurs déficitaires visés ayant bénéficié de l'action → Nombre de stations historiques (< 2010) actualisées sur la base de l'analyse par mailles de 2024 → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Nombre d'études réalisées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine CPIE Sud Champagne BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles CEN PNR et PN Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basés sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 3) pour environ 40 zones d'inventaires + analyses : > 80 000 €	
Quelle plus-value ?	Action aussi bénéfique à <i>Vipera aspis</i> et <i>Coronella austriaca</i>	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Grand Est
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.7 : Actualiser la répartition de <i>Coronella austriaca</i> dans les secteurs déficitaires	
Quels objectifs ? Priorité 2	Recherche de l'espèce dans les 23 régions naturelles déficitaires : 3 en Alsace, 8 en Lorraine et 13 en Champagne-Ardenne (dont une commune avec la Lorraine). → Priorisation fixée à 6 entités d'ici 2030 : 1 en Alsace, 2 en Lorraine et 3 en Champagne-Ardenne.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % secteurs déficitaires visés ayant bénéficié de l'action → Nombre de stations historiques (< 2010) actualisées sur la base de l'analyse par mailles de 2024 → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Nombre d'études réalisées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine CPIE Sud Champagne BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles CEN PNR et PN Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basés sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 3) pour environ 25 zones d'inventaires + analyses : > 50 000 €	
Quelle plus-value ?	Action aussi bénéfique à <i>Lacerta agilis</i>	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Grand Est
Action A2 : Améliorer la connaissance des espèces menacées et quasi menacées du Grand Est		
Déclinaison	A2.8 : Étudier la génétique de certaines UC stratégiques de <i>Vipera berus</i> , <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>	
Quels objectifs ? Priorité 3	Étudier la structuration génétique d'UC stratégiques en lien avec les continuités/discontinuités théoriques de la trame milieux secs Appréhender la viabilité des populations sur le court, moyen ou plus long terme par l'analyse de la diversité génétique. Prioriser des mesures de conservation en fonction des résultats (ex : action de renforcement de population dans le cas d'UC pauvre et isolée génétiquement).	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 2.2 : Inciter à la recherche des espèces en région Action 2.3 : Encourager les études visant à mieux comprendre la dynamique des populations des espèces	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Nombre d'études réalisées par rapport à celles priorisées pour les trois espèces menacées du plan (au moins deux UC par espèces et par ex-régions)	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine CPIE Sud Champagne BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Laboratoires d'analyses génétiques Chercheurs ou généticiens indépendants MNHN	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Minimum de 3 études génétiques proposées en priorité : - <i>Vipera berus</i> : une étude en Champagne-Ardenne ; - <i>Vipera aspis</i> : une étude en Lorraine ; - <i>Lacerta bilineata</i> : une étude en Alsace. > 45 000 € (10 000 à 20 000 € par étude)	
Quelle plus-value ?	Selon les résultats : validation/invalidation de la fonctionnalité théorique de la trame milieux secs au sein et entre les UC étudiées	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Grand Est
Action A3 : Évaluer les tendances évolutives des populations de reptiles dans les milieux secs du Grand Est		
Déclinaison	A3.1 : Mettre en œuvre un protocole POPReptile dans le Grand Est	
Quels objectifs ? Priorité 2	Participer au protocole national (SHF) visant à décrire les tendances évolutives des populations de reptiles en France. → Lancer une dynamique avec mise en place d'une dizaine de protocoles opérationnels dans les milieux secs du Grand Est d'ici fin 2030 : 2 en Alsace, 5 en Lorraine et 3 en Champagne-Ardenne. → Animer les réseaux de bénévoles.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Actions 2.1 : Généraliser les suivis POPReptile à l'échelle nationale et régionale Action 2.2 : Inciter à la recherche des espèces en région Action 2.3 : Encourager les études visant à mieux comprendre la dynamique des populations des espèces	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → % zones cœurs et/ou secteurs déficitaires visés ayant bénéficié de l'action → Nombre de protocole mis en œuvre sur l'objectif d'échantillonnage visé (10) + protocoles « bénévoles » → Résultats des analyses POP nationales et régionales (tendances)	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne, CEN Lorraine, BUFO SHF	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles CEN, Réserves, PNR et PN Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie OFB Collectivités et agents techniques ONF et CNPF	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Coûts minimum basés sur 500 € / jour avec frais km et plusieurs passages (minimum 6 passages sur une demi-journée) + traitement des données : 3 000 €/an pour un protocole à réaliser sur 3 années de suivis. > 90 000 € d'ici fin 2030 pour 10 protocoles Protocole en partie réalisable par des bénévoles	
Quelle plus-value ?	Prise en compte possible dans les analyses des autres espèces de reptiles non menacées du Grand Est : <i>Anguis fragilis</i> , <i>Lacerta bilineata</i> , <i>Podarcis muralis</i> , <i>Hierophis viridiflavus</i> , voire <i>Natrix helvetica</i> , <i>Zamenis longissimus</i> et <i>Zootoca vivipara</i> hors contexte de milieux secs	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Grand Est
Action A3 : Évaluer les tendances évolutives des populations de reptiles dans les milieux secs du Grand Est		
Déclinaison	A3.2 : Suivre les populations cœurs de <i>Lacerta agilis</i>	
Quels objectifs ? Priorité 2	Évaluer comment se portent les 17 populations cœurs décrites pour chaque ex-régions par entités naturelles : 6 en Alsace, 6 en Lorraine et 5 en Champagne-Ardenne. Importance de s'intéresser enfin aux espèces « Quasi menacées » qui montrent localement des tendances à la baisse et essayer de les enrayer. Le suivi est une base solide afin d'engager par la suite des éventuelles opérations de protection en particulier dans des contextes agricoles et anthropisés.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % populations cœurs visées ayant bénéficié de l'action → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Nombre d'études réalisées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine CPIE de Sud Champagne BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles CEN Parcs et Réserves Animateurs Natura 2000 OFB Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Protocole à concevoir pour chiffrer un suivi en occupation de sites (minimum 3 passages) pour chaque ex-région selon le nombre de mailles. À renouveler tous les 3 ans.	
Quelle plus-value ?	Amélioration potentielle des connaissances pour d'autres espèces de reptiles du Grand Est	

Thématique	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES REPTILES	Application → Grand Est
Action A3 : Évaluer les tendances évolutives des populations de reptiles dans les milieux secs du Grand Est		
Déclinaison	A3.3 : Suivre les populations cœurs de <i>Coronella austriaca</i>	
Quels objectifs ? Priorité 2	Évaluer comment se portent les 11 populations cœurs décrites pour chaque ex-régions par entités naturelles : 3 en Alsace, 5 en Lorraine et 3 en Champagne-Ardenne. Importance de s'intéresser enfin aux espèces « Quasi menacées » qui montrent localement des tendances à la baisse et essayer de les enrayer. Le suivi est une base solide afin d'engager par la suite des éventuelles opérations de protection en particulier dans des contextes agricoles et anthropisés.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % populations cœurs visées ayant bénéficié de l'action → Carte de présence de l'espèce actualisée (ex : par mailles 100m x 100m) avec différentiel « avant/après PRA » → Nombre d'études réalisées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine CPIE de Sud Champagne BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles CEN Parcs et Réserves Animateurs Natura 2000 OFB Bureaux d'études ayant des compétences en herpétologie	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	Protocole à concevoir pour chiffrer un suivi en occupation de sites (minimum 3 passages) pour chaque ex-région selon le nombre de mailles. À renouveler tous les 3 ans.	
Quelle plus-value ?	Amélioration potentielle des connaissances pour d'autres espèces de reptiles du Grand Est	

1.3. Les fiches actions de la thématique "Conservation des Reptiles" (x15)

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Grand Est
Action A4 : Améliorer l'intégration des enjeux reptiles des milieux secs dans les dossiers réglementaires et dans la gestion des milieux à fort potentiel du Grand Est		
Déclinaison	A4.1 : La cartographie des milieux secs : un outil interactif pour informer et alerter	
Quels objectifs ? Priorité 1	Favoriser une meilleure prise en compte des enjeux en assurant accessibilité et transparence aux informations sur les zones à enjeux des milieux secs du Grand Est : publier une cartographie interactive et l'actualiser tous les ans pour être au plus juste de la réalité de la connaissance naturaliste (cf. liste des 71 espèces des milieux secs) ; envisager son rapprochement de l'ensemble des cartes de sensibilité espèces protégées régionales publiées par la DREAL Grand Est.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Bilans annuels des évolutions de la couche SIG « milieux secs » → Mise à jour annuelle de la cartographie interactive	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN Lorraine BUFO DREAL GRAND EST	
Quelles structures partenaires associer ?	ODONAT Grand Services de l'État	
Quels financements rechercher ?	DREAL Grand Est, Région GE	
Quels coûts estimés ?	Compilation des données, modification de la chaîne de traitement, génération de la trame, production des métadonnées et diffusion ; échanges avec les services au sujet du lien avec les cartes de sensibilité espèces protégées : 10-15 j de travail à 500 € / jour soit 37 500 € (5 000 à 7 500 € par an)	
Quelle plus-value ?	Intègre 100 % des UC de <i>Vipera berus</i> , <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i> . Prise en compte potentielle des autres espèces de reptiles et autres enjeux faune/flore/habitats associés aux milieux secs du Grand Est.	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Grand Est
Action A4 : Améliorer l'intégration des enjeux reptiles des milieux secs dans les dossiers réglementaires et dans la gestion des milieux à fort potentiel du Grand Est		
Déclinaison	A4.2 : Capitaliser l'expérience déductible des résultats issus des suivis réglementaires sur les reptiles des milieux secs en lien avec les mesures ERC-AS	
Quels objectifs ? Priorité 2	Regrouper puis analyser les dossiers de suivis axés sur les reptiles afin d'établir un document de synthèse consignant ces retours d'expérience : - types de mesures proposées en matière d'habitats (création de gîtes artificiels, de haies, de zones nodales, etc.) ; - types de méthodologies employées en matière de suivis des populations ; - analyse globale des résultats et mise en perspective de leur efficacité par rapport aux objectifs fixés ; - s'inspirer de ces retours d'expérience pour rédiger un document de référence à utiliser dans la séquence ERC-AS afin de proposer des suivis homogènes et des mesures de gestion garantant les populations de reptiles.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 4.1 : Identifier des préconisations de gestion basées sur des retours d'expérience	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Bilan quantitatif et qualitatif des suivis réglementaires analysés sur les 5 à 10 dernières années dans le Grand Est	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne, BUFO, CEN Lorraine DREAL Grand Est (espèces protégées)	
Quelles structures partenaires associer ?	Services de l'État (DREAL Grand Est ICPE, DDT, OFB) Associations naturalistes locales, bureaux d'études Entreprises et aménageurs, collectivités et communes Parcs naturels, animateurs Natura 2000, CSRPN	
Quels financements rechercher ?	DREAL Grand Est, Région Grand Est	
Quels coûts estimés ?	Coût estimé sur la base de 500 € / jour. → Au moins 15 j de récupération de dossiers et de sollicitations (5 j par ex-région) soit 7 500 € → Travail de synthèse avec proposition d'un stage spécifique (6 mois) : 3 900 € de gratification + 15 j d'encadrement (7 500 €) Total : > 18 900 €	
Quelle plus-value ?	Prise en compte potentielle des autres espèces de reptiles et autres enjeux faune/flore/habitats associés aux milieux secs du Grand Est.	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Grand Est
Action A4 : Améliorer l'intégration des enjeux reptiles des milieux secs dans les dossiers réglementaires et dans la gestion des milieux à fort potentiel du Grand Est		
Déclinaison	A4.3 : Rédiger et promouvoir un guide technique à destination des aménageurs et usagers du territoire	
Quels objectifs ? Priorité 1	Définir un véritable « cahier des charges » à l'échelle du Grand Est afin de systématiser la bonne prise en compte des reptiles dans les dossiers réglementaires (études d'impacts, demandes d'autorisations environnementales ou de dérogations espèces protégées) en particulier dans les contextes concernant les milieux secs : proposer des protocoles d'inventaire et guider la définition des mesures de la séquence ERC-AS, en cohérence avec l'action similaire prévue dans le cadre du PNA Vipères. Promouvoir ce guide en assurant sa diffusion et en faisant savoir aux porteurs de projets que les animateurs du PRA peuvent les conseiller sur la prise en compte des reptiles.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 6.1. Amorcer la rédaction d'un guide ERC-AS	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Guide technique opérationnel et validé par les services de l'État, et diffusé. → Évolution du nombre de sollicitations des animateurs du PRA sur des questions de prise des reptiles dans les projets	
Quelles structures pilotes de l'action ?	DREAL Grand Est	
Quelles structures partenaires associer ?	CPIE du Sud Champagne, CEN Lorraine, BUFO SHF Bureaux d'étude Associations locales CSRPN	
Quels financements rechercher ?	DREAL Grand Est	
Quels coûts estimés ?	Estimatif basé sur 30 j de travail à 500 € / jour : 15 000 €	
Quelle plus-value ?	Intégrera au moins 50 % des UC de <i>Vipera berus</i>, et 100 % des UC de <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>. Prise en compte potentielle des autres espèces de reptiles et autres enjeux faune/flore/habitats protégés réglementairement associés aux milieux secs du Grand Est.	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Grand Est
Action A4 : Améliorer l'intégration des enjeux reptiles des milieux secs dans les dossiers réglementaires et dans la gestion des milieux à fort potentiel du Grand Est		
Déclinaison	A4.4 : Intégrer les reptiles le long des infrastructures linéaires et des carrières : passer du suivi des espèces à la gestion de leurs habitats	
Quels objectifs ? Priorité 1	Améliorer la prise en compte des reptiles pour les gestionnaires d'infrastructures linéaires et mettre à disposition des préconisations des bonnes pratiques de gestion à destination des usagers concernés. Rencontres avec les gestionnaires, mise en place de suivis POPReptile sur des sites tests, relevé des pratiques de gestion. Inciter aux retours d'expérience avec suivis des mesures.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 4 : Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Nombre de rencontres avec les gestionnaires (CD, DIR Est, SNCF, ENEDIS, RTE, carriers...) → Nombre de retours d'expérience recensés et analysés → Nombre de sites gérés où les espèces sont prises en compte → Nombre d'UC ayant bénéficié de l'action → Nombre de suivis POPReptile mis en place	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine, CPIE du Sud Champagne, BUFO OFB et services de l'État	
Quelles structures partenaires associer ?	ONF, CNPF SNCF Réseau, DIR, VNF, RTE, concessionnaires d'autoroutes PNR, animateurs Natura 2000 Associations naturalistes locales Communes et collectivités (voies vertes) Carriers et UNICEM SHF	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, AMI TVB, appels à projets publics et privés, Feder, DDT, collectivités, communes, propriétaires privés, entreprises	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation, le nombre de sites et la longueur de linéaires concernés. Prévoir une enveloppe minimale de 30 000 € (soit 10 000 € par ex-région) sur la base de 500 € / jour.	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels aux reptiles et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Grand Est
Action A4 : Améliorer l'intégration des enjeux reptiles des milieux secs dans les dossiers réglementaires et dans la gestion des milieux à fort potentiel du Grand Est		
Déclinaison	A4.5 : Mise en correspondance de la trame des milieux secs favorables aux reptiles avec la trame thermophile du SRADDET	
Quels objectifs ? Priorité 2	Actualisation et mutualisation de la trame thermophile et celle des milieux secs favorables aux reptiles d'ici la fin du plan en 2030-2031	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	/	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Production d'une couche unique en fin de PRA	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine, CPIE du Sud Champagne, BUFO, ODONAT GE	
Quelles structures partenaires associer ?	Région Grand Est	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est	
Quels coûts estimés ?	Estimatif basé sur 15 j de travail à 500 € / jour : 7 500 €	
Quelle plus-value ?	Amélioration de la connaissance et de l'effectivité de la trame thermophile du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → CA
Action A5 : Mettre en place une protection forte et réglementaire d'un maximum d'unités de conservation et leurs périphéries		
Déclinaison	A5.1 : Protéger les stations non protégées de <i>Vipera berus</i> en CA	
Quels objectifs ? Priorité 1	Protéger intégralement ou en partie les 10 UC de <i>Vipera berus</i> afin de garantir un état de conservation favorable des populations à long terme. Étendre dans la mesure du possible cette protection en périphérie des stations connues.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 5.3 : Intégrer les vipères au cœur des réflexions pour la mise en place de zones de protection réglementaires ou contractuelles	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC et % de stations visées ayant bénéficié de l'action → Nombre de sites nouvellement protégés	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN Champagne-Ardenne Associations locales DREAL Grand Est (APPB et APHN) Région Grand Est DDT (politique ENS)	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales OFB Propriétaires privés Gestionnaires d'espaces	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation. Prévoir une enveloppe minimale de 2 500 € / UC (soit 5 j par UC) sur la base de 500 € / jour. Total : > 25 000 € pour les 10 UC	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est même en dehors des milieux secs	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → CA
Action A5 : Mettre en place une protection forte et réglementaire d'un maximum d'unités de conservation et leurs périphéries		
Déclinaison	A5.2 : Protéger les stations non protégées de <i>Vipera aspis</i> en CA	
Quels objectifs ? Priorité 1	Protéger intégralement ou en partie les 5 UC prioritaires de <i>Vipera aspis</i> afin de garantir un état de conservation favorable des populations à long terme. Étendre dans la mesure du possible cette protection en périphérie des stations connues.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 5.3 : Intégrer les vipères au cœur des réflexions pour la mise en place de zones de protection réglementaires ou contractuelles	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC et % de stations visées ayant bénéficié de l'action → Nombre de sites nouvellement protégés	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN Champagne-Ardenne Associations locales DREAL Grand Est Région Grand Est DDT (politique ENS) Communes (APPB)	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales Réserves OFB Parcs Propriétaires privés Gestionnaires d'espaces Syndicats viticoles	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation. Prévoir une enveloppe minimale de 2 500 € / UC (soit 5 j par UC) sur la base de 500 € / jour. Total : > 12 500 € pour les 5 UC	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Lacerta bilineata</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Lorraine
Action A5 : Mettre en place une protection forte et réglementaire d'un maximum d'unités de conservation et leurs périphéries		
Déclinaison	A5.3 : Protéger les stations non protégées de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	
Quels objectifs ? Priorité 1	Protéger intégralement ou en partie les 8 UC prioritaires de <i>Vipera aspis</i> afin de garantir un état de conservation favorable des populations à long terme. Étendre dans la mesure du possible cette protection en périphérie des stations connues.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 5.3 : Intégrer les vipères au cœur des réflexions pour la mise en place de zones de protection réglementaires ou contractuelles	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC et % de stations visées ayant bénéficié de l'action → Nombre de sites nouvellement protégés ou avec une protection plus forte	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine CD 54, 55, 57 et 88 DREAL Grand Est	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales Collectivités OFB PNRL Animateurs Natura 2000	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation. Prévoir une enveloppe minimale de 2 500 € / UC (soit 5 j par UC) sur la base de 500 € / jour. Total : > 20 000 € pour les 8 UC	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → CA
Action A5 : Mettre en place une protection forte et réglementaire d'un maximum d'unités de conservation et leurs périphéries		
Déclinaison	A5.4 : Protéger les stations non protégées de <i>Lacerta bilineata</i> en CA	
Quels objectifs ? Priorité 1	Protéger intégralement ou en partie les 4 UC prioritaires de <i>Lacerta bilineata</i> afin de garantir un état de conservation favorable des populations à long terme. Étendre dans la mesure du possible cette protection en périphérie des stations connues.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC et % de stations visées ayant bénéficié de l'action → Nombre de sites nouvellement protégés	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN Champagne-Ardenne Associations locales DREAL Grand Est Région Grand Est DDT (politique ENS) Communes (APPB)	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales Réserves OFB ONF et CNPF Parcs Propriétaires privés Gestionnaires d'espaces Syndicats viticoles	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation. Prévoir une enveloppe minimale de 2 500 € / UC (soit 5 j par UC) sur la base de 500 € / jour. Total : > 10 000 € pour les 4 UC	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Vipera aspis</i> et <i>Coronella austriaca</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Alsace
Action A5 : Mettre en place une protection forte et réglementaire d'un maximum d'unités de conservation et leurs périphéries		
Déclinaison	A5.5 : Protéger les stations non protégées de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	
Quels objectifs ? Priorité 1	Protéger intégralement ou en partie les 12 UC prioritaires de <i>Lacerta bilineata</i> afin de garantir un état de conservation favorable des populations à long terme. Étendre dans la mesure du possible cette protection en périphérie des stations connues.	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC et % de stations visées ayant bénéficié de l'action → Nombre de sites nouvellement protégés	
Quelles structures pilotes de l'action ?	BUFO CEN Alsace PNR BV CeA	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales OFB Propriétaires privés Syndicats viticoles	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation. Prévoir une enveloppe minimale de 2 500 € / UC (soit 5 j par UC) sur la base de 500 € / jour. Total : > 30 000 € pour les 12 UC	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Coronella austriaca</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → CA
A6 : Reconnecter un maximum d'unités de conservation		
Déclinaison	A6.1 : Rétablir et renforcer les continuités écologiques des UC de <i>Vipera berus</i>, <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i> en CA	
Quels objectifs ? Priorité 2	Garantir une disponibilité en continuités écologiques suffisante pour permettre des échanges (individus, génétiques) entre les stations ou les UC viables sur le long terme : 9 UC de <i>Vipera berus</i> , 4 UC de <i>Vipera aspis</i> et 4 UC de <i>Lacerta bilineata</i> . → Priorisation fixée à 6 UC (2 pour chaque espèce) d'ici 2030. S'appuyer sur les AMI TVB des collectivités pour intervenir sur les trames	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 5.4 : Améliorer la connectivité entre les populations	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre d'actions de restauration et/ou création de milieux réalisés → Mesures cumulées des linéaires (corridors) restaurés/créés	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne LPO CA ANN ReNard Bureaux d'études	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales Réserves Parcs Propriétaires privés Entreprises de génie écologique, pépiniéristes, artisans murets de pierres sèches Gestionnaires privés d'espaces (VNF, RTE, SNCF, VINCI et autres gestionnaires de voiries) Syndicats viticoles	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, AMI TVB, Appels à projets publics et privés, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT, communes, propriétaires, aménageurs	
Quels coûts estimés ?	Sur la base de 500 € / jour, prévoir une enveloppe minimale de 5 000 € / UC (soit 10 j par UC pour le diagnostic) + coûts des travaux restauration/création de corridors. Total : > 30 000 € pour les 6 UC + coût travaux	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Coronella austriaca</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Lorraine
A6 : Reconnecter un maximum d'unités de conservation		
Déclinaison	A6.2 : Rétablir et renforcer les continuités écologiques des UC de <i>Vipera aspis</i> en Lorraine	
Quels objectifs ? Priorité 2	Garantir une disponibilité en continuités écologiques suffisante pour permettre des échanges (individus, génétiques) entre les stations des 15 UC viables sur le long terme. → Priorisation fixée à 3 UC d'ici 2030. S'appuyer sur les AMI TVB des collectivités (ex : Mad et Moselle) pour intervenir sur les trames	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 5.4 : Améliorer la connectivité entre les populations	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre d'actions de restauration et/ou création de milieux réalisés → Mesures cumulées des linéaires (corridors) restaurés/créés	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine PNRL LOANA	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales PNRL Collectivités Propriétaires privés Entreprises Gestionnaires d'espaces (VNF, RTE, SNCF, VINCI et autres gestionnaires de voiries)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, AMI TVB, Appels à projets publics et privés, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT, communes, propriétaires, aménageurs	
Quels coûts estimés ?	Sur la base de 500 € / jour, prévoir une enveloppe minimale de 5 000 € / UC (soit 10 j par UC pour le diagnostic) + coûts des travaux restauration/création de corridors. Total : > 15 000 € pour les 3 UC + coût travaux	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Coronella austriaca</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Alsace
A6 : Reconnecter un maximum d'unités de conservation		
Déclinaison	A6.3 : Rétablir et renforcer les continuités écologiques des UC de <i>Lacerta bilineata</i> en Alsace	
Quels objectifs ? Priorité 2	Garantir une disponibilité en continuités écologiques suffisante pour permettre des échanges (individus, génétiques) entre les stations des 8 UC viables sur le long terme. → Priorisation fixée à 2 UC d'ici 2030. S'appuyer sur les AMI TVB des collectivités (ex : Ribeauvillé (68)) pour intervenir sur les trames	
Quels indicateurs de résultats ?	→ % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre d'actions de restauration et/ou création de milieux réalisés → Mesures cumulées des linéaires (corridors) restaurés/créés	
Quelles structures pilotes de l'action ?	BUFO LPO Alsace CEN Alsace Bureaux d'études	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales PNR BV Collectivités Propriétaires privés Syndicats viticoles	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, AMI TVB, Appels à projets publics et privés, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT, communes, propriétaires	
Quels coûts estimés ?	Sur la base de 500 € / jour, prévoir une enveloppe minimale de 5 000 € / UC (soit 10 j par UC pour le diagnostic) + coûts des travaux restauration/création de corridors. Total : > 10 000 € pour les 2 UC + coût travaux	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Coronella austriaca</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Grand Est
A7 : Engager une meilleure gestion d'un maximum d'unités de conservation		
Déclinaison	A7.1 : Intégrer une gestion plus vertueuse des milieux en faveur des reptiles dans certains espaces protégés du Grand Est	
Quels objectifs ? Priorité 2	Assurer un état de conservation favorable des reptiles au sein des espaces protégés du Grand Est. Meilleure prise en compte des reptiles dans la gestion des sites : - adaptation des dates d'intervention des engins mécanisés ; - gestion des lisières, des zones refuges et des rémanents ; - favoriser les suivis sur ces espèces (actualisation d'inventaire, suivis protocolés) ; - favoriser les bonnes pratiques via le pôle des gestionnaires du Grand Est.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 5.2 : Alerter les gestionnaires et propriétaires de sites sur la nécessité de préserver les populations de vipères	
Quels indicateurs de résultats ?	→ État des lieux de la prise en compte des reptiles par les gestionnaires → % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre de gestionnaires sensibilisés → Nombre de pratiques modifiées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine, CEN Champagne-Ardenne, CEN Alsace Gestionnaires d'espaces protégés (DDT, intercommunalités, associations) Animateurs Natura 2000 BUFO CPIE du Sud Champagne	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations locales Pôle gestion du Grand Est OFB	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, AMI TVB, Appels à projets publics et privés, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT, communes, propriétaires	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation, le nombre de sites et les surfaces à gérer. Prévoir une enveloppe minimale de 15 000 € sur la base de 500 € / jour.	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Coronella austriaca</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

Thématique	CONSERVATION DES REPTILES	Application → Grand Est
A7 : Engager une meilleure gestion d'un maximum d'unités de conservation		
Déclinaison	A7.2 : Intégrer une gestion plus vertueuse des milieux en faveur des reptiles dans certains espaces viticoles et agricoles du Grand Est	
Quels objectifs ? Priorité 1	Assurer un état de conservation favorable des reptiles au contact des zones cultivées notamment là où se rencontrent des UC de <i>Vipera aspis</i> et <i>Lacerta bilineata</i>. Meilleure prise en compte des reptiles dans la gestion des bordures de parcelles et/ou d'entités favorables au sein de ces dernières (haies, bosquets, bandes enherbées, murets de pierres sèches, talus, etc.) : - adaptation des dates d'intervention des engins mécanisés ; - gestion des lisières, des zones refuges et des rémanents ; - limitations ou abandon des traitements chimiques ; - accompagnement technique lors de restauration ou destruction de murets en pierres sèches ou pierriers.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 4.2 : Mettre à disposition des préconisations de gestion à destination des usagers concernés	
Quels indicateurs de résultats ?	→ État des lieux de la prise en compte des reptiles par les propriétaires privés → % UC visées ayant bénéficié de l'action → Nombre de propriétaires ou structures sensibilisés → Nombre de pratiques modifiées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CEN Lorraine, CEN Champagne-Ardenne et CEN Alsace Gestionnaires d'espaces protégés (DDT, intercommunalités, associations) Associations de randonneurs et associations foncières Animateurs Natura 2000 BUFO CPIE du Sud Champagne	
Quelles structures partenaires associer ?	Syndicats viticoles et chambres d'agricultures Communes et Communautés de communes	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, AMI TVB, Appels à projets publics et privés, Feder, financements réserves, ressources privées, Natura 2000, collectivités, DDT, communes, propriétaires	
Quels coûts estimés ?	À chiffrer au cas par cas selon le temps d'animation, le nombre de sites et la longueur de linéaires concernés. Prévoir une enveloppe minimale de 15 000 € (soit 5 000 € par ex-région) sur la base de 500 € / jour.	
Quelle plus-value ?	Bénéfices écologiques potentiels à d'autres espèces de reptiles (dont <i>Coronella austriaca</i> et <i>Lacerta agilis</i>) et autres enjeux faunistiques/floristiques du Grand Est	

1.4. Les fiches actions de la thématique "Communication et sensibilisation autour des Reptiles" (x6)

Thématique	SENSIBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES REPTILES	Application → Grand Est
A8 : Développer et animer le réseau "SOS Serpents" dans le Grand Est		
Déclinaison	A8.1 : Mettre en œuvre le réseau dans le GE A8.2 : SOS Serpents en CA A8.3 : SOS Serpents en Lorraine A8.4 : SOS Serpents en Alsace	
Quels objectifs ? Priorité 1	Développer à l'échelle de la région, avec des « antennes » par ex-région, un premier pôle de centralisation des demandes (particuliers, collectivités, structures privées, associations) au sujet des reptiles et à leur découverte au contact de l'homme : informations, sensibilisation et « sauvetage » d'individus	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 10.4 : Promouvoir le réseau SOS Serpents	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Nombre de sollicitations → Nombre d'interventions nécessitant un déplacement → Nombre d'individus « sauvés »	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne SOS Serpent 52 CEN Lorraine BUFO (pôle « Médiation faune sauvage »)	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales et réseaux de bénévoles Services de secours (pompiers) Médias pour la communication SHF Communes de présence des vipères, communautés de communes (ex : Nancy métropole)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, AMI TVB, Fonds vert, Feder, ressources privées	
Quels coûts estimés ?	Sur la base de 500 € / jour, prévoir une enveloppe minimale : - de 18 000 € pour le déploiement du réseau la première année (embauche d'un contractuel de 6 mois par exemple sur 2026/2027) ; - de 18 000 € pour l'animation par ex-région de 2027 à 2030 (soit 1 500 € / an / ex-région). > 36 000 €	
Quelle plus-value ?	Action bénéfique à toutes les espèces de reptiles du Grand Est, autres enjeux des milieux secs inclus. Action permettant de sensibiliser et d'informer le grand public sur les reptiles.	

Thématique	SENSIBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES REPTILES	Application → Grand Est
A9 : Démystifier la peur des reptiles		
Déclinaison	A9.1 : Monter et valoriser un spectacle grand public sur les reptiles du Grand Est	
Quels objectifs ? Priorité 3	Proposer une approche culturelle et ludique afin de faire connaître les 5 espèces de reptiles du PRA et informer sur leurs rôles et leur protection. Informer sur la fragilité des espèces et sur les comportements à adopter en cas d'interaction. Sensibiliser un autre public non averti, éloigné des associations naturalistes.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Actions 10.1 : Produire et diffuser des supports de communication variés Action 10.2 : Organiser des événements à destination du grand public	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Nombre de représentations → Nombre de visiteurs → Questionnaires / retours des visiteurs	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN Lorraine BUFO Compagnie de théâtre	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations locales, réserves et PNR Sites et structures événementiels Théâtres Entreprises Collectivités et communes Centres culturels Médias et presse (communication)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, Feder, ressources privées et entreprises, collectivités, AESN et AERM, fondations culturelles, Communes	
Quels coûts estimés ?	Montage du spectacle : 20 000 € Environ 4 500 € par représentation (rémunération + logistique + communication)	
Quelle plus-value ?	Extrapolation positive à toutes les espèces de reptiles du Grand Est	

Thématique	SENSIBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES REPTILES	Application → Grand Est
A9 : Démystifier la peur des reptiles		
Déclinaison	A9.2 : Monter et valoriser un court métrage sur les reptiles menacés dans le Grand Est	
Quels objectifs ? Priorité 3	Proposer de manière inédite un reportage à destination du grand public pour mettre en valeur les trois espèces menacées : montrer les populations dans leurs milieux, les acteurs travaillant à leur protection et les principales menaces pesant sur ces dernières	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 10.1 : Produire et diffuser des supports de communication variés Action 10.2 : Organiser des événements à destination du grand public Action 10.3 : Informer et sensibiliser le public sur les faibles risques d'envenimation	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Production et diffusion (TV + réseaux sociaux) d'un court métrage	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN Lorraine BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Région Grand Est Écoles de cinéma IFFCAM (Ménigoute) Association locales	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, ARTE, écoles de cinéma	
Quels coûts estimés ?	5 à 10 j de travail par ex-région à 500 € / jour : 7 500 à 15 000 € (hors coût de production)	
Quelle plus-value ?	Extrapolation positive à toutes les espèces de reptiles du Grand Est	

Thématique	SENSIBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES REPTILES	Application → Grand Est
A9 : Démystifier la peur des reptiles		
Déclinaison	A9.3 : Monter et valoriser une exposition photo "tournante" des reptiles du Grand Est	
Quels objectifs ? Priorité 3	Faire connaître les 5 espèces de reptiles du PRA et informer sur leurs rôles et leur protection. Informer sur la fragilité des espèces et sur les comportements à adopter en cas d'interaction. Sensibiliser un public non averti, éloigné des animations scolaires et du grand-public, dans des lieux inattendus, à large échelle	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 10.1 : Produire et diffuser des supports de communication variés Action 10.2 : Organiser des événements à destination du grand public Action 10.3 : Informer et sensibiliser le public sur les faibles risques d'envenimation	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Nombre de sites bénéficiant de l'exposition → Nombre de visiteurs → Questionnaires / retours des visiteurs	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations naturalistes locales, réserves et PNR Photographes et musées Sites et structures événementiels (ex : Festival de Montier-en-Der) Toutes entreprises ou lieu d'accueil d'une exposition Collectivités, Centres culturels et Médiathèques DDT Commerces Hôtels de Régions et lieux institutionnels Parcs animaliers Médias et presse (communication)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, Fonds vert, Feder, ressources privées et entreprises, collectivités, AESN et AERM, musées, fondations culturels, parcs animaliers	
Quels coûts estimés ?	250 € / Rollup Environ 750 € / tirage photo 90*180 cm type "Caisse américaine" 150 € / étiquette de texte accompagnant la photo + coût du transport de l'exposition itinérante (non mesurable) + coût location de salle et de logistique (non mesurable). Coût de conception pour 15 supports/photos : 13 000 € hors coût éventuel de droits d'auteur Total > 15 000 €	
Quelle plus-value ?	Extrapolation positive à toutes les espèces de reptiles du Grand Est	

Thématique	SENSIBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES REPTILES	Application → Grand Est
A9 : Démystifier la peur des reptiles		
Déclinaison	A9.4 : Sensibiliser le public scolaire et le grand public	
Quels objectifs ? Priorité 2	Faire connaître les 5 espèces de reptiles du PRA et informer sur leurs rôles et leur protection à travers des échanges, des sorties sur le terrain. Informer sur la fragilité des espèces et sur les comportements à adopter en cas d'interaction.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Action 9.3 : Encourager les rencontres ponctuelles avec les scolaires Action 10.2 : Organiser des événements à destination du grand public Action 10.3 : Informer et sensibiliser le public sur les faibles risques d'envenimation	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Nombre d'animations scolaires et grand-public réalisés et nombre de participants → Questionnaire ou bilan sur « l'animation a-t-elle changé votre regard sur les reptiles ? »	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE LPO ANN, ReNArd LOANA BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Établissements scolaires, centre de formation et d'enseignement pour adultes (CFA et CFPPA), espaces de Loisirs, Maison pour tous, Ligue de l'enseignement, Événements locaux (stands, conférences), associations locales, collectivités, Parcs, animateurs Natura 2000, communes, entreprises, lieux publics concernés par la présence d'une des espèces Médias et presse (communication)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, AMI TVB, Feder, Établissements scolaires et académies, collectivités	
Quels coûts estimés ?	Sur la base de 500 € / jour, prévoir une enveloppe de 65 500 € : - de 17 500 € (35j) pour le déploiement d'une mallette pédagogique la première année ; - 10 000 € environ pour le matériel d'une mallette (x3 pour chaque ex-région) soit 30 000 € ; - de 18 000 € pour 2 animations les années suivantes jusqu'en 2030 (soit 2 000 € / an / ex-région).	
Quelle plus-value ?	Extrapolation positive à toutes les espèces de reptiles du Grand Est	

Thématique	SENSIBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES REPTILES	Application → Grand Est
A9 : Démystifier la peur des reptiles		
Déclinaison	A9.5 : Sensibiliser et former les professionnels au contact de la nature	
Quels objectifs ? Priorité 2	Faire connaître les 5 espèces de reptiles du PRA et informer sur leurs rôles et leur protection à travers des échanges, des sorties sur le terrain. Former sur les techniques d'inventaires, les protocoles de suivi, la gestion des habitats tout en informant sur les comportements à adopter en cas d'interaction. Les publics sont les professionnels non spécialistes en herpétologie mais en contact des habitats ou des espèces.	
Quel lien avec le PNA Vipères ?	Actions 8.2 : Proposer des formations variées Action 11. Réaliser des actions de sensibilisation à destination des gestionnaires et différents acteurs du territoire	
Quels indicateurs de résultats ?	→ Centralisation des outils et formations déjà existants → Réalisation d'un catalogue de formations → Nombre de formations dispensées et nombre de personnes formées	
Quelles structures pilotes de l'action ?	CPIE du Sud Champagne CEN Lorraine BUFO	
Quelles structures partenaires associer ?	Associations locales au sens large Parcs naturels Réserves naturelles SHF PNR et PN Gestionnaires d'espaces protégés Animateurs Natura 2000 Réseaux d'éducation et de sensibilisation à l'environnement (GRAINE Grand Est, SINE, ARIENA, Maisons de la Nature, etc.) Centres de formation et d'enseignement pour adultes (CFA et CFPPA) Services techniques (espaces verts)	
Quels financements rechercher ?	Région Grand Est, DREAL Grand Est, AMI TVB, Feder, Établissements scolaires et académies, collectivités	
Quels coûts estimés ?	Sur la base de 500 € / jour : 12 000 € pour 1 animation par an jusqu'en 2030 (soit 1 000 € / an / ex-région).	
Quelle plus-value ?	Extrapolation positive à toutes les espèces de reptiles du Grand Est	

2. Bilan financier prévisionnel des actions selon leurs thématiques et niveaux de priorité

L'ensemble des actions chiffrées atteint un budget estimatif d'au minimum 937 400 € dont 434 000 € (46 %) sont de priorité 1 à réaliser idéalement durant la durée du plan opérationnel de 2026 à 2030. Les autres actions de priorités inférieures seront également traitées selon les opportunités financières mobilisables et pourront s'étaler au-delà de la durée du programme.

Coût total prévisionnel du PRA : 937 400 € (soit 434 000 € pour les actions de priorité 1)

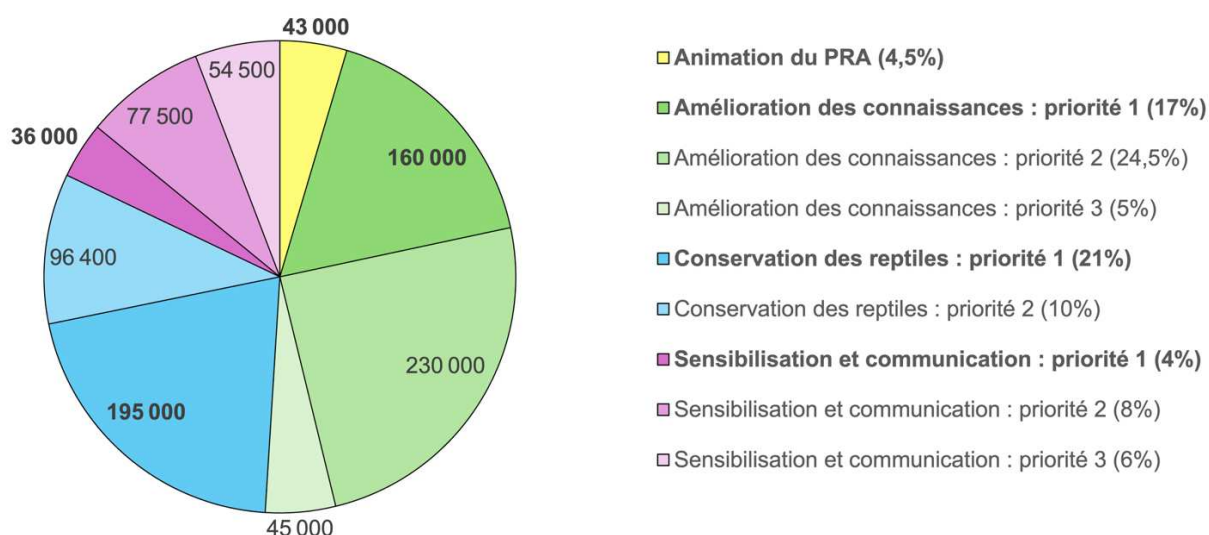


Figure 51 : Répartition financière des actions envisagées dans le cadre du plan (2026-2030) et par la suite

ABRÉVIATIONS

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale
AERM : Agence de l'eau Rhin-Meuse
AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
ANN : Association nature du nogentais
APHN : Arrêté de Protection des Habitats Naturels
APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CA : Champagne-Ardenne
CD : Conseil départemental
CeA : Collectivité européenne d'Alsace
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CEN A : Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace
CEN CA : Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
CEN L : Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
CMR : Capture marquage recapture
CNPF : Centre National de la Propriété Foncière
COPIL : Comité de PILotage
CPIE SC : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Sud Champagne
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIR Est : Direction Interdépartementale des Routes Est
DREAL : Direction régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ENS : Espace Naturel Sensible
ERC(AS) : Séquence Éviter – Réduire – Compenser (Accompagner-Suivre)
FGE : Faune Grand Est
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IFFCAM : Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier
LPO : Ligue de protection des oiseaux
LPOCA : Ligue de protection des oiseaux de Champagne-Ardenne
MNHN : Museum National d'Histoires Naturelles
N2000 : Natura 2000
ODONAT Grand Est : Office des DONnées NATuralistes du Grand Est
OFB : Office Français pour la Biodiversité
OGEB : Observatoire Grand Est de la Biodiversité
ONF : Office national des forêts
ORE : Obligations Réelles Environnementales
PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal
PNA : Plan national d'actions
PNN : Parc naturel national
PNR : Parc naturel régional
PNR BV : Parc naturel régional des Ballons des Vosges
PNR FO : PNR de la Forêt d'Orient
PNR L : PNR de Lorraine
PRA : Plan régional d'actions

ReNArd : Regroupement des naturalistes ardennais
RFF : Réseau ferré de France
RNN : Réserve naturelle nationale
RNR : Réserve naturelle régionale
RTE : Réseau de transport d'électricité
SAU : Surface agricole utilisée
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SHF : Société Herpétologique de France
SIBA : Suivi des Indicateurs de la Biodiversité en Alsace
SIG : Système d'Information Géographique
SINP : Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel
SLE : Société Lorraine d'Entomologie
SNCF : Société nationale des chemins de fer français
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
THT : Très haute tension
TVB : Trame Verte et Bleue
UC : Unité de conservation
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNICEM : Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
VNF : Voies Navigables de France
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
ZSC : Zone spéciale de conservation

Bibliographie

- Alfermann, D. & Böhme, W., 2009.** Populationsstruktur und Raumnutzung der Schlingnatter auf Freileitungstrassen in Wäldern Freilandökologische Untersuchungen unter Zuhilfenahme künstlicher Verstecke (KV) und der Radiotelemetrie. Z. f. Feldherpetol. Suppl. 15. pp. 373-392.
- Allender, M. et al., 2011.** Chrysosporium sp. infection in eastern massasauga rattlesnakes. Emerg. Infect. Dis. 17, 2383-4.
- Arribas, O., 2000.** Morphology and taxonomic revalidation of *Lacerta agilis garzoni* Palacios & Castroviejo, 1975 in Vicente L. et Crespo E. G.(eds.), 39-49.
- Aubert, M., 2017.** Rapport de stage de M2. Étude d'une population locale de Léopard vert occidental, *Lacerta bilineata* au sein du vignoble alsacien. Caractérisation de l'habitat et Amélioration des connaissances sur la commune de Kaysersberg Vignoble (68). Association BUFO. p. 63.
- Aumaître, D. & Lambrey, J., 2016. (Coord.).** Liste rouge des amphibiens et reptiles de Lorraine. UICN, DREAL Lorraine. Nancy. p. 24.
- Böhme, W., 1989.** Klimafaktoren und Artenrückgang am Beispiel mitteleuropäischer Eidechsen (Reptilia: Lacertidae). – Schriftenreihe für Landschaftspflege und Naturschutz 29: 195-202. p. 7.
- Barbery, J. & Thiriet, J., 1999.** Bufo Contacts, feuille de liaison n°1, numéro spécial, février 1999. p. 8.
- Baumgart, G., Parent, G. & Thorn, R., 1983.** Observations récentes de la vipère péliade (*Vipera berus* L.) dans le Massif Vosgien ; In Ciconia, volume 7, fascicule 1 : pp 1-23.
- Berglind, S.-A., 2000.** Demography and management of relict sand lizard *Lacerta agilis* populations on the edge of extinction. Ecological Bulletins 48: 123-142. Copenhagen.
- Bio en Grand Est, 2024.** Observatoire régional de l'agriculture biologique en Grand Est. Chiffres 2023. p. 40.

- Blanke, I., 1995.** Untersuchungen zur Autökologie der Zauneidechse (*Lacerta agilis* L. 1758) im Raum Hannover, unter besonderer Berücksichtigung der Raum-Zeit-Einbildung. – Diplomarbeit Universität Hannover, unpubl.
- Blanvillain, G. et al., 2024.** Contribution of host species and pathogen clade to snake fungal disease hotspots in Europe. *Commun Biol* 7, 440.
- Boyer, I., Bertrand, R. & Lourdais, O., 2023.** Future climate will drive changes of suitable habitats and sympatric areas for two green lizards in Western Europe. *Frontiers of Biogeography*, 15(4).
- Britton, M., Allender, M., Hsiao, S. & Baker, S., 2019.** Postnatal mortality in neonate rattlesnakes associated with *Ophidiomyces ophiodiicola*. *Journal of Zoo and Wildlife Medicine Journal of Zoo and Wildlife Medicine*. 50(3) : 672.
- BUFO, 2018.** Étude et valorisation de la trame verte de Kaysersberg Vignoble (68). Proposition d'un plan local d'actions « Biodiversité du vignoble ». Commune de Kaysersberg Vignoble. p. 121.
- BUFO, 2020.** Étude de la trame verte et bleue du vignoble de Ribeauvillé (68). Première année de diagnostic. Commune de Ribeauvillé. p. 52.
- BUFO, 2021.** Diagnostic herpétologique de l'ENS du Florimont à Ingersheim (68). Communauté européenne d'Alsace (CeA). p. 25.
- BUFO, 2022.** Diagnostic herpétologique de l'ENS de la carrière de Tagolsheim (68). Communauté européenne d'Alsace (CeA). p. 23.
- BUFO, 2024.** Diagnostic herpétologique des parcelles ENS des collines nord de Westhalten/Rouffach (68). Communauté européenne d'Alsace (CeA). p. 34.
- BUFO & ODONAT Grand Est, 2024.** Évolution de la population de Lézard à deux raies dans le Grand Est. Fiche indicateur statistique de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité, ODONAT Grand Est, Strasbourg. p. 6.
- BUFO & ODONAT Grand Est, 2024.** Évolution de la population de Vipère aspic dans le Grand Est. Fiche indicateur statistique de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité, ODONAT Grand Est, Strasbourg. p. 6.

- Cacheux, L. & Nieto, V., 2020.** Artificialisation dans le Grand Est et ses espaces de coopération transfrontalière. INSEE Analyses Grand Est. N°118.
- Cheyrezy, T., Coquel, L. & Holliday, J., 2012.** Plan d'actions régional Vipère péliade Vipera Berus Nord – Pas-de-Calais. Conservatoire espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord de la France. p. 120.
- Cox, N. et al., 2022.** A global reptile assessment highlights shared conservation needs of tetrapods. Nature, 605: 285–290.
- De Menthère, C., Piveteau, V., Falcone, P. & Ory, X., 2023.** La haie, levier de la planification écologique. Rapport n° 22114. Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER). Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. p. 116.
- Dehouck, H. & Amsellem, J., 2017.** Analyse des méthodes de précision des continuités écologiques à l'échelle locale en France. Irstea – UMR TETIS, Centre de ressources Trame verte et bleue. p. 96.
- Destrieux, E., 2022.** AAP TVB 2021, Mad-et-Moselle, Axe ouverture du paysage. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Communauté de Communes Mad et Moselle, 25 p. + annexes.
- Dezetter, M., 2022.** Contraintes hydriques et thermiques associées aux changements climatiques : réponses physiologiques et comportementales chez deux serpents vivipares. Thèse de doctorat en Ecologie. p. 281.
- Dick, D. & Mebert, K., 2017.** Between housing and deep forest: Long-term population biology and dispersal of suburban Smooth snakes (*Coronella austriaca*). Zoologischer Anzeiger. pp. 98-106.
- Dohogne, R., 2013.** Liste rouge des Reptiles de la région Centre : 385-395, in Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014. Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature-Centre Éd., Orléans. p. 504.
- DREAL Alsace, 2014.** Schéma Régional de Cohérence Écologique de l'Alsace. Tome 1 : la trame verte et bleue régionale. p. 432.

DREAL Lorraine, 2015. Schéma régional de cohérence écologique. Volume 2 : Élaboration de la trame verte et bleue. p. 88.

Edgar, P. & Bird, D., 2006. Action Plan for the Conservation of the Sand Lizard (*Lacerta agilis*) in Northwest Europe. Convention of the European Wildlife and Natural Habitats 26th meeting, Strasbourg. p. 22.

Franklinos, L. et al., 2017. Emerging fungal pathogen *Ophidiomyces ophiodiicola* in wild European snakes. *Sci Rep* 7: 3844.

Gibbons, J. et al., 2000. The Global Decline of Reptiles. *BioScience* 50:653–666. *The Global Decline of Reptiles, Déjà Vu Amphibians: Reptile species are declining on a global scale. Six significant threats to reptile populations are habitat loss and degradation, introduced invasive species, environmental pollution, disease, unsustaina.*

Godin, J. & Quevillart, R., 2015. Liste rouge des Reptiles et Amphibiens du Nord-Pas-de-Calais. Centrale Herpétologique du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais / Conservatoire faunistique régional. p. 7.

Graitson, É., 2006. Distribution and ecology of reptiles on the rail network in Wallonia. *Bulletin de la Société Herpétologique de France* : 15–32.

Graitson, É., 2011. Plan d'action pour la Vipère péliade (*Vipera berus*) en Wallonie. Département Nature et Forêt, DGARNE, Service public de Wallonie. p. 43.

Graitson, É., Barbraud, C. & Bonnet, X., 2019. Catastrophic impact of wild board : Insufficient hunting pressure pushes snakes to the brink. *Animal Conservation*, 22: 165-176.

Graitson, É., Duchesne, T., Cayuela, H. & Goffart, P., 2025. La gestion des habitats est-elle efficace pour assurer la conservation des populations de vipère péliade *Vipera berus* (Linnaeus, 1758) ? Synthèse d'un suivi à long terme en Wallonie (Belgique). doi : 10.48716/bullshf.186-5. p. 14.

Graitson, É., Goffart, P. & Weiserbs, A., 2021. Mise à jour des Listes Rouges et établissement des priorités de conservation - Natagora. 23-27.

Graitson, É. & Taymans, J., 2022. Impacts des lâchers massifs de faisans de Colchide (*Phasianus colchicus*) sur les squamates (Reptilia Squamata). *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 180. p. 7.

- Graitson, É., Ursenbacher, S. & Lourdais, O., 2020.** Snake conservation in anthropized landscapes : considering artificial habitats and questioning management of semi-natural habitats. *European Journal of Wildlife Research*, 66, 39.
- Gramentz, D., 1996.** Zur Mikrohabitatselektion und Antiprädationsstrategie von *Lacerta agilis* L., 1758. – *Zoologische Abhandlungen Staatliches Museum für Tierkunde Dresden* 49:83-94.
- Grangé, P., 1995.** Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de Champagne-Ardenne. Ed. Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Champagne-Ardenne (L'Orfraie, numéro spécial). Vitry-le-François. 83 p.
- Grisvard, P., 2013.** La Vipère aspic *Vipera aspis* (Linnaeus 1758) (Serpentes : Viperidae) en Lorraine. *Bull. Soc. Herp. France*, (2013) 147 : 377-390.
- Hahn, W. & Vacher, J.-P., 2006.** Nouvelles données sur la répartition du Lézard vert occidental *Lacerta bilineata* Daudin, 1802 (Sauria, Lacertidae) en Alsace. *BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE ET D'ETHNOGRAPHIE DE COLMAR* Vol.67, 2006: 27-34.
- Harter, N., 2012.** La Vipère péliade (*Vipera berus*) dans les Ardennes Françaises – Eléments historiques de répartition et connaissances actuelles. *Naturelle n°4*, pp. 20-25.
- Hingray, T., 2019.** Suivi de la population de *Vipera berus* introduite de la Réserve Naturelle Nationale du Tanet – Gazon du Faing (Vosges, 88) : Inventaire, suivi et génétique. Rapport technique CEN Lorraine. p. 8.
- Jacob, J.-P. et al., 2007.** Aves – Raîgne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW - DGRNE), Série « Faune - Flore - Habitats » n° 2, Namur (Belgique). p. 384.
- Jacob, J.-P. & Remacle, A., 2016.** Propositions d'actions pour la préservation du Lézard des souches en Wallonie. SPW Editions. p. 75.
- Jourdain, M. & Skrzyniarz, M., 2024.** Plan Régional d'Actions en faveur des Amphibiens et Reptiles en Péril de Normandie - 2024-2033. Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives Pour l'Environnement (URCPIE) de Normandie / Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHeN). p. 133.

- Kouyoumdjian, L. & Kotwica, G., (coord.) 2025.** – Plan national d’actions en faveur des « Vipères de France hexagonale ». Société herpétologique de France – DREAL Hauts-de-France – Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche. p. 96.
- Labbé, D., 2004.** Urville d’hier et Aujourd’hui, Aube - 1900 à 2003.
- Lagarde, E., 2010.** Définition de la trame thermophile en Lorraine. Conseil Régional Lorraine, DREAL Lorraine. Mémoire de stage MASTER FAGE Biologie et Écologie pour la Forêt, l'Agronomie et l'Environnement - Spécialité Fonctionnement et Gestion des Écosystèmes. p. 32.
- Lescure, J. & Massary de, J.-C., 2012.** Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze & Muséum national d’Histoire naturelle, Paris. p. 272.
- Märtens, B., 1999.** Demographisch ökologische Untersuchung zu Habitatqualität, Isolation und Flächenanspruch der Zauneidechse (*Lacerta agilis*, Linnaeus, 1758) in der Porphyrkuppenlandschaft bei Halle (Saale). Dissertation Universität Bremen.
- Matz, G., 1985.** Reptiles. In Encyclopédie d’Alsace. Volume 10. Pp. 6353-6355. Éditions Publitotal, Strasbourg.
- Meier, G., Notomista, T., Marini, D. & Ferri, V., 2018.** First case of snake fungal disease affecting a freeranging *Natrix natrix* (Linnaeus, 1758) in Ticino Canton, Switzerland. 7.
- Michon, A. & Cuenot, T., 2023.** Découverte de l'ophidiomycose en Franche-Comté : implications en matières de terrain et de captivité. LPO BFC. Conférence : 50ème congrès de la SHF.
- Mingo, V., Lötters, S. & Wagner, N., 2016.** Risk of pesticide exposure for reptile species in the European Union. *Environ. Pollut.* 215, 164–169.
- Monney, J.-C., 1992.** Note sur l'utilisation de l'habitat et les déplacements chez la Vipère aspic, *Vipera aspis* (L.), dans une station de l'Intyamon. *Bull. Soc. Frib. Sc. Nat.*, 8 : 28-40.
- Monney, J., 1996.** Biologie comparée de *Vipera aspis* L. et *Vipera berus* L. (Reptilia, Ophidia, Viperidae) dans une station des préalpes brennoises. *Thèse de doctorat présentée à la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel*, p. 179.

- Nanni-Geser, S. & Ursenbacher, S., 2022.** Multiple paternity in the Asp viper. *Journal of Zoology* 318: 158–165.
- Naulleau, G., 2003.** Evolution de l'aire de répartition en France, en particulier au centre ouest, chez trois serpents : extension vers le Nord (la Couleuvre verte et jaune, *Coluber viridiflavus* et la Vipère aspic) et régression vers le nord (la Vipère péliade *Vipera berus*). *Biogeographica*, 79 (2), pp. 59-69.
- Naulleau, G., Bonnet, X. & Duret, S., 1996.** Déplacements et domaines vitaux des femelles reproductrices de Vipères aspic *Vipera aspis* (Reptilia, Viperidae) dans le centre ouest de la France. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 78 : 5-18.
- Neumeyer, R., 1987.** Density and seasonal movements of the Adder (*Vipera berus* L. 1758) in a subalpine environment. *Amphibia-Reptilia. Numéro 8*, pp. 259-275.
- Nicholson, A. & Spellerberg, I., 1989.** Activity and home range of the lizard *Lacerta agilis* L. *Herpetological Journal* 1: 362-365.
- Noël, V., 2024.** Reptiles et Amphibiens introduits en Alsace. Monographies de l'herpétofaune d'Alsace n°1. BUFO, Strasbourg (France). p. 115.
- ODONAT Grand Est, 2018.** Cartographie des régions naturelles du Grand Est.
- ODONAT Grand Est, 2023.** Liste rouge des Reptiles du Grand Est. Collection « Les Listes rouges des espèces menacées du Grand Est - Volet faune », ODONAT Grand Est, Strasbourg. p. 12.
- Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, 2023.** Suivi du Léopard vert (*Lacerta bilineata*) sur le site Natura 2000 des Collines sous-vosgiennes (FR4201806). Année 2023. p. 31.
- Paysant, F., Lorvelec, O. & Thiery, G., 2003.** La Vipère aspic : *Vipera aspis* (Linné, 1758). Pages 165-168, in : Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions (M.Pascal, O. Lorvelec, J.-D. Vigne, P. Keith & P. Clergeau, coordonnateurs), INRA, CNRS, MNHN. p. 381.
- Pernetta, A., Allen, J., Beebee, T. & Reading, C., 2011.** Fine-scale population genetic structure and sex-biased dispersal in the smooth snake (*Coronella austriaca*) in southern England. *Heredity (edinb)* 107:231–238.

- Philippe, D., 2004. Lézard des souches.** In Pré-atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de Lorraine. Commission Amphibiens et Reptiles du Conservatoire des Sites Lorrains – Juillet 2004. Fichier pdf sur CD.
- Plaisance, A., 2008.** Structuration génétique des populations alsaciennes de Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*). Rapport de stage de Master 2. p. 44.
- Région Grand Est, 2019.** Stratégie régionale pour la biodiversité. Diagnostic synthèse. p. 157.
- Reichenbach, M., 2022.** Mise en place d'une étude des populations et des préférences d'habitats des reptiles au sein de la Réserve Naturelle Régionale de la Pointe de Givet - Focus sur la Coronelle lisse et la Vipère péliade. Rapport d'étude scientifique et technique - M1 IEGB. p. 40.
- Reichenbach, M., 2023.** Travaux de gestion des milieux ouverts et espèces protégées : évaluation de l'impact sur la faune protégée de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet. *Université de Montpellier*, p. 36.
- Rey, G., 2018.** Plan d'actions régional Vipère péliade *Vipera berus* (Linnaeus 1758) - 2019-2028. Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Amiens. p. 54.
- Rey, G. et al., 2025.** Les serpents «sentinelles» de la qualité des habitats : vers une meilleure prise en compte des vipères dans les espaces naturels gérés. *Naturae* 2025 (1): 1-14.
- Rote-Liste-Gremium Amphibien und Reptilien, 2020.** Rote Liste und Gesamtartenliste der Reptilien (Reptilia) Deutschlands. – *Naturschutz und Biologische Vielfalt* 170 (3): 64 S.
- Saint Girons, H. & Bradshaw, S., 1989.** Sédentarité, déplacements et répartition des individus dans une population de *Lacerta viridis* (Laurenti, 1768) (Lacertilia, Lacertidae). *Bijdr. tot Dierkd.* 59:63-70.
- Sansault, É., 2021.** Plan régional d'actions en faveur du Lézard des souches (*Lacerta agilis* Linnæus, 1758) – 2022-2031. Association Naturaliste d'Étude et de Protection des Écosystèmes CAUDALIS, DREAL Centre-Val de Loire, Société Herpétologique de France. p. 64.
- Simbula, G. et al., 2021.** Biological responses in pesticide exposed lizards (*Podarcis siculus*). *Ecotoxicology* 2021, 30, 1017–1028.

- Sleeman, J., 2013.** Snake fungal disease in the United States. National Wildlife Health Center Wildlife Health Bulletin 2.
- Société herpétologique de France, 2025.** Protocole POPReptile "communauté". p. 12.
- Sound, P., 1997.** *Telemetrische Studien zu Raumbedarf und Mikrohabitatnutzung territorialer Männchen der Westlichen Smaragdeidechse Lacerta bilineata (DAUDIN, 1802) im Mittelrheintal.* - Diplomarbeit Universität Mainz, unveröff.
- Sound, P. & Veith, M., 2011.** Weather effects on intrahabitat movements of the western green lizard, *Lacerta bilineata* (Daudin, 1802), at its northern distribution range border: a radio-tracking study. p. 9.
- Sztencel-Jablonka, A. et al., 2015.** Phylogeography of the smooth snake *Coronella austriaca* (Serpentes: Colubridae): evidence for a reduced gene pool and a genetic discontinuity in Central Europe. *Biol J Linn Soc* 115:195–210.
- Tack, J., 2018.** Wild boar (*Sus scrofa*) populations in Europe : a scientific review of populations trends and implications for management. European Landowners' Organization, Brussels. p. 56.
- Thiriet, J., 2015.** Bilan de dix années de suivi des indicateurs de la biodiversité en Alsace. Suivi des populations de Léopard vert occidental *Lacerta bilineata*. *CICONIA* 39 (2-3), 2015, 118-127.
- Thiriet, J. & Vacher, J.-P., 2010.** Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Alsace. BUFO, Colmar/Strasbourg. p. 273.
- Ursenbacher, S., 1998.** *Estimation de l'effectif et analyse du risque d'extinction d'une population de Vipère péliade (Vipera berus) dans le Jura vaudois. Travail de diplôme à l'Université de Lausanne*, p. 105.
- Ursenbacher, S. & Meyer, A., 2023.** Liste rouge des reptiles - Espèces menacées en Suisse. Office fédéral de l'environnement (OFEV) du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) ; Info fauna Centre national de données et d'information. p. 32.
- Vacher, J.-P., 2017.** Suivi des populations de Léopard vert occidental. Association BUFO. p. 4.

- Vacher, J.-P. & Geniez, M., 2010.** Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthenope) ; Museum national d'Histoire naturelle, Paris. p. 544.
- Vacher, J.-P., Graitson, É., Cauwenbergh, J. & Ursenbacher, S., 2021.** Conservation genetics of a wide-ranged temperate snake: same species, different locations, and different behaviour. *Conservation Genetics*. p. 11.
- Van Leeuwen, B. & Van de Hoef, . J., 1976.** Onderzoek naar de oecologie en populatiedynamica van de zandhagedis (*Lacerta agilis*) in de duinen van Oostvoorne. Rapport interne, Université d'Amsterdam.
- Vogelweid, V., 1921.** Sur quelques reptiles et amphibiens rares en Alsace-Lorraine. *Bulletin de l'Association Philomatique d'Alsace-Lorraine*, 6(3): 62-70.
- Wieczorek, M., Rektor, R., Najbar, B. & Morelli, F., 2020.** Tick parasitism is associated with home range area in the sand lizard, *Lacerta agilis*. *Amphibia-Reptilia*, 41(4), 479-488.
- Willemsen, R. & Hailey, A., 2001.** Effects of spraying the herbicides 2,4-D and 2,4,5-T on a population of the tortoise *Testudo hermanni* in southern Greece. *Environmental Pollution*. Volume 113, Issue 1, Pages 71-78.
- Zwahlen, V. et al., 2021.** Only males care about their environment: sex-biased dispersal in the asp viper (*Vipera aspis*). *Biological Journal of the Linnean Society* 132: 104–115.



1. Liste des 71 espèces « déterminantes » de la trame des milieux secs du Grand Est

Groupe taxinomique	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce déterminante trame			Statut LRR GE	Espèce déterminante ZNIEFF GE	Espèce protégée (nationale)
			Alsace	Lorraine	CA			
Cigales	<i>Cicadetta cantilatrix</i>	Cigale mélodieuse	x	x	x			
Cigales	<i>Cicadetta petryi</i>	Cigalette à ailes courtes	x					
Coléoptères	<i>Oenopia lyncea</i>		x	x	x			
Coléoptères	<i>Iberodorcadion fuliginator</i>	Lamie berger	x	x	x		Déterminante	
Coléoptères	<i>Sisyphus schaefferi</i>	Sisyphe	x		x			
Coléoptères	<i>Trichius sexualis</i>		x		x			
Nevroptères	<i>Distoleon tetragrammicus</i>	Fourmilion longicorne	x	x	x			
Nevroptères	<i>Libelloides coccajus</i>	Ascalaphe soufré	x	x	x		Déterminante	
Nevroptères	<i>Libelloides longicornis</i>	Ascalaphe ambré	x	x	x		Déterminante	
Oiseaux	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	x	x	x	CR	Autre espèce à enjeux	Oui
Oiseaux	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	x			NT	Déterminante confidentielle	Oui
Oiseaux	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	x			NT	Déterminante	Oui
Oiseaux	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	x			NT	Déterminante	Oui
Oiseaux	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	x	x	x	VU	Déterminante	Oui
Oiseaux	<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	x	x		LC	Déterminante	Oui
Oiseaux	<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	x	x	x	EN	Déterminante	Oui
Orthoptères	<i>Gomphocerippus mollis</i>	Criquet des jachères	x	x	x	LC	Déterminante	
Orthoptères	<i>Gomphocerippus vagans</i>	Criquet des Pins	x	x	x	NT	Déterminante	

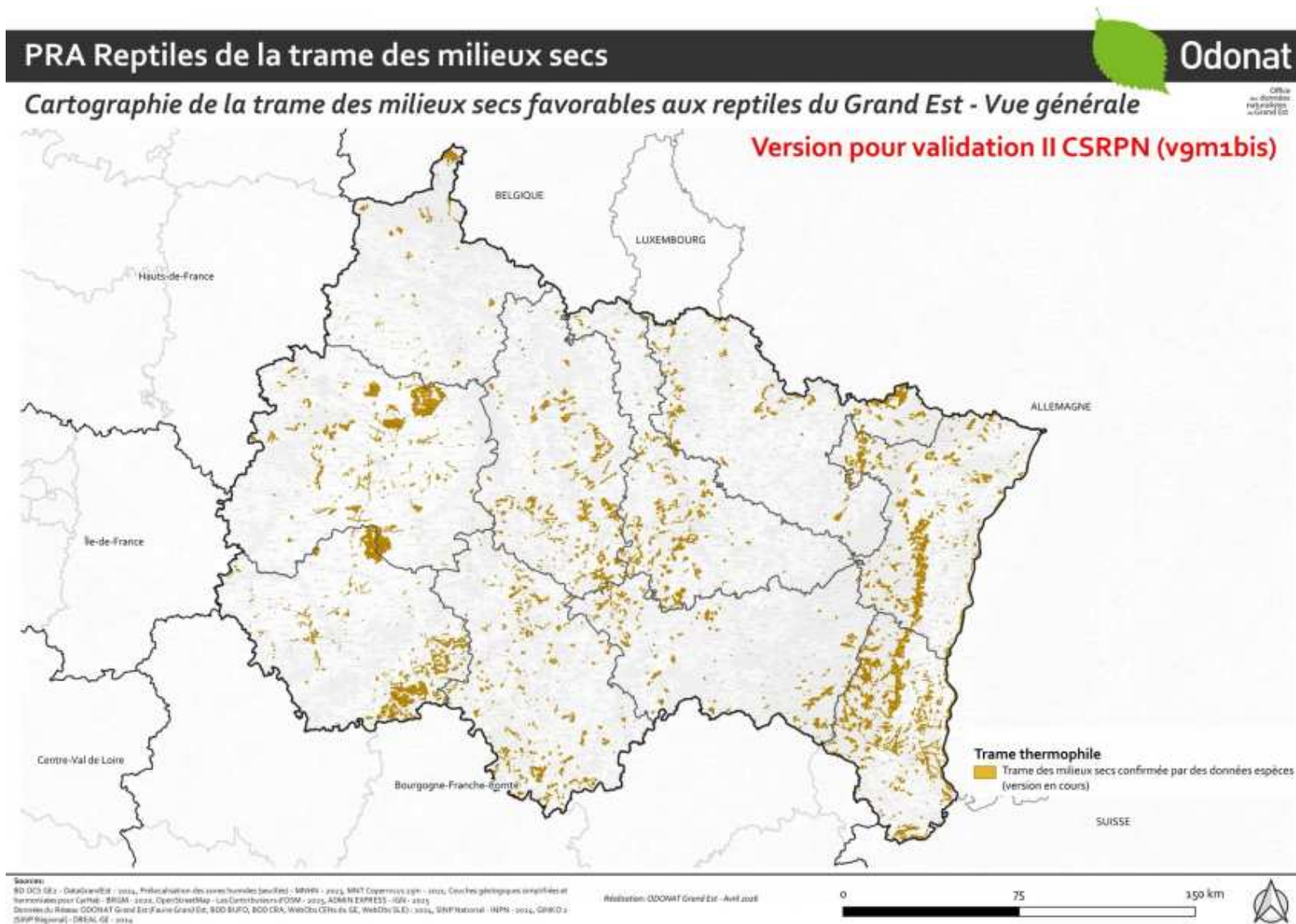
Groupe taxinomique	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce déterminante trame			Statut LRR GE	Espèce déterminante ZNIEFF GE	Espèce protégée (nationale)
			Alsace	Lorraine	CA			
Orthoptères	<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Gomphocère tacheté	x	x	x	NT	Déterminante	
Orthoptères	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	Criquet rouge-queue	x	x	x	VU	Déterminante	
Orthoptères	<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	x	x		LC	Déterminante	
Orthoptères	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Sténobothre nain	x	x	x	EN	Déterminante	
Orthoptères	<i>Psophus stridulus</i>	Œdipode stridulante	x	x	x	CR	Déterminante	
Orthoptères	<i>Oedipoda germanica</i>	Œdipode rouge	x	x		CR	Déterminante	
Orthoptères	<i>Tetrix bipunctata</i>	Tétrix calcicole	x	x		CR*	Déterminante	
Orthoptères	<i>Tetrix kraussi</i>	Tétrix des larris	x	x	x	EN	Déterminante	
Orthoptères	<i>Modicogryllus frontalis</i>	Grillon à front jaune	x			DD	Autre espèce à enjeux	
Orthoptères	<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	x	x	x	LC	Autre espèce à enjeux	
Orthoptères	<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	x	x	x	VU	Déterminante	
Orthoptères	<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	x			LC	Autre espèce à enjeux	
Papillons de jour	<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des Potentilles	x	x				
Papillons de jour	<i>Pyrgus alveus</i>	Hespérie du Faux-Buis	x	x			Déterminante	
Papillons de jour	<i>Pyrgus carthami</i>	Hespérie du Carthame	x				Déterminante	
Papillons de jour	<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du Chiendent	x	x			Déterminante	

Groupe taxinomique	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce déterminante trame			Statut LRR GE	Espèce déterminante ZNIEFF GE	Espèce protégée (nationale)
			Alsace	Lorraine	CA			
Papillons de jour	<i>Hesperia comma</i>	Virgule	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Hamearis lucina</i>	Lucine	x	x			Déterminante	
Papillons de jour	<i>Satyrrium acaciae</i>	Thécla de l'Amarel	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Satyrrium spini</i>	Thécla des Nerpruns	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des Cytises	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Phengaris arion</i>	Azuré du Serpolet	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Polyommatus dorylas</i>	Azuré du Mélilot	x	x			Déterminante	
Papillons de jour	<i>Plebejus argyrognomon</i>	Azuré des Coronilles	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Plebejus idas</i>	Azuré du Genêt	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Coenonympha glycerion</i>	Fadet de la Mélisque	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Hipparchia fagi</i>	Sylvandre	x	x	x		Déterminante	

Groupe taxinomique	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce déterminante trame			Statut LRR GE	Espèce déterminante ZNIEFF GE	Espèce protégée (nationale)
			Alsace	Lorraine	CA			
Papillons de jour	<i>Hipparchia genava</i>	Sylvandre helvète	x	x			Déterminante	
Papillons de jour	<i>Hipparchia semele</i>	Agreste	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	x	x			Déterminante	
Papillons de jour	<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée de la Lancéole	x	x	x		Déterminante	
Papillons de jour	<i>Melitaea aurelia</i>	Mélitée des Digitales	x	x	x		Déterminante	
Papillons de nuit	<i>Cynaeda dentalis</i>	Odontie dentelée	x	x	x			
Papillons de nuit	<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du Prunellier	x	x			Déterminante	Oui
Papillons de nuit	<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la Coronille variée	x	x	x		Autre espèce à enjeux	
Papillons de nuit	<i>Zygaena minos</i>	Zygène diaphane	x	x	x		Déterminante	
Papillons de nuit	<i>Zygaena purpuralis</i>	Zygène pourpre	x	x	x		Déterminante	
Papillons de nuit	<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine	x	x				
Papillons de nuit	<i>Adscita geryon</i>	Procris de l'Hélianthème	x	x	x		Autre espèce à enjeux	
Papillons de nuit	<i>Aglaope infausta</i>	Aglaopé des haies	x				Déterminante	
Papillons de nuit	<i>Jordanita notata</i>	Procris de la Jacée	x	x	x		Déterminante	
Papillons de nuit	<i>Jordanita subsolana</i>	Procris des Cistes	x	x	x		Déterminante	

Groupe taxinomique	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce déterminante trame			Statut LRR GE	Espèce déterminante ZNIEFF GE	Espèce protégée (nationale)
			Alsace	Lorraine	CA			
Reptiles	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	x		x	VU	Déterminante	Oui
Reptiles	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	x	x	x	VU	Déterminante	Oui
Reptiles	<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade			x	CR	Déterminante	Oui
Reptiles	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	x	x	x	NT	Déterminante	Oui

2. Cartographie de la trame des milieux secs favorables aux reptiles du Grand Est



3. Monographie de *Vipera berus* en Grand Est

Vipère péliade <i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)  Espèce nord-eurasiatique, de la Grande-Bretagne à la côte pacifique russe, Scandinavie, Balkans. Populations introduites dans le massif vosgien. → Populations : ardennaise (principale), Nogentais (isolée), ouest Marnais (historique)	Répartition Grand Est (après 2010) 
	

Vipère péliade

Vipera berus (Linnaeus, 1758)



	60-80 cm, dimorphisme sexuel marqué	Biologie
	Vivipare : 5 à 13 vipéreaux, 3 à 4 mois de gestation	
	Micromammifères, lézards, amphibiens	
	Prédateurs : mammifères (renard, sanglier), rapaces, corvidés et mammifères pour les juvéniles	
	Environ 10 ans, parfois 20 ans	Activité Grand Est : Mars à octobre

Écologie

- Grand Est : pelouses sèches, lisières forestières, milieux délaissés (anciennes décharges) et friches.
Hors zones thermophiles : tourbières, marais.
- Domaines vitaux variant de 1 à 5 ha (comme Vipère aspic)
- En Champagne-Ardenne : 70 – 490 m d'altitude
- Affinité ponctuelle pour les milieux thermophiles dans le Grand Est



Vipère péliade *Vipera berus* (Linnaeus, 1758)



Statuts protection & conservation



Berne (Ann. III)



Espèce et habitat protégés (arrêté du 08/01/2021)



[Europe \(2023\)](#)



[France \(2015\)](#)



[Grand Est \(2023\)](#)



- Fragmentation locale et isolement génétique
- Destruction directe d'individus et d'habitats
- Urbanisation
- Dégradation des milieux de vie, gestion inadaptée
- Utilisation de produits phytosanitaires
- Effets du changement climatique

Menaces



Crédits photos : © Ariane DUPERONT (ReNArd) – © Anne-Sophie GADOT (LPO CA) – © Clarisse VUILLEMOT (CPIE SC) : femelles & mâle (08) ; © Christian ROUSSELLE : portrait d'une femelle (10) ; © Manon REICHENBACH : habitat favorable de la RNN Pointe de Givet (08).

3.1. Unités de conservation de *Vipera berus* en Grand Est

3.1.1. État des lieux de VbCA1 : Saint-Nicolas-la-Chapelle et La Saulsotte (10)

Unité de conservation VbCA1		
Nombre de stations		2 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible, à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame discontinue rompue ponctuellement par l'urbanisation et parcelles cultivées
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouse calcaire / friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus (données historiques)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta bilineata</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, lépidoptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Assuré par le CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouse de Montacran)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du CEN
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui prioritaire (déjà en partie en site CEN)
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		<i>Sous-population historique découverte en 1991, peu d'observations récentes (espèce non revue depuis 2013).</i>



Figure 52 : Pelouse de Montacran (10) favorable à *Vipera berus*, 28/10/2021 © Audrey MENNILO

3.1.2. État des lieux de VbCA2 : Rancennes (08)

Unité de conservation VbCA2		
Nombre de stations		1 station
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame discontinuée rompue ponctuellement par l'urbanisation, massifs forestier
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouse calcaire / friches / lisières forestière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines d'individus à 200 individus (suivi 2022/2023 opéré par le CEN CA + Natagora)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, lépidoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi CMR et par plaques en 2022 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA classé en RNN (Pointe de Givet) PNR des Ardennes 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du CEN/RNN
Menaces identifiées		Mauvaises pratiques de gestion de la RNN (gyrobroyage régulier des pelouses) Isolement génétique Changements globaux Lâchers de faisans Surabondance de sangliers Projet d'aménagements sur sites non protégés
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires / suivis
	Protection	Oui prioritaire : la plupart des parcelles abritant des vipères ne sont pas protégées, certaines déjà en site CEN, RNN et Natura 2000
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Unité de conservation transfrontalière avec la Belgique (populations de Wallonie).

3.1.3. État des lieux de VbCA3 : Givet et Foisches (08)

Unité de conservation VbCA3		
Nombre de stations		3 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame discontinue rompue ponctuellement par l'urbanisation, massifs forestiers
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouse calcaire / friches / lisières forestière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines d'individus (environ 40 individus différents observés en 2024 par Natagora)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, lépidoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Sites du CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	3 sites du CEN CA PNR des Ardennes
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du CEN
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux Lâchers de faisans Surabondance de sangliers Projet d'aménagements sur sites non protégés
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires / suivis
	Protection	Oui prioritaire : site déjà CEN mais protection plus forte souhaitée
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Unité de conservation transfrontalière avec la Belgique (populations de Wallonie).

3.1.4. État des lieux de VbCA4 : Hierges (08)

Unité de conservation VbCA4		
Nombre de stations		1 station
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : station sur la trame des milieux secs
Contexte local des milieux fréquentés		Friches / lisières forestière / ourlets thermophiles / moto-cross
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines d'individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, lépidoptères et hémiptères
Suivis ou études spécifiques		
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux Lâchers de faisans Surabondance de sangliers Projet d'aménagements sur sites non protégés
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires / suivis
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Unité de conservation transfrontalière avec la Belgique (populations de Wallonie).

3.1.5. État des lieux de VbCA5 : Grauves et Blancs-Coteaux (51)

Unité de conservation VbCA5		
Nombre de stations		2 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame discontinue rompue ponctuellement par vignobles intensifs et massifs forestiers.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouse calcaire / friches et ronciers, zone de dépôt, landes à callunes dans la RNN
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> , <i>Lacerta bilineata</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, lépidoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Étude de 2009/2010 sur l'espèce (inventaires)
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA classé en RNN (Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du CEN/RNN
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre les stations
	Gestion	Oui
Remarques		<i>Données de 2011, à préciser et à rechercher autour (Forêt de la Montagne d'Avize, Pelouse du Darcy).</i>



Figure 53 : Pelouse et *Vipera berus* – Station de la Goutte d'or à Grauves (51), 14/09/2011 © Aymeric MIONNET

3.1.6. État des lieux de VbCA6 : Harricourt (08)

Unité de conservation VbCA6		
Nombre de stations		1 station
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Hors trame des milieux secs.
Contexte local des milieux fréquentés		Tourbières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		1 ?
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Sites du CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA 1 site Natura 2000 (ZSC) 1 APHN
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du CEN
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Données de 2011, station à confirmer.

3.1.7. État des lieux de VbCA7 : Liart, Logny-Bogny (08)

Unité de conservation VbCA7		
Nombre de stations		2 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Hors trame des milieux secs.
Contexte local des milieux fréquentés		Zones de lisières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		<i>Peu d'observations (2013 et 2019) – Prospections à réaliser pour confirmer la présence de l'espèce.</i>

3.1.8. État des lieux de VbCA8 : Fumay, Hargnies, Haybes, Monthermé, Thilay (08)

Unité de conservation VbCA8		
Nombre de stations		9 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée de VbCA10 par la <i>Meuse</i> en contexte forestier de lisières. Principalement hors trame des milieux secs malgré certaines stations y étant incluses.
Contexte local des milieux fréquentés		Zones de lisières / forêts / friches sous lignes hautes-tensions
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu, probablement plusieurs dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Rhopalocères, orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 APPB 2 sites Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	4 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux Mauvaise gestion (lignes THT)
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Observations anciennes à actualiser et recherches à approfondir.

3.1.9. État des lieux de VbCA9 : Maubert-Fontaine, Regniowez, Rocroi, Sévigny-La-Forêt, Taillette (08)

Unité de conservation VbCA9		
Nombre de stations		6 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée de VbCA10 par l'Autoroute A304 malgré des passages à petite faune hors contexte de trame des milieux secs.
Contexte local des milieux fréquentés		Tourbières, friches, rizières, aérodrome
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu, probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Sites du CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

3.1.10. État des lieux de VbCA10 : Bourg-Fidèle, Harcy, Le-Chatelet-Sur-Sormonne, Les Mazures, Nouzonville, Rocroi (08)

Unité de conservation VbCA10		
Nombre de stations		13 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée de VbCA8 par la <i>Meuse</i> hors contexte de coteaux des milieux secs mais au moins 2 stations dans la trame.
Contexte local des milieux fréquentés		Zones de lisières, forêts, friches sous lignes hautes tensions, landes, pierriers de schistes, tourbières, clairières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu, probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Rhopalocères, orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	2 sites Natura 2000 (ZSC) 2 Réserves Biologiques
	par rapport aux ZNIEFF	5 de type I + 2 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux Mauvaise gestion (lignes THT)
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

4. Monographie de *Vipera aspis* en Grand Est



Vipère aspic *Vipera aspis* (Linnaeus, 1758)



	50-85 cm, coloration plus contrastée chez le mâle	Biologie
	Vivipare : 2 à 11 vipéreaux, 3 mois de gestation	
	Micromammifères, plus rarement oiseaux et reptiles	
	Prédateurs : rapaces, mustélidés, chats, corvidés, gallinacés	
	Environ 10 ans	
	Activité Grand Est : fin février à début octobre	

Écologie

-  Grand Est : pelouses sèches, vignobles, fruticées, pierriers, affleurements rocheux, carrières, voies ferrées, lisières/talus exposés
-  Domaines vitaux variant de 1 à 5 ha (comme Vipère péliade)
-  En Lorraine : 180 – 530 m d'altitude
En Champagne-Ardenne : 135 – 510 m d'altitude
-  Affinité exclusive pour les milieux thermophiles dans le Grand Est



Vipère aspic

Vipera aspis (Linnaeus, 1758)



Statuts protection & conservation



Berne (Ann. III)



Espèce et habitat protégés (arrêté du 08/01/2021)



Europe (2022) France (2015) Grand Est (2023)



- Réduction et fragmentation des habitats
- Destruction directe d'individus
- Fermeture de milieux thermophiles résiduels
- Isolement des populations
- Écrasements routiers

Menaces



Crédits photos : © Adrien FARESE : mâle (57) – © Mathieu AUBRY (CPIE SC) : femelle (52) – © Damien AUMAITRE (CENL) : mâle (54) ; © Thomas WAGNER : adulte enroulé dans la végétation (54) – © Mathieu AUBRY (CPIE SC) : femelle en portrait (10) ; © CEN Lorraine : pelouse calcaire de Jézainville (54).

4.1. Unités de conservation de *Vipera aspis* en Lorraine

2.1.1 État des lieux de VaL1 : Algrange (57)

Unité de conservation VaL1		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue rompue par l'urbanisation et les massifs forestiers.
Contexte local des milieux fréquentés		Friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		Suivis OGEB 2020 et 2023 (4 carrés)
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN L (pelouse de Nilvange) de l'autre côté de la vallée urbanisée
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I (site CEN L)
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		/
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux Destructions d'individus
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires / suivis
	Protection	Oui prioritaire : APPB
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		<i>Station la plus au nord de son aire de présence mondiale, découverte en 2011.</i>

2.1.2 État des lieux de VaL2 : Saint-Privat, Marange-Silvange,
Malancourt-la-Montagne (57)

Unité de conservation VaL2		
Nombre de stations		3
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : secteurs difficiles à prospecter (vergers, friches)
Continuité écologique		Assez favorable : trame des milieux secs existante mais rompue localement par des massifs forestiers et de l'urbanisation.
Contexte local des milieux fréquentés		Friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance : observations ponctuelles
Menaces identifiées		Isolement génétique Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui
	Gestion	Oui
Remarques		Carrières en ZNIEFF à proximité à prospecter.



Figure 54 : Habitat à *Vipera aspis* – station de Marange (57), 2026 © Damien AUMAITRE

2.1.3 État des lieux de VaL3 : Ouest messin (57)

Unité de conservation VaL3		
Nombre de stations		7
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Assez favorable : vastes espaces de pelouses mais ruptures urbaines et vallons
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, terrains militaires, vergers, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines voire centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Entomologiques, botaniques
Suivis ou études spécifiques		Suivis CEN L (pelouse de Saulny) et suivis bénévoles sur le Mont-Saint-Quentin
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	Une partie en zone Natura 2000 (ZSC) 2 sites du CEN L
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion des pelouses de Saulny et de Plappeville
Menaces identifiées		Fermeture des milieux Changements globaux
État de conservation général		Excellent sur la zone Natura 2000, inconnu ailleurs
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

2.1.4 État des lieux de VaL4 : Ancy-sur-Moselle, Novéant-sur-Moselle
(57)

Unité de conservation VaL4		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Assez favorable : peut-être en lien avec VaL3 et VaL5.
Contexte local des milieux fréquentés		Vergers, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		Non
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	Une partie en Zone Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Inconnu
Menaces identifiées		Isolement génétique Fermeture des milieux Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui
	Gestion	Oui
Remarques		Voir liens avec VaL3 et VaL5.

2.1.5 État des lieux de VaL5 : Vallée du Rupt-de-Mad (54)

Unité de conservation VaL5		
Nombre de stations		4 à minima
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Favorable : nombreuses pelouses, trame existante assez continue en théorie.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, voies ferrés, vergers, friches, vignes
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines voire centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Entomologiques, botaniques
Suivis ou études spécifiques		Suivis CEN L (OGEB) sur 23 carrés et nombreuses données opportunistes
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 Zone Natura 2000 4 sites du CEN L
	par rapport aux ZNIEFF	7 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion des pelouses d'Arnaville, Waville, Saint-Julien-lès-Gorze, Thiaucourt, Jaulny par le CEN L et le PNRL
Menaces identifiées		Fermeture des milieux Changements globaux
État de conservation général		Excellent sur la zone Natura 2000 et les zones nodales
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires sur la trame des milieux secs
	Protection	Oui prioritaire : compléments sur la trame des milieux secs et la pelouse calcaire de Saint-Julien
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Voir si isolement des stations.



Figure 55 : Pelouse du Rudemont, vallée du Rupt-de-Mad (54), habitat à *Vipera aspis*, *Coronella austriaca* et *Lacerta agilis* – 2022 © Damien AUMAITRE

2.1.6 État des lieux de VaL6 : Norroy-lès-Pont-à-Mousson (54)

Unités de conservation VaL6		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Mauvais
Continuité écologique		Assez favorable : trame des milieux secs en continuité.
Contexte local des milieux fréquentés		Terrain militaire
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Inconnu
Menaces identifiées		Isolement génétique Fermeture des milieux Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Oui
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui
Remarques		Dernières données datant de 2010.

2.1.7 État des lieux de VaL7 : Vallée de l'Esch (54)

Unités de conservation VaL7		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à bon
Continuité écologique		Assez favorable : plusieurs pelouses en connexion plus ou moins continue, avec ruptures (cultures).
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, terrains militaires, vergers, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botaniques, entomologiques
Suivis ou études spécifiques		Suivis CEN L (OGEB – 4 carrés) et observations opportunistes CEN L et PNRL
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 Zone Natura 2000 1 site du CEN L
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion des pelouses des Pontances
Menaces identifiées		Fermeture des milieux Changements globaux
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires sur la pelouse de Griscourt et amont
	Protection	Oui prioritaire : pelouse de Griscourt
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 56 : Pelouse de Jézainville, vallée de l'Esch (54), habitat à *Vipera aspis*, *Coronella austriaca* et *Lacerta agilis* – 2010 © Damien AUMAITRE

2.1.8 État des lieux de VaL8 : Boucles de la Moselle, rive gauche (54)

Unité de conservation VaL8		
Nombre de stations		5 à minima
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à bon
Continuité écologique		Assez favorable : vastes espaces favorables avec continuités théoriques mais ruptures urbaines, routières et vallons.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, carrières, vergers, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oui
Suivis ou études spécifiques		Observations opportunistes régulières, pas de suivis protocolés
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN L 1 site en gestion par le CD54
	par rapport aux ZNIEFF	4 ZNIEFF de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion des pelouses de Jaillon et Liverdun
Menaces identifiées		Destruction des habitats Fermeture des milieux Changements globaux
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires, connexions à étudier entre les stations
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : réouverture des milieux
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Une station en cours de destruction via les EnR.

2.1.9 État des lieux de VaL9 : Boucles de la Moselle, rive droite (54)

Unité de conservation VaL9		
Nombre de stations		4 au maximum (peut-être une seule connectée)
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à bon
Continuité écologique		Assez favorable : bonne continuité potentielle de la trame des milieux secs le long de la <i>Moselle</i> (ancienne voie ferrée et bords de <i>Moselle</i>).
Contexte local des milieux fréquentés		Routes, rochers, friches, ancienne voie ferrée
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		Observations opportunistes régulières, pas de suivis protocolés
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC) pour partie concerné
	par rapport aux ZNIEFF	4 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		/
Menaces identifiées		Destruction des habitats Écrasement Changements globaux
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections supplémentaires, connexions à étudier entre les stations
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Données anciennes pour la plupart.

2.1.10 État des lieux de VaL10 : Aingeray, Fontenoy-sur-Moselle (54)

Unité de conservation VaL10		
Nombre de stations		1 (peut-être 2)
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Assez favorable : bonne continuité potentielle de la trame des milieux secs le long de l'ancienne voie ferrée et pelouse calcaire d'Aingeray avec zones thermophiles en continuité.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouse calcaire, ancienne voie ferrée
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botaniques, entomologiques
Suivis ou études spécifiques		Observations opportunistes régulières, suivi protocolé OGEB (10 carrés)
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 Site du CEN L (majorité des observations)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire, suivis
Menaces identifiées		Changements globaux
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Prospections éventuelles en aval d'Aingeray à réaliser.



Figure 57 : Pelouse d'Aingeray (54), habitat à *Vipera aspis*, *Coronella austriaca* et *Lacerta agilis* – 2018 © CEN Lorraine

2.1.11 État des lieux de VaL11 : Nancy Sud (54)

Unité de conservation VaL11		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : infrastructure (A31) et urbanisation.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, vergers, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		Observations opportunistes
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	Un ENS sur le plateau de Villers-lès-Nancy
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II (pour partie)
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire (Département et collectivité) des pelouses de Villers et de Houdemont
Menaces identifiées		Destructions directes Isolement des stations Changements globaux
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Quelques données à actualiser.



Figure 58 : Habitat à *Vipera aspis* – plateau de Ludres (54) © Damien AUMAITRE

2.1.12 État des lieux de VaL12 : Écrouves (54)

Unité de conservation VaL12		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs continue, habitats de pelouses de grande taille.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches, éboulis, carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Une dizaine ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botanique, entomologique, avifaune
Suivis ou études spécifiques		/
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC) sur une grande partie de la station 1 ENS
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Travaux de réouverture Natura 2000, suivis
Menaces identifiées		Destruction des habitats Destruction des individus Isolement avec les autres populations Changements globaux
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire : à poursuivre
Remarques		Projet d'EnR sur le site, un site CEN L à proximité sans mention de l'espèce.

2.1.13 État des lieux de VaL13 : Choloy-Ménillot, Domgermain (54)

Unité de conservation VaL13		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Favorable à moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les deux sites (vallon), habitats de pelouses de grande taille et côteaux encore ouverts.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches, vergers, fort
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Une dizaine ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botanique, entomologique, avifaune
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB sur une des stations (2 carrés), observations régulières sur l'autre
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC) 2 ENS 1 site du CEN L
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Travaux de réouverture Natura 2000, travaux site CEN L, suivis réguliers
Menaces identifiées		Isolement avec les autres populations Changements globaux
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire : à poursuivre
Remarques		<i>Projet d'extension d'ENS pelouse partie sud, habitats favorables.</i>

2.1.14 État des lieux de VaL14 : Plateau Sainte-Barbe, pelouse de Sexey (54)

Unité de conservation VaL14		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Favorable à moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les deux sites (vallon) mais habitats favorables nombreux.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches, fort
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botanique, entomofaune, avifaune
Suivis ou études spécifiques		Observations régulières sur les deux stations, pas de suivi protocolé
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 APPB 1 site du CEN L 2 ENS 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Travaux de réouverture sur site CEN L, zones protégées, suivis réguliers
Menaces identifiées		Isolement autres populations Changements globaux
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire : à poursuivre
Remarques		<i>Peut-être deux UC distinctes. Suivi POPReptile à mettre en place.</i>



Figure 59 : Pelouse de Sexey-aux-Forges (54), habitat à *Vipera aspis*, *Lacerta agilis* et *Coronella austriaca* – 2022, 2015 © Damien AUMAITRE, Gilbert BOR

2.1.15 État des lieux de VaL15 : Bicqueley (54)

Unité de conservation VaL15		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Mauvais
Continuité écologique		Favorable à moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les deux sites (vallon) mais habitats favorables nombreux.
Contexte local des milieux fréquentés		Carrière, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus ?
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Non
Suivis ou études spécifiques		Aucun suivi, observations opportunistes
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I (pour partie) + 1 de type II (pour partie)
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Isolement avec les autres populations Changements globaux
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		<i>Deux données seulement à actualiser, trame à prospecter.</i>

2.1.16 État des lieux de VaL16 : Vannes-le-Châtel (54), Pagny-la-Blanche Côte, Champougny (55)

Unité de conservation VaL16		
Nombre de stations		3
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon sauf celle de Vannes-le-Châtel
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs discontinue entre les deux sites (cultures) mais habitats favorables nombreux, moyennement favorable pour la station de Vannes-le-Châtel
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, éboulis, carrière, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botaniques, entomologiques, habitats...
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (11 carrés), nombreuses observations opportunistes
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	RNR (2 stations) 2 sites du CEN L 1 ENS 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire des principales stations, suivis
Menaces identifiées		Isolement avec les autres populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Station de Vannes-le-Châtel à prospecter.



Figure 60 : La Blanche Côte, Réserve Naturelle Régionale (55), habitat à *Vipera aspis*, *Lacerta agilis* et *Coronella austriaca* – 2018 © CEN Lorraine

2.1.17 État des lieux de VaL17 : Vandeléville, Fécocourt, Sion, Vaudémont (54)

Unité de conservation VaL17		
Nombre de stations		3
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à faible en dehors de la colline de Sion (bon)
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs discontinue entre les deux sites (vallon) mais habitats favorables nombreux. Peut-être deux populations différentes.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Une dizaine ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botanique, entomologique, paysager
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (4 carrés), nombreuses observations opportunistes sur la colline de Sion
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 ENS (2 stations) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire colline de Sion, suivis
Menaces identifiées		Isolement avec les autres populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : suivi, recherche sur la trame
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		<i>Stations de Fécocourt et Vandelainville à vérifier, données anciennes, peut-être non connectées à la station de Sion.</i>

2.1.18 État des lieux de VaL18 : Vallée du Vair (88)

Unité de conservation VaL18		
Nombre de stations		5 à minima
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à bon
Continuité écologique		Favorable à moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les sites (vallon, cultures, boisements) mais habitats favorables nombreux et sites relais existants.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botanique, entomologique
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB sur deux stations (5 carrés), nombreuses observations opportunistes
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	3 sites du CEN L
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire, suivis
Menaces identifiées		Isolement avec les autres populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Bon (sur les sites suivis)
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : suivi, recherche sur la trame
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire : à poursuivre
Remarques		Rechercher des stations entre les sites protégés.

2.1.19 État des lieux de VaL19 : Vallée du Mouzon (88)

Unité de conservation VaL19		
Nombre de stations		3 à minima, probablement plus
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à bon
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs discontinue entre les sites (vallon, cultures, boisements) mais habitats favorables nombreux et sites relais existants.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines ?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oui
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB sur deux stations (9 carrés), nombreuses observations opportunistes
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	2 sites du CEN L 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire, suivis
Menaces identifiées		Isolement avec les autres populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Bon (sur les sites suivis)
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : suivi, recherche sur la trame
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Rechercher des stations entre les sites protégés.

2.1.20 État des lieux de VaL20 : Côtes de Meuse, rive droite (55)

Unité de conservation VaL20		
Nombre de stations		5 à minima, probablement plus
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les sites (vallon, cultures, boisements).
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches, anciennes carrières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines ? (densités très faibles)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oui
Suivis ou études spécifiques		Une station en suivi OGEB (3 carrés)
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	4 de type I + 1 de type II (pour partie)
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Pas d'actions conservatoire
Menaces identifiées		Destruction des stations Isolement entre les populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données, suivi, recherche sur la trame des milieux secs
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Actualisation des stations, données anciennes, peut-être plusieurs UC.

2.1.21 État des lieux de VaL21 : Vallée de la Meuse, rive droite (55)

Unité de conservation VaL21		
Nombre de stations		3
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les sites (vallon, cultures, boisements)
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, friches, anciennes carrières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines ? (densités très faibles)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oui
Suivis ou études spécifiques		Une station en suivi OGEB (5 carrés)
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN L 2 sites Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Un suivi OGEB, gestion conservatoire d'une station
Menaces identifiées		Isolement entre les populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : suivi, recherche sur la trame
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

2.1.22 État des lieux de VaL22 : Gondrecourt, Horville-en-Ornois (55)

Unité de conservation VaL22		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux continue entre les deux sites.
Contexte local des milieux fréquentés		Ancienne voie ferrée
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		Non
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Destruction des stations Isolement entre les populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

2.1.23 État des lieux de VaL23 : Vallée de la Méholle (55)

Unité de conservation VaL23		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les deux sites (vallée, cultures) éloignés de 6 km.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, ancienne carrière, talus
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oui
Suivis ou études spécifiques		Non
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	2 sites du CEN L
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire
Menaces identifiées		Isolement entre les populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui
	Gestion	Oui
Remarques		Données anciennes à actualiser.

2.1.24 État des lieux de VaL24 : Vallée de l'Ornain, Barrois (55)

Unité de conservation VaL24		
Nombre de stations		6
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible à moyen
Continuité écologique		Peu favorable : trame des milieux secs discontinue entre les sites (vallée, cultures, forêts) mais présence de sites relais (sans observation de l'espèce).
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, ancienne carrière, talus
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botanique, entomofaune
Suivis ou études spécifiques		Deux sites suivis OGEB (3 carrés)
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	2 sites du CEN L
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire des pelouses de Naives-Rosières et du plateau de Salmagne
Menaces identifiées		Isolement entre les populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

2.1.25 État des lieux de VaL25 : Vallée de la Meuse, rive gauche (55)

Unité de conservation VaL25		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Faiblement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les sites (vallée, cultures, forêts), distance d'environ 10 km.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses calcaires, carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu (densités très faibles)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Botanique, habitats, entomofaune
Suivis ou études spécifiques		Un site de suivis OGEB (3 carrés) : espèce non contactée
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	2 sites du CEN L 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I + 1 de type II (pour partie)
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Gestion conservatoire des deux pelouses
Menaces identifiées		Isolement entre les populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Données antérieures à 2003, espèce non retrouvée lors des suivis OGEB sur l'un des deux sites.

2.1.26 État des lieux de VaL26 : Nancy Nord - Maxéville (54)

Unité de conservation VaL26		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre les deux sites (A31), stations proches.
Contexte local des milieux fréquentés		Friches, carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		Non
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Destruction des habitats Destruction des espèces Isolement entre les populations Changements globaux
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		<i>Données récentes sur des secteurs à urbaniser, probablement une seule station antérieurement.</i>

2.1.27 État des lieux de VaL27 : côteaux RN4, Ligny-en-Barrois (55)

Unité de conservation VaL27		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs continue entre les deux sites de présence éloignés de quelques centaines de mètres.
Contexte local des milieux fréquentés		Éboulis, carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Inconnu
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Urbanisation, destruction des individus et des stations Isolement entre les populations Fermeture du milieu Changements globaux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2. Unités de conservation de *Vipera aspis* en Champagne-Ardenne

4.2.1. État des lieux de VaCA1 : Macey, Montgueux et Saint-Lyé (10)

Unité de conservation VaCA1		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs et vignobles autour des stations, puis séparation par des grandes cultures, le réseau routier dont l'A5 au sud de l'UC VaCA2.
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble, lisières et ourlets thermophiles, terrain de moto-cross
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines. Densités très fortes par endroits.
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (11 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Mauvaises pratiques de gestion Isolement génétique ?
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections en complément de l'OGEB
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

4.2.2. État des lieux de VaCA2 : Javarnant, Lirey, Sommeval et Souigny
(10)

Unité de conservation VaCA2		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Faiblement favorable : trame des milieux secs peu présente hormis quelques lisières. Séparation des autres UC de plusieurs kilomètres par des grandes cultures, le réseau routier dont l'A5 au nord (VaCA1).
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (2 mailles) 2020 et 2023, suivi ponctuel CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouse de l'Échelle)
	par rapport aux ZNIEFF	3 type II + 1 type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux Mauvaises pratiques de gestion Isolement génétique ?
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections en complément de l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.3. État des lieux de VaCA3 : Gyé-sur-Seine et Les-Riceys (10)

Unité de conservation VaCA3		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de culture de vignes et de massifs forestiers. Séparation d'une UC proche par la <i>Seine</i> (VaCA4).
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, talus, pelouses, milieu viticole
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement plusieurs centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta bilineata</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères, névroptères, hétérocères, autres invertébrés et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (14 mailles) 2020 et 2023, suivi ponctuel CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouse de Champ Cognier) dans un site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections en complément de l'OGEB
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

4.2.4. État des lieux de VaCA4 : Courteron, Essoyes et Gyé-sur-Seine
(10)

Unité de conservation VaCA4		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers, UC séparée de VaCA6 par quelques cultures et la Vallée de l'Arce, et séparée de VaCA3 par la Seine.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, vignobles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (33 mailles) 2020 et 2023, suivi ponctuel CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	2 sites du CEN CA (Pelouse du Vallon de Coquelin et Pelouses du Replat de la Haie) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides Activité de moto-cross
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections en complément de l'OGEB
	Protection	Non : stations déjà concernées éventuellement à étendre
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 61 : *Vipera aspis* juvénile sur un ourlet thermophile également favorable à *Lacerta bilineata* – station de Courteron (10), 30/06/2023 © Mathieu AUBRY

4.2.5. État des lieux de VaCA5 : Mussy-sur-Seine (10)

Unité de conservation VaCA5		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers, quelques cultures et séparée par la <i>Seine</i> à l'ouest probablement connectée avec les sous-populations de Côte d'Or (21).
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets/clairières thermophiles, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus ?
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, névroptères, coléoptères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (2 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections en complément de l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.6. État des lieux de VaCA6 : entre Merrey-sur-Arce et Landreville (10)

Unité de conservation VaCA6		
Nombre de stations		6
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers, quelques cultures et UC séparée des autres par l'Ource (VaCA4)
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta bilineata</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (11 mailles) 2020 et 2023, suivi ponctuel CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouses, éboulis et falaise de la Côte Mallet, de la Côte Digne et de Montavassé)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections en complément de l'OGEB
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 62 : Vue sur un talus favorable à *Vipera aspis* et *Lacerta bilineata* – station de Celles-sur-Ource (10), 18/04/2023 © Mathieu AUBRY

4.2.7. État des lieux de VaCA7 : Bourguignons, Chervey, Magnant et Merrey-sur-Arce (10)

Unité de conservation VaCA7		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers, limite du vignoble baréquanais, séparée de VaCA6 par la vallée de l'Arce, cultures et A5 au nord.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, carrière, vignobles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouse du Calvaire et Pinède de Comelard) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

4.2.8. État des lieux de VaCA8 : Vendeuvre-sur-Barse (10)

Unité de conservation VaCA8		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : station à préciser, isolée de VaCA7 et VaCA9 probablement favorable au niveau de la voie ferrée
Contexte local des milieux fréquentés		À préciser : voie ferrée ?
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Une observation récente d'un individu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> proche
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux de friches et de végétation spontanée Gestion inadaptée des milieux Isolement génétique
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui prioritaire
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Un individu observé sur la route en zone habitée (travaux au niveau de la voie ferrée : probablement fuite).

4.2.9. État des lieux de VaCA9 : entre Argançon et Ville-sous-la-Ferté (10)

Unité de conservation VaCA9		
Nombre de stations		13
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Séparation avec VaCA10 au nord par la rivière <i>Aube</i> et au sud par l'A5.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, motocross et carrière, milieu viticole, friches et zones de dépôts, murets
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> , <i>Lacerta bilineata</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, lépidoptères rhopalocères, coléoptères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (24 mailles) 2020 et 2023, suivi ponctuel CEN CA et RNR, POPReptile
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	Une station dans une RNR / site CEN CA (Pelouse de la "Côte de l'Étang")
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 2 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion de la RNR (CEN CA)
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides Motocross
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections en complément de l'OGEB, poursuite POPReptile
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 63 : Exemple de micro-habitat avec présence de *Vipera aspis* – station de Urville (10), 22/05/2024 © Mathieu AUBRY



Figure 64 : Bordure de route avec présence de *Vipera aspis* (et *Lacerta bilineata*) – station de Saulcy (10), 01/09/2024 © Mathieu AUBRY

4.2.10. État des lieux de VaCA10 : entre Nully (52) et Lignol-le-Château (10)

Unité de conservation VaCA10		
Nombre de stations		17
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Séparation avec VaCA9 au sud par la rivière <i>Aube</i> .
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, motocross et carrières, milieu viticole et talus, friches et zones de dépôts, bords de route, voies ferrées, murets
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> , <i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (27 mailles) 2020 et 2023, POPReptile
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	Une station dans un site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides Motocross
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections en complément de l'OGEB, poursuite POPReptile
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 65 : Vue sur lisière en bordure de vignes avec présence de *Vipera aspis* – Arsonval (10), 07/07/2024 © Mathieu AUBRY



Figure 66 : Carrière avec présence de *Vipera aspis* (et *Coronella austriaca*) – Nully (52), 18/03/2024 © Mathieu AUBRY

4.2.11. État des lieux de VaCA11 : Chevillon (52)

Unité de conservation VaCA11		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Faiblement favorable : station isolée à ce jour de plusieurs dizaines de kilomètres des autres. Trame des milieux secs autour de la station entourée de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, bordures de routes.
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Une observation
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Rhopalocères, hétérocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Isolement génétique ?
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.12. État des lieux de VaCA12 : Poissons et Thonance-les-Moulins
(52)

Unité de conservation VaCA12		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : UC isolée à ce jour de plusieurs dizaines de kilomètres des autres. Trame des milieux secs autour des stations entourées de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, coteaux, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, névroptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Isolement génétique ?
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.13. État des lieux de VaCA13 : Andelot-Blancheville, Doulaincourt-Saucourt, Froncles et Vouécourt (52)

Unité de conservation VaCA13		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Faiblement favorable : UC isolée à ce jour d'une dizaine de kilomètres des autres UC (VaCA10, VaCA12, VaCA14). Trame des milieux secs autour des stations entourées de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, tranchées sous lignes
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, névroptères, coléoptères, lépidoptères rhopalocères et hétérocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Agriculture intensive Fermeture des milieux pelousaires
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.14. État des lieux de VaCA14 : Jonchery (52)

Unité de conservation VaCA14		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Faiblement favorable : station isolée. Trame des milieux secs autour des stations entourées de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (2 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Agriculture intensive Fragmentation
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.15. État des lieux de VaCA15 : Chaumont (52)

Unité de conservation VaCA15		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Faiblement favorable : station isolée d'une dizaine de kilomètres des autres UC (VaCA14, VaCA16, VaCA17). Trame des milieux secs sur la station puis entourée de massifs forestiers et de cultures et fragmentation par le réseau routier et la ville de Chaumont.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses/ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		?
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> proche
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (3 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Urbanisation Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.16. État des lieux de VaCA16 : Louvières et Marnay-sur-Marne (52)

Unité de conservation VaCA16		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : UC isolée. Trame des milieux secs autour des stations entourées de massifs forestiers et de cultures rendant la continuité écologique très fragmentée.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, bordures de prairies
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Agriculture intensive Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.17. État des lieux de VaCA17 : Orges (52)

Unité de conservation VaCA17		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : station isolée des autres UC (VaCA9, VaCA15 et VaCA17). Trame des milieux secs sur la station entourée de massifs forestiers et de cultures rendant la continuité écologique très fragmentée. A5 au sud.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, bordures de prairies
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-



Figure 67 : *Vipera aspis* sur une lisière – station de Orges (52), 31/07/2023 © Mathieu AUBRY

4.2.18. État des lieux de VaCA18 : Latrecey-Ormoy-sur-Aube (52)

Unité de conservation VaCA18		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : station isolée. Trame des milieux secs sur la station entourée de massifs forestiers et de cultures rendant la continuité écologique très fragmentée. A5 au sud.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta bilineata</i> probable
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, névroptères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (3 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.19. État des lieux de VaCA19 : Rochetaillée (52)

Unité de conservation VaCA19		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : station isolée des autres UC (VaCA20 et VaCA21). Trame des milieux secs sur la station entourée de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (1 maille) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.20. État des lieux de VaCA20 : Colmier-le-Haut et Germaines (52)

Unité de conservation VaCA20		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : UC isolée des autres UC (VaCA19 et VaCA21). Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères et rhopalocères
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (7 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.21. État des lieux de VaCA21 : Vals-des-Tilles (52)

Unité de conservation VaCA21		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : station isolée. Trame des milieux secs sur la station entourée de massifs forestiers et de cultures. Autoroute A5 à l'est.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Inconnu
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta bilineata</i> proche
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Gestion inadaptée des milieux Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : prospections supplémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

4.2.22. État des lieux de VaCA22 : Le Pailly, Saint-Geosmes et Chalindray (52)

Unité de conservation VaCA22		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses sur coteaux, ancienne carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, coléoptères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (12 mailles) 2020 et 2023, suivi ponctuel CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	Une station dans un site N2000 (ZSC) et un site CEN CA (Pelouses du "Rebord du plateau de Langres " de Cohons à Chalindrey)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Fragmentation
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 68 : *Vipera aspis* sur une lisière forestière en bordure de pelouse – station de Le Pailly (52),
02/05/2023 © Mathieu AUBRY

4.2.23. État des lieux de VaCA23 : Grenant et Saulles (52)

Unité de conservation VaCA23		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta bilineata</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (12 mailles) 2020 et 2023, suivi ponctuel CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouses de Grenant) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Fragmentation
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 69 : Habitat de pelouse favorable à *Vipera aspis* – Station de Grenant (52), 21/03/2023 © Fanny BOISSIER

4.2.24. État des lieux de VaCA24 : Le Montsaigeonnais (52)

Unité de conservation VaCA24		
Nombre de stations		3
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (11 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Agriculture intensive Fragmentation
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

5. Monographie de *Lacerta bilineata* en Grand Est



Lézard à deux raies

Lacerta bilineata Daudin, 1802



Biologie

-  Jusqu'à 40 cm, dimorphisme sexuel marqué
-  Ovipare : 5 à 53 œufs, 1 mois de gestation
-  Arthropodes, occasionnellement reptiles et fruits
-  Prédateurs : rapaces, serpents, mammifères
-  4 à 8 ans



Activité Grand Est :
fin février à octobre

Écologie

-  Grand Est : pelouses sèches, vignobles avec murets végétalisés, fruticées, lisères forestières, pierriers, talus, affleurements rocheux
-  Domaines vitaux variant de quelques centaines de m² à 1 ha
-  En Alsace : 150 – 530 m d'altitude
En Champagne-Ardenne : 80 – 460 m d'altitude
-  Affinité exclusive pour les milieux thermophiles dans le Grand Est



Lézard à deux raies *Lacerta bilineata* Daudin, 1802



Statuts protection & conservation



Berne (Ann. II), Directive 92/43/CEE (Ann. IV)



Espèce et habitat protégés (arrêté du 08/01/2021)



[Europe \(2022\)](#)

[France \(2015\)](#)

[Grand Est \(2023\)](#)



- Fragmentation locale et isolement génétique
- Destruction directe d'individus et d'habitats
- Dégradation des milieux de vie
- Utilisation de produits phytosanitaires

Menaces



Crédits photos : © Alain FIZESAN (BUFO) : couple, subadulte, juvénile & habitat thermophile de vignoble collinéen (68) ; © Mathieu AUBRY (CPIE SC) : habitat thermophile dans le Barrois (10)

5.1. Unités de conservation de *Lacerta bilineata* en Alsace

5.1.1. État des lieux de LbA1 : entre Dambach-la-Ville et Scherwiller (67)

Unité de conservation LbA1		
Nombre de stations		1 étendue
Niveau de connaissances estimé		Bon
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs et continue entre vignoble et châteaux. UC la plus septentrionale d'Alsace et la plus isolée (avec celle du sud).
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés, lisières forestières, forêts Ouvertes, affleurements rocheux, landes
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		> 200 individus (probablement plusieurs centaines)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB (31 mailles) 2020 et 2023
Situation de la station	par rapport aux périmètres à statut de protection	APPB du Massif de l'Ortenbourg intégrant une petite partie de l'UC au niveau des châteaux de l' <i>Ortenbourg</i> et du <i>Ramstein</i> mais sans signaler l'espèce dans l'arrêté
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Actions possibles dans un futur proche via projet TVB en cours (2025)
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Travaux occasionnels de réfection des châteaux et de leurs abords Dérangement/piétinement occasionnel dans l'APPB (trails, randonnées) Isolement génétique
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : au nord de la station
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		UC isolée et sans possibilités de connexion avec LbA2 au sud (vallée de Villé fragmentante) mais extension possible vers le nord (aucune donnée historique proche).

Une des rares stations pouvant se retrouver en contexte forestier avec record d'altitude (530 m).



Figure 70 : Vue d'un habitat favorable à l'espèce proche du château de l'Ortenbourg à Scherwiller (67), 29/05/2021 © Jean-Pierre VACHER. Notons les Fraxinelles (*Dictamnus albus*) en fleur au premier plan, espèce de flore protégée au niveau régional.

5.1.2. État des lieux de LbA2 : entre Saint-Hippolyte (68) et Orschwiller (67)

Unité de conservation LbA2		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs favorable et continue entre stations et en direction de LbA3 au sud
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Lisières forestières Forêts ouvertes
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB (1 maille) 2020 et 2023
Situation de la station	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Fermeture des milieux forestiers ouverts Isolement génétique
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : avec LbA3 au sud
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Station « à cheval » sur les deux départements (une seule donnée isolée à Orschwiller). Une des rares UC d'Alsace avec si peu de niveau de protection.



Figure 71 : Vue d'un habitat favorable au *Langenberg* à Saint-Hippolyte (68), 15/08/2020 © Roberto D'AGOSTINO

5.1.3. État des lieux de LbA3 : entre Rorschwihr et Bergheim (68)

Unité de conservation LbA3		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs continue jusque LbA2 au nord
Contexte local des milieux fréquentés		Ancienne carrière Fruticées et lisières Pelouses sèches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Hémiptères, rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB et PNR BV (9 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du Site CEN Alsace (Grasberg) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion actuel du site du CEN Alsace
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : au nord
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui prioritaire : avec LbA2 au nord
	Gestion	Oui
Remarques		Une ou plusieurs stations intermédiaires peuvent exister entre LbA2 et LbA3.



Figure 72 : Vue sur l'ancienne carrière du *Grasberg* à Bergheim (68), 10/07/2021 © Jean-Pierre ZIEGER



Figure 73 : Vue sur une pelouse du *Grasberg* à Bergheim (68), 28/10/2021 © Jean-Pierre ZIEGER

5.1.4. État des lieux de LbA4 : Kaysersberg Vignoble (68)

Unité de conservation LbA4		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Très bon
Continuité écologique		Globalement favorable : trame des milieux secs continue pour la station la plus étendue mais discontinuité entre les 2 stations séparées par un massif forestier > 500 m. Discontinuité avec les autres UC.
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Lisières forestières Pelouses sèches Affleurements rocheux Abords château
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		> 200 individus (probablement plusieurs centaines)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, hémiptères, rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Études population locale et TVB en 2017 Suivis OGEB et PNR BV (44 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site CEN du Alsace (Laengert) Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I + 2 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Projet de TVB non abouti en 2017 mais actions proposées toujours d'actualité Plan de gestion actuel du site du CEN Alsace
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique
État de conservation général		Bon
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non sauf pour l' <i>Elsenrain</i> et à l'est de la nécropole
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui : entre les deux stations
	Gestion	Oui
Remarques		Une des UC les mieux connues d'Alsace.



Figure 74 : *Lacerta bilineata* dans son habitat proche du château du Schlossberg (68), 11/04/2017 © Alain FIZESAN



Figure 75 : Exemple d'affleurement rocheux embroussaillé favorable à l'espèce à Kaysersberg Vignoble (68), 12/04/2016 © Alain FIZESAN



Figure 76 : Vue sur la station isolée de l'*Elsenrein* à l'ouest, séparée de la station principale par le massif forestier, Kaysersberg Vignoble (68), 07/09/2017 © Alain FIZESAN

5.1.5. État des lieux de LbA5 : Ammerschwihr (68)

Unité de conservation LbA5		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Peu favorable : trame des milieux secs continue mais isolée dans le paysage (station enclavée entre deux vallées)
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Lisières forestières Affleurements rocheux
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB (4 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Isolement génétique
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Aucune possibilité réaliste de reconnexion avec d'autres UC.



Figure 77 : Milieu structuré intra-viticole – station du *Sonnenberg* à Ammerschwihr (68), 29/04/2016 © Alain FIZESAN

5.1.6. État des lieux de LbA6 : Katzenthal (68)

Unité de conservation LbA6		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Peu favorable : trame des milieux secs continue mais isolée dans le paysage (station enclavée entre deux vallées)
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Château du <i>Wineck</i> Lisières forestières (?)
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 50 individus
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance. Gestion en milieux ouverts des abords du château du <i>Wineck</i> .
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Isolement génétique
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : en périphérie du château et vers le nord
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non (isolement)
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		<i>Station et secteur globalement peu connus mais potentiellement plus riches. Une des rares UC d'Alsace avec si peu de niveau de protection.</i>

5.1.7. État des lieux de LbA7 : entre Niedermorschwihr et Ingersheim (68)

Unité de conservation LbA7		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs continue entre stations mais déconnectée des autres UC
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Ancienne carrière Lisières forestières Affleurements rocheux
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Rhopalocères, hétérocères, orthoptères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2015 à 2017 Suivis OGEb (10 mailles) 2020 et 2023 Suivis PNR BV (1 maille) 2021 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 ENS (Colline du Florimont) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance dans le vignoble mais gestion conservatoire au niveau de l'ENS par la CeA
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Isolement génétique
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Oui prioritaire : dans le vignoble
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Station marginale du Florimont avec très peu d'individus au contraire du Flieh dans le vignoble.



Figure 78 : Vue sur un talus intra-viticole favorable à *Lacerta bilineata* – station du *Flieh* à Niedermorschwihr (68), 27/04/2023 © Alain FIZESAN

5.1.8. État des lieux de LbA8 : Turckheim nord (68)

Unité de conservation LbA8		
Nombre de stations		4
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs continue entre stations mais déconnectée des autres UC
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Lisières forestières Affleurements rocheux Forêts ouvertes
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Rhopalocères, orthoptères hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB (2 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN Alsace (Letzenberg)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance à part le plan de gestion du site du CEN Alsace (mineur)
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Pression liée à l'urbanisation Isolement génétique
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : entre toutes les stations et au <i>Letzenberg</i>
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre toutes les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		<i>Particularité de la station du Hunabuehl située en contexte forestier peu ouvert.</i>

5.1.9. État des lieux de LbA9 : entre Turckheim sud et Zimmerbach (68)

Unité de conservation LbA9		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs continue mais déconnectée des autres UC
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Lisières forestières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2015 à 2017 Suivis OGEB (4 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Isolement génétique
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : vers Zimmerbach
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : avec LbA10 à l'ouest
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 79 : Vue sur un muret végétalisé favorable à *Lacerta bilineata* – station de l'*Ensenberg* à Zimmerbach (68), 02/05/2023 © Alain FIZESAN

5.1.10. État des lieux de LbA10 : Wihr-au-Val (68)

Unité de conservation LbA10		
Nombre de stations		2 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs discontinue entre stations et LbA9 vers l'ouest
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Lisières forestières Affleurements rocheux
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Isolement génétique
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : autour des stations et surtout vers l'est (Walbach/Zimmerbach)
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : avec LbA9 à l'est
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		UC découverte en 2015 et seule d'Alsace ne figurant dans aucun périmètre de protection ou d'inventaire.



Figure 80 : Vue générale d'un milieu intraviticole diversifié favorable à *Lacerta bilineata* et à *Coronella austriaca* à Wihr-au-Val (68), 03/04/2025 © Alain FIZESAN

5.1.11. État des lieux de LbA11 : entre Wintzenheim et Éguisheim (68)

Unité de conservation LbA11		
Nombre de stations		3
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs continue entre stations s'étendant sur des dizaines de kilomètres au sud jusque LbA12
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Pelouses sèches Lisières forestières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2015 à 2017 Suivis OGEB (3 mailles) 2020 et 2023 Suivis PNR BV (1 maille) 2021 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN Alsace (Oberschoflit) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance à part le plan de gestion du site du CEN Alsace
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Isolement génétique
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : entre stations et en périphérie
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		Secteur globalement peu prospecté en dehors de l'Oberschoflit.



Figure 81 : Exemple de pierrier intraviticole au niveau de la station de l'Oberschoflit à Wintzenheim (68), 21/06/2016 © Alain FIZESAN



Figure 82 : Talus intraviticole à la fois rocailleux et herbeux, très favorable à *Lacerta bilineata* dans le vignoble de Wintzenheim (68) 28/04/2025 © Alain FIZESAN

5.1.12. État des lieux de LbA12 : entre Soultzmatt et Rouffach (68)

Unité de conservation LbA12		
Nombre de stations		2 (1 étendue et 1 isolée)
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Bon sauf au <i>Harthweg</i> (Pfaffenheim)
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs continue entre stations avec lien possible vers le nord
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Pelouses sèches et arbustives Ancienne carrière Prés-vergers Lisières forestières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		> 200 individus (probablement plus d'un millier)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Nombreux invertébrés et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB (22 mailles) 2020 et 2023 Suivis PNR BV (14 mailles) 2021 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	Nombreuses parcelles ENS 1 site du CEN Alsace (<i>Luetzelthal</i>) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 2 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance à part le plan de gestion du site du CEN Alsace et des parcelles ENS
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Ponctuellement feux de la Saint-Jean
État de conservation général		Excellent
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : vers le <i>Harthweg</i> au nord
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui : entre la station principale et le <i>Harthweg</i> au nord
	Gestion	Non
Remarques		<i>Un des secteurs les mieux connus par les naturalistes locaux au niveau des pelouses sèches mais moins dans le vignoble.</i> <i>Station du Harthweg dans le vignoble de Pfaffenheim découverte récemment (2021).</i>



Figure 83 : Milieu pelousaire du *Zinnkoepfle* à Soultzmatt (68), 01/05/2023 © Alain FIZESAN



Figure 84 : Milieu pelousaire du *Strangenberg* à Westhalten (68) 11/07/2024 © Alain FIZESAN



Figure 85 : Exemple de talus structuré en bordure de parcelle viticole de l'*Oelberg* à Westhalten (68),
22/05/2024 © Alain FIZESAN

5.1.13. État des lieux de LbA13 : le *Bollenberg* à Westhalten, Rouffach et Orschwihr (68)

Unité de conservation LbA13		
Nombre de stations		1 étendue
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Très bon
Continuité écologique		Favorable : trame des milieux secs continue centrée sur les pelouses du <i>Bollenberg</i> . Discontinuité avec les autres UC.
Contexte local des milieux fréquentés		Pelouses sèches et arbustives Affleurements rocheux Prés-vergers Lisières forestières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		> 200 individus (probablement plus d'un millier)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i> , <i>Vipera aspis</i> (introduite)
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Nombreux invertébrés et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB et PNR BV (33 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	RNR Collines de Rouffach 1 site du CEN Alsace des Collines de Rouffach (même emprise que RNR dont le CEN est gestionnaire) 1 petite parcelle ENS 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site du CEN Alsace/RNR
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Ponctuellement feux de la Saint-Jean Retournements de pierres Prélèvements probables Surfréquentation (piétinement, dérangement)
État de conservation général		Excellent
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Non
	Protection	Oui (ex : extension de la RNR)
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non

Remarques	Station du Bollenberg, réputée pour sa population de <i>Vipera aspis</i> , est sans doute le secteur le mieux connu des naturalistes locaux et le mieux préservé.
-----------	---



Figure 86 : Mosaïque de milieux dans une pelouse sèche du *Bollenberg* à Rouffach (68) extrêmement favorables à *Lacerta bilineata* (et *Vipera aspis*), 02/05/2025 © Alain FIZESAN



Figure 87 : Haie structurée et pierrier au *Bollenberg* à Rouffach (68) favorable à *Lacerta bilineata* (et *Vipera aspis*), 02/05/2025 © Alain FIZESAN

5.1.14. État des lieux de LbA14 : entre Guebwiller et Buhl (68)

Unité de conservation LbA14		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Peu favorable : trame des milieux secs discontinue entre stations et autres UC
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Lisières forestières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 200 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Hétérocères, orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB (5 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Pression liée à l'urbanisation Isolement génétique (stations isolées)
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : entre stations et vers le nord
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre les stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-



Figure 88 : Muret végétalisé favorable à l'espèce au *Kitterlé* à Guebwiller (68), 19/04/2016 © Alain FIZESAN

5.1.15. État des lieux de LbA15 : Thann (68)

Unité de conservation LbA15		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Peu favorable : trame des milieux secs discontinue avec entités « coincées » entre forêts et urbanisation
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble : murets, talus, haies et bosquets associés Affleurements rocheux Lisières forestières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		< 50 individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i> , <i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Hétérocères, rhopalocères, orthoptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivis SIBA de 2005 à 2017 Suivis OGEB (2 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Aucune à notre connaissance à part une gestion ponctuelle du <i>Rangen</i> par la commune pour limiter sa fermeture
Menaces identifiées		Viticulture et gestion associée Fermeture des milieux Isolement génétique
État de conservation général		Mauvais
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non (isolement trop important)
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		UC la plus méridionale, déconnectée, isolée et vulnérable d'Alsace.



Figure 89 : Contexte local de vignoble structuré et très pentu favorable à l'espèce à Thann (68),
18/05/2016 © Alain FIZESAN

5.2. Unités de conservation de *Lacerta bilineata* en Champagne-Ardenne

5.2.1. État des lieux de LbCA1 : Berru (51)

Unité de conservation LbCA1		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : station isolée, unique au nord de la rivière <i>Marne</i> . Trame des milieux secs sur le mont, entouré de vignobles puis fractures avec urbanisation et plaine agricole intensive.
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble intensif / lisières thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		1 individu observé (mort)
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation de la donnée + prospections complémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non : station isolée
	Gestion	Non
Remarques		Observation de 2014 d'un individu mort, confirmé sur photo en 2020.

5.2.2. État des lieux de LbCA2 : entre Avize et Blancs-Coteaux (51)

Unité de conservation LbCA2		
Nombre de stations		5
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de culture intensive de vignes puis fractures avec plaine agricole intensive
Contexte local des milieux fréquentés		Vignoble intensif / lisières thermophiles et pelouses, talus
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> , <i>Vipera berus</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (8 mailles) 2020 et 2023, Suivi ponctuel dans le cadre de la RNN
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	RNN Pâtis d'Oger et du Mesnil sur Oger gérée par le CEN CA 1 site du CEN CA (Falaises et anciens pâtis de Cuis) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	5 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du CEN CA et RNN
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui
Remarques		-

5.2.3. État des lieux de LbCA3 : entre Le Meriot et Villenauxe-le-Grande
(10)

Unité de conservation LbCA3		
Nombre de stations		7
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de culture intensive puis séparation d'une autre unité de conservation par la <i>Seine</i> et des zones urbanisées
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières thermophiles et pelouses, talus, carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> , <i>Vipera berus</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (14 mailles) 2020 et 2023, Suivi ponctuel dans le cadre des sites CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 APPB « La Carrière de Montpothier » 2 sites du CEN CA (Pelouse de Montacran et Carrière "les Minières" de Montpothier)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre stations
	Gestion	Oui
Remarques		-

5.2.4. État des lieux de LbCA4 : entre Avant-lès-Marcilly et Saint-Loup-de-Buffigny (10)

Unité de conservation LbCA4		
Nombre de stations		5
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de culture intensive puis séparation d'une autre unité de conservation par la <i>Seine</i> et des zones urbanisées
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, talus
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (5 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre stations
	Gestion	Oui prioritaire
Remarques		-

5.2.5. État des lieux de LbCA5 : Marcilly-le-Hayer (10)

Unité de conservation LbCA5		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : station isolée, séparée de l'autre population par l'autoroute A5
Contexte local des milieux fréquentés		-
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Une donnée de 2012 mentionnant 3 individus
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Disparition des habitats Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

5.2.6. État des lieux de LbCA6 : entre Aix-Villemaur-Palis et Paisy-Cosdon
(10)

Unité de conservation LbCA6		
Nombre de stations		6
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de culture intensive. Stations séparées des autres unités de conservation par la rivière <i>Vanne</i> et zones urbanisées
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, talus, pelouses sèches
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, coléoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (2 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui : entre stations
	Gestion	Oui
Remarques		-

5.2.7. État des lieux de LbCA7 : entre Bercenay-en-Othe et Prugny (10)

Unité de conservation LbCA7		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de culture intensive. Stations éloignées de 7 km
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques individus
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> connu à moins de 2 km
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Hémiptères, névroptères, orthoptères, rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Disparition des habitats Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires
	Protection	Non (site industriel)
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		Deux observations seulement.

5.2.8. État des lieux de LbCA8 : Virey-sous-Bar (10)

Unité de conservation LbCA8		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : station isolée par zone agricole et éloignée de LbCA13
Contexte local des milieux fréquentés		Carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Une observation d'un individu
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux et activité industrielle
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires
	Protection	Non (site industriel)
	Reconnexion	Non (donnée unique isolée)
	Gestion	Non
Remarques		Une donnée seulement.

5.2.9. État des lieux de LbCA9 : entre Bagneux-la-Fosse et Les Riceys
(10)

Unité de conservation LbCA9		
Nombre de stations		2 stations
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible à moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de culture de vignes et de massifs forestiers. Séparation de LbCA10 proche par la rivière <i>Laignes</i> .
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, talus, pelouses, milieu viticole
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronelle austriaca</i> , <i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, orthoptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Suivi OGEB (1 maille) 2020 et 2023
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-



Figure 90 : Vue sur une pelouse favorable à *Lacerta bilineata* – station de Les Riceys (10),
29/04/2023 © Ninon CHINAL

5.2.10. État des lieux de LbCA10 : entre Courteron et Les Riceys (10)

Unité de conservation LbCA10		
Nombre de stations		6
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de culture de vignes et de massifs forestiers. Séparation de LbCA9 par la rivière <i>Laignes</i> et des unités LbCA11 et LbCA12 par la <i>Seine</i>
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, talus, pelouses, milieu viticole
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement plusieurs centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, névroptères, hétérocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (11 mailles) 2020 et 2023 et suivis ponctuel sur les sites CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouse de Champ Cognier) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion des sites CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui : à étendre ?
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui
Remarques		-



Figure 91 : Vue sur une lisière à ourlets thermophiles favorable à *Lacerta bilineata* – station de Gyé-Sur-Seine (10), 02/06/2020 © Mathieu AUBRY

5.2.11. État des lieux de LbCA11 : Mussy-sur-Seine (10)

Unité de conservation LbCA11		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers, quelques cultures et séparée de LbCA10 par la <i>Seine</i> .
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, névroptères, coléoptères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (2 mailles) 2020 et 2023 et suivi ponctuel sur le site CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouse de Rudemont) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui
Remarques		-

5.2.12. État des lieux de LbCA12 : entre Courteron et Essoyes (10)

Unité de conservation LbCA12		
Nombre de stations		8
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers, quelques cultures et séparé de LbCA10 par la <i>Seine</i> .
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (27 mailles) 2020 et 2023 + suivi ponctuel sur les sites CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	3 sites du CEN CA (Pelouses du Replat de la Haie, Pelouse de la Cosvigne, Pelouse du Vallon de Coquelin) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	4 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides Activité de Moto-cross
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Non ou à étendre si opportunité
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui
Remarques		-



Figure 92 : Vue sur une lisière à ourlets thermophiles favorable à *Lacerta bilineata* – station de Gyé-Sur-Seine (10), 27/04/2023 © Mathieu AUBRY

5.2.13. État des lieux de LbCA13 : entre Celles-sur-Ource et Ville-sur-Arce (10)

Unité de conservation LbCA13		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers, quelques cultures. Séparée de LbCA12 par l'Ource et des autres (LbCA8 et LbCA14) par une distance importante.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, carrière
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui
Remarques		-



Figure 93 : Vue sur pelouse favorable à *Lacerta bilineata* – station de Celles-sur-Ource (10),
18/04/2023 © Mathieu AUBRY

5.2.14. État des lieux de LbCA14 : Verpillières-sur-Ource (10)

Unité de conservation LbCA14		
Nombre de stations		1
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible : à améliorer
Continuité écologique		Moyennement favorable : station isolée. Population sur la trame des milieux secs, séparée de LbCA13 par massif forestier et cultures.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, zones de dépôt proche de vignes
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Un individu juvénile observé
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		-
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	-
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		<i>Une unique donnée, séparée de 5 km de la donnée la plus proche connue à ce jour.</i>

5.2.15. État des lieux de LbCA15 : entre Longpré-le-Sec et Puits-et-Nuisement (10)

Unité de conservation LbCA15		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Faible à moyen
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures la séparant de LbCA16.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi ponctuel sur site CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Carrière le Chapon)
	par rapport aux ZNIEFF	-
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Isolement génétique
État de conservation général		Inconnu
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Non
Remarques		-

5.2.16. État des lieux de LbCA16 : entre Arconville et Urville (10)

Unité de conservation LbCA16		
Nombre de stations		20
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Séparation avec LbCA17 au nord par la rivière <i>Aube</i> et au sud (LbCA13) par l'A5 et une grande distance.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, motocross et carrière, milieu viticole, friches et zones de dépôts, murets
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> , <i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, coléoptères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (7 mailles) 2020 et 2023 et suivis ponctuels sur les sites CEN CA et RNR et suivi POPReptile
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	RNR Pelouse de la "Côte de l'Étang" 3 sites du CEN CA (RNR Pelouse de la "Côte de l'Étang", Pelouse des Grandes Valottes et Pelouse du Moulin à vent à Baroville)
	par rapport aux ZNIEFF	5 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion des sites CEN CA et de la RNR
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides Motocross
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB + poursuite POPReptile
	Protection	Oui
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre les stations
	Gestion	Oui
Remarques		-



Figure 94 : Vue sur un habitat favorable à *Lacerta bilineata* – station de Baroville (10), 19/10/2024 © Mathieu AUBRY

5.2.17. État des lieux de LbCA17 : entre Arrentières (10) et Beurville (52)

Unité de conservation LbCA17		
Nombre de stations		13
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Séparation avec LbCA16 au sud par la rivière <i>Aube</i>
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, motocross et carrière, milieu viticole, friches et zones de dépôts, murets
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Plusieurs centaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Lacerta agilis</i> , <i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (7 mailles) 2020 et 2023 et suivi POPReptile
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	4 de type I + 1 de type II
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Viticulture intensive Pesticides Motocross
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB + poursuite POPReptile
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui prioritaire : entre les stations
	Gestion	Oui
Remarques		-

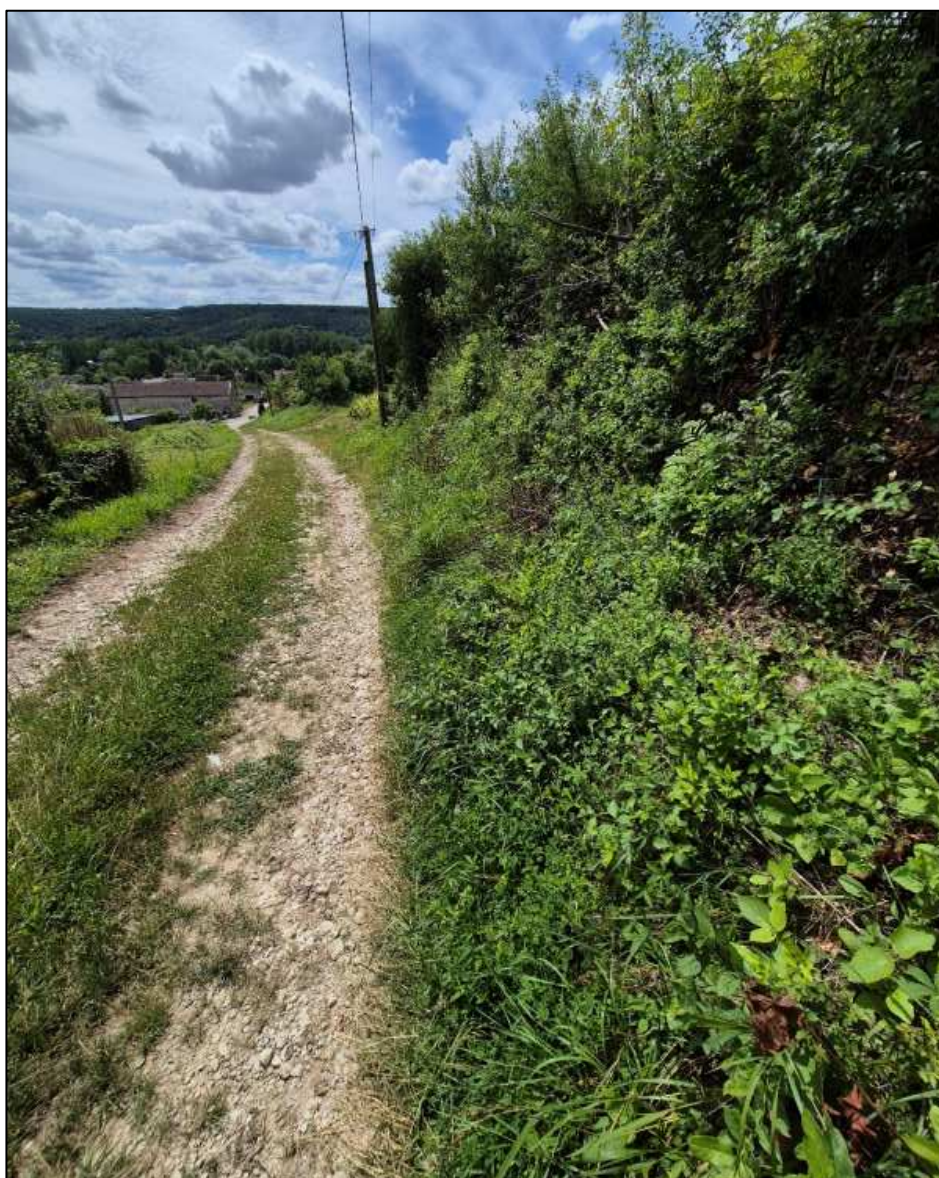


Figure 95 : Vue sur lisière en bordure de vignes et de village favorable à *Lacerta bilineata* – Arsonval (10), 07/07/2024 © Mathieu AUBRY

5.2.18. État des lieux de LbCA18 : entre Latrecey et Ormoy-sur-Aube (52)

Unité de conservation LbCA18		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC Isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Grande séparation avec les autres unités de conservation connues à ce jour.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, anciennes voies ferrées
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (2 mailles) 2020 et 2023 et suivis ponctuels sur les sites CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site du CEN CA (Pelouse du Mont à Latrecey) 1 site Natura 2000 (ZSC) 1 APPB
	par rapport aux ZNIEFF	2 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion du site CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Isolement génétique Viticulture intensive Pesticides Motocross
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui
Remarques		-

5.2.19. État des lieux de LbCA19 : Vals-des-Tilles (52)

Unité de conservation LbCA19		
Nombre de stations		2
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen à fort
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC Isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Grande séparation avec les autres unités de conservation connues à ce jour côté Grand Est et passage de l'A5 à l'est.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses,
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		-
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hétérocères, hémiptères, névroptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (4 mailles) 2020 et 2023 et suivis ponctuels sur les sites CEN CA et RNR
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 Site CEN CA (RNR Pelouses et bois de Villemoron)
	par rapport aux ZNIEFF	1 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion des sites CEN CA et RNR
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Non
	Gestion	Oui
Remarques		-

5.2.20. État des lieux de LbCA20 : entre Dommarien et Le Montsaugonnais (52)

Unité de conservation LbCA20		
Nombre de stations		6
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Séparation de LbCA21 à l'est par la <i>Saône</i> .
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (5 mailles) 2020 et 2023
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	3 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		-
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Isolement génétique Gestion inadaptée des milieux Disparition des habitats
État de conservation général		Médiocre
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Oui prioritaire
	Reconnexion	Oui : entre les stations
	Gestion	Oui
Remarques		-

5.2.21. État des lieux de LbCA21 : entre Chassigny et Villegusien-le-Lac (52)

Unité de conservation LbCA21		
Nombre de stations		8
Niveau de connaissances estimé selon les efforts de prospection connus		Moyen : à affiner
Continuité écologique		Moyennement favorable : UC isolée. Trame des milieux secs sur les stations entourées de massifs forestiers et de cultures. Séparation LbCA20 à l'ouest par la Saône.
Contexte local des milieux fréquentés		Lisières et ourlets thermophiles, pelouses, carrières
Effectif approximatif estimé (toutes stations confondues)		Probablement quelques dizaines
Présence d'autres reptiles PRA		<i>Coronella austriaca</i> , <i>Vipera aspis</i>
Présence d'autres enjeux « milieux secs »		Orthoptères, rhopalocères, coléoptères, hémiptères et oiseaux
Suivis ou études spécifiques		Suivi OGEB (5 mailles) 2020 et 2023 et suivis ponctuels sur les sites du CEN CA
Situation des stations	par rapport aux périmètres à statut de protection	3 sites du CEN CA (Pelouses de Grenant, Carrière "aux Fontenilles" à Chassigny, Pelouse de "La Margelle" à Cusey) 1 site Natura 2000 (ZSC)
	par rapport aux ZNIEFF	4 de type I
Actions conservatoires passées, en cours ou à venir		Plan de gestion des sites CEN CA
Menaces identifiées		Fermeture des milieux pelousaires Gestion inadaptée des milieux Disparition des habitats
État de conservation général		Moyen
ACTIONS à entrevoir	Connaissance	Oui prioritaire : actualisation des données + prospections complémentaires à l'OGEB
	Protection	Non
	Reconnexion	Oui
	Gestion	Oui
Remarques		-



Figure 96 : Habitat de pelouse fréquenté par *Lacerta bilineata* – Station de Grenant (52), 21/03/2023
© Fanny BOISSIER

6. Monographie de *Lacerta agilis* en Grand Est

Lézard des souches (ou Lézard agile) *Lacerta agilis* Linnaeus, 1802



Reptile à la répartition mondiale la plus étendue, de l'Atlantique au Nord-Ouest de la Chine. En Europe, c'est une espèce médio-européenne continentale.

→ Populations : largement réparti en Grand-Est mais densités très hétérogènes



Lézard des souches (ou Lézard agile)

Lacerta agilis Linnaeus, 1802



Biologie

-  18-22 cm dont 12-13 pour la queue
-  Ovipare : 6 à 15 œufs, 2 à 3 mois d'incubation
-  Arthropodes : coléoptères, criquets ... parfois petits végétaux
-  Prédateurs : mammifères (carnivores, sangliers), rapaces, corvidés et serpents. Fourmis pour les œufs.
-  5 à 6 ans en moyenne (maximum 12)  Activité Grand Est : Avril à octobre

Écologie

-  Grand Est : milieux variés tels lisières et clairières, pelouses sèches, carrières, bords de chemins et voies ferrées, friches ...
Hors zone thermophile : tourbières alcalines, bords de marais.
-  Domaines vitaux de quelques centaines de m²
-  Grand Est : jusqu'à 1 300 m d'altitude
-  Affinité marquée mais non exclusive pour les milieux thermophiles dans le Grand Est   



Lézard des souches (ou Lézard agile)

Lacerta agilis Linnaeus, 1802



Statuts protection & conservation



Berne (Ann. II), Directive 92/43/CEE (Ann. IV)



Espèce et habitat protégés (arrêté du 08/01/2021)



[Europe \(2023\)](#)



[France \(2015\)](#)



[Grand Est \(2023\)](#)



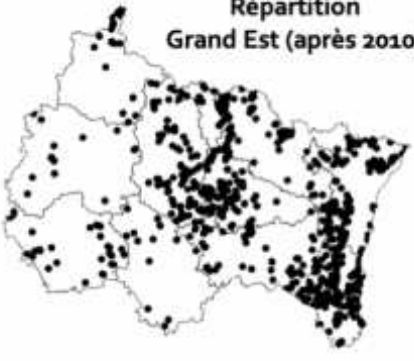
- Fragmentation des habitats
- Destruction directe d'individus et d'habitats
- Altération "naturelle" et dégradation des milieux de vie
- Changement climatique, compétition avec autres reptiles

Menaces



Crédits photos : © Valentin ROPITAL (Neomys), mâle, Meurthe-et-Moselle (54) ; © Alain FIZESAN (BUFO), juvénile, Haut-Rhin (68) & femelle, Bas-Rhin (67) ; © Alison PIQUET (Neomys), mâle, Moselle (57) ; © Olivier SCHOENSTEIN (Neomys), ancienne carrière, Meuse (55).

7. Monographie de *Coronella austriaca* en Grand Est

Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768  Vaste répartition en Europe : du Nord de la péninsule ibérique jusqu'en Russie, Italie, Balkans, Nord Turquie. Bien répartie en France hors bassin aquitain, pointe Nord et pourtour méditerranéen. → Populations principales en Grand Est : Champagne humide, Pays Othe, Barrois, Nord Ardennes, Montagne de Reims ; Côtes de Moselle, Côtes de Meuse, plateau de Haye, Warndt ; massif vosgien et contreforts alsaciens, Vosges du Nord, forêts de la Harth et de Haguenau.	Répartition Grand Est (après 2010) 
	

Coronelle lisse
Coronella austriaca Laurenti, 1768



	Jusqu'à 70 cm, pas de dimorphisme sexuel	Biologie
	Vivipare : 3 à 15 jeunes, 3 à 4 mois de gestation	
	Reptiles (Orvet fragile, Lacertidés, parfois petits serpents), micromammifères, cas de cannibalisme connus	
	Prédateurs : rapaces, échassiers, faisans, mammifères dont Chat domestique	
	10 ans, rarement plus de 15 ans	 Activité Grand Est : Mars à octobre

Écologie

-  Grand Est : pelouses sèches, vignobles, fruticées, lisières forestières, talus, pierriers, landes, affleurements rocheux, voies ferrées, carrières, friches.
-  Domaines vitaux variant de 0,6 à 3 ha
-  Grand Est : 70 – 1 220 m d'altitude
-  Affinité forte pour les milieux thermophiles dans le Grand Est



Coronelle lisse

Coronella austriaca Laurenti, 1768



Statuts protection & conservation



Berne (Ann. II), Directive 92/43/CEE (Ann. IV)



Espèce et habitat protégés (arrêté du 08/01/2021)



[Europe \(2022\)](#)

[France \(2015\)](#)

[Grand Est \(2023\)](#)



- Fragmentation locale et isolement génétique
- Destruction directe d'individus et d'habitats
- Dégradation des milieux de vie, gestion inadaptée
- Utilisation de produits phytosanitaires
- Effets du changement climatique

Menaces



Crédits photos : © Mathieu AUBRY (CPIE SC) : adulte (10) & juvénile (52) – © Adrien FARESE : portrait d'un adulte (57) ; © Alain FIZESAN (BUFO) : adulte en héliothermie ; © Mathieu AUBRY (CPIE SC) : habitat dans le vignoble aubois (10) – © Alain FIZESAN (BUFO) : milieu thermophile dans le bassin potassique (68).

Life Biodiv'Est est piloté par la Région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires

